



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Archive ouverte UNIGE

<https://archive-ouverte.unige.ch>

Thèse

2025

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

Façons d'écrire l'histoire de l'urbanisme : historicité, chronologie, science et critique

Campi, Hugo

How to cite

CAMPI, Hugo. Façons d'écrire l'histoire de l'urbanisme : historicité, chronologie, science et critique. Thèse, 2025. doi: 10.13097/archive-ouverte/unige:188442

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:188442>

Publication DOI: [10.13097/archive-ouverte/unige:188442](https://doi.org/10.13097/archive-ouverte/unige:188442)

© The author(s). This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives (CC BY-NC-ND 4.0) <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0>

Façons d'écrire l'histoire de l'urbanisme : historicité, chronologie, science et critique

Hugo Campi

Directeur de thèse :
professeur Laurent Matthey

Façons d'écrire l'histoire de l'urbanisme : historicité, chronologie, science et critique

THÈSE

Présentée à la Faculté des sciences de la société de l'Université de Genève
par

Hugo Campi

Sous la direction de

prof. Laurent Matthey

pour l'obtention du grade de

Docteur ès sciences de la société
mention aménagement et urbanisme

Membres du jury de thèse :

Mme Armelle CHOPLIN, Professeure, présidente du jury

M. Rémi BAUDOUÏ, Professeur, Université Grenoble Alpes, France

M. Michael JAKOB, Professeur, Université Grenoble Alpes, France ;
Academia di Architettura (Mendrisio), Suisse ; Harvard Graduate School
of Design, États-Unis

Thèse no 293

Genève, 10 septembre 2025

À l'un de ces champs au labour difficile du temps printanier.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	p. VII
REMERCIEMENTS	p. IX
INTRODUCTION	
L'OBJECTIVATION HISTORIOGRAPHIQUE DE L'« URBANISME »	p. 3
1. Limites de l'objet et de l'étude	p. 5
2. L'hypothèse historiographique comme nœud d'intrigues	p. 9
CHAPITRE I	
UN OBJET HISTORIQUE DE DISCOURS (LE CORPUS)	p. 15
1. L'histoire de l'urbanisme : une catégorie historiographique	p. 15
1. 1. <i>Classer. Ce que disent les historiens</i>	p. 16
1. 2. <i>La spécificité de l'histoire de l'urbanisme</i>	p. 24
1. 3. <i>Une hybridation complexe</i>	p. 28
2. Délimitation du corpus : problématisation et vulgarisation	p. 30
2. 1. <i>Marcel Poëte ou le chartiste devenu théoricien de l'urbanisme</i>	p. 33
2. 2. <i>Pierre Lavedan ou l'historiographe officiel</i>	p. 37
2. 3. <i>Françoise Choay ou l'actualité d'une autorité</i>	p. 39
2. 4. <i>Le Corbusier ou une figure centrale de l'urbanisme</i>	p. 42
2. 5. <i>Textes de vulgarisations ou d'autres discours d'importances</i>	p. 43
CHAPITRE II	
AU COMMENCEMENT DE L'HISTOIRE DE L'URBANISME	p. 51
1. L'hypothèse elliptique	p. 52
1. 1. <i>Le silence de l'histoire ou le sommeil de l'historiographie</i>	p. 53
1. 2. <i>Un sommeil historique agité et paradoxal</i>	p. 56
1. 3. <i>Un sommeil historiographique</i>	p. 58
2. Une chronique de l'actualité urbanistique	p. 61
2. 1. <i>La mode de l'urbanisme et de son histoire</i>	p. 62
2. 2. <i>Le domaine urbanistique</i>	p. 64
2. 3. <i>L'actualisation de l'urbanisme</i>	p. 66
3. Comme un bruissement : un discours en formation	p. 67
3. 1. <i>Tournant épistémologique : l'exposition (1900-1916)</i>	p. 68
3. 2. <i>Tournant expertisant : la ronde des experts (1916)</i>	p. 71

3. 3.	<i>Tournant réglementaire : la Loi Cornudet (1919)</i>	p. 74
3. 4.	<i>Tournant institutionnel : l'Institut d'urbanisme (1921-1924)</i>	p. 77
3. 5.	<i>Des conditions de possibilité d'un commencement historique</i>	p. 80
4.	Les conditions d'une éclipse	p. 82
4. 1.	<i>Retour sur le premier doute (question méthodologique)</i>	p. 82
4. 2.	<i>Retour sur le second doute (question empirique)</i>	p. 83
4. 3.	<i>Retour sur le troisième doute (question théorique)</i>	p. 85
4. 4.	<i>Le paradoxe historique d'un silence historiographique</i>	p. 85
CHAPITRE III		
	CHRONOLOGIES ET ANACHRONISMES	p. 91
1.	L'hypothèse chronologique	p. 91
1. 1.	<i>Trois sous-hypothèses chronologiques</i>	p. 92
2.	La sous-hypothèse génétique	p. 94
2. 1.	<i>Savoirs antiquisants et virtualités de l'Antiquité</i>	p. 97
2. 2.	<i>Mythographie et démystification historiographique</i>	p. 101
2. 3.	<i>La quête de l'origine</i>	p. 106
3.	La sous-hypothèse disruptive	p. 108
3. 1.	<i>L'histoire en devenir</i>	p. 109
3. 2.	<i>L'histoire fondamentale</i>	p. 113
3. 3.	<i>Une histoire des idées en continu</i>	p. 115
4.	La sous-hypothèse universelle	p. 117
4. 1.	<i>Chronologie d'une invariance discursive</i>	p. 117
4. 2.	<i>L'omniprésence de l'urbanisme</i>	p. 120
4. 3.	<i>Un discours partagé lourd de sens historique</i>	p. 122
5.	Une histoire ancienne, une historiographie récente	p. 127
5. 1.	<i>Des conséquences chroniques</i>	p. 127
CHAPITRE IV		
	LA RECHERCHE DE SCIENTIFICITÉ	p. 133
1.	L'hypothèse scientifico-disciplinaire	p. 133
2.	Une historiographie savante et théorique (1926-1929)	p. 136
2. 1.	<i>Pierre Lavedan ou l'histoire-théorie (1926)</i>	p. 138
2. 2.	<i>Marcel Poëte ou la pragmatique historique (1929)</i>	p. 141
2. 3.	<i>Le Corbusier ou l'endémonisme scientifique (1925)</i>	p. 144

2. 4. <i>Une science en devenir</i>	p. 147
3. Une réévaluation par le savoir historique (1965-1980)	p. 148
3. 1. <i>Une scientificité problématique</i>	p. 150
3. 2. <i>La modélisation théorique</i>	p. 151
3. 3. <i>Vers une nouvelle scientificité</i>	p. 155
4. Science et urbanisme : l'histoire d'un long voisinage	p. 160
CHAPITRE V	
CRITIQUES ET POLÉMIQUES	p. 165
1. L'hypothèse polémico-critique	p. 165
2. Un moment du tournant critique en urbanisme (1960-1970)	p. 168
2. 1. <i>Le libelle anthologique</i>	p. 170
2. 2. <i>L'autorité critique</i>	p. 174
2. 3. <i>L'hégémonie critique et sa suite</i>	p. 179
2. 4. <i>L'autorité polémique</i>	p. 184
3. Le spectre critique et l'histoire de l'urbanisme	p. 186
3. 1. <i>Éthique de la conviction et rhétorique de la persuasion</i>	p. 186
3. 2. <i>Une historiographie critique effective</i>	p. 190
4. Retour critique	p. 193
CONCLUSION	
ÉCRIRE L'HISTOIRE POUR RENDRE POSSIBLE L'URBANISME	p. 197
BIBLIOGRAPHIE	p. 203

RÉSUMÉ

Cette thèse traite des « façons d'écrire l'histoire » de l'urbanisme. Elle s'inscrit en cela à la suite de nombreux travaux qui se sont attachés, en histoire générale, mais aussi dans le domaine plus spécifique des études urbaines ou de l'épistémologie de l'aménagement, à décrire, plus que la reproduction de schèmes littéraires, les formes discursives — tant rhétoriques que narratives — qui, organisant les savoirs, permettent d'en assurer la plausibilité et la légitimité. Elle s'intéresse, plus spécifiquement à des thèmes récurrents et motifs prégnants dans l'historiographie de l'urbanisme en France, entre le début et la fin du XX^e siècle. À partir d'un corpus différencié, l'un restreint dit de « problématisations », l'autre élargi, dit de « vulgarisations », la thèse identifie différentes manières de rendre compte de cette histoire. Il y a d'abord celles qui discutent de l'historicité de leur objet en privilégiant certains éléments du passé au détriment d'autres (comme des événements, des époques ou des contextes géographiques particuliers). Il y a ensuite celles qui proposent de porter un discours sur les différents temps de l'urbanisme en fonction d'une origine historique et d'une continuité temporelle déterminée (soit une chronologie). Il y a celles qui proposent de réfléchir, avec le plus de neutralité et d'objectivité possible, au caractère scientifique de la discipline. Il y a enfin celles, critiques, qui refusent de considérer l'urbanisme comme une science ou une discipline capable de régler les problèmes liés à l'urbanisation des sociétés. Ce sont ces différents modes historiographiques que ce travail s'attache à retracer, en portant un souci particulier à la question de savoir comment ils participent à un projet d'élaboration objective de l'urbanisme.

Pour le dire plus précisément, ce travail décrit, comment le « savoir historique » fonctionne à partir d'« opérateurs de synthèse » historiographiques dans le cadre d'une « mise en discours » de l'urbanisme. Ces modalités d'écriture sont chacune analysées à travers une « hypothèse » historiographique ayant un objectif propre : établir une historicité ; constituer une chronologie ; promouvoir une scientificité ; asseoir une critique. Soit autant d'« intrigues » qui instituent toutes ce qu'est, ou devrait être, l'urbanisme.

C'est cette « mise en intrigue » de l'urbanisme que décrit puis discute cette thèse, en raison du poids épistémologique déterminant de certains de ses postulats de base au sein des discours de l'urbanisme et plus spécifiquement dans ceux relatifs à son histoire. L'enjeu heuristique de cette recherche est ainsi d'explicitier de quelles manières les différentes historiographies de son corpus ont contribué à l'« objectivation » historique de l'urbanisme en tant que « condition de possibilité » discursive.

REMERCIEMENTS

Je souhaite exprimer mes sincères remerciements à mon directeur de thèse, le professeur Laurent Matthey, pour sa confiance à mon égard et pour le précieux temps qu'il m'a accordé. Son sérieux, son respect, son secours, sa gentillesse, mais aussi son humour, sont, parmi ces qualités personnelles importantes, celles auxquelles j'ai pu largement bénéficier en plus de sa grande générosité intellectuelle.

*

J'adresse mes remerciements à la professeure Armelle Choplin, au professeur Rémi Baudouï et au professeur Michael Jakob pour avoir accepté de faire partie de ce jury de thèse et de m'avoir incité, chacune et chacun à sa manière, à retravailler mon manuscrit pour le rendre académiquement meilleur.

*

Mes remerciements vont aussi à l'égard de personnes qui : m'ont aidé d'une manière ou d'une autre durant ces années passées à l'université ; ont échangées avec moi de ce travail ; ont portées un intérêt pour ma recherche ; ont été une source de réconfort, d'encouragement, de joie ; ont fait œuvre de bienveillance.

*

Je tiens à remercier tout particulièrement Mario pour son dévouement.

*

Merci à Célia pour, surtout, son intime compréhension.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

L'OBJECTIVATION HISTORIOGRAPHIQUE DE L'« URBANISME »

Il existe une pluralité de « façons d'écrire l'histoire¹ » de l'urbanisme. Certaines d'entre elles portent significativement sur des thèmes récurrents et prégnants. Il y a d'abord celles qui discutent de l'historicité de leur objet en privilégiant certains éléments du passé au détriment d'autres (comme des événements, des époques ou des contextes géographiques particuliers)². Il y a ensuite celles qui proposent de porter un discours sur les différents temps de l'urbanisme en fonction d'une origine historique et d'une continuité temporelle déterminée (soit une chronologie)³. Il y a celles qui proposent de réfléchir, avec le plus de neutralité et d'objectivité possible, au caractère scientifique de la discipline⁴. Il y a enfin, celles, critiques, qui refusent de

¹ Ce propos renvoi à l'intitulé d'un entretien sur l'historiographie : FOUCAULT, Michel, *Sur les façons d'écrire l'histoire*, n° 48, 1967, *Dits et écrits, I. 1954-1975*, Paris : Éditions Gallimard, 2001, p. 613-628.

² Par exemple et significativement : BERDOULAY, Vincent, CLAVAL, Paul (dir.), *Aux débuts de l'urbanisme français*, Paris : L'Harmattan, France, 2001, 258 p. ; CLAUDE, Viviane, *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Marseille : Éditions Parenthèses, 2006, 254 p. ; DEMOUEVAUX, Jean-Pierre, LEBRETON, Jean-Pierre, *La naissance de droit de l'urbanisme 1919-1935*, Paris : Les éditions des Journaux officiels, 2007, 480 p.

³ Par exemple et significativement : CORBUSIER LE, *Urbanisme*, Paris : Éditions Flammarion, 1994 [1925], 304 p. ; LAVEDAN, Pierre, *Qu'est-ce que l'Urbanisme ? Introduction à l'Histoire de l'Urbanisme*, Paris : Éditions Henri Laurens, 1926, 272 p. ; POËTE, Marcel, *Introduction à l'Urbanisme. L'évolution des villes. La leçon de l'Antiquité*, Paris : Boivin et Cie éditeurs, 1929, 362 p. ; CHOAY, Françoise, *La règle et le modèle. Sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris : Édition du Seuil, 1996 [1980], 386 p. ; HAROUËL, Jean-Louis, *Histoire de l'urbanisme*, Paris : Presses Universitaires de France, 1981, 128 p.

⁴ Par exemple et significativement : CORBUSIER LE, *Urbanisme, op. cit.* ; LAVEDAN, *Qu'est-ce que l'Urbanisme ?, op. cit.* ; POËTE, *Introduction à l'Urbanisme*, 1929, *op. cit.* ; CHOAY, Françoise, *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*, Paris : Éditions du Seuil, 1965, 462 p. ; CHOAY, Françoise, « Sémiologie et urbanisme » in CHOAY, Françoise, BANHAM, Reyner, BAIRD, George, EYCK van, Aldo, FRAMPTON, Kenneth, RYKWERT, Joseph, SILVER, Nathan, *Le sens de la ville*, Paris : Éditions du Seuil, 1972 [1966], 192 p. ; CHOAY, Françoise, « L'histoire et la méthode en urbanisme », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n° 4, 1970, p. 1143-1154 ; CHOAY, Françoise, *Connexions*, Paris : L'Immobilier – Construction de Paris, 1971, 96 p.

considérer l'urbanisme comme une science ou une discipline capable de régler les problèmes liés à l'urbanisation des sociétés¹.

Ce sont ces « façons d'écrire l'histoire » de l'urbanisme que cette thèse souhaite approcher en s'intéressant au cas spécifique de l'espace francophone et, plus précisément, celui de la France au XX^e siècle. Elle souhaite comprendre comment ces historiographies participent d'une élaboration objective de l'urbanisme. Plus spécifiquement, elle s'intéresse à ce que Paul Veyne a appelé une « intrigue » ; à savoir la mise en tension narrative d'un faisceau de faits événementiels par des discours qu'élaborent des historiens². L'objectif de ce travail consiste ainsi à analyser cette « mise en intrigue³ » de l'urbanisme en fonction de quatre modalités d'écriture qui instituent toutes ce qu'il est ou devrait être : établir une historicité ; constituer une chronologie ; promouvoir une scientificité ; asseoir une critique. Ces historiographies nécessitent d'être décrits puis discutés en raison du poids épistémologique déterminant de certains de leurs postulats de base au sein des discours de l'urbanisme et plus spécifiquement dans ceux relatifs à son histoire.

¹ Par exemple et significativement : CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités*, *op. cit.* ; CHOAY, *La règle et le modèle*, *op. cit.* ; HAROUËL, *Histoire de l'urbanisme*, *op. cit.* ; RAGON, Michel, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes. 1. Idéologies et pionniers (1800-1910)*, t. 1, Paris : Éditions Casterman, 1986, 384 p. ; RAGON, Michel, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes. 2. Naissance de la cité moderne (1900-1940)*, t. 2, Paris : Éditions Casterman, 1986, 354 p. ; RAGON, Michel, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes. 3. De Brasília au post-modernisme (1940-1991)*, t. 3, Paris : Éditions Casterman, 1986, 418 p.

² VEYNE, Paul, *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, Paris : Éditions du Seuil, 1971, 352 p. « Les faits n'existent pas isolément, en ce sens que le tissu de l'histoire est ce que nous appellerons une intrigue, un mélange très humain et très peu "scientifique" de causes matérielles, de fins et de hasards ; une tranche de vie, en un mot, que l'historien découpe à son gré et où les faits ont leurs liaisons objectives et leur importance relative [...] » (*ibid.*, p. 46). Pour lui, « [l]es historiens racontent des intrigues, qui sont comme autant d'itinéraires qu'ils tracent à leur guise à travers le très objectif champ événementiel [...] » faisant qu'« [...] un événement n'est pas un être, mais un croisement d'itinéraires possibles. » (*ibid.*, p. 51).

³ FLAHAULT, François, HEINICH, Nathalie, SCHAEFFER, Jean-Marie, « Entretien avec Paul Veyne », *L'Homme*, n° 175-176, 2005, p. 242 ; VEYNE, Paul, *Foucault. Sa pensée, sa personne*, Paris : Éditions Albin Michel, 2008, p. 43 (« "mettre en intrigue" »).

Pour le dire plus précisément encore — et en adoptant une terminologie foucauldienne —, il s'agit de décrire de manière empirique comment le « savoir historique¹ » fonctionne à partir d'« opérateurs de synthèse² » historiographiques dans le contexte particulier, mais significatif, d'une « mise en discours³ » de l'urbanisme au XX^e siècle en France. C'est la description de ces « façons d'écrire l'histoire » à travers une fiction véridictoire⁴ — soit une forme particulière d'historiographie — qui constitue principalement ce travail de recherche.

1. LIMITES DE L'OBJET ET DE L'ÉTUDE

En tant qu'objet d'étude, l'histoire de l'urbanisme est comprise dans ce travail selon une acception terminologique relative à son propre objet de discours, au sein

¹ FOUCAULT, *Sur les façons d'écrire l'histoire*, 1967, *Dits et écrits*, I, *op. cit.*, p. 615-617 ; FOUCAULT, *Réponse à une question*, n° 58, 1968, *Dits et écrits*, I, *op. cit.*, p. 704 ; FOUCAULT, Michel, *Questions à Michel Foucault sur la géographie*, n° 169, 1976, *Dits et écrits*, II, 1976-1988, Paris : Éditions Gallimard, 2001/2017, p. 29.

² *Ibid.*, p. 30. Paul Veyne mentionne une telle opération synthétique : « Alors, qu'est-ce que l'histoire ? Que font réellement les historiens [...] une fois qu'ils sont sortis de leurs documents et qu'ils procèdent à la "synthèse" ? [...] [L]es historiens racontent des événements vrais qui ont l'homme pour acteur ; l'histoire est un roman vrai. » (VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, *op. cit.*, p. 10).

³ FOUCAULT, *Histoire de la sexualité 1, La Volonté de savoir*, 1976, *Œuvres*, t. II, Paris : Éditions Gallimard, 2015, p. 626-641.

⁴ Soit ce que l'on peut appeler le doublet vérité-fiction foucauldien : « Quant au problème de la fiction, il est pour moi un problème très important ; je me rends bien compte que je n'ai jamais rien écrit que des fictions. Je ne veux pas dire pour autant que cela soit hors vérité. Il me semble qu'il y a possibilité de faire travailler la fiction dans la vérité, d'induire des effets de vérité avec un discours de fiction, et de faire en sorte que le discours de vérité suscite, fabrique quelque chose qui n'existe pas encore, donc "fictionne". On "fictionne" de l'histoire à partir d'une réalité politique qui la rend vraie, on "fictionne" une politique qui n'existe pas encore à partir d'une vérité historique. » (FOUCAULT, *Les rapports de pouvoir passent à l'intérieur des corps*, n° 197, 1977, *Dits et écrits*, II, *op. cit.*, p. 236). « Je ne suis pas véritablement historien. Et je ne suis pas romancier. Je pratique une sorte de fiction historique. » (FOUCAULT, *Foucault étudie la raison d'État*, DURAND-BOGAERT (trad.), n° 280, 1980, *Dits et écrits*, II, *op. cit.*, p. 859 et p. 865 pour les objectifs de ce « jeu de la vérité et de la fiction »).

d'un espace linguistiquement et géographiquement circonscrit et durant une période historique privilégiée¹.

a. Définitions de l'urbanisme.

Définir n'est jamais neutre. C'est bien le cas quand il s'agit de donner une définition de ce que l'on appelle « urbanisme » où l'équivoque de son sens renvoie à des enjeux propres à l'histoire même de ce que l'on regroupe sous ce terme². Pour néanmoins comprendre en première approche ce à quoi il se réfère, on peut d'abord partir d'une *définition générale existante* pour ensuite donner une *acception particulière*.

Du point de vue d'une « définition descriptive³ », le *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* (1988) mentionne que « [s]elon les différents dictionnaires du XX^e siècle, l'urbanisme est alternativement défini comme science, art et/ou technique de l'organisation spatiale des établissements humains.⁴ » (Cette acception est

¹ Bien que placées en introduction, ces différentes manières d'objectiver cet objet d'étude sont corrélatives d'une réflexion itérative basée sur les études empiriques ainsi que sur les axes théoriques et méthodologiques relatifs au corpus des textes analysés.

² Dans sa *Généalogie du mot « urbanisme »*, Jean-Pierre Frey mentionne, avant sa démonstration, que « [...] l'urbanisme semble avoir, sinon visé des acceptations abstraites et déterritorialisées, du moins témoigné d'un sens ballotté, à la mesure de l'instabilité économique, sociale et institutionnelle de ses propagandistes. » (FREY, Jean-Pierre, « Généalogie du mot “urbanisme”, *Urbanisme*, n° 304, 1999, p. 63 ; variante : FREY, Jean-Pierre, « Pour en finir avec le mot “Urbanisme” », « *Les Mots de la ville* » PIR-Villes-CNRS [*Colloque international Paris-UNESCO*], 1997, p. 1).

³ Il s'agit d'une « [...] définition visant à décrire la ou les significations admises d'un terme ou d'une expression déjà en usage. » (NADEAU, Robert, « définition descriptive », in *Vocabulaire technique et analytique de l'épistémologie*, Paris : Presses Universitaires de France, 1999. Je modifie la typographie).

⁴ CHOAY, Françoise, « urbanisme », in MERLIN, Pierre, CHOAY, Françoise (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris : Presses Universitaires de France, 1988. À noter que cette acception est ensuite discutée et que cette citation est identique à l'édition de 2015 (MERLIN, Pierre, CHOAY, Françoise (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris : Presses Universitaires de France, 2015). Je vais revenir par la suite sur ces deux points.

importante en tant qu'elle synthétise un ensemble de définitions propre au siècle qui intéresse cette étude¹.)

Du point de vue d'une « définition stipulative² » enfin, qui est celle adoptée par ce travail, mais pouvant renvoyer à de telles acceptions existantes, l'« urbanisme » peut être considéré comme une « technologie » au sens précis de « [...] ce que les Grecs appelaient la *tekhné*, c'est-à-dire une rationalité pratique gouvernée par un but conscient.³ » (Par exemple, « l'architecture », « la pratique du gouvernement » ou « la pratique d'autres formes d'organisation sociale » peuvent relever d'une telle conception ; de même que « l'histoire de l'architecture » peut appartenir à une telle « histoire générale de la *tekhné* »⁴.)

¹ Pour des définitions du début du XX^e siècle, cf. : AUZELLE, Robert (dir.), *323 citations sur l'urbanisme*, Paris : Vincent, Fréal et Cie, éditeurs, 1964, p. 11-28. Pour des définitions du début du XXI^e siècle, cf. : ANTONI, Jean-Philippe, *Lexique de la ville*, Paris : Ellipse, 2009 ; GUERROUDJ, Tewfik, *Petit vocabulaire de l'urbanisme*, [s.l.] : Éditions confluences, 2010 ; HENRY, Patrick, *101 mots de l'urbanisme à l'usage de tous*, Paris : Archibooks/Sautereau, 2011 ; LÉVY, Jacques, LUSSAULT, Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Éditions Belin, 2013 ; PUMAIN, Denise, PAQUOT, Thierry, KLEINSCHMAGER, Richard, *Dictionnaire. La ville et l'urbain*, Paris : Éditions Economica, 2006.

² Il s'agit d'une « [...] définition visant à attribuer par stipulation une signification particulière à un terme ou à une expression. Ce terme ou cette expression peut être verbal ou symbolique, nouveau ou déjà en usage. Dans ce dernier cas, la définition stipulative permet d'utiliser le terme ou l'expression dans un sens technique bien déterminé, éventuellement différent de ceux habituellement évoqués. » (NADEAU, « définition stipulative », in *Vocabulaire technique et analytique de l'épistémologie*, op. cit. Je modifie la typographie).

³ FOUCAULT, *Espace, savoir et pouvoir*, n° 310, 1982, *Dits et écrits*, II, op. cit., p. 1104. « L'inconvénient du mot *tekhné*, je m'en rends compte, est son rapport avec le mot “technologie”, qui a un sens bien spécifique. On donne un sens très étroit au mot “technologie” : on pense aux technologies dures, à la technologie du bois, du feu de l'électricité. Mais le gouvernement est aussi fonction de technologies : le gouvernement des individus, le gouvernement des âmes, le gouvernement de soi par soi, le gouvernement des familles, le gouvernement des enfants. » (*ibid.*).

⁴ *Ibid.* Mais aussi les « techniques de soi » où « [...] l'homme, la vie humaine, le soi ont été objets d'un certain nombre de *tekhnai* qui, dans leur rationalité exigeante, étaient parfaitement comparables à une technique de production. » (FOUCAULT, *Structuralisme et poststructuralisme*, n° 330, 1983, *Dits et écrits*, II, op. cit., p. 1259-1260). Cf. aussi : FOUCAULT, *Histoire de la sexualité 2, L'Usage des plaisirs*, 1984, *Œuvres*, t. II, op. cit. ; FOUCAULT, *Histoire de la sexualité 3, Le Soucis de soi*, 1984, *Œuvres*, t. II, op. cit.

L'« urbanisme » peut donc se concevoir comme une forme politique particulière de « rationalité pratique » relative au « gouvernement des individus » constituée d'un ensemble disciplinaire dont la finalité discursive est la gestion spatiale des êtres humains vivants en sociétés urbanisées.

b. Espace culturel.

Ce travail se concentre sur l'espace culturel de la Francophonie et plus spécifiquement sur celui de la France continentale. L'une des raisons de ce choix est motivée par une orientation historiciste revendiquée : le mot d'« urbanisme » recouvre une forme spécifique de rationalité politique qui a une historicité propre au contexte culturel et géographique francophone. Elle mérite en cela d'être décrite dans sa spécificité et complexité propre avant toute tentative de généralisation (on va aussi démontrer comment et pour quelles raisons certaines historiographies contribuent à faire de leur objet un héritage sinon universel, du moins culturellement vaste).

c. Périodisation historique.

Ce travail porte sur une période d'environ cent ans couvrant particulièrement la première partie du XX^e siècle (années 1920 et 1930) et le début de sa seconde moitié (années 1960 et 1970). Bien que cette périodisation soit relative en premier lieu aux « intrigues » qu'il s'agit de décrire, on va voir que ce siècle ne représente pas une infime part de la totalité documentaire de l'historiographie de l'urbanisme, mais qu'au contraire, il contient la majorité de ses discours. Le moment historique de leur émergence peut même être situé précisément durant cette phase.

Avec cette délimitation définitionnelle, spatiale et temporelle, l'objet d'étude de ce travail qu'est l'histoire de l'urbanisme peut ainsi être considéré en première approche comme une « mise en discours » particulière de ce que l'on appelle explicitement du terme « urbanisme » : soit la « mise en intrigue » historiographique d'une forme discursive spécifique de rationalité politique comprenant une historicité établie et vérifiable ainsi qu'un ensemble caractéristique et caractérisant de discours délimitant un périmètre d'énonciation qui lui est propre.

2. L'HYPOTHÈSE HISTORIOGRAPHIQUE COMME NŒUD D'INTRIGUES

Ces « façons d'écrire l'histoire » représentent autant d'axes thématiques que de parties empiriques au sein de ce travail. Plus précisément, ces opérations synthétiques de « mise en discours » relatives au « savoir historique » passent par ce que l'on peut appeler des « hypothèse[s] » historiographiques : il s'agit d'un ensemble de déterminations ou de modes d'élaboration *a priori* qui oriente un nombre non négligeable d'histoires de l'urbanisme¹.

Hypothèse elliptique.

La première hypothèse pose que certaines historiographies établissent une historicité en élidant une époque d'importance pour l'historicité même de leur objet d'étude durant la première moitié du XX^e siècle en France : celle-ci marque en effet la naissance historique des discours de l'urbanisme. Ce nœud d'« intrigues » sera qualifié dans la suite de ce texte d'*hypothèse elliptique* : un ensemble d'éléments est éclipsé tandis que d'autres sont mis en lumière.²

Hypothèse chronologique.

La seconde hypothèse pose que certaines historiographies constituent trois chronologies : la première s'inscrit dans une continuité temporelle qui situe l'origine de l'urbanisme ; la deuxième, en rupture avec la précédente, réinscrit une autre forme de continuité originaire ; la troisième fait de son objet une essence universelle.

¹ Je pense à l'« hypothèse répressive » de Foucault (FOUCAULT, *Histoire de la sexualité 1, La Volonté de savoir*, 1976, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 622-625 et plus largement p. 622-652). Michel Senellart mentionne que « [...] Foucault ayant présenté l'hypothèse répressive comme “l'impératif de méthode qui sert de support à la plupart des histoires — et singulièrement des histoires qui se veulent politiques — de la sexualité dans les sociétés modernes”, expose les principaux présupposés qui la soutiennent, puis entreprend de la discuter sous trois angles successifs. » (*ibid.*, p. 1500). J'élide deux notes du commentateur, dont la première mentionne que la citation de Foucault vient du “Manuscrit A, f° 4.” et la seconde que cette « [a]rgumentation en trois temps [...] vise à monter l'inadéquation historique de l'hypothèse répressive, l'erreur méthodologique dont elle procède et le discours général auquel, tout en le contestant, elle appartient elle-même. » (*ibid.*, p. 1503).

² Cf. chap. II : *Au commencement de l'histoire de l'urbanisme*.

Ce nœud d'« intrigues » sera qualifié dans la suite de ce texte d'*hypothèse chronologique* : tout discours sur le temps pose la question de son anachronisme.¹

Hypothèse scientifico-disciplinaire.

La troisième hypothèse pose que certaines historiographies promeuvent la scientificité de l'urbanisme durant la majorité du XX^e siècle : si les moyens diffèrent, leur finalité est d'établir un discours disciplinaire sur les sociétés urbanisées considéré comme scientifique. Ce nœud d'« intrigues » sera qualifié dans la suite de ce texte d'*hypothèse scientifico-disciplinaire* : en tant que discipline, l'urbanisme passe par une recherche incessante de scientificité.²

Hypothèse polémico-critique.

La dernière hypothèse pose que certaines historiographies assoient une critique qui tient durant la seconde moitié du XX^e siècle un rôle d'arbitrage du critère de scientificité de l'urbanisme ; ceci selon une opération d'appréciation majeure renvoyant à une vocation politique considérée comme non scientifique : la polémique. Ce nœud d'« intrigues » sera qualifié dans la suite de ce texte d'*hypothèse polémico-critique* : polémiquer sert paradoxalement à rapprocher l'urbanisme de la science.³

L'intérêt pour ces modalités historiographiques n'est bien sûr pas nouveau. Cette étude va en effet continuellement faire référence à une série de travaux qui ont réfléchi à ces thèmes d'importance. Néanmoins, elle est relativement originale compte tenu de sa finalité. En effet, avec la description de ces hypothèses, ce travail n'a pas comme vocation à démontrer la relativité du « savoir historique » et le caractère narratif ou littéraire d'une pratique historiographique considérée plus ou moins comme une activité scientifique⁴. Il est en outre déontologiquement exclu et méthodologiquement hors de question d'émettre le moindre dessein sur le devenir des so-

¹ Cf. chap. III : *Chronologies et anachronismes*.

² Cf. chap. IV : *La recherche de scientificité*.

³ Cf. chap. V : *Critiques et polémiques*.

⁴ Pour un compte rendu réflexif sur le débat du récit en histoire, cf. : REVEL, Jacques, « Ressources narratives et connaissance historique », *Enquête*, n° 1, 1995, p. 43-70.

ciétés urbaines ; c'est-à-dire que, dans les pages qui vont suivre, on ne trouvera jamais une discussion déterminante sur ce que devrait être aujourd'hui l'urbanisme ou ce que doit faire l'urbaniste¹.

Ce que cette thèse souhaite décrire empiriquement à partir d'un corpus de textes significatifs datant du XX^e siècle, c'est comment l'historiographie est une « condition de possibilité² » de l'urbanisme. Pour le dire autrement, il s'agit d'analyser en quoi les manières d'écrire l'urbanisme renvoient à des projets spécifiques d'institution disciplinaire où l'énonciation des faits a contribué à faire la discipline urbanistique. Bref, au postulat de l'objet comme finalité de toute pratique, il faut décrire au contraire des pratiques objectivantes — comme cette « mise en intrigue » historiographique — dont les résultantes sont la construction d'un tel objet³.

Ainsi, l'enjeu heuristique de ce travail est de décrire de quelles manières des discours historiographiques ont contribué à l'« objectivation⁴ » historique de l'urbanisme. Ou plutôt, de ce que l'on appelle « urbanisme ». Car « [...] les guillemets ont

¹ Je me reproche en cela d'un programme heuristique de Foucault : « La recherche ici entreprise implique donc le projet délibéré d'être à la fois historique et critique, dans la mesure où il s'agit, hors de toute intention prescriptive, de déterminer les conditions de possibilité de l'expérience médicale telle que l'époque moderne l'a connue. Une fois pour toutes, ce livre n'est pas écrit pour une médecine contre une autre, ou contre la médecine pour une absence de médecine. Ici, comme ailleurs, il s'agit d'une étude qui essaie de dégager dans l'épaisseur du discours les conditions de son histoire. » (FOUCAULT, *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*, 1963, *Œuvres*, t. I, Paris : Éditions Gallimard, 2015, p. 684. J'élide une note du commentateur et supprime un saut de ligne).

² J'emprunte ce terme important à Foucault.

³ « Tout tourne autour de ce paradoxe, qui est la thèse centrale de Foucault, et la plus originale : *ce qui est fait*, l'objet, s'explique par ce qu'a été le *faire* à chaque moment de l'histoire ; c'est à tort que nous nous imaginons que le *faire*, la pratique, s'explique à partir de ce qui est fait. » (VEYNE, *Foucault révolutionne l'histoire* in *Comment on écrit l'histoire*, Paris : Éditions du Seuil, 1978, p. 403).

⁴ « *Faire l'histoire de "l'objectivation"* de ces éléments que les historiens considèrent comme donnés objectivement (l'objectivation des objectivités, si j'ose dire), c'est cette sorte de cercle que je voudrais parcourir. » (FOUCAULT, *Table ronde du 20 mai 1978*, n° 278, 1980, *Dits et écrits*, II, *op. cit.*, p. 853). « Objectivation » : « Tout acte consistant à "objectiver", à constituer une objectivité, à poser un objet pour la connaissance ou l'action. » (MORFAUX, Louis-Marie, LEFRANC, Jean, « Objectivation », in *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Paris : Armand Colin, 2012).

leur importance¹. » Ils sont la marque formelle d'une mise à distance critique et historique d'un objet devenu commun et prépondérant en ce début du XXI^e siècle.²

¹ FOUCAULT, *Histoire de la sexualité 2, L'Usage des plaisirs*, 1984, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 739. « Je voulais d'abord m'arrêter devant cette notion, si quotidienne, si récente de "sexualité" : prendre recul par rapport à elle, contourner son évidence familière, analyser le contexte théorique et pratique auquel elle est associée. » (*ibid.*)

² Cette thèse est d'allégeance foucauldienne. Elle s'appuie particulièrement sur un corpus constitué par les ouvrages de la *Bibliothèque de la Pléiade* (FOUCAULT, *Œuvres*, t. I, Paris : Éditions Gallimard, 2015, 1722 p. ; FOUCAULT, *Œuvres*, t. II, Paris : Éditions Gallimard, 2015, 1792 p.) et ses textes des *Dits et écrits* (*Dits et écrits, I. 1954-1975*, Paris : Éditions Gallimard, 2001, 1728 p. ; *Dits et écrits, II. 1976-1988*, Paris : Éditions Gallimard, 2001/2017, 1760 p.). (À noter que ces textes ont été pour la plupart publiés de son vivant.) Voici une raison d'une telle allégeance : Foucault importe pour *penser l'histoire* et pour *l'histoire de la pensée* (ou pour l'« histoire des systèmes de pensée » pour reprendre l'intitulé de sa « chaire » au Collège de France mentionné par Daniel Defert : FOUCAULT, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. XII). Pour les rapports de Foucault à l'histoire, on peut citer en particulier : *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*, 1966, *Œuvres*, t. I, *op. cit.*, p. 1435-1442 ; *L'Archéologie du savoir*, 1969, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 3-20 ; *Nietzsche, la généalogie, l'histoire*, 1971, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 1281-1304 (voir aussi les indexes respectifs). Pour ses *Dits et écrits, I, op. cit.* : *Sur les façons d'écrire l'histoire*, n° 48, 1967, *op. cit.*, p. 613-628 ; *Revenir à l'histoire*, n° 103, 1972, *op. cit.*, p. 1136-1149. Pour ses *Dits et écrits, II, op. cit.* : *La poussière et le nuage*, n° 277, 1980, *op. cit.*, p. 829-838 ; *Table ronde du 20 mai 1978*, n° 278, 1980, *op. cit.*, p. 839-853 ; *Le style de l'histoire*, n° 348, 1984, *op. cit.*, p. 1468-1474. Pour une discussion contemporaine, cf. l'introduction (« Michel Foucault à l'épreuve ») : BOQUET, Damien, DUFAL, Blaise, LABEY Pauline (dir.), *Une histoire au présent. Les historiens et Michel Foucault*, Paris : CNRS Éditions, 2013, p. 7-14 (texte de Damien Boquet, Blaise Dufal, Pauline Labey). Pour une conception foucauldienne de l'histoire selon l'historien Paul Veyne, cf. : VEYNE, *Foucault révolutionne l'histoire, op. cit.* Cf. aussi et plus largement : VEYNE, Paul, *Le quotidien et l'intéressant*, Paris : Les Belles Lettres, 1989, p. 191-219 ; VEYNE, Paul, *Un archéologue sceptique*, in ERIBON, Didier (dir.), *L'infréquentable Michel Foucault. Renouveaux de la pensée critique*, Paris : EPEL, 2001, p. 19-59 ; FLAHAULT, HEINICH, SCHAEFFER, « Entretien avec Paul Veyne », *art. cit.*, p. 239-240, 243 ; VEYNE, *Foucault, op. cit.* ; VEYNE, Paul, *Et dans l'éternité je ne m'ennuierai pas*, Paris : Éditions Albin Michel, 2014, p. 208-214.

CHAPITRE I

CHAPITRE I

UN OBJET HISTORIQUE DE DISCOURS (LE CORPUS)

Avant ces études empiriques, il est nécessaire de parler du corpus documentaire servant à la description. Cette discussion se fait en deux temps. C'est d'abord l'émergence de l'histoire de l'urbanisme comme champ historiographique qui est discutée, puis l'ensemble documentaire sur lequel repose cette thèse qui est présenté.¹

1. L'HISTOIRE DE L'URBANISME : UNE CATÉGORIE HISTORIOGRAPHIQUE

La multiplicité des « mises en intrigue » possible de l'urbanisme confère souvent un rôle d'importance aux historiens, dans la délimitation de l'épaisseur historique des savoirs et pratique de la « discipline »². Ainsi, entre la fin du XX^e siècle et

¹ Soit une réflexion sur « [...] la mise en question du *document*. » (FOUCAULT, *L'Archéologie du savoir*, 1969, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 7. J'élide une note du commentateur). Dans cette archéologie, Foucault diagnostique une transformation épistémologique du « savoir historique » relative au « document » auquel ce travail renvoie : « [...] par une mutation qui ne date pas d'aujourd'hui, mais qui n'est pas sans doute encore achevée, l'histoire a changé sa position à l'égard du document : elle se donne pour tâche première, non point d'interpréter, non point de déterminer s'il dit vrai et quelle est sa valeur expressive, mais de la travailler de l'intérieur et de l'élaborer [...] » (*ibid.*). Si le document, c'est la matière première sur laquelle s'élabore le labeur historiographique, alors l'histoire devient « [...] le travail et la mise en œuvre d'une matérialité documentaire (livres, textes, récits, registres, actes, édifices, institutions, règlements, techniques, objets, coutumes, etc.) qui présente toujours et partout, dans toute société, des formes soit spontanées soit organisées de rémanences. » (*ibid.*, p. 8).

² Étant donné que l'urbanisme est un objet d'histoire sujet à discussion et que le « savoir historique » a une place privilégiée dans l'« épistémè » de notre modernité. Depuis le XIX^e siècle, nos savoirs ont effectivement un rapport privilégié avec l'histoire (FOUCAULT, *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*, 1966, *Œuvres*, t. I, *op. cit.*, p. 1271-1276, sect. « l'âge de l'histoire ») : « Mode d'être de tout ce qui nous est donné dans l'expérience, L'Histoire est ainsi devenue l'incontournable de notre pensée [...] » (*ibid.*, 1273). L'« épistémè » foucauldienne peut être considérée comme un « champ épistémologique » toujours strictement indélimité, historiquement déterminé et géographiquement situé, qui offre les « conditions de possibilité » d'un déploiement virtuellement infini d'opérations codées relatives à la connaissance ; ce sont elles qui permettent une mise en ordre des choses par un faisceau de relations et selon des grilles d'intelligibilités réglées pour qu'en retour elles nous fassent signe et qu'elles nous « parle » (*ibid.*, p. 1035-1045).

le début du suivant, nombreux sont les historiographes qui travaillent à historiciser l'urbanisme. On va voir qu'ils délimitent généralement son histoire de deux manières : en la classant au sein de catégories historiques existantes plus ou moins anciennes ; en analysant spécifiquement les différents types d'historiographies qui se regroupent sous son appellation générique. Il en résulte une hybridation plus ou moins complexe de cet objet d'étude historique.

1. 1. *Classer. Ce que disent les historiens*¹

L'historiographie procède souvent par découpages thématiques. Cette propension se retrouve de manière emblématique dans le *Dictionnaire des sciences historiques* dirigé par André Burguière, qui opère une classification selon un « inventaire [...] à plusieurs niveaux [...] »². On peut à partir de cette classification en « niveaux » établir que l'histoire de l'urbanisme appartient (au moins) à celui des « domaines ». Soit une histoire qui porte sur des objets qui semblent en premier abord assez homogènes. Pourtant, une telle homogénéité est relative, étant donné que ces « domaines » ne sont pas hermétiques entre eux. La « place » de l'« histoire de l'urbanisme » au sein de ce même dictionnaire datant de la fin du XX^e siècle est en cela significative. On la retrouve non pas dans un article lui étant spécifique, mais au sein d'un article générique traitant de l'« histoire urbaine »³. Dans celui-ci, Olivier Zunz considère que « [t]rois tendances se recoupent » ou encore que « [...] trois traditions » traitent du « [...] rôle de la ville dans l'histoire. »⁴ C'est l'une d'elles qui relèvent spécialement de l'histoire de l'urbanisme. Cette dernière apparaît clairement comme une catégorie qui voisine de près avec d'autres historiographies ayant pour objet d'étude la « ville » et l'« urbain ». Ces thèmes sont en cela très proches des trois catégories historiographiques qu'un « [...] groupe d'historiens de l'urbain spécialisés des 19^e et

¹ Je reprends respectivement l'intitulé du chapitre V et celui de sa première section (*ibid.*, p. 1174).

² BURGUIÈRE, André (dir.), *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris : Presses Universitaires de France, 1986. Il s'agit de l'« avant-propos » d'André Burguière. Soit « celui des *méthodes* [...], celui des *concepts* [...], celui des *domaines de l'histoire* [...], celui enfin de l'acquis *historiographique* [...] » (*ibid.*).

³ ZUNZ, Olivier, « Urbaine (Histoire) », *ibid.*

⁴ *Ibid.* Je supprime la ponctuation finale de la première citation.

20^e siècles¹ » mentionne explicitement à peu près à la même époque : « Histoire des villes, histoire urbaine, histoire de l'urbanisme : trois approches que le contemporain est obligé de distinguer.² »

Comme objet d'étude, l'histoire de l'urbanisme paraît donc à certains historiens assez similaire à deux autres champs historiographiques pour faire l'objet d'une comparaison, mais assez différent pour qu'ils en fassent trois catégories distinctes³.

a. L'histoire des villes ou la singularité formelle du visible.

Elle est la catégorie la plus vieille des trois. Selon Olivier Zunz, elle comprend des études d'« [...] une première école (que l'on pourrait qualifier de traditionnelle dans la discipline historique) regroup[ant] un vaste ensemble de travaux sur la vie politique, la cour, les institutions (symbolisée par les bâtiments), et la vie commerciale.⁴ » Ces études s'intéressent à ce que l'on pourrait appeler l'image archétypale de

¹ BAUDOÛI, Rémi, FAURE, Alain, FOURCAUT, Annie, MOREL, Martine, VOLDMAN, Danièle, « Écrire une histoire contemporaine de l'urbain », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n° 27, 1990, p. 99. Je supprime la ponctuation finale.

² *Ibid.*

³ On peut aussi retrouver cette distinction de voisinage dans les ouvrages plus récents suivants : PINOL, Jean-Luc (dir.), *Histoire de l'Europe urbaine*, t. I, *De l'Antiquité au XVIII^e siècle. Genèse des villes européennes*, Paris : Éditions du Seuil, 2003, p. 7-15 ; PUMAIN, PAQUOT, KLEINSCHMAGER, « Histoire de l'urbanisme » (PAQUOT, Thierry) ; « Histoire urbaine » (PUMAIN, Denise) ; « Histoire des villes » (PUMAIN, Denise), in *Dictionnaire. La ville et l'urbain*, *op. cit.*

⁴ ZUNZ, « Urbaine (Histoire) », in BURGUIÈRE, *Dictionnaire des sciences historiques*, *op. cit.* Ailleurs, on mentionne que « [l]'histoire des villes commence par le récit des origines, sources de la construction d'une identité mythifiée dont l'objectif est de donner aux habitants un passé glorieux qui justifie les ambitions du présent. » (PINOL, *Histoire de l'Europe urbaine*, t. I, *op. cit.*, p. 9). S'ajoute à cela « [u]ne autre manière d'aborder l'histoire de la ville a été, longtemps, de privilégier l'approche institutionnelle, ou d'en faire, d'abord, une histoire politique assez classique où la chronique citadine offre la meilleure part aux répercussions que les grands événements, guerres, changements de régime ou d'autorité, ont pu avoir sur la vie de telle ou telle cité. » (*ibid.*, p. 10). Pour d'autres, ce genre historiographique existe avant la discipline proprement dite : « Certaines villes ont été chantées par des poètes, décrites par des voyageurs, racontées par des chroniqueurs, bien avant qu'une discipline dénommée "histoire des villes" ne soit instituée dans une université. » (PUMAIN, « Histoire des villes », PUMAIN, PAQUOT, KLEINSCHMAGER in *Dictionnaire. La ville et l'urbain*, *op. cit.* Elle fait ensuite référence à une citation de Daniel Roche allant dans ce sens).

la ville historique occidentale : elle « [...] est indissociable du genre monographique s’attachant à des cités dont l’identité et les structures se sont forgées à l’époque médiévale ou classique. Le modèle reste celui de la “bonne ville”, ceinte de ses remparts, analysée dans ses rapports avec le “plat pays”.¹ »

Cette ville, reconnaissable et définie (depuis au moins l’âge classique avec l’*Encyclopédie*²) par son mur d’enceinte entourant un bâti qui le sépare du reste du territoire, fait l’objet d’une narration événementielle chronologiquement continue : « Quels que soit le parti d’exposition adopté et le type d’histoire privilégié, les auteurs en font la chronique, traçant le récit des événements majeurs qui y sont survenus jusqu’à l’explosion contemporaine.³ » En tant qu’unité formelle, la ville est comprise dans un sens littéral comme un sujet d’étude. C’est-à-dire que c’est un objet que l’on a devant soi et qu’il s’agit de décrire, ou plutôt de dépeindre : « On pourrait ainsi définir l’histoire des villes au sens médiéval et renaissant de “portrait”. La ville, sans être réellement anthropomorphisée est néanmoins traitée en individualité.⁴ » Son historiographie se doit de « tirer le portrait » d’une ville afin de la décrire et de la représenter⁵. Par exemple, concernant « [l]a représentations des plans de villes (planographie)⁶ », Pierre Lavedan parle, au sujet de « vues » du

¹ BAUDOÛI, FAURE, FOURCAUT, MOREL, VOLDMAN, « Écrire une histoire contemporaine de l’urbain », *art. cit.*, p. 99. J’élide une note faisant référence aux « monographies » des éditions Privat.

² « VILLE, s.f. (*Archit. civile.*) assemblage de plusieurs maisons disposées par rues, et fermées d’une clôture commune, qui est ordinairement de murs et de fossés. Mais pour définir une *ville* plus exactement, c’est une enceinte fermée de murailles, qui renferme plusieurs quartiers, des rues, des places publiques, et d’autres édifices. » (In ANSAY, Pierre, SCHOONBRODT, René (dir.), *Penser la ville. Choix de textes philosophiques*, Bruxelles : Archives d’architecture moderne, 1990, p. 156).

³ BAUDOÛI, FAURE, FOURCAUT, MOREL, VOLDMAN, « Écrire une histoire contemporaine de l’urbain », *art. cit.*, p. 99.

⁴ *Ibid.*

⁵ REY, Alain, REY-DEBOVE, Josette (dir.), « portrait », in *Le Petit Robert de la langue française*, Paris : Dictionnaires Le Robert, 2018. Je modifie la typographie. Le « [...] *portrait* (XIII^e s.), est la substantivation du participe passé masculin de *peindre* [...]. Ce verbe, avec la variante *pourtraire* (XIV^e s.) [...] exprime l’idée de dessiner, de représenter le visage de qqn, sa personne et, par analogie, de le dépeindre avec des mots [...] » (REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française* [...], Paris : Dictionnaires Le Robert, 2016. Je modifie la typographie).

⁶ LAVEDAN, Pierre, *Qu’est-ce que l’Urbanisme ?*, *op. cit.*, p. 106. Il s’agit de l’intitulé d’un chapitre.

XV^e siècle, d'une personnification de la « ville » passant par une représentation graphique nouvelle : « La ville n'est pas un squelette, comme dans les plans purement géométraux. On lui conserve son véritable visage. Elle semble prête à s'animer. Rien n'exprime mieux l'élan de ces images vers la réalité, que le nom qu'on leur donne : Portait de ville.¹ »

Privilégiant le domaine épistémologique du visible, l'historiographie procède de manière biographique, l'histoire d'une ville étant narrée comme on raconterait celle d'un individu, suivant ces « âges » successifs. Et ceci selon au moins trois acceptations sémantiques qui valent comme autant d'analogies : au *sens commun* de « [n]ombre d'années écoulées depuis la naissance [...] » ou à celui des trois périodes traditionnelles de l'« [â]ge de l'homme : enfance, maturité, vieillesse [...] » (la ville peut ainsi naître, croître et mourir) ; au *sens psychologique* d'un « [...] niveau de développement intellectuel atteint par un sujet [...] » (c'est la question du progrès civilisationnel où par exemple la Renaissance italienne est considérée comme d'un âge avancé par rapport au Moyen Âge) ; au *sens temporel* — qui peut comprendre les deux autres acceptations — de « [l]ongue période de temps dans l'histoire d'un peuple, d'une civilisation, de l'humanité. »² Avec ce genre historiographique, on peut faire l'histoire continue d'une ville sur des siècles, voire des millénaires, en racontant sa « vie » comme si elle était dotée d'une existence personnelle propre.

Cette historiographie a donc une période privilégiée renvoyant à un objet particulier. Discernable, celui-ci peut se décrire chronologiquement en termes d'évolution continue. Une remarque, venant du groupe d'historiens mentionné précédemment, questionne à ce sujet : « Alors que les villes médiévales ou classiques font depuis toujours partie des territoires favorisés des historiens, celles de notre temps, devenues l'objet par excellence des sociologues, ont été relativement délaissées par les études historiques françaises.³ »

¹ *Ibid.*, p. 132-133.

² Louis-Marie, LEFRANC, Jean, « Âge », in *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Paris : Armand Colin, 2012.

³ BAUDOÛI, FAURE, FOURCAUT, MOREL, VOLDMAN, « Écrire une histoire contemporaine de l'urbain », *art. cit.*, p. 97.

Pourquoi cette « mise au ban » de la ville moderne et contemporaine dans l'histoire des villes ? Cela pourrait être dû à un problème historique et épistémologique. En effet, « [...] à partir de la révolution industrielle la trame se brouille [...] »¹ et la ville ne cesse de devenir de plus en plus illisible, et en cela indescriptible pour cette histoire qui voit pour comprendre. La ville n'est plus aussi identifiable qu'auparavant, son identité s'estompe, sa forme ne suffit plus à garantir le seuil minimum d'existence de cette historiographie. Aux poses statiques qui permettent d'en faire son portrait, elle devient de plus en plus fluctuante et changeante (on peut donner comme exemple la destruction et la substitution des remparts ainsi que le brouillage du vieux rapport duel ville/campagne où son extériorité était l'altérité dans laquelle elle pouvait à la fois se comprendre et se compromettre).

La ville de l'époque contemporaine est dès lors pour cette catégorie historiographique (et les modes de pensée qui lui sont encore liés) l'envers de son image idéale : indéterminée dans son devenir ; indélimitée dans sa croissance ; indéfinie dans son identité.

b. L'histoire urbaine ou la fonction organique dynamique.

C'est à ce moment que l'histoire urbaine entre en jeu au XIX^e siècle. Le concept de « ville » étant de moins en moins opératoire, il est remplacé par la notion d'« urbain » (du moins en partie), qui est plus large et mieux adaptée à une compréhension entre les différents éléments constituant un territoire urbanisé de plus en plus vaste : « La seconde école qui entretient des liens étroits avec l'économie et la géographie compte des travaux sur les réseaux urbains, la régionalisation autour de centres économiques, et plus généralement les mécanismes d'échanges entre l'urbain et le rural.² » Les travaux d'histoire urbaine au XIX^e siècle analysent la mainmise de la ville sur la campagne pour expliquer les rapports économiques de force entre

¹ *Ibid.*, p. 99.

² ZUNZ, « Urbaine (Histoire) », in BURGUIÈRE, *Dictionnaire des sciences historiques*, *op. cit.*

classes¹. Certains de ceux du XX^e siècle analysent quant à eux une série de processus où urbain et campagne se retrouvent consubstantiels et en lien de dépendance pour aboutir à une histoire urbaine qui abolit le rapport ville-campagne pour comprendre le territoire comme une unité fonctionnelle et dynamique unique².

Cette historiographie va donner dans les années 1960 un contenu et une nouvelle unité dynamique à son objet : « L'histoire urbaine des trente dernières années, fidèle à la volonté des auteurs se réclamant des *Annales*, prenait la ville comme un tout organique.³ » On peut retrouver un exemple significatif dans les deux pages de présentation du numéro thématique des *Annales* de 1970 consacré spécifiquement au thème *Histoire et urbanisation*⁴. Elle va mobiliser un référentiel « organique » lié au concept parent d'« urbanisation » et ainsi marquer ses distances avec une histoire des villes trop statique : « Trop souvent, les historiens se sont laissés enfermer à l'intérieur des villes : c'est pourquoi aux multiples explications de la ville qui font la part trop belle aux aspirations juridiques, nous avons préféré la notion complexe et mouvante d'urbanisation : mouvement d'ensemble qui s'imprime à toute une région, d'abord par un épaississement du tissu urbain, mais aussi par de profonds déséquilibres dans le métabolisme régional [...]»⁵. La référence « organique », entendue en

¹ Olivier Zunz cite les travaux de Marx (*Le Capital*) : « Marx expliquait en partie l'histoire économique de l'Occident par l'emprise sur la campagne de la bourgeoisie des villes. Selon lui, "toute division du travail développé qui s'entretient par l'intermédiaire de l'échange des marchandises a pour base fondamentale la séparation de la ville et de la campagne" (*Le Capital*, XIV, 4). » (*ibid.*)

² *Ibid.* Il parle en particulier de Jean Gottman. Au sujet de ce genre historiographique, Denise Pumain mentionne que « [l']institutionnalisation de la discipline est récente et les historiens spécialistes des villes peu nombreux [...] » (PUMAIN, « Histoire urbaine », in PUMAIN, PAQUOT, KLEINSCHMAGER, *Dictionnaire. La ville et l'urbain, op. cit.*).

³ BAUDOUI, FAURE, FOURCAUT, MOREL, VOLDMAN, « Écrire une histoire contemporaine de l'urbain », *art. cit.*, p. 99. Ils renvoient en note à une parution des *Annales* : ANNALES [LES], « Histoire et urbanisation », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n° 4, 1970, p. 829-1208/1-10.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 830. En lien avec cette nouvelle approche dynamique, on mentionne ailleurs qu'« [a]u lendemain de la Seconde Guerre mondiale [...] » et « [e]n France en particulier, mais pas seulement là, l'histoire urbaine a alors fait le détour par l'histoire sociale et la ville a cessé d'être un objet pour devenir un cadre d'analyse. Puis le chemin inverse, du cadre vers l'objet, a dû être parcouru à nouveau, lentement. » (PINOL, *Histoire de l'Europe urbaine*, t. I, *op. cit.*, p. 15 ; cf. aussi p. 11-12).

son sens moderne et biologique du terme, est claire. Par exemple, la notion de « tissu » organique est centrale. Elle est issue d'un transfert analogique à partir du discours de l'« histoire naturelle » au XVIII^e siècle passant par celui de la sociologie au XIX^e siècle pour aboutir au XX^e siècle aux discours sur l'urbain (et donc de l'histoire urbaine)¹. Cette histoire va comprendre pour une part un champ lexical relatif au pathologique sur les différents « tissus » malades qui compose l'urbain. C'est une sorte d'histologie nosographique appliquée à l'organisme urbain qui décrit, les difformités tératologiques de la ville.

Ce rapport critique à la campagne à une deuxième implication : « Calquée paradoxalement sur l'histoire rurale établie sur la longue durée, l'histoire urbaine est née structurellement atomisée. L'unité de temps et de lieu, qui donne sa cohérence à l'objet d'étude, manque pour les villes contemporaines aux contours plus flous, à la trame chronologique plus éclatée [...]»². Il faut là comprendre l'« organisme » dans sa qualité fonctionnelle d'« organe » et plus spécifiquement dans son acception ancienne d'« organon » : soit une unité élémentaire constitutive d'un tout³. D'où peut-

¹ « C'est au XVIII^e s., que le mot passe dans le vocabulaire de la biologie [...] à propos de l'ensemble des cellules ayant une même morphologie et des potentialités identiques, et assemblées de manière continue. [...] Au XIX^e s., il est passé dans le langage de la sociologie (1831, *tissu social*), réalisant l'idée d'un ensemble homogène d'éléments de même fonction. *Tissu urbain* (1938). » (REY, « tissu », in *Dictionnaire historique de la langue française* [...], *op. cit.*). À bien noter que le terme d'« histoire naturelle » est historiquement et épistémologiquement plus exact que celui de « biologie », qui relève, lui, d'un anachronisme quand on l'applique au XVIII^e siècle (FOUCAULT, *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*, 1966, *Œuvres*, t. I, *op. cit.* p. 1177).

² BAUDOUI, FAURE, FOURCAUT, MOREL, VOLDMAN, « Écrire une histoire contemporaine de l'urbain », *art. cit.*, p. 99. En 2006, Denise Pumain mentionne aussi une hétérogénéité où « [...] la diversité thématique et l'éclectisme méthodologique des recherches, depuis une quinzaine d'années, prouvent à la fois l'intérêt de la ville et de l'urbanisation, reconnues comme un objet d'études à part entière par les historiens, et la difficulté de définir un programme de recherches cohérent, dans un domaine où l'éclatement et parfois la rareté ou l'absence des sources ne sont pas parmi les moindres problèmes posés au chercheur. » (PUMAIN, « Histoire urbaine », in PUMAIN, PAQUOT, KLEINSCHMAGER, *Dictionnaire. La ville et l'urbain*, *op. cit.*)

³ « [...] qui désigne un instrument de travail, de chirurgie, de musique, et qui s'emploie en anatomie pour désigner un élément du corps (Aristote) [...] » (REY, « organe », in *Dictionnaire historique de la langue française* [...], *op. cit.*). Cf. aussi « organique » (*ibid.*).

être la multiplication des « éléments » pour comprendre l'objet vivant urbain de l'histoire urbaine qui « [...] se veut un genre thématique et fonctionne souvent suivant le plan à tiroirs [...] : démographie historique, histoire économique, histoire sociale surtout, chapitre sur les mentalités, les sociabilités, les cultures.¹ »

Que ce soit avec la notion de « tissu » ou celle d'« organe », l'organicisme de l'historiographie urbaine renvoie à un mode épistémologique déterminant qui n'a pas lieu traditionnellement au sein de l'histoire des villes : si la ville est à l'image de l'homme dans son évolution, l'urbain devient un être humain dans sa constitution organique. D'où un significatif « anthropomorphisme » et son mode de « compréhension par analogie anthropomorphique »².

¹ BAUDOUI, FAURE, FOURCAUT, MOREL, VOLDMAN, « Écrire une histoire contemporaine de l'urbain », *art. cit.*, p. 100. Ailleurs, on mentionne en terme positif cet assemblage : « Ce “bricolage unificateur” qu'est l'histoire urbaine embrasse l'ensemble des problèmes qui se posent aux villes, aux hommes et aux femmes qui y vivent, et tente d'en proposer une interprétation synthétique et cohérente. » (PINOL, *Histoire de l'Europe urbaine*, t. I, *op. cit.*, p. 8. Cette notion fait référence à une citation de Bernard Lepetit que l'on mentionne précédemment). L'ampleur et les enjeux d'une telle démarche peut se retrouver dans les différentes introductions de l'*Histoire de la France urbaine* : DUBY, Georges (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 1, *la ville antique des origines au IX^e siècle*, [Paris] : Éditions du Seuil, 1980, 608 p. ; DUBY, Georges, Le Goff, Jacques (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 2, *la ville médiévale des Carolingiens à la Renaissance*, [Paris] : Éditions du Seuil, 1980, 656 p. ; DUBY, Georges, LE ROY LADURIE, Emmanuel (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 3, *la ville classique de la Renaissance aux Révolutions*, [Paris] : Éditions du Seuil, 1981, 656 p. ; DUBY, Georges, AGULHON, Maurice (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 4, *la ville de l'âge industriel. Le cycle haussmannien*, [Paris] : Éditions du Seuil, 1983, 671 p. ; DUBY, Georges, RONCAYOLO, Marcel (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 5, *la ville aujourd'hui. Croissance urbaine et crise du citoyen*, [Paris] : Éditions du Seuil, 1985, 672 p.

² Le premier terme renvoyant à « [...] tout raisonnement ou doctrine qui, prétendant expliquer ce qui n'est pas spécifiquement humain [...], se sert de concepts appartenant exclusivement à la nature ou à la conduite humaine. » (NADEAU, « anthropomorphisme », in *Vocabulaire technique et analytique de l'épistémologie*, *op. cit.*). Le second terme renvoie à un « [t]ype d'explication des phénomènes (empiriques) qui fait appel à notre expérience anthropomorphique en comparant les phénomènes naturels aux actions ou aux passions humaines. » (*ibid.*, « compréhension par analogie anthropomorphique ». Je modifie la typographie).

1. 2. *La spécificité de l'histoire de l'urbanisme*

« Le bouleversement du rapport ville/campagne et les problèmes contemporains de planification ont inspiré un troisième type de travaux, souvent écrits par des urbanistes, sur l'évolution des formes urbaines.¹ » Si l'histoire des villes rend son objet singulier, si l'histoire urbaine rend le sien vivant, l'histoire de l'urbanisme considère son objet en « évolution », selon des « processus » particuliers : « Quant à l'histoire de l'urbanisme, elle vise avant tout à comprendre des processus, ceux des projets d'aménagements, dans l'évolution des villes.² »

On indique en outre que, malgré son caractère inaugural à la fois scientifique et projectif au début du XX^e siècle, c'est devenu une analyse de type idéologique et doxographique : « [...] elle apparaît souvent comme une histoire des doctrines en matière d'urbanisme, tant l'impact des projets sur la société est difficilement mesurable. De ce point de vue, elle relève de l'histoire des idées et des réalités discursives, alors que ses promoteurs, en particulier Marcel Poète et Pierre Lavedan, escomptaient développer une science destinée à mesurer les effets du projet urbain sur le réel.³ » Côté historiographie, l'urbaniste semble écrire sa propre histoire : à la fin du XX^e siècle, elle est communément liée à l'histoire des idées et des discours, tandis qu'au début de ce même siècle, elle avait une vocation scientifique liée à la projection. Côté historiographes, deux noms sortent pour l'instant explicitement du lot — Marcel Poète et Pierre Lavedan — tandis que l'« histoire des idées » et des discours reste anonyme. L'histoire de l'urbanisme se révèle être par ailleurs souvent corrélée à

¹ ZUNZ, « Urbaine (Histoire) », in BURGUIÈRE, *Dictionnaire des sciences historiques*, *op. cit.*

² BAUDOUÏ, FAURE, FOURCAUT, MOREL, VOLDMAN, « Écrire une histoire contemporaine de l'urbain », *art. cit.*, p. 100.

³ *Ibid.* À ce sujet, on mentionne ailleurs une « [...] histoire de l'urbanisme, dont le principal objectif serait l'histoire des théories qui président, de manière implicite ou explicite, à l'organisation physique de la ville sur le modèle que Pierre Lavedan, parmi d'autres, a développé à partir des années 1930. » (PINOL, *Histoire de l'Europe urbaine*, t. I, *op. cit.*, p. 11). À noter que le deuxième tome de cet ouvrage contient une section sur « L'invention de l'urbanisme » par Jean-Luc Pinol et François Walter (PINOL, Jean-Luc (dir.), *Histoire de l'Europe urbaine*, t. II, *De l'Ancien Régime à nos jours. Expansion et limite d'un modèle*, Paris : Édition du Seuil, 2003, p. 137-140).

un thème particulier propre à soutenir une théorie de l'activité urbanistique¹. Viviane Claude dégage à ce propos, dans son ouvrage *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*², différentes « [...] approches de l'histoire de l'urbanisme³ », qui peuvent se répartir en trois catégories spécifiques et chronologiques.

a. Le discours historiographique légitimiste (temps premier).

Remontant à la première moitié du XX^e siècle, c'est le plus ancien des trois. Il est motivé par une quête de légitimité de la pratique urbanistique à travers l'écriture de son histoire : « Les premiers urbanistes et leurs successeurs directs ont écrit une histoire qui mêle à la leur, celle des villes et celle de l'urbanisme. Cette histoire n'a pas peu contribué à la construction de mythes sur l'origine et le développement des idées, des institutions et des figures de l'urbanisme, ayant permis de donner une unité à un groupe.⁴ » Retenons que c'est une histoire d'orientation mythographique qui renvoie au thème de l'origine et où le principe d'unification se fait à travers des « idées », des « institutions » et des « figures ». Elle contient en outre une conception progressive de l'histoire où celle de l'urbanisme est jalonnée de moments extraordinaires : « [...] elle est faite d'incessant “progrès” et de victoires, commence tantôt à Hippodamos de Milet avec les “grandes idées”, tantôt à Haussmann avec les “grandes politiques”, tantôt en 1943 avec les “grandes lois”, tantôt encore dans les

¹ Dans ce sens, Thierry Paquot mentionne en 2006 que « [l]a géohistoire de l'urbanisme n'est ni celle des villes ni celle de l'urbanisation, mais celle des techniques urbanistiques à l'œuvre, sachant que le mot grec *tekhné* sous-entend le savoir-faire et le savoir sur le faire. » (PAQUOT, « Histoire de l'urbanisme », PUMAIN, PAQUOT, KLEINSCHMAGER, in *Dictionnaire. La ville et l'urbain, op. cit.*). C'est en ce sens une « praxéologie » (j'emprunte ce terme relatif à l'urbanisme à : MAEDER, Thierry, MAGER, Christophe, MATHEY, Laurent, MERLE, Noélie, *Être urbaniste en Suisse romande. Description d'un champ professionnel en mutation*, Genève : Institut de gouvernance de l'environnement et développement territorial (IGEDT), 2019, p. 12). Cf. aussi : GAUDIN, Jean-Pierre, « Une approche historique de la profession d'urbaniste », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 13, 1981, p. 22-34.

² CLAUDE, *Faire la ville, op. cit.* Son objet d'étude « [...] se propose de retracer l'histoire des pratiques professionnelles sur le XX^e siècle [...] » (*ibid.*, p. 8) et d'écrire « [...] une histoire sociale des métiers de l'urbanisme. » (*ibid.*, p. 15).

³ *Ibid.*, p. 9.

⁴ *Ibid.* J'élide une note de référence.

années soixante et les approches systémiques et les “grandes théories”.¹ » À cette conception progressive de l’histoire s’ajoute aussi un positivisme scientifique renvoyant à la pratique urbanistique : « Elle fait de l’urbanisme une science, celle dont les urbanistes assureraient l’application.² »

b. Le discours historiographique critique (second temps).

La seconde catégorie date de la deuxième moitié du XX^e siècle. C’est une histoire qui mène une critique des discours progressistes de la première : « Cette façon de voir n’a pas été discutée avant le milieu des années soixante, [avec] le début de la recherche urbaine telle qu’elle fut initiée et définie par le nouveau ministère de l’Équipement et la Délégation générale à la recherche scientifique et technique. Dans ces premières analyses, sourdait une critique radicale de la manière dont était défini l’urbanisme et par suite de la manière dont était écrite son histoire.³ » Avec ce second temps, des enjeux d’appréciation de l’urbanisme se font jour (à travers sa définition et son historiographie). Mais s’il s’agit bien d’un moment critique négative, on voit aussi que cette histoire relève d’une certaine positivité scientifique (elle s’institutionnalise dans une pratique de recherche).

c. Le discours historiographique caractéristique (troisième temps).

La troisième et dernière catégorie est contemporaine. Elle relève de sous-types caractéristiques dont l’élaboration remonte à la phase critique de la seconde catégorie (qui critique, elle, la première) : « Depuis cette époque d’ouverture critique, l’évaluation des racines et impacts du travail des spécialistes de l’urbanisme a connu d’autres développements. Elle apparaît aujourd’hui assez différente selon les angles d’analyse. Il y a en effet dans la perspective de ce que l’on peut appeler l’histoire de l’urbanisme plusieurs manières d’approcher et de caractériser les activités portant sur

¹ *Ibid.*

² *Ibid.* Elle mentionne aussi que « [c]ette approche par le “progrès” prend appui sur le postulat — ou la croyance — que le phénomène urbain est de mieux en mieux connu et qu’il peut être de mieux en mieux maîtrisé. » (*ibid.*).

³ *Ibid.*

la gestion et l'aménagement des villes.¹ » Plus spécialement, elle comprend trois analyses historiques différentes : « histoire des idées » ; « histoire des sciences sociales » ; « histoire des politiques publiques »².

Situé durant la période critique, l'« histoire des idées » est une historiographie qui renouvelle la question de l'origine initiée durant la première moitié du XX^e siècle où « [...] dès le début des années soixante, Françoise Choay s'est engagée dans un projet d'histoire des idées urbanistiques, à partir des textes qui ont un caractère fondateur ou "inaugural".³ » À travers les historiographies de Françoise Choay s'instaure une nouvelle manière d'écrire l'histoire de l'urbanisme où la dimension temporelle semble déterminante dans l'établissement de critères historiographiques : « Le statut de l'histoire apparaît dans cette perspective comme une question centrale. C'est en effet par rapport à ce qu'ils voient de l'évolution des villes et par rapport à leur conception du changement historique que ces praticiens et théoriciens sont situés et appréciés par l'historien.⁴ »

La seconde orientation, l'« histoire des sciences sociales », se déploie quelques années plus tard que la précédente : « Une autre manière d'envisager l'histoire de l'urbanisme part de l'histoire des sciences humaines et la manière dont ces disciplines ont pris la ville pour objet. Le début des années soixante-dix voit se multiplier les analyses historiques portant sur l'espace urbain.⁵ » En devenant une catégorie spécifique de l'« histoire des sciences humaines », l'histoire de l'urbanisme pose deux questions (selon nous) : celle des relations à la scientificité de différents savoirs disciplinaires institués en sciences ; celle des particularités de l'objectivation épistémologique (par les discours historiographiques de l'urbanisme) d'objets qui appartiennent traditionnellement à l'histoire des villes et à l'histoire urbaine.

¹ *Ibid.*

² « Ces trois manières d'envisager l'histoire de l'urbanisme — histoires des idées, histoire des sciences sociales, histoire des politiques publiques — se distinguent par leur objet, leur périodisation, leur échelle d'analyse, leur rapport avec d'autres champs de l'histoire ou avec d'autres disciplines. » (*ibid.* p. 13).

³ *Ibid.*, p. 9-10.

⁴ *Ibid.*, p. 10.

⁵ *Ibid.*, p. 11.

La dernière historiographie, l'« histoire sociale », relève de l'analyse de moments historiques particulièrement significatifs où l'urbanisme en tant que pratique professionnelle est considéré en fonction de son contexte social, politique et économique : « Une troisième manière d'envisager l'histoire de l'urbanisme consiste à lire l'histoire sociale au prisme des politiques publiques, des doctrines et des milieux professionnels qui lui sont liés au cours de ce siècle, avec une attention particulière sur les périodes de forte urbanisation ou de reconstruction, lorsque le lien entre situation sociale et politique d'une part et développement des techniques de l'urbanisme de l'autre est particulièrement problématique.¹ »

1. 3. *Une hybridation complexe*

Avec cette classification générique, spécifique et chronologique, une nuance s'impose. Il ne faudrait pas y voir que des catégories autonomes, mais aussi la possibilité d'une constante hybridation des thèmes. Oliver Zunz repère, en 1970, une porosité semblable des historiographies contemporaines : « Influencés à des degrés divers par ces trois traditions, les historiens des vingt dernières années ont étudié non seulement le phénomène d'urbanisation mais aussi ce que nous apprend le cadre urbain de l'activité humaine.² » Plus proche de notre actualité (en 2006), Viviane Claude relève quant à elle la spécificité de ces trois genres historiographiques et la non-nécessité (voire l'impossibilité) d'une histoire pouvant les rassembler sous un même programme heuristique commun en raison de leurs caractères spécifiques : « [...] le champ de recherche — histoire urbaine, histoire de la ville, histoire de l'urbanisme — apparaît fragmenté. [...] Il serait illusoire de croire qu'il est possible de

¹ *Ibid.*, p. 12. J'élide une note de référence. Elle précise par la suite : « C'est là, en paraphrasant Michel Foucault, chercher à définir les termes dans lesquels les praticiens problématisent ce qu'ils sont, ce qu'ils font et le monde dans lequel ils vivent. » (*ibid.*, p. 16). J'élide une note qui renvoie sans doute à ce passage : « [...] définir les conditions dans lesquelles l'être humain "problématise" ce qu'il est, ce qu'il fait et le monde dans lequel il vit. » (FOUCAULT, *Histoire de la sexualité 2, L'Usage des plaisirs*, 1984, *Œuvres*, t. II, *op. cit.* p. 745). Je vais y revenir au sujet de cette notion.

² ZUNZ, « Urbaine (Histoire) », in BURGUIÈRE, *Dictionnaire des sciences historiques*, *op. cit.* Il renvoie à une parution des *Annales* : ANNALES [LES], « Histoire et urbanisation », *art. cit.*

réunir dans une vision d'ensemble des angles d'analyses aussi dissemblables.¹ » Pourtant, elle ajoute qu'en raison d'une telle spécialisation historiographique, de possibles hybridations peuvent s'opérer afin de créer de nouvelles manières de considérer la ville, l'urbain et l'urbanisme : « [...] c'est dans les écarts qui séparent ces diverses histoires ou dans leurs chevauchements, que peuvent se développer un questionnement et une analyse critique sur ces pratiques.² »

Ainsi, compte tenu du caractère spécifique de ces trois catégories historiographiques, le corpus d'analyse va comprendre explicitement des discours renvoyant à cette seule acception d'« histoire de l'urbanisme³ », mais en raison d'une toujours possible hybridation entre elles, il est possible que des thèmes appartenant à l'histoire des villes ou à l'histoire urbaine se recoupent au sein de cette catégorie.

¹ CLAUDE, *Faire la ville, op. cit.*, p. 9. Je supprime un saut de ligne. Elle ajoute : « Histoire urbaine, histoire des idées sur la ville ou des idées tout court, histoire des politiques, histoire des disciplines, n'ont pas de matrice identique, ni au plan épistémologique, ni au plan pratique, au sens du travail concrètement effectué par les chercheurs dans ce domaine. » (*ibid.*).

² *Ibid.*, p. 14. Elle précise : « En effet, ces différents cadres d'analyse invitent à souligner qu'il y a toujours un jeu entre la ville (au sens passé comme au sens présent de ce qui fait "l'urbain" en ce début du XXI^e siècle) et l'urbanisme, entre histoire urbaine et histoire de l'urbanisme [...] » (*ibid.*). Et postule en définitive pour un décloisonnement disciplinaire : « Bien des raisons militent par conséquent pour une réflexion dynamique entre histoire urbaine et histoire de l'urbanisme [...] » (*ibid.*).

³ En 2006, Thierry Paquot relève quelques difficultés empiriques de ce genre historiographique en raison d'enjeux relatifs à une approche large et même globale de ce dernier : « Faire l'histoire de l'urbanisme en France, et a fortiori dans le monde, est un défi pas encore relevé par les chercheurs. Il est vrai que la tâche est immense et bien dissuasive méthodologiquement. En effet, comment circonscrire le domaine de l'urbanisme, présenter les théoriciens et les praticiens de cette discipline, rassembler une documentation éparpillée et de nature diverse ? » (PAQUOT, « Histoire de l'urbanisme », PUMAIN, PAQUOT, KLEINSCHMAGER, in *Dictionnaire. La ville et l'urbain, op. cit.*).

TROIS HISTOIRES		
Catégorie historiographique		
<i>Histoire des villes</i>	<i>Histoire urbaine</i>	<i>Histoire de l'urbanisme</i>
Naissance		
<i>An. XIX^e s.</i>	<i>XIX^e s.</i>	<i>Déb. XX^e s.</i>
Grille de lecture		
<i>Portrait statique</i>	<i>Dynamique organique</i>	<i>Processus évolutif</i>
Époque privilégiée		
<i>Médiévale ; classique</i>	<i>Modernité ; contemporaine</i>	<i>Contemporaine (possible toute époque)</i>
Espace concerné		
<i>Ville intra-muros</i>	<i>Région urbaine</i>	<i>Territoire urbanisé</i>
Historiographies		
<i>Chronologique ; monographique</i>	<i>Économique ; géographique ; rurale ; démographie historique ; histoire sociale</i>	<i>Mythographie ; scientification (période légitimiste déb. XX^e s.) ; histoire des idées ; histoire des sciences sociales ; histoire sociale (période critique ann. 60 à période caractéristique fin XX^e s.)</i>
Thèmes		
<i>Vie politique ; cour ; institution (bâtiment) ; vie commerciale</i>	<i>Urbanisation ; réseaux urbains ; régionalisation (centres économiques) ; rapport urbain-rural</i>	<i>Urbanisation ; évolution des formes urbaines ; progrès (scientifique, de la connaissance de l'urbain) ; activité urbanistique théorique et pratique (projet d'aménagement, planification)</i>

2. DÉLIMITATION DU CORPUS : PROBLÉMATISATION ET VULGARISATION

Si l'histoire est le résultat de la « mise en intrigue » d'objet par le labeur de l'historiographe, alors, on peut se poser la question de la prégnance de certains d'entre eux dans le processus d'élaboration de l'historiographie de l'urbanisme. À parcourir les récits qui la constituent au XX^e siècle en France, une chose saute aux yeux. C'est la présence, à des moments clés de cette histoire, de trois noms : Marcel Poète ;

Pierre Lavedan ; Françoise Choay. Ces noms renvoient plus particulièrement à deux conceptions, théorisées par Foucault, qui permettent selon nous de rendre compte de la manière dont l'urbanisme a été objectivé par le « savoir historique », selon différents modes de « problématisations¹ ».

La première est celle des « fondateurs de discursivité » ; soit un genre historique particulier d'auteur qui ne renvoie ni à la littérature, ni à la religion, ni à la scientificité, mais au discours². Marcel Poëte, Pierre Lavedan et Françoise Choay n'ont bien sûr pas le même statut et poids discursif que d'autres « instaurateurs de discursivité » historiques³. Néanmoins, dans le domaine restreint de l'historiographie de l'urbanisme du XX^e siècle en France, on peut faire l'hypothèse que ces auteurs ont une importance capitale, étant donné l'originalité et la récurrence de leur discours ainsi que les considérations critiques dont ces derniers font l'objet. Il s'agit en quelque sorte de les comprendre comme autant d'« historiographes » de référence

¹ FOUCAULT, *Histoire de la sexualité 2, L'Usage des plaisirs*, 1984, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 746-747. Selon Frédéric Gros, « [...] ce terme peut signifier la capacité de la pensée à inquiéter les évidences [...] ou, de manière plus spécifique, désigner le moment où un domaine de réalité [...] devient objet de savoir [...] » (*ibid.*, p. 1536), mais aussi que « [t]oute problématisation témoigne donc d'un souci, et le souci est le signe de la "pensée", en un sens spécifique que Foucault réélabore. » (*ibid.*, p. 1537). Il précise ensuite que « [l]a pensée, telle que Foucault ici l'entend, n'est pas un système de savoir, mais la mise en forme d'une inquiétude. » (*ibid.*).

² « [...] il me semble qu'on a vu apparaître, au cours de XIX^e siècle en Europe, des types d'auteurs assez singuliers et qu'on ne saurait confondre ni avec les "grands" auteurs littéraires, ni avec les auteurs de textes religieux canoniques, ni avec les fondateurs de sciences. Appelons-les, d'une façon un peu arbitraire, "fondateurs de discursivité". » (FOUCAULT, *Qu'est-ce qu'un auteur ?*, 1969, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 1273). Par rapport aux trois autres, ces « instaurateurs de discursivité » (*ibid.*) opèrent avant tout en tant que « condition de possibilité » discursive puisque « [c]es auteurs ont ceci de particulier qu'ils ne sont pas seulement les auteurs de leurs œuvres, de leurs livres. Ils ont produit quelque chose de plus : la possibilité et la règle de formation d'autres textes. » (*ibid.*).

³ Comme Foucault, pour moi, ou Marx et Freud, pour lui (FOUCAULT, *Qu'est-ce qu'un auteur ?*, 1969, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 1273-1274). Alain Brun évoque son retentissement important étant donné qu'« [i]l n'est guère de réflexion contemporaine sur le sujet — de Roger Chartier à Pierre Bourdieu — qui puisse faire l'économie de cette réflexion : à cet égard, Foucault, s'il ne s'est pas constitué en auteur, est bien devenu un "instaurateur de discursivité" [...] » (BRUN, Alain (dir.), *L'auteur*, Paris : Éditions Flammarion, 2001, p. 76).

dont l'acception peut faire penser à celle, commune, d'un « [a]uteur, écrivain qui était chargé officiellement d'écrire l'histoire de son temps.¹ »

La seconde conception est celle relative au « nom propre » : soit un ensemble nominal documenté en deçà de l'auteur et de l'œuvre qui permet de décrire des mutations épistémologiques ayant valeur d'événements historiques². C'est-à-dire que Marcel Poëte, Pierre Lavedan et Françoise Choay (ou d'autres) sont aussi considérés comme les représentants de processus historiques qui ont contribué à former l'objet « histoire de l'urbanisme ». C'est donc à *travers eux*, en *fonction d'eux* et non pas d'abord ou uniquement, *selon eux*, que toute une manière d'écrire l'histoire de l'urbanisme peut se lire. Ces modalités d'écriture les dépassent en tant que personne et les caractérise en tant que discours³. Ces derniers étant compris comme autant de « [...] faits historiques, ayant valeur de marques.⁴ »

¹ REY, REY-DEBOVE, « historiographe », in *Le Petit Robert de la langue française, op. cit.* Avec cette acception, l'historiographie peut être considérée comme « [a]rt, travail de l'historiographe. Ensemble d'ouvrages d'historiographes. » (*ibid.*, « historiographie ». Je supprime une marque typographique).

² Il s'agit pour lui d'« [...] utiliser le nom, non pas pour désigner la totalité d'une œuvre qui répondrait à une certaine délimitation, mais pour désigner une certaine transformation qui a lieu à une époque donnée et qu'on peut voir mise en œuvre, à tel moment et en particulier dans les textes en question. » (FOUCAULT, *La situation de Cuvier dans l'histoire de la biologie*, n° 77, *Dits et écrits, I*, 1970, *op. cit.* p. 928). Dans son *archéologie des sciences humaines*, il précise qu'« [...] il faudrait comprendre Ricardo ou Bopp non pas comme le nom qui permet de classer un certain nombre d'œuvres, un certain ensemble d'opinions, mais comme le sigle d'une transformation [...]. Autrement dit, l'auteur n'existe pas. » (*ibid.*, p. 928-929). Ailleurs : « Marx, pour moi, ça n'existe pas. Je veux dire cette espèce d'entité qu'on a constituée autour d'un nom propre, et qui se réfère tantôt à un certain individu, tantôt à la totalité de ce qu'il a écrit, tantôt à un immense processus historique qui dérive de lui. » (FOUCAULT, *Questions à Michel Foucault sur la géographie*, n° 169, 1976, *Dits et écrits, II, op. cit.*, p. 38).

³ Dis autrement, il ne s'agit pas d'inféoder le processus historiographique à la seule activité du sujet écrivant comme auteur d'une œuvre, mais aussi de le renvoyer à l'impersonnalité même du discours. Il s'agit d'un fondement de la conception foucauldienne du discours : *ontologie du sujet versus autonomie du langage*. L'auteur et le nom sont les signes d'un discours qui déborde la seule intériorité du sujet pour rejoindre *La pensée du dehors* : soit cet « épanchement indéfini », ce « ruissellement continu » de l'« être du langage » (FOUCAULT, *La pensée du dehors*, 1966, *Œuvres*, t. II *op. cit.*, p. 1214-1237).

⁴ FOUCAULT, *Histoire de la sexualité 1, La Volonté de savoir*, 1976, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 625.

CORPUS « PROBLÉMATISATIONS » (Pour plus de détails de références, voir la bibliographie.)		
Auteur	Date	Titre
POËTE Marcel	1929	<i>Introduction à l'Urbanisme. L'évolution des villes. La leçon de l'Antiquité</i>
LAVEDAN Pierre	1926	<i>Qu'est-ce que l'Urbanisme ? Introduction à l'Histoire de l'Urbanisme</i>
CHOAY Françoise	1965	<i>L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie</i>
LE CORBUSIER	1925	<i>Urbanisme</i>

2. 1. Marcel Poëte ou le chartiste devenu théoricien de l'urbanisme

En 1930, un compte rendu d'ouvrage mentionne l'importance d'une œuvre de Marcel Poëte — *Introduction à l'Urbanisme. L'évolution des villes. La leçon de l'Antiquité*¹ — pour l'urbanisme scientifique naissant : « Dans une science encore jeune et qui n'est pas encore en pleine possession de sa méthode et de sa doctrine, je veux dire l'urbanisme, M. Poëte occupe une des premières places.² » En 1996, Hubert Tonka mentionne pourtant l'énigme d'une longue méconnaissance dans une préface de ce livre qu'il édita et contribua à faire connaître : « Cet ouvrage fut longtemps introuvable et l'œuvre de Marcel Poëte tombée aux oubliettes, ce qui est absolument incompréhensible compte tenu de l'intérêt que représente son apport et à l'histoire de la ville et à la discipline en herbe qui devait en améliorer le développement [entendre l'urba-

¹ POËTE, *Introduction à l'Urbanisme, op. cit.*, 1929, 362 p.

² GALLETIER, E.[?], « Marcel Poëte. — Introduction à l'urbanisme », *Annales de Bretagne*, 39, 3, 1930, p. 407.

nisme].¹ » Si, depuis une reconnaissance semble s'opérer², on verra pour quelles raisons Marcel Poète est notoirement peu considéré au sein de certaines historiographies de la seconde moitié du XX^e siècle, et encore moins comme l'un des initiateurs de l'urbanisme. Mais avant toutes descriptions relatives aux « intrigues » de ce travail, il faut relever l'importance que lui confère un petit nombre de personnes. Elle est liée à son double emplacement stratégique dans le contexte urbanistique de l'époque : dans son institution pédagogique ; dans sa pensée théorique.

On peut d'abord le « [...] situer administrativement, politiquement et socialement [...] »³ comme l'invite à le faire Jean-Michel Leniaud : « Dès lors, on comprendrait probablement mieux comment cet homme de livre et de fiches, cet historien bibliothécaire a pu apparaître aux yeux de beaucoup comme le fondateur, non seulement de l'histoire de l'urbanisme, mais de l'urbanisme proprement dit [...] »⁴. Par exemple, dans son *In Memoriam* (1951), Gaston Bardet relate comment le parcours professionnel de se chartiste croise celui émergeant de l'urbanisme : « Admis à l'École des chartes, en 1886, il devint successivement bibliothécaire à Bourges [...] »⁵. En 1903, « [...] on lui offrit un nouveau poste, celui de directeur de la bibliothèque des travaux historiques de la Ville de Paris, sise en l'hôtel Lepelletier de Saint-Fargeau.⁶ » C'est au sein de celle-ci qu'« [...] il créa immédiatement, un cours d'in-

¹ POËTE, Marcel, *Introduction à l'Urbanisme. L'évolution des villes. La leçon de l'Antiquité*, Paris : Sens & Tonka, 2000, p. 11. Il s'agit de l'« [a]vant-propos à la troisième édition d'*Introduction à l'urbanisme* » (« Quelques années plus tard... ») (*ibid.*).

² « J'ai appris, enfin, qu'aujourd'hui [1996] M. Poète faisait l'objet de recherches académiques, que l'on écrivait des thèses sur son travail, que l'on allait chercher je ne sais quels inédits [...] » (*ibid.*, p. 20). On peut citer un article en particulier : BAUDOUÏ, Rémi, « Marcel Poète et Le Corbusier. L'histoire dans le projet d'urbanisme. », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 37, 1988, p. 46-54.

³ LENIAUD, Jean-Michel, « Donatella Calabi. Marcel Poète et la Paris des années vingt : aux origines de "l'histoire des villes", trad. de Pierre Savy. Paris : L'Harmattan, 1997. In-8°, 142 pages. (Villes, histoire, culture, société.) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 156, 2, 1998, p. 621. Il précise qu'il faut tenter de comprendre par quel « processus » il contribua à institutionnaliser l'urbanisme ; « [...] quels moyens matériels il disposait [...] » ; avec « [...] quelles modalités il conciliait, peu ou prou, ses activités de recherches avec ses fonctions de conservateur. » (*ibid.*, p. 621-622).

⁴ *Ibid.*, p. 622.

⁵ POËTE, *Introduction à l'Urbanisme*, 2000, *op. cit.*, p. 28.

⁶ *Ibid.*

roduction à l'histoire de Paris [...]»¹ ». Or, c'est dans ce lieu chargé de « savoir historique » que va se constituer l'enseignement de l'urbanisme à proprement parler : « L'hôtel Lepelletier de Saint-Fargeau fut encore le berceau de l'enseignement de l'urbanisme en France. C'est là que s'ouvrit tout naturellement, en 1917, l'école d'art public due à la collaboration de techniciens franco-belges [...]. Cette école d'art public dut émigrer rapidement pour laisser la place à l'école de hautes études urbaines, fondée sur l'initiative de Henri Sellier et qui, en devenant l'actuel Institut d'urbanisme de l'université de Paris, fut rattachée à cette université en 1930.² »

Le second emplacement stratégique est celui de sa pensée au sein de celles de l'urbanisme ; ou plutôt, sa place déterminante en tant que « condition de possibilité » même de l'urbanisme. Pour Gaston Bardet c'est effectivement sa pensée théorique qui permet l'essor de l'urbanisme comme mode de réflexion sur la ville : « La géographie humaine, par les œuvres de Ratzel et de Vidal de la Blache, a bien, la première, posé les linéaments de ce que pourrait être un “aménagement de l'espace”, mais c'est à Marcel Poëte que l'urbanisme doit ses premières intuitions de la réalité urbaine.³ » La fille de Marcel Poëte confirme ces propos en l'opposant aux techniciens-urbanistes qui lui sont contemporains : « Oui, Marcel Poëte est de la lignée des initiateurs de la pensée urbaine. Oui, Marcel Poëte est bien plus qu'un historien. [...] C'est d'ailleurs sa tournure d'esprit qui lui a permis d'introduire l'urbanisme en

¹ *Ibid.* Ce « [...] cours qui devint, en 1906-1907, le *séminaire d'histoire de Paris* et fut transformé en 1914, par la ville, en une *chaire d'histoire de Paris* à l'*École pratique des hautes études*, à la Sorbonne, où il continua son enseignement jusqu'à l'épuisement de ses forces, c'est-à-dire en 1948. » (*ibid.*).

² *Ibid.*, p. 29-30. Rémi Baudouï mentionne qu'étant « [p]roche du milieu réformiste constitué autour de la Préfecture de la Seine par le Conseiller général Henri Sellier, il joue après la Première Guerre mondiale — à l'initiative de ce dernier — un rôle de premier plan dans la mise en route de l'École des Hautes Études Urbaines destinée à former le personnel administratif des départements de l'agglomération parisienne chargée de réaliser les plans d'extensions et d'embellissement en application de la loi Cornudet du 14 mars 1919. » (BAUDOUÏ, « Marcel Poëte et Le Corbusier », *art. cit.*, p. 48).

³ POËTE, *Introduction à l'Urbanisme*, 2000, *op. cit.*, p. 33. Dans son « esquisse biographique et bibliographique », Hubert Tonka relève une « [...] nomenclature des pensées qui [...] paraissent introduire et l'œuvre de Marcel Poëte et l'urbanisme naissant. » (*ibid.*, p. 36). Il précise que « [...] [l]e tableau que nous donnons ici n'est à l'évidence pas exhaustif des influences, des fondations, en un mot de tout acte qui a fondé ce que l'on est en droit d'appeler : la pensée urbaine, il pose des repères de façon à dire qu'aucune pensée aussi subtile soit-elle n'est isolable d'un contexte. » (*ibid.*).

France. En dehors de lui à cette époque, les premiers urbanistes (comme ils le sont restés pour la plupart) étaient des architectes, des hygiénistes... c'est-à-dire des techniciens qui ne voyaient, bien souvent, pas plus loin que leurs propres techniques.¹ »

S'il est en décalage par rapport aux urbanistes, il l'est aussi avec ses confrères historiens. Car lui, à défaut d'eux, dépasse l'histoire de la ville ou l'histoire urbaine pour initier celle de l'urbanisme en tant que théorie effective de la ville en devenir : « Si avant lui, il eut des historiens de la ville, ils décrivaient la ville en elle-même, sans théorie générale sur la ville, en tant que phénomène social ; ils ne cherchèrent pas dans l'histoire urbaine un socle pour l'urbanisme, en prenant ce terme dans toute son ampleur, l'*avenir* d'une part de la société, la société urbaine, en situant cette histoire particulière dans l'histoire générale.² » Si l'histoire des villes et l'histoire urbaine documentent le passé de leur objet, Marcel Poète ambitionne avec celle de l'urbanisme d'agir sur le futur : « Contempler n'est pas pour lui suffisant, alors il franchit le pas afin de concevoir une discipline susceptible de réfléchir et de projeter la ville. *Introduction à l'urbanisme* expose les arguments de cette conception des choses.³ »

C'est en raison de ses qualités inaugurales à la fois théoriques et méthodologiques que l'ouvrage *Introduction à l'Urbanisme. L'évolution des villes. La leçon de l'Antiquité*⁴ est retenu à titre d'élément clé du corpus restreint problématique.

¹ *Ibid.*, p. 22-23. Il s'agit d'une « [l]ettre de Françoise Bardet, née Poète, à Hubert Tonka [1967] ». Je supprime un saut de ligne.

² *Ibid.*, p. 58. Il s'agit de la préface d'Hubert Tonka de 1967. Il mentionne aussi qu'« [i]l se disait et on le disait, historien, or le terme générique ne le définit guère ; par ailleurs, il ne fut, et n'est toujours pas, considéré par les historiens comme tel ; certains disaient même qu'il “trahissait” l'histoire... » (*ibid.* p. 67).

³ *Ibid.*, p. de couv. Je supprime un saut de ligne. « Son monde de papier, au sein duquel il se mouvait, ses villes de papier qui naissaient sous sa plume, n'étaient pas sa finalité, la création était son but, la création de la ville passée, fondant, et la ville “moderne” et la science de la ville et de l'urbain, l'urbanisme. » (POÈTE, *Introduction à l'Urbanisme, op. cit.*, 2000, p. 67. Il s'agit de la préface d'Hubert Tonka de 1967). Un autre commentateur mentionne cet attrait pour le document : « L'une des grandes originalités de Marcel Poète réside dans son désir de donner un sens à la masse documentaire qu'il accumule sur l'histoire de la ville [...] » (LENIAUD, « Donatella Calabi. Marcel Poète et la Paris des années vingt », *art. cit.* p. 622).

⁴ POÈTE, *Introduction à l'Urbanisme*, 1929, *op. cit.*

2. 2. *Pierre Lavedan ou l'historiographe officiel*

Gilles Novarina relève que « Pierre Lavedan possède un profil universitaire plus classique que celui de Marcel Poëte : spécialiste de l'archéologie et de l'histoire de l'art, il fait une carrière d'enseignant en lycée puis à l'université.¹ » Plus précisément, dans son article sur *L'historien Pierre Lavedan et les transformations de l'urbanisme en France (1919-1955)*², Isabelle Grudet (spécialiste de ses travaux en histoire de l'urbanisme³) mentionne son parcours professionnel en ces termes : « Élève de l'École normale supérieure de 1906 à 1909, titulaire de l'agrégation d'histoire en 1910, Lavedan commence sa carrière en enseignant l'histoire dans divers lycées de province puis à l'Institut d'études françaises d'Athènes. [...] Muté en 1921 à l'université de Toulouse pour y enseigner l'histoire de l'art, il s'y spécialise sur le patrimoine du Sud-Ouest de la France [...]»⁴, puis « [e]n 1929, il obtient une chaire d'histoire de l'art catalan [...]»⁵. Presque une décennie plus tard, il acquiert un nouveau statut académique et, plus significativement pour nous, prend part à un urbanisme institué : « En 1938, il devient professeur à la Sorbonne. En plus de ses fonctions universitaires, il assure des cours aux Beaux-Arts et à l'Institut d'urbanisme. Il prend en charge la direction de cet institut de 1942 à 1964.⁶ » (Précisons, avec Isabelle Grudet, que « Lavedan devient directeur par *interim* en 1940 puis est nommé officiellement en février 1942.⁷ » Précisons aussi avec Hubert Tonka son lien avec Marcel Poëte qui permet de comprendre comment d'un « [...] projet de thèse sur la faïence provençale [...] »,

¹ NOVARINA, Gilles, *Histoire de l'urbanisme de la Renaissance à nos jours. L'art et la raison*, Antony : Éditions du Moniteur, 2023, p. 176.

² GRUDET, Isabelle, « L'historien Pierre Lavedan et les transformations de l'urbanisme en France (1919-1955) », *ERES. Espaces et sociétés*, n° 130, 2007, p. 41-55.

³ Elle lui a dédié une thèse de doctorat en 2005 : *L'histoire de l'urbanisme de Pierre Lavedan de 1919 à 1955 : entre savoir et action (ibid., p. 41)*.

⁴ *Ibid.*, p. 43.

⁵ *Ibid.* Je supprime un saut de ligne.

⁶ NOVARINA, *Histoire de l'urbanisme de la Renaissance à nos jours, op. cit.*, p. 176.

⁷ GRUDET, « L'historien Pierre Lavedan et les transformations de l'urbanisme en France (1919-1955) », *art. cit.*, p. 48.

il fit son entrée dans le monde de l'urbanisme¹). On voit que Pierre Lavedan n'est pas qu'un historien de l'urbanisme parmi d'autres, il est aussi une figure académique éminente et stratégique. C'est ce que relève l'un de ses contemporains en 1937 à travers un compte rendu d'ouvrage : « Pierre Lavedan est sans conteste le représentant le plus caractéristique de l'École française d'urbanisme. Historien érudit, ses études sur l'histoire de l'urbanisme, dont le premier volume — “Antiquité et Moyen Age” — a paru en 1926, le classe parmi les meilleurs de nos spécialistes.² »

Au sujet de l'un de ses travaux, Pierre-Yves Saunier remarque le besoin de comprendre à quel point certains de ses apports historiographiques remarquables font partie intégrante de l'histoire de l'urbanisme : « [...] l'ouvrage de Pierre Lavedan, œuvre de qualité pour les informations qu'il contient, continue d'être le plus cité en France, et reste une pierre d'angle de toutes les bibliographies d'histoire de l'urbanisme, sans que soit jamais souligné la place de ce livre comme acteur de cette histoire.³ » Il faut pourtant préciser (toujours avec Isabelle Grudet) que, dès les années 1960 — soit durant cette phase critique en historiographie de l'urbanisme — certaines professions de l'urbanisme commencent à considérer son travail selon une approche moins positive : « En 1966, [...] la connaissance de l'objet urbain repose

¹ « P. Lavedan, en fait, avait été voir M. P. avec le projet d'une thèse sur la faïence provençale. M. P. Le persuada (sans doute ?) d'abandonner cette idée et de s'intéresser à la ville. » (POËTE, *Introduction à l'Urbanisme*, 2000, *op. cit.*, p. 12. Il s'agit de son « [a]vant-propos à la troisième édition d'*Introduction à l'urbanisme* » (« Quelques années plus tard... ») datant de 1996. Ajoutons que Rémi Baudouï mentionne aussi son rôle plus général où il contribua à créer « [...] à l'École des Hautes Études Urbaines puis à l'Institut d'Urbanisme de Paris, une filière-thèse conçue sur des monographies urbaines historiques qu'emprunteront notamment Jean Royer et Gaston Bardet. » (BAUDOUÏ, « Marcel Poète et Le Corbusier », *art. cit.*, p. 52).

² ANONYME, « Géographie des villes, par Pierre Lavedan. Librairie Gallimard, Paris. », *Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'Habitat*, 10[?], 2[?], 1937, p. 30. L'article rend compte de : LAVEDAN, Pierre, *Géographie des villes*, Paris : Librairie Gallimard, 1936, 208 p. Cf. aussi la note suivante pour la référence donnée.

³ SAUNIER, Pierre-Yves, « Où l'auteur propose un plan de travail pour une histoire dite sociale de l'aménagement urbain », *Recherches contemporaines*, n° 3, 1995, p. 35. Il parle de trois ouvrages de Pierre Lavedan : *Histoire de l'urbanisme. Antiquité – Moyen Age*, Paris : Éditions Henri Laurens, 1926, 520 p. ; *Histoire de l'urbanisme. Renaissance et Temps modernes*, Paris : Éditions Henri Laurens, 1941, 504 p. ; *Histoire de l'urbanisme. Époque contemporaine*, Paris : Éditions Henri Laurens, 1952, 448 p.

encore beaucoup sur ces travaux. [...] Son travail commence pourtant à être mis de côté par la nouvelle génération française d'architectes et d'historiens.¹ » Néanmoins, son importance est décisive, car, selon elle, « Lavedan a mobilisé différemment des compétences d'historien pour assurer le rôle de médiateur et participer ainsi à la construction du champ de l'urbanisme.² » Dans ce questionnement de Pierre-Yves Saunier et cette conclusion issue des travaux d'Isabelle Grudet, on voit que l'on peut retrouver l'interrogation centrale propre à cette recherche : *en quoi l'historiographie contribua-t-elle à objectiver son objet d'étude qu'est l'urbanisme ?*

L'ouvrage utilisé dans ce travail est celui de 1926 qui se donne à « problématiser » l'urbanisme et son histoire en termes de méthode (et à travers sa propre historiographie³) : *Qu'est-ce que l'Urbanisme ? Introduction à l'Histoire de l'Urbanisme*⁴.

2. 3. Françoise Choay ou l'actualité d'une autorité

La période critique de l'historiographie de l'urbanisme (qui débute dans les années 1960) et surtout son orientation axée sur l'histoire des idées peut se résumer à un nom tellement celui-ci a marqué de manière générale la lecture francophone de l'histoire de l'urbanisme : Françoise Choay. Il renvoie plus précisément à un ensemble d'ouvrages très différents, mais où une réflexion théorique relativement homogène et durable sur l'urbanisme et son histoire peut se lire.

¹ GRUDET, « L'historien Pierre Lavedan et les transformations de l'urbanisme en France (1919-1955) », *art. cit.*, p. 41. Elle mentionne que l'« [o]n peut sans doute expliquer cette mise à l'écart par des conflits de personnes et l'incompréhension qui a pu naître entre cet homme né au XIX^e siècle, encore directeur de l'Institut d'urbanisme en 1946 à presque 80 ans, et la jeune génération d'architectes. » (*ibid.*, p. 42). Mais aussi (et c'est là l'objet central de son propos), « [...] que le regard que cet historien porte sur la ville a gêné cette nouvelle génération d'historiens de l'architecture, de la ville et de l'urbanisme [...] » (*ibid.*).

² *Ibid.*, p. 53. Elle mentionne aussi — en précisant à chaque fois — qu'il « [...] contribue ainsi au projet consistant à faire de l'urbanisme une profession. » (*ibid.*, p. 51). Plus loin, que « Lavedan revendique en outre, pour lui-même, une participation au processus de la fabrication de la ville. » (*ibid.*). Ou encore que « [d]epuis 1940, Lavedan est entré dans le cercle des acteurs de l'aménagement puisqu'il a été invité à participer au Comité national d'urbanisme. » (*ibid.*, p. 52).

³ Cf. son « avant-propos » : LAVEDAN, *Histoire de l'urbanisme. Antiquité – Moyen Age*, *op. cit.*

⁴ LAVEDAN, *Qu'est-ce que l'Urbanisme ?*, *op. cit.*

Elle publie son premier ouvrage d'envergure sur l'urbanisme en 1965 : *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*¹. Dans sa *Généalogie du mot « urbanisme »* datant de 1999, Jean-Pierre Frey mentionne son aspect à la fois inaugural et vulgarisateur, étant donné que « [c]'est sans doute Françoise Choay qui, la première, a familiarisé un large public avec le terme “urbanisme” grâce à la première anthologie dont nous avons pu disposer sur le sujet.² » Mais loin d'être qu'un recueil de textes pour le plus grand nombre, il contient une partie théorico-critique sur l'histoire de l'urbanisme dont les propositions conceptuelles vont faire fortune. Si on dira quelques années plus tôt que « [...] Choay a entrepris l'immense tâche de classer et de clarifier les discours sur la ville³ », c'est dans une conception critique qui tentera de révéler que « [l]'urbanisme, comme ensemble des discours tenus sur la ville, se drapera bien souvent du manteau de la scientificité, prétendra justifier ses visées par des motivations éthiques, ou se voudra la mise en espace de théories politiques.⁴ »

Revenant sur le travail critique, théorique et historique de Françoise Choay, Marcel Roncayolo et Thierry Paquot (durant ces mêmes années) mentionnent qu'« [e]lle est à l'origine d'une vision particulière de l'urbanisme, ouverte aux analyses historiques, anthropologiques et linguistiques, qui aboutit à une combinaison très imaginative des disciplines [...]⁵ ». Or, c'est cette singulière grille de lecture épistémologique qui va devenir l'un des moyens les plus évidents pour penser l'historicité de l'urbanisme : « Françoise Choay, en écrivant *L'Urbanisme, utopies et réalités*, publié en 1965, n'a pas seulement présenté une anthologie savante et stimulante pour l'esprit, des textes fondateurs de l'urbanisme, en particulier au XIX^e siècle ; elle a “inventé” une théorie — l'un des cadres constants à l'heure actuelle de notre pensée sur l'urbanisme [...]⁶ ».

¹ CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités*, *op. cit.*

² FREY, « Généalogie du mot “urbanisme” », *art. cit.*, p. 65 [var., p. 4].

³ ANSAY, SCHOONBRODT (dir.), *Penser la ville. Choix de textes philosophiques*, *op. cit.*, p. 330. Texte de Pierre Ansay. Je supprime la ponctuation finale.

⁴ *Ibid.*

⁵ RONCAYOLO, Marcel, PAQUOT, Thierry (dir.), *Villes et civilisation urbaine. XVIII^e-XX^e siècle*, Paris : Éditions Larousse, 1992, p. 270.

⁶ *Ibid.*

*La règle et le modèle. Sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*¹ est un autre ouvrage d'importance (publié en 1980). Issu de sa thèse², il est en effet clé pour comprendre la conception historique actuelle de l'objet « urbanisme ». En 2005, la revue *Esprit*, dont le thème central du numéro est « L'architecture et l'esprit de l'urbanisme européen », se consacre en partie à son travail et particulièrement à cet ouvrage³. La revue souligne la portée générale de ses travaux qui dépassent le strict cadre de l'urbanisme pour venir s'inscrire dans un contexte théorique beaucoup plus vaste : « *Esprit* est particulièrement heureux de contribuer à faire mieux connaître une œuvre qui n'a pas grand-chose à voir avec une discipline dans la mesure où elle touche les fondements anthropologiques de l'humanité à travers la construction et l'expérience urbaine.⁴ » Elle pense en effet l'urbanisme dans le contexte d'une « anthropologie générale » qui lui sert de fil directeur dans d'autres de ces textes⁵. Quelques années plus tard (en 2013), Laurent Devisme mentionne dans son article sur l'« urbanisme » que « [d]ans ce livre de référence, elle analyse le déploiement historique de trois ensembles textuels discontinus : les traités d'architectures (la règle), les utopies (stade de la modélisation spatiale) et les théories de l'urbanisme.⁶ » Il ajoute au sujet de ces

¹ CHOAY, *La règle et le modèle*, *op. cit.*

² « La Règle et le Modèle a pour point de départ ma thèse de doctorat d'État, soutenu en mars 1978. » (*ibid.*, p. 9).

³ MONGIN, Olivier (dir.), « L'Architecture et l'esprit de l'urbanisme européen », *Esprit*, 318, 2005, p. 53-56. On mentionne que « [...] la première partie de ce dossier est un hommage à l'œuvre majeure de Françoise Choay. » (*ibid.*, p. 56). Son intitulé est le suivant : « 1. Autour de Françoise Choay. Généalogie de l'urbanisme européen ».

⁴ *Ibid.*, p. 77. Entretien avec Olivier Mongin et Thierry Paquot (« Les ressorts de l'urbanisme européen : d'Alberti et Thomas More à Giovannoni et Magnaghi », « Entretien avec Françoise Choay »).

⁵ Par exemple, dans un article contemporain présent dans cette revue (« L'utopie et le statut anthropologique de l'espace édifié »), elle mentionne « [...] le cadre d'une anthropologie générale » pour son analyse des textes utopiques de Thomas More (*ibid.*, p. 94). Elle écrit en 2003 que « [...] notre questionnement doit être situé dans la perspective d'une anthropologie générale, seule capable de faire mesurer les enjeux et les risques dont l'espace terrestre est aujourd'hui le support. » (CHOAY, Françoise, *Espacements. L'évolution de l'espace urbain en France*, Genève-Milan : Skira, 2003 [1969], p. 10). Cf. aussi CHOAY, « L'histoire et la méthode en urbanisme », *art. cit.*, p. 1144.

⁶ DEVISME, Laurent, « Urbanisme », in LÉVY, LUSSAULT, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, *op. cit.*

dernières que l'ouvrage conserve une pertinence heuristique pour comprendre l'urbanisme¹.

C'est cette lecture historique largement admise qu'il faut s'efforcer de questionner à travers particulièrement son texte de l'ouvrage de 1965 — *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*² — ceci, en raison de l'aspect inaugural de ses conceptions théoriques ainsi que critiques de l'urbanisme et de son histoire.

2. 4. *Le Corbusier ou une figure centrale de l'urbanisme*

On pourrait présenter d'autres noms après ce trio bien connu. Plus particulièrement, un nom ne peut pas ne pas être mentionné en raison d'un singulier paradoxe. C'est celui d'être l'une des personnalités les plus citées dans l'histoire de l'urbanisme en tant que représentant singulier de l'urbanisme « moderne » au XX^e siècle, mais pratiquement jamais à titre d'historiographe qui a contribué à donner une dimension historique à son objet : Le Corbusier³.

Plus précisément, ce travail ne le comprend pas comme la figure archétypale de l'urbaniste de génie ou comme le porte-parole officiel des CIAM et le puissant porte-voix de l'urbanisme moderne ; mais il ne le réduit pas à l'inverse qu'à ses paroles les plus déclamatoires et ostentatoires⁴. Il s'agit d'analyser ses discours en privilégiant ceux relatifs à ses conceptions de l'histoire de l'urbanisme sans pour autant la

¹ « Afin de compléter et d'actualiser une telle démarche, qui fut et reste décisive pour la constitution d'une pensée théorique et critique de l'urbanisme, il est possible, d'une part, de cerner le champ de pratiques relevant de l'urbanisme, d'autre part, de livrer un aperçu des théories de l'urbanisme aujourd'hui discutées. » (*ibid.*).

² CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités, op. cit.*

³ Sauf exception notable : BAUDOUI, « Marcel Poëte et Le Corbusier », *art. cit.*

⁴ En d'autres termes, il faut se maintenir à l'écart du jeu critique de prises de position unidimensionnelles que mentionne Arnol'do Rivkin : « Pour ses détracteurs Le Corbusier n'aurait écrit que des pamphlets purement idéologiques, tandis que pour certains admirateurs c'est sa modernité même qui l'empêche d'écrire un traité théorique. Si les "neutres" trouvent son écriture très évocatrice, il suffirait de l'intégrer à son contexte culturel pour comprendre son caractère subsidiaire. » (RIVKIN, Arnol'do, « Indicible (espace) » in, LUCAN, Jacques (dir.), *Le Corbusier. Une encyclopédie*, Paris : Éditions du Centre Pompidou/CCI, 1987).

rapporter directement à sa biographie ou encore à son œuvre architecturale et urbanistique (qui ont aussi leur importance et leur légitimité). Il s'agit de considérer « [...] Le Corbusier homme de lettres, puis architecte [...] »¹ ou urbaniste².

Si Le Corbusier ne fait pas œuvre d'historien, il utilise le « savoir historique » dans ses réflexions sur l'urbanisme. Plus précisément, son ouvrage *Urbanisme*³ (1925), publié peu avant celui de 1926 de Pierre Lavedan et celui de 1929 de Marcel Poète, est pour ce travail, un moment clé dans l'historiographie de l'urbanisme en sa qualité d'ouvrage inaugurale et complémentaire aux deux autres⁴. Il appartient pleinement à cette phase des années 1920 où l'urbanisme se « problématise » sous la forme d'une légitimation historique de son pouvoir d'action sur la ville et l'urbain.

2. 5. *Textes de vulgarisations ou d'autres discours d'importances*

Si ces textes de « problématisations » sont centraux dans ce travail, cela ne veut pas dire qu'ils sont les seuls utilisés. Compte tenu de la multitude des discours relatifs aux « intrigues » qu'il s'agit de parcourir, il serait en effet réducteur de se limiter à des ouvrages écrits en grande partie par des intellectuels et (ou) par des professionnels de renom dont les œuvres sont de référence. L'histoire de l'urbanisme est aussi disséminée dans de multiples discours constitués de publications extrêmement hétérogènes, dont certaines sont relativement peu exploitées par son historiographie tradi-

¹ *Ibid.*, ROBERT, Jean-Paul, « Pseudonymes », *op. cit.* « “Si j'ai écrit des livres, c'est parce que je ne pouvais pas bâtir”, précisera-t-il (rapporté par J. Petit, *Le Corbusier parle*, Paris, Forces vives, 1967) en omettant la mention “homme de lettres” qu'il fit porter sur sa carte d'identité. » (*ibid.*).

² Et peut-être là plus qu'ailleurs, il est important de renvoyer cette figure elle-même à son existence discursive plus qu'à son identité personnelle, étant donné qu'il s'agit d'un nom d'auteur parmi de nombreux « pseudonymes » (« Vauvrecy », « Vaucrecy », « Fayet », « *** », « Les échetiers Portant », « Motant », « Monchanin » ou encore « Paul Boulard ») qui finit par s'imposer et se substituer pour une bonne part à ce Charles-Édouard Jeanneret ; c'est-à-dire des pseudonymes utilisés par lui au sein de la rédaction de *L'Esprit nouveau* (*ibid.*).

³ CORBUSIER LE, *Urbanisme*, *op. cit.*

⁴ À bien noter qu'une partie des chapitres de ce livre provient d'articles écrits dans des numéros de la revue *L'Esprit Nouveau* parus de 1922 à 1925 (LUCAN, *Le Corbusier*, *op. cit.*, p. 483).

tionnelle. Or, par leur masse et la récurrence de leurs thèmes, ces textes contribuent eux aussi à cette « mise en discours » historiographique de l'urbanisme.

Ainsi peut s'initier une seconde délimitation complémentaire à la première : celle relative à la « vulgarisation ». Il s'agit ainsi d'utiliser tout au long de ce travail des fragments de textes porteurs de « [s]chémas d'appréciation généralement acceptés.¹ » Ce type de discours « [...] constitue donc un repère. Il témoigne d'une pérennité. Il atteste une manière courante de penser.² » Ils représentent synthétiquement ce qui à un moment donné est traditionnellement, conventionnellement ou normalement accepté comme faisant partie intégrante de l'urbanisme et de son histoire³.

CORPUS « VULGARISATIONS »		
(Pour plus de détails de références, voir la bibliographie.)		
Auteur	Date	Titre
LANGLADE Émile	Sans date	<i>Artistes de mon temps</i>
HÉBRARD Émile-Adrien (dir.)	1915	<i>Autour de la bataille. La reconstitution des cités détruites</i>
INCONNUS	1916	<i>Exposition Civique et Urbaniste (Annexe des Étrangers). Jardin des Tuileries : Portes Castiglione. Sous la direction de M. le Professeur GEDDÈS</i>
INCONNUS	1916	<i>Programme des conférences faites à l'Exposition de la cité reconstituée.</i>

¹ FOUCAULT, *Histoire de la sexualité 3, Le Souci de soi*, 1984, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 971.

² *Ibid.* Foucault parle du livre d'Artémidore sur l'« onoricritique ». À noter que, pour lui, la finalité de l'analyse est en partie différente : « Par le fait même, il permettra de mesurer ce qu'a pu avoir de singulier et de partiellement nouveau, à la même époque, le travail de la réflexion philosophique ou médicale sur les plaisirs et sur la conduite sexuelle. » (*ibid.*). Frédéric Gros mentionne en outre qu'« [e]n retrouvant [d]es éléments éthiques dans un texte "populaire" du II^e siècle [...], Foucault pouvait attester la diffusion large de cette morale sexuelle et sa solidité. » (*ibid.*, p. 1539).

³ Pour donner un exemple d'utilisation déjà employée, voir la définition de l'objet d'étude à travers différents ouvrages généralistes en introduction de ce travail.

I. UN OBJET HISTORIQUE DE DISCOURS (LE CORPUS)

JAUSSÉLY Léon	1919	<i>Chronique de l'«Urbanisme»</i>
DÜRBAACH Félix	1926	<i>Pierre Lavedan. Introduction à l'histoire de l'architecture urbaine</i>
BOURDEIX Pierre	1927	<i>De l'urbanisme. Buts – Définitions et terminologie</i>
COVILLE A.	1928	<i>Les villes du moyen age</i>
BULARD Marcel	1930	<i>Lejeaux (Jeanne), La Place d'Armes de Metz, un ensemble architectural du XVIII^e siècle, œuvre de Jaques-François Blondel [...]</i>
FEBVRE Lucien	1930	<i>Mr Lavedan, Introduction à l'histoire de l'urbanisme – Histoire de l'architecture urbaine. Mr Marcel Poëte, Introduction à l'urbanisme</i>
GALLETIER E.	1930	<i>Marcel Poëte. – Introduction à l'urbanisme</i>
FEBVRE Lucien	1931	<i>Mr W. Kharachnik, quelques problèmes d'urbanisme</i>
MAILLET Germaine	1932	<i>À propos d'urbanisme et de quelques livres récents</i>
BARDET Gaston	1934	<i>Naissance de l'urbanisme.</i>
DURIEUX Joseph	1934	<i>Hautefort et ses Seigneurs, par Emile Gavelle, directeur de l'école de beaux-arts de Lille [...]</i>
AGACHE Alfred	1935	<i>Un exemple de sociologie appliqué : L'urbanisme. [“Conférence donnée le 26 janvier 1935”]</i>
CAPITANT René	1936	<i>Les procédés juridiques de l'urbanisme en France</i>
ERDES Daniel	1936	<i>Urbanisme. Recherches historiques</i>

I. UN OBJET HISTORIQUE DE DISCOURS (LE CORPUS)

INCONNUS	1937	<i>Géographie des villes, par Pierre Lavedan. Librairie Gallimard, Paris.</i>
LE CORBUSIER	1941	<i>La Charte d'Athènes</i>
RÉDACTEURS DU JOURNAL DES NOTAIRES ET DES AVOCATS (dir.)	1941	<i>Dictionnaire du notariat. Répertoire général de droit civil et fiscal avec formules</i>
AUBERT Marcel	1942	<i>Histoire de l'urbanisme</i>
BARDET Gaston	1945	<i>L'urbanisme</i>
LE CORBUSIER	1946	<i>Manière de penser l'urbanisme</i>
GUTTON André	1962	<i>Conversation sur l'architecture. Tome VI. L'urbanisme au service de l'homme</i>
AUZELLE Robert (dir.)	1964	<i>323 citations sur l'urbanisme</i>
CHOAY Françoise	1966	<i>Le sens de la ville</i> Article « Sémiologie et urbanisme »
MOULIN Charles	1968	<i>Des urbanistes. Pourquoi ?</i>
CHOAY Françoise	1970	<i>L'histoire et la méthode en urbanisme</i>
LES ANNALES	1970	<i>Histoire et urbanisation</i>
CHOAY Françoise	1971	<i>Connexions</i>
HAROUEL Jean-Louis	1981	<i>Histoire de l'urbanisme</i>
GIRARD André	1983	<i>2° Rapport présenté au nom du Conseil économique et social par M. André Girard</i>
RAGON Michel	1986	<i>Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes. 1. Idéologies et pionniers (1800-1910) ; Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes. 2. Naissance de la cité moderne (1900-1940) ; Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes. 3. De Brasilia au post-modernisme (1940-1991)</i>

I. UN OBJET HISTORIQUE DE DISCOURS (LE CORPUS)

MERLIN Pierre, CHOAY Françoise (dir.)	1988	<i>Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement</i>
ANSAY Pierre, SCHOONBRODT René (dir.)	1990	<i>Penser la ville. Choix de textes philosophiques</i>
MERLIN Pierre	1991	<i>L'urbanisme</i>
RONCAYOLO Marcel, PAQUOT Thierry (dir.)	1992	<i>Villes et civilisation urbaine. XVIII^e-XX^e siècle</i>
PUMAIN Denise, PAQUOT Thierry, KLEINSCHMAGER Richard	2006	<i>Dictionnaire. La ville et l'urbain</i>
ANTONI Jean-Philippe	2009	<i>Lexique de la ville</i>
GUERROUDJ Tewfik	2010	<i>Petit vocabulaire de l'urbanisme</i>
PAQUOT, Thierry (dir.)	2010	<i>Les faiseurs de villes</i>
HENRY Patrick	2011	<i>101 mots de l'urbanisme à l'usage de tous</i>
LÉVY Jacques, LUSSAULT, Michel (dir.)	2013	<i>Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés</i>
MERLIN Pierre, CHOAY Françoise (dir.)	2015	<i>Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement</i>

CHAPITRE II

CHAPITRE II

AU COMMENCEMENT DE L'HISTOIRE DE L'URBANISME

Toute historiographie a sa propre historicité. Celle de l'urbanisme inscrit significativement sa « provenance » et son « émergence » dans la trame événementielle du début du XX^e siècle¹. Ce chapitre identifie différentes « mise[s] en discours » de ce corpus singulier de pratiques et connaissances relatives à la ville, qui collaborent à la production de ses « conditions de possibilité » historique. La première partie montre comment l'histoire de l'urbanisme a été écrite en faisant abstraction des expérimentations les plus contemporaines, en convoquant un passé plus ou moins distant propre à inscrire la pratique dans une certaine durée, tout en affirmant, paradoxalement, la nouveauté (l'hypothèse elliptique). La seconde partie décrit, en convoquant divers énoncés, comment les théoriciens et les praticiens de cette période éludée se revendiquent néanmoins de l'urbanisme, manifestant leur participation à cette pratique nouvelle qu'ils contribuent à créer. La troisième partie, montre comment l'historiographie permet de mettre en « intrigue » cet ensemble de discours, mais aussi de le

¹ Soit le *doublet généalogique nietzschéen* « *Herkunft* »-« *Entstehung* » (FOUCAULT, *Nietzsche, la généalogie, l'histoire*, 1971, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*). « La provenance [*“Herkunft”*] permet [...] de retrouver, sous l'aspect unique d'un caractère, ou d'un concept, la prolifération des événements à travers lesquels, grâce auxquels, contre lesquels ils se sont formés. » (*ibid.*, p. 1286). Toute catégorie d'intelligibilité est une réalité historique pouvant se ramener à de l'événementiel dont la trame hétérogène polyfactorielle et non causale qui le constitue peut être décrite : « Suivre la filière complexe de la provenance, c'est au contraire maintenir ce qui s'est passé dans la dispersion qui lui est propre [...] » (*ibid.*, p. 1287). En cela qu'elle n'est pas une interprétation synthétique, mais une description analytique : « La recherche de la provenance ne fonde pas, tout au contraire : elle inquiète ce qu'on percevait immobile, elle fragmente ce qu'on pensait uni ; elle montre l'hétérogénéité de ce qu'on imaginait conforme à soi-même. » (*ibid.*). Non synonyme d'« origine », cette notion d'« *Entstehung* », elle « [...] désigne plutôt l'émergence, le point de surgissement. C'est le principe et la loi singulière d'une apparition. De même qu'on incline trop souvent à chercher la provenance dans une continuité sans interruption, on aurait tort de rendre compte de l'émergence par le terme final. » (*ibid.*, p. 1289). Il ne faut donc pas partir du terme en le croyant à terme pour retrouver comme à rebours le sens et la logique ayant pris part à son accomplissement actuel. Et loin de se faire dans la joie d'une rencontre fortuite, elle s'effectue dans un contexte éristique : « L'émergence se produit toujours dans un certain état des forces. L'analyse de l'*Entstehung* doit en montrer le jeu, la manière dont elles luttent les unes contre les autres, ou le combat qu'elles mènent en face des circonstances adverses [...] » (*ibid.*).

rendre possible en tant que savoir. Elle ouvre ainsi sur la dernière partie qui s'attache à récapituler la discursivité des « conditions de possibilité » historique de l'urbanisme.

1. L'HYPOTHÈSE ELLIPTIQUE

Chercher à comprendre *comment on écrit l'histoire*¹ peut amener, de manière apparemment paradoxale, à s'intéresser à ce qui ne s'écrit pas. On le sait, le discours historiographique tait autant qu'il n'énonce dont certaines manières d'écrire l'histoire relève d'ellipses temporelles. Ces dernières sont même une nécessité en termes de chronologie et de narration, étant donné qu'il s'agit d'une « [o]mission dans une suite logique, narrative² » qui permet un gain de temps selon une série de choix historiographiques plus ou moins assumés. Les ellipses rendent intelligible le discours historique, mais à condition d'éluder des pans d'historicité ouvrant possiblement à d'autres histoires. Dans *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?* Paul Veyne montre à quel point ces silences sont précieux en terme heuristique, puisqu'ils permettent de remonter le fil d'une trame qui peut s'avérer millénaire : « [...] si nous cherchons ce que ce silence implique et si nous suivons le fil des conséquences, tout le tissu viendra [...]»³.

Si le travail elliptique est nécessaire à toute historiographie, on peut se demander ce qu'il advient quand l'ellipse devient un procédé trop systématique, une orientation historiographique concertée qui mène à une sorte d'éclipse historique quasi totale sur une période donnée ? On va montrer au sujet de l'histoire l'urbanisme, qu'un petit groupe d'historiographes travaille depuis quelques années sur une plage de temps vouée au silence et à l'obscurité en raison de l'ombre projetée d'un gigantesque corpuscule historiographique. Les propos de ce dernier portent sur d'autres

¹ VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, *op. cit.*

² REY, REY-DEBOVE, « ellipse », in *Le Petit Robert de la langue française*, *op. cit.* Je supprime la ponctuation finale.

³ VEYNE, Paul, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*, Paris : Éditions du Seuil, 1983, p. 17. En parlant de l'« historien antique » et de son « silence sur les sources » dont l'énigme mène à la question importante de la « vérité historique » (*ibid.*, p. 17-27).

époques au détriment d'une certaine période qui apparaît pourtant comme cruciale pour l'histoire de l'urbanisme.

Il s'agit en première approche de sonder cet abîme temporel : en prenant d'abord connaissance de ces moments hypothétiques d'absences ; puis en mesurant ces espaces historiquement lacunaires ; pour enfin questionner ces discours historiographiques en les confrontant à leur propre mutisme. Bref, il s'agit de décrire ce que les discours laissent entre parenthèses¹. (Précisons que le but n'est pas de faire taire une forme de compréhension historique particulière, mais d'enrichir la compréhension du passé d'une majoration d'historicité².)

1. 1. *Le silence de l'histoire ou le sommeil de l'historiographie*

Un ouvrage collectif s'intitulant *Aux débuts de l'urbanisme français*³ mentionne un fait troublant : « Les histoires de l'urbanisme en France font généralement un saut de la période d'Hausmann à celle où les doctrines des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne et de Le Corbusier triomphent, aux alentours de la Seconde Guerre mondiale.⁴ » À l'entendre, nous sommes en présence d'une orientation historiographique communément admise qui semble ne pas s'intéresser à une portion de temps

¹ Soit « [...] les instances de production discursive (qui bien sûr ménagent aussi des silences) [...] » (FOUCAULT, *Histoire de la sexualité 1, La Volonté de savoir*, 1976, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 624-625). Le généalogiste décrit quant à lui les vides discursifs relatifs aux événements : il faut « [...] les guetter là où on les attend le moins et dans ce qui passe pour n'avoir point d'histoire [...] » (FOUCAULT, *Nietzsche, la généalogie, l'histoire*, 1971, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 1281).

² « C'est définir un emplacement singulier par l'extériorité de ses voisinages ; c'est — plutôt que de vouloir réduire les autres au silence, en prétendant que leur propos est vain — essayer de définir cet espace blanc d'où je parle [...] » (FOUCAULT, *L'Archéologie du savoir*, 1969, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 19. J'élide une note de référence du commentateur). Comme le généalogiste, l'archéologue est aussi celui qui se donne pour tâche d'ajourner le vide mutique qu'impose nécessairement dans son énonciation tout discours hégémonique : « Je n'ai pas voulu faire l'histoire de ce langage ; plutôt l'archéologie de ce silence. » (FOUCAULT, *Histoire de la folie à l'âge classique*, 1961/1972, *Œuvres*, t. I, *op. cit.*, p. 662. Au sujet du « langage psychiatrique », dont la « condition de possibilité » est la rupture de dialogue entre « l'homme de raison » et « l'homme de folie »).

³ BERDOULAY, CLAVAL, *Aux débuts de l'urbanisme français*, *op. cit.*

⁴ *Ibid.*, p. de couv.

historique, comme si cette dernière n'était pas spécifiquement concernée par l'histoire de l'urbanisme.

De même Paul Claval not-t-il une propension des historiens de l'urbanisme à focaliser sur l'œuvre d'Hausmann plus que sur la période qui lui succède (*De Hausmann au Musée social*) : « Les histoires de l'urbanisme et celles de l'architecture font une large place à l'œuvre de Hausmann et parlent de son influence à l'étranger. [...] Ces mêmes histoires sont en revanche très discrète sur l'évolution des doctrines urbanistiques et des politiques urbaines, en France, jusqu'à la fin du XIX^e siècle et même jusqu'aux alentours de la Première Guerre mondiale.¹ » Vincent Berdoulay se demande, pour sa part, à quel point les CIAM obscurcissent un pan d'histoire qui concerne celle de l'urbanisme en France : « On peut ainsi mettre en question la façon dont l'urbanisme français du début de XX^e siècle a été relégué dans l'ombre de la modernité triomphante propagée par les congrès internationaux d'architecture moderne.² »

Pourquoi une telle éclipse historiographique ? Vincent Berdoulay estime qu'elle est provoquée par la portée matérielle, effective et affective des « grandes opérations » d'Hausmann et celles résultant des principes des CIAM sur la réalité citadine et spatiale de la ville moderne³. Cela peut effectivement se comprendre si on considère Hausmann et Le Corbusier comme deux des plus grandes figures de l'histoire de l'urbanisme. C'est-à-dire, qu'à eux deux, ils « représentent » l'insertion de l'urbanisme dans les temps modernes et l'espace urbain de la révolution industrielle, où cet espace-temps est considéré comme un produit de l'« industrialisation » qui transforme profondément la société du XIX^e, puis celle du XX^e siècle en raison de processus liés à sa dimension urbaine (« [...] la diffusion du machinisme [...] [,] la

¹ CLAVAL, Paul, « De Hausmann au Musée social », in *ibid.*, p. 11. J'élide une note de référence.

² *Ibid.*, p. 7.

³ « Les impacts paysagers et sociaux des grandes opérations lancées par le baron Hausmann à Paris, puis ceux de l'urbanisme moderne qui domina longtemps dans toute la France à la faveur de la reconstruction et de l'expansion des villes après la seconde guerre mondiale, ont eu une telle ampleur et ont tellement frappé les esprits que la pensée urbanistique entre ces deux périodes a été négligée, sinon oubliée. » (*ibid.*, p. 5). Il mentionne qu'« [u]ne autre raison de cet oubli, quoique en partie une conséquence du rouleau compresseur corbuséen, est liée aux innovations nées dans d'autres pays, comme l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche ou les États-Unis. » (*ibid.*).

formation d'un prolétariat urbain, le développement de l'urbanisation et la rupture relative à la nature [...] »¹.

L'*Histoire de l'urbanisme* de Jean-Louis Harouel² est en cela un exemple significatif : la grande majorité du quatrième chapitre (« II. — *L'urbanisme français au dix-neuvième siècle* ») se concentre sur Haussmann (« 2. *Haussmann et l'urbanisme parisien.* ») tandis que le chapitre suivant (« III. — *La genèse de l'urbanisme moderne* ») arrive relativement rapidement aux CIAM et à l'importance de la *Charte d'Athènes* pour cet « urbanisme moderne » porté par sa figure tutélaire : « Véritable catéchisme de l'urbanisme progressiste, ce document doit beaucoup aux idées de Le Corbusier. »³ Le couple à distance Haussmann/Le Corbusier apparaît comme prégnant dans l'imaginaire historique collectif en constituant deux figures mythiques de la modernité urbaine et deux personnages emblématiques de l'histoire de l'urbanisme. C'est une sorte de face-à-face de géants où la distance historique qui les sépare est éclipsée par l'historiographie qui écrit leur grandeur.

Il n'est pourtant pas nécessaire de continuer de parler de ces deux personnalités qui ont « fait » l'urbanisme — et que l'hagiographie traditionnelle de l'urbanisme se donne volontiers à écrire. Là n'est en effet pas le plus important pour la question du silence historiographique qui concerne cette « intrigue ». Ce qui importe, ce sont les postulats de Vincent Berdoulay et Paul Claval (pour ne citer qu'eux) que l'on propose d'appeler l'« hypothèse elliptique ». Quelque chose d'important se trame en ces années en France pour l'histoire de l'urbanisme, mais qu'élude plus ou moins en bonne partie son historiographie : rien de moins que sa naissance historique.

¹ MORFAUX, LEFRANC, « Industrialisation », in *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, *op. cit.* Je supprime le marquage typographique.

² HAROUEL, *Histoire de l'urbanisme*, *op. cit.*

³ *Ibid.*, p. 90-94 et 98 pour la citation. J'élide une note de référence pour la dernière citation. Cf. : CORBUSIER LE, *La Charte d'Athènes*, Paris : Éditions de Minuit, 1957 [1941], 192 p.

1. 2. *Un sommeil historique agité et paradoxal*

Devant ce silence, l'ouvrage collaboratif *Aux débuts de l'urbanisme français* s'interroge : « S'agit-il vraiment d'une phase où la pensée urbanistique s'endort ?¹ » La réponse est claire : « Cet ouvrage montre qu'il n'en est rien.² » Vincent Berdoulay et Paul Claval nous invitent à découvrir un temps ignoré d'institution des pratiques et connaissances de l'urbanisme : « Cette longue période, qui va d'un temps où la contribution d'Hausmann est dans tous les esprits, jusqu'à l'aube des mutations considérables débutées pendant le régime de Vichy et devenues hégémonique ensuite, correspond grossièrement à la Troisième République (1870-1940).³ » Il s'agit pour eux de cibler une période tumultueuse de l'histoire de la France où on paie peut-être plus qu'ailleurs le lourd tribut de la guerre⁴. Or, cette période a pour l'urbanisme français une grande importance historique. L'ouvrage mentionne en effet que son « [...] ébranlement se situe au tournant du siècle [...] »⁵, soit à peu près au milieu de cette fourchette temporelle. C'est-à-dire là où précisément naît une certaine « école » : « Le début du XX^e siècle s'individualise alors par les débuts d'une véritable école française d'urbanisme, alliant science et action, et s'affairant active-

¹ BERDOULAY, CLAVAL, *Aux débuts de l'urbanisme français*, *op. cit.*, p. de couv.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 7. Texte de Vincent Berdoulay. Il mentionne que « [...] trois sous-périodes peuvent être distinguées, même si elles se recoupent largement par les tendances qu'elles expriment [...] » : « La première, qui va jusque vers 1900 [...] » ; la seconde qui concerne « [l]e début du XX^e siècle [...] » ; et « [...] l'entre-deux-guerres [...] » (*ibid.*).

⁴ « Née d'une débâcle militaire, politique et morale, la III^e République (1870-1940) s'effondre soixante-dix ans plus tard dans des circonstances comparables. » (JACCOTTET, Antoine, BROISE, de la, Brigitte, MEISSONNIER, Cécile, PANNÉ, Jean-Louis, DELORME-MONTINI, Bénédicte, GAZIER, Julie, SAUVAGE, Nicolas (dir.), *Journal de la France et des Français. Chronologie politique, culturelle et religieuse de Clovis à 2000*, Paris : Éditions Gallimard, 2001, p. 1850. Texte de Patrice Gueniffey). Il ajoute : « En 1870 comme en 1940, l'effondrement de la nation est brutal et imprévu, même si l'historien peut, *a posteriori*, lui assigner des causes [...] » (*ibid.*).

⁵ BERDOULAY, CLAVAL, *Aux débuts de l'urbanisme français*, *op. cit.*, p. de couv.

ment à professionnaliser sa contribution potentielle.¹ » Celle-là même qui va apparemment décroître, puis s'effacer² devant un tout autre genre d'urbanisme quelques années plus tard : « Enfin, dans l'entre-deux-guerres, alors que l'institutionnalisation de cette école s'affirme, de profondes mutations se préparent et commencent à en saper les fondements théoriques, préparant l'avènement de l'hégémonie, après la [S]econde guerre mondiale, de l'urbanisme à la Le Corbusier, c'est-à-dire celui promu par les congrès internationaux d'architecture moderne.³ »

On peut comprendre que le bellicisme de la première moitié du XX^e siècle n'a pas été propice à l'urbanisme français : il s'agit d'une période marquée par près de trente ans de tension guerrière où l'on s'ingénie plus à détruire efficacement qu'à construire durablement et où on est plus occupée par la nécessité de panser urgemment la ville plutôt qu'à prendre le temps de la penser. Surtout quand on conçoit cette période comme une seule grande guerre pour reprendre la lecture d'Alexandre Koyré⁴. Et même dans cette sorte de trêve précaire, l'urbanisme français (du moins celui qui est effectif sur son territoire) n'est pas d'un grand dynamisme où, comme le montre Paul Claval « [...] la période de l'entre-deux guerres apparaît comme une période noire de l'urbanisme français [...] »⁵. Alors qu'au contraire, il est une période faste pour l'urbanisme « moderne » et mondial. Ce dernier est en effet propulsé sur les devants de la scène internationale à la fin des années 1920, où s'enchaînent les

¹ *Ibid.*, p. 7. Texte de Vincent Berdoulay. Il faut avec ces événements « [...] définir même le point de leur lacune, le moment où ils n'ont pas eu lieu [...] » (FOUCAULT, *Nietzsche, la généalogie, l'histoire*, 1971, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 1281). On peut décrire les virtualités contenues en puissance dans une série d'événements historiques. Par exemple, au sujet de l'urbanisme, il s'agit non pas d'analyser les instances préalables à une réalité (ce qui a présidé en sous-main à l'avènement de l'urbanisme), mais de décrire les « conditions de possibilité » virtuelles événementielle (l'urbanisme aurait pu être autre).

² BERDOULAY, CLAVAL, *Aux débuts de l'urbanisme français*, *op. cit.*, p. 246-247. Texte de Paul Claval.

³ *Ibid.*, p. 7. Texte de Vincent Berdoulay

⁴ « “Les historiens futurs verront les guerres de 1914-1918 et de 1939-1945 comme une seule guerre, coupée — à l'instar de la guerre du Péloponnèse avec laquelle elle a tant de similitudes — par une pseudo-paix ; en fait, par un long armistice de vingt ans.” » (in JACCOTTET, BROISE, MEISSONNIER, PANNÉ, DELORME-MONTINI, GAZIER, SAUVAGE, *Journal de la France et des Français*, *op. cit.*, p. 1875. Je souligne).

⁵ BERDOULAY, CLAVAL, *Aux débuts de l'urbanisme français*, *op. cit.*, p. 245. En mentionnant particulièrement : « [...] le blocage des loyers et le faible engagement de l'État en matière urbaine (en dehors de la reconstruction) ayant conduit à la raréfaction des grands chantiers d'aménagement. » (*ibid.*).

Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) jusqu'à la consécration urbanistique en 1933 avec la *Charte d'Athènes*¹. La suite est même pire pour la France, car elle va rentrer à la fin des années 1930 dans un cauchemar éveillé et collectif qui va clôturer la Troisième République où, pour ses contemporains il était encore question d'un désastre évité de justesse et du rêve de lendemains moins sombres².

En première approche, on voit qu'il s'agit d'un sommeil plutôt agité et que cette période mérite, comme Vincent Berdoulay et Paul Claval nous y invitent, qu'on s'y intéresse, qu'on l'analyse et qu'on l'écoute.

1. 3. *Un sommeil historiographique*

Certaines manières d'écrire l'histoire procèdent par ellipses ; celles-ci conduisent parfois à l'occultation. On peut ainsi par moment oublier certains pans de l'histoire d'une discipline, induisant une certaine conception de celle-ci. La convocation des fragments « oubliés », les tentatives d'écrire d'autres histoires en élargissant le spectre des expériences successibles de constituer un objet permet de définir autrement ce qu'est une pratique disciplinaire et les savoirs y relatifs. Quelles sont les conséquences pour ce travail, des réflexions conduites par Vincent Berdoulay et Paul Claval ?

Dans son texte d'introduction de *Aux débuts de l'urbanisme français*, qu'il intitule significativement « *Une histoire à redécouvrir* », le même Vincent Berdoulay mentionne

¹ Les voici : « [...] 1928, La Sarraz ; 1929, Francfort ; 1930, Bruxelles ; 1933, Athènes ; 1937, Paris ; 1947, Bridgewater ; 1949, Bergame ; 1951, Hoddeston ; 1953, Aix-en-Provence [;] 1956, Dubrownik. » (CIUCCI, Giorgio, « CIAM », in LUCAN, *Le Corbusier, op. cit.*).

² Les propos de Léon Blum datant du 1^{er} octobre 1938 (soit juste après les « accords de Munich » du 29 et 30 septembre) sont significatifs : « Il n'y a pas un homme et pas une femme en France pour refuser à Chamberlain et Daladier leur juste tribut de gratitude. La guerre est écartée. Le fléau s'éloigne. On peut reprendre son travail et retrouver son sommeil. On peut jouir de la beauté d'un soleil d'automne. » (in JACCOTTET, BROISE, MEISSONNIER, PANNÉ, DELORME-MONTINI, GAZIER, SAUVAGE, *Journal de la France et des Français, op. cit.*, p. 1873. Citant « *Le Populaire* ». Cf. p. 2047-2048 pour ces « accords »). Mais les réjouissances sont de courtes durées : c'est une lumière crépusculaire qui annonce une longue nuit d'hiver à l'horizon de 1939. L'humanité va plonger effectivement dans les ténèbres d'une nouvelle hideur guerrière.

que ces prémices font l'objet, à la fin du XX^e et au début de XXI^e siècle, d'une nouvelle compréhension¹. Dès les années 1980, une série de travaux historiques (dont certains se répondent et se font échos)² avaient pourtant tenté de combler cette lacune historiographique. Néanmoins, le travail nécessite d'être, selon Vincent Berdoulay, poursuivi pour rendre intelligible cette période de la Troisième République qui apparaît comme loin d'être épuisée par l'historiographie de l'urbanisme³. Jean-Pierre Demouveau dans l'ouvrage *La naissance du droit de l'urbanisme 1919-1935* intitulée « *Qu'était-ce que l'urbanisme en 1919 ?* » : « On ne peut même pas dire que, en ce qui concerne les écrits et les projets réformateurs, la France ait accusé un retard particulier. Les historiens modernes ont certes souligné l'absence, au cours de la période considérée, d'une pensée originale et d'écrits importants relatifs à l'urbanisme.⁴ » Mais il la nuance au moyen d'une série d'arguments historiques ne pouvant pour lui signifier « [...] une ignorance française des relations unissant aménagements et équipement des villes, hygiène, construction et santé publique.⁵ » Enfin, Paul Claval note lui aussi encore une fois, dans l'ouvrage *Aux débuts de l'urbanisme français*, la sélectivité de l'historiographie française de l'« urbanisme » et de l'« aménagement » : « Les historiens de l'urbanisme et de l'aménagement n'ont pas porté une égale attention aux différentes phases de l'évolution qui, en deux siècles, a fait du vieux pays rural qu'était la France un monde presque totalement urbain.⁶ »

¹ « On constate depuis quelque temps un regain d'intérêt pour l'histoire de l'urbanisme français, et notamment pour les idées et les hommes qui ont été les acteurs de son développement au début du XX^e siècle. Ainsi s'entrevoit mieux l'originalité d'une période dont l'importance avait échappé aux historiens de l'urbanisme. » (BERDOULAY, CLAVAL, *Aux débuts de l'urbanisme français*, *op. cit.*, p. 5).

² Cf. ici la bibliographie et en particulier les entrées nominatives suivantes : BAUDOÛI, Rémi, (et FAURE, Alain, FOURCAUT, Annie, MOREL, Martine, VOLDMAN, Danièle) ; CLAUDE, Viviane (et SAUNIER, Pierre-Yves) ; FREY, Jean-Pierre ; GAUDIN, Jean-Pierre.

³ « Malgré des travaux récents et variés, tels que ceux de S. Barles, C. Bruant, F. Choay, J.-L. Cohen, J.-P. Gaudin, T. Paquot, P. Rabinow, M. Roncaloyo, A. Savoye, C. Topalov, H. Vacher, G. Wright ou d'autres encore, on perçoit encore mal la richesse et la diversité des contributions, des thèmes, des enjeux et des orientations qui ont animé la pensée française en matière d'urbanisme à la fin du XIX^e et au début de XX^e siècle. » (*ibid.*, p. 6).

⁴ DEMOUEVAUX, LEBRETON, *La naissance de droit de l'urbanisme 1919-1935*, *op. cit.*, p. 12.

⁵ *Ibid.*, p. 13.

⁶ BERDOULAY, CLAVAL, *Aux débuts de l'urbanisme français*, *op. cit.*, p. 245.

Ces critiques confortent l'idée d'une écriture lacunaire, faite d'effet de halos. Pour autant, il n'y a pas ici de fatalité. Il s'agit de « mise en intrigue », de choix opérés à un moment donné d'institution du savoir qu'une discipline se donne sur elle-même. La volonté de ces historiens de l'urbanisme de donner voix à d'autres expérimentations témoigne ainsi tout autant d'un projet de fondation de la discipline. Il est donc maintenant possible d'avancer trois « doutes considérables¹ », qui sont autant de questions, au sujet de cette manière d'écrire l'histoire de l'urbanisme selon un renversement méthodologique, empirique et théorique « [...] passant en quelque sorte derrière l'hypothèse [...] »² elliptique.

a. Premier doute : une question méthodologique d'appréciation qualitative.

Pendant cette période, la guerre semble avoir entravé l'essor de l'École française d'urbanisme, voir avoir été la principale raison de son échec et de son oubli relatif dans l'historiographie. Mais, hors de toute considération morale ou éthique, et en termes stricts de compréhension historico-épistémologique, la guerre doit-elle être seulement perçue comme un fardeau négatif, au risque d'occulter ce qu'elle peut favoriser, produire, voire même créer ? Ne peut-on pas plutôt la concevoir positivement ? Comme une pratique rationnelle bien rodée, un ensemble de relations sociales qui découlent d'une technique sociétale raffinée et sans cesse améliorée ?

b. Second doute : une question empirique d'objectivation.

Les travaux historiographiques couvrant une portion d'espace-temps relativement large peuvent-ils éluder le contexte sociétal français qu'est la Troisième République ? Cette période est-elle seulement importante pour une histoire de l'urbanisme français ? Plus précisément, le rôle de l'École française d'urbanisme est-il si insignifiant qu'on pourrait l'écarter de l'histoire générale de l'urbanisme, ou même de l'histoire française de l'urbanisme ? Sa portée effective, malgré le relatif échec de sa réforme, est-elle vraiment aussi limitée qu'on le dit ? Par rapport aux personnalités fameuses de l'histoire de l'urbanisme et à ses textes extraordinaires, ne peut-on pas

¹ FOUCAULT, *Histoire de la sexualité 1, La Volonté de savoir*, 1976, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 623. Je reprends en partie l'articulation formelle de son raisonnement.

² *Ibid.*, p. 625.

retrouver des figures et des discours relevant du quotidien et qui, pour cette raison, ne peuvent pas être négligés dans une telle histoire ?

c. Troisième doute : une question théorique d'épistémologie.

Cette lacune historiographique, sur quoi s'applique-t-elle précisément ? Est-ce seulement un contenu objectif qui est considéré (des études de cas, des thèmes, des périodes, des lieux, des personnes) ? Ce silence ne peut-il pas plus largement renvoyer à des considérations théoriques mettant en jeu le fonctionnement épistémologique même de l'histoire de l'urbanisme ? L'historicité de l'historiographie de l'urbanisme ne peut-elle pas être aussi concernée par ce silence ?

2. UNE CHRONIQUE DE L'ACTUALITÉ URBANISTIQUE

Pour décrire ce qui est tu, il faut à la fois conjuguer les temps et les disciplines, pour se faire le chroniqueur journalier du passé. Mais moins en écrivant le « [r]ecueil de faits historiques, rapportés dans l'ordre de leur succession » qu'en décrivant quelques bribes discursives significatives de « [l]'ensemble des nouvelles qui circulent » selon un « [r]écit régulier [...] » et une « [r]elation quotidienne des événements [...] » dont le contenu « [...] traite régulièrement d'un thème particulier. »¹ L'objectif étant d'écouter et de retranscrire quelques discours significatifs contemporains de cette première moitié du XX^e siècle en tant que ceux qui l'énoncent ont une acuité qui peut rivaliser avec le plus pénétrant des regards historiques². En

¹ REY, REY-DEBOVE, « chronique » et « journal, aux », in *Le Petit Robert de la langue française, op. cit.* Je modifie la typographie et supprime la ponctuation finale de certaines citations.

² « Aucun moderne ne saurait être plus profond que Thucydide sur le terrain de l'historien grec, car le vécu n'a pas de profondeur [...] » (VEYNE, *Comment on écrit l'histoire, op. cit.*, p. 255).

d'autres termes, il faut tente de se livrer à des « “reportages d'idées” » historiques « [...] où l'analyse de ce que l'on pense sera liée à celle de ce qui advient. »¹

2. 1. *La mode de l'urbanisme et de son histoire*

« L'histoire de l'urbanisme est à la mode, comme l'urbanisme lui-même est à l'ordre du jour.² » Ce fragment — qui marque à la fois l'actualité d'un genre historiographique et la prégnance de son objet dans notre société — ne date ni d'aujourd'hui ni même d'hier. Il aura bientôt un siècle d'existence. Cela fait en effet plus ou moins cent ans qu'on ne cesse d'énoncer, de multiples façons, la nécessité de ce corpus de savoirs et pratiques relatifs à la ville et l'importance d'en mesurer l'historicité³.

Durant la première moitié du XX^e siècle, une personne s'empare de cette question : Le Corbusier. Il le fait au sein d'un livre dont l'intitulé évoque sinon l'évène-

¹ FOUCAULT, *Les “reportages” d'idées*, n° 250, 1978, *Dits et écrits, II*, *op. cit.*, p. 707. « Il faut assister à la naissance des idées et à l'explosion de leur force : et cela non pas dans les livres qui les énoncent, mais dans les événements dans lesquelles elles manifestent leur force, dans les luttes que l'on mène pour les idées, contre ou pour elles. » (*ibid.*). Quand elles sont passées et ne restent plus que les livres pour les comprendre, il faut se garder de croire que l'historiographie a le privilège de leur compréhension exhaustive et définitive. Il y a toujours abondance idéale : « Il y a plus d'idées sur la terre que les intellectuels souvent ne l'imaginent. Et ces idées sont plus actives, plus fortes, plus résistantes et plus passionnées que ce que peuvent en penser les politiques. » (*ibid.*). Cf. plus largement sa pratique journalistique de la fin des années 1970 (p. 663-794, n° 241, 243, 244, 245, 248, 249, 251, 252, 253, 259, 261, 262, 265, 269) ; l'article repris et le commentaire de Philippe Chevalier (FOUCAULT, *Inutile de se soulever ?*, 1979, *Œuvres*, t. II, p. 1626-1634, *op. cit.*). Il faut se défier de l'intelligibilité d'un regard rétrospectif qui comprend les événements selon un rapport de continuité téléologique homogène dont l'aboutissement est le temps de l'observateur. Ceci afin de « [...] repérer la singularité des événements, hors de toute finalité monotone [...] » (FOUCAULT, *Nietzsche, la généalogie, l'histoire*, 1971, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 1281) en privilégiant des discours contemporains.

² BULARD, Marcel, « Lejeaux (Jeanne), La Place d'Armes de Metz, un ensemble architectural du XVIII^e siècle, œuvre de Jaques-François Blondel [...] », *Annales de l'Est de la faculté des lettres de l'université de Nancy*, t. 9, Nancy, Paris, Strasbourg : Berger-Levrault, 1930, p. 534-535.

³ Au sein de ces événements, il faut « [...] saisir leur retour, non point pour tracer la courbe lente d'une évolution, mais pour retrouver les différentes scènes où ils ont joué des rôles différents [...] » (FOUCAULT, *Nietzsche, la généalogie, l'histoire*, 1971, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 1281). On peut donc décrire la récurrence de certains énoncés en les contextualisant historiquement.

ment solennel d'un baptême, du moins celui d'une naissance importante où 2025 est précisément l'anniversaire du centenaire de sa publication : *Urbanisme*¹.

Il se fait alors le témoin contemporain de ces discours sur l'urbanisme que la presse relaie de plus en plus au quotidien, focalisant notamment sur la misère dont la ville industrielle semble être le lieu : « Depuis un an on voit s'inscrire à l'ordre du jour la question de l'*Urbanisme*. Hangar, dépôt, abri des “laissés pour compte” [posent] de graves questions : natalité, équilibre social, organisation industrielle et commerciale, alcoolisme, criminalité, moralité spéciale de la grande ville, civisme, etc.² » Plus encore, Le Corbusier mesure combien ces discours annoncent une pratique d'ordonnement de ce milieu problématique : « La presse, chaque jour davantage, insère dans ses colonnes serrées l'*urbanisme*, cette chose d'ordre sur quoi s'organise notre existence.³ » Sa chronologie est même extrêmement fine puisqu'il précise l'écart de trois ans qui marque cet événement discursif passant du « silence radio » à la « une des journaux » : « En 1922, les quotidiens étaient encore muets sur les questions de l'urbanisme ; en 1923, l'apparition intermittente d'articles consacrés à cette question était significative ; on commençait à mesurer qu'il s'agissait d'une question vitale. En 1924, on peut dire que *toute la presse donna*, et à peu près quotidiennement ; vraiment l'urbanisme faisait parler de lui [...]»⁴ ».

Or, en cette période (précisément en « Décembre 1924 »), lui aussi fait « parler de lui » ; il mentionne que deux ans plus tôt (soit quand les journaux étaient encore silencieux), l'effervescence des « journalistes » devant sa proposition de ville singulière et audacieuse issue d'une exposition parisienne ayant lieu « [...] en 1922, sur la demande du Salon d'Automne [...] »⁵ : « Partout, les journalistes écrivirent : “la cité future”. Pourtant j'avais nommé ce travail “une Ville Contemporaine”, contempo-

¹ CORBUSIER LE, *Urbanisme*, *op. cit.*

² *Ibid.*, p. 119-120. Cf. aussi les « problème[s] » p. 87-88.

³ *Ibid.*, p. 132. « Depuis un an [1923] on voit l'urbanisme s'insérer de plus en plus dans les colonnes serrées des journaux. » (*ibid.*, p. 120. J'élide une note qui mentionne « 1923 »).

⁴ *Ibid.*, p. 241.

⁵ *Ibid.*, p. III-IV. « C'est au Salon d'automne de 1922 que Le Corbusier présente le premier plan d'urbanisme pour Une Ville contemporaine de 3 millions d'habitants. Annoncé comme un plan théorique sur un site idéal, le projet n'en concerne pas moins Paris [...] » (RAGOT, Gilles, « Paris », in LUCAN, *Le Corbusier*, *op. cit.*).

rairie, car demain n'appartient à personne.¹ » Le quotidien urbain semble en effet relevé pour lui d'une urgence : « Je sentais bien que l'événement pressait. 1922-1925, comme tout s'est précipité !² » Cet « événement » donne naissance selon lui, précisément à cet objet si important pour cette « Ville Contemporaine » : « L'Urbanisme moderne naît avec une nouvelle architecture. Une évolution immense, foudroyante, brutale, a coupé les ponts avec le passé.³ » Dans le mouvement même d'une actualisation de l'urbanisme propre à la modernité — et surtout au « modernisme » et au « machinisme⁴ » issus de la première et de la seconde Révolution industrielle —, le lien qui le rattachait à une certaine continuité historique est violemment rompu.

Pour Le Corbusier, l'actualité de l'urbanisme moderne doit, pour rentrer dans l'histoire, nouer un rapport antagoniste et paradoxal avec sa propre histoire⁵. Cette période de l'entre-deux-guerres lui apparaît comme un moment crucial quant à la fondation historique de l'urbanisme : il doit faire face à son passé, pour relever les défis de l'actualité et se projeter dans l'avenir.

2. 2. *Le domaine urbanistique*

Moins d'une décennie plus tard, l'urbanisme est massivement présent en France, surtout dans les cercles savants qui comptent : « *L'urbanisme est à la mode, jamais on n'en a tant parlé* : il y a une Société française des urbanistes, une école d'urbanisme et un institut d'histoire, de géographie et d'économie urbaines ; une revue, *La Vie Urbaine*, est publiée sous la direction de MM. Louis Bonnier et Marcel Po[ë]te.

¹ CORBUSIER LE, *Urbanisme, op. cit.*, p. III-IV.

² *Ibid.*, p. IV

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.* Les rapports entre la modernité, la « machine », la « mécanique » et plus largement le « machinisme » sont un des thèmes clés de l'analyse historique de Le Corbusier.

⁵ « L'heure de l'urbanisme a sonné. Si nous ne le reconnaissons, que ferions-nous ? Attendre encore ? Nous ne pouvons plus attendre. Il y a un moment décisif. Si nous attendons, l'homme avec son égoïsme fondamental agira pour son égoïsme étroit. Égoïsme satisfait de quelques-uns et la ville se reconstruira neuve, sur elle-même, comme déjà elle commence à le faire, et nous serons étouffés dans cette nouvelle ville fausse ; la ville tombera en décadence ; elle tendra vers la disparition, elle quittera lentement l'histoire. » (*ibid.*, p. 282).

D'autre part, M. Pierre Lavedan a fait l'histoire de l'urbanisme d'une façon magistrale. Ce n'est donc pas un domaine incertain. Mais deux faits surtout, lui ont donné une *actualité particulière* : la reconstruction des régions libérées et l'accroissement continu de Paris.¹ » Discours profus, activité professionnelle reconnue, discipline autonome, thème éditorial en vogue, histoire savante et académique fondée, l'urbanisme, au début des années 1930, est considéré comme un « domaine » récemment établi à part entière. Sa notoriété doit beaucoup aux profondes mutations — conséquences matérielles de la guerre et « urbanisation » de sa capitale — que connaît la France de ce temps.

Le travail historiographique participe de cet ensemble en formation. D'ailleurs, son actualité se manifeste à certains contemporains qui mentionnent cette « mode » de l'« histoire de l'urbanisme »². Cette histoire en vogue donne lieu à des réflexions sur la genèse de cette discipline. Certains discutent l'hypothèse d'une genèse vingtiémiste de l'urbanisme. Ils l'infirmement, même, à l'exemple de ce texte de 1936 : « L'Urbanisme, que la mode du jour paraît avoir inventé, n'est pas une nouveauté. Si, à l'heure actuelle, quelques malins se sont lancés dans le sillage d'un architecte de grand talent, dont l'œuvre a acquis une juste réputation, il n'en est pas moins vrai que cet Art est, en lui-même, vieux comme le monde.³ » L'histoire nous apprend — ou plutôt les enseignements de ses historiographes — que, si l'urbanisme est « à la mode » depuis un siècle, il s'agit plutôt d'un « effet de mode ». On va voir en effet dans le prochain chapitre que son histoire peut se compter pour certains en siècles d'existence et, même pour d'autres, remonter aux prémices de l'humanité. C'est-à-dire qu'elle se tient de toute façon temporellement loin de cette période sombre de l'histoire mondiale qui, en moins d'un demi-siècle, a connu deux guerres mondiales. D'autant plus qu'à la fin de la seconde, une ombre de mort semble planer sur l'urba-

¹ MAILLET, Germaine, « À propos d'urbanisme et de quelques livres récents », *La Vie Intellectuelle*, 1932, t. 15, n° 2, p. 516. Je souligne à nouveau.

² « [...] pour employer un mot à la mode [...] » (DURIEUX, Joseph, « *Hautefort et ses Seigneurs*, par Emile Gavelle, directeur de l'école de beaux-arts de Lille [...] », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. LXI, Périgueux : Ribes, 1934, p. 136).

³ ERDES, Daniel, « Urbanisme. Recherches historiques », *ART national*, n° 56, 1936, p. 106. Je supprime un saut de ligne.

nisme en raison de la trop grande équivoque de son terme pouvant faire de lui la victime sémantique de son succès discursif et de son rôle capital dans la société du XX^e siècle : « “Le mot *urbanisme* et ses dérivés sont très à la mode. Ces mots s’emploient sans discernement et leur emploi abusif sème la confusion dans les esprits. [...] Il faut craindre que les urbanistes ne discréditent et le mot et la chose, l’expression et la réalisation d’une œuvre importante entre toutes. [...] Prenons garde : l’urbaniste peut creuser le tombeau de l’urbanisme.”¹ »

2. 3. *L’actualisation de l’urbanisme*

On a voulu se distancer d’une certaine hypothèse elliptique en lui administrant trois « doutes » puis en vérifiant à quel point cette lacune était pleine d’événements significatifs pour l’urbanisme et son histoire. Soit, mais cette soudaine ferveur urbanistique — que les discours n’ont cessé de réaffirmer jusqu’à le définir comme une « mode » — n’est-elle pas le plus solide argument d’une fragilité de la conception début vingtiémiste face à une histoire de l’urbanisme aux origines lointaines, mais bien plus importantes ? Sa définition semble être même là pour nous rappeler son aspect trivial : « La mode, ensemble sans cesse changeant des manières de paraître qui prévalent dans une société, est du domaine de l’apparence et de l’éphémère.² » Or, si la mode peut bien être comprise en ces termes, cela ne veut pas dire qu’il faut nécessairement l’opposer aux idées sérieuses, parce qu’essentiels. Ainsi, il n’est pas inutile de se demander si les discours sur la mode de l’urbanisme et de son histoire ne manifestent pas, paradoxalement, plutôt qu’une superficialité, une radicale « nouveauté³ » au sein de la ville industrielle de la première moitié du vingtième siècle.

¹ In FREY, « Généalogie du mot “urbanisme” », *art. cit.*, p. 63 [var., p. 1]. Les parenthèses droites sont de lui. Citant comme référence : « Adolphe Puissant, *L’Urbanisme et l’habitation*, Bruxelles, Office de publicité, 1945, 159 p., p. 79-80. » (*ibid.*).

² GIRARD, Charles « mode [encadré] », in REY, Alain (dir.), *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris : Dictionnaires Le Robert – Sejer, 2005.

³ Kant : « Toute mode est, par son concept même, changeante manière de vivre. [...] C’est donc de la nouveauté que la mode tire sa faveur. » (*ibid.* Les parenthèses droites sont de la citation. Citant « Kant, *Anthropologie du point de vue pragmatique* [...] », traduction de « P. Jalabert »).

En chroniqueur journalier du passé, on a relevé des discours contemporains de l'urbanisme issu de cette période éclipsée. Ces discours mettent en évidence l'importance accordée à ce concept, ce qui explique qu'il soit perçu comme une « mode » très actuelle. Mais, plus encore, l'histoire de l'urbanisme devient un sujet d'actualité à part entière. Quelques années plus tard, elle constituera une « doménialité » de plus en plus importante dans la société française. Avec elle, le silence historiographique deviendra un bruit quotidien.

3. COMME UN BRUISSEMENT : UN DISCOURS EN FORMATION

Il est temps de faire émerger ces discours de l'urbanisme et de situer l'espace d'où ils proviennent en les considérant comme autant d'événements historiques ayant eu lieu dans le contexte français de la Troisième République au début du XX^e siècle. Plus précisément, il s'agit ici de décrire les procédés d'écriture de l'histoire, qui, en tant que « pratique discursive¹ », fondent les « conditions de possibilité » d'une certaine compréhension de la discipline contribuant à rendre historiquement et épistémologiquement possible sa « formation discursive² ».

¹ Cette notion singulière de « pratique discursive » peut être comprise comme « [...] un ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et l'espace qui ont défini à une époque donnée, et pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative. » (FOUCAULT, *L'Archéologie du savoir*, 1969, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 125).

² C'est ce que la description archéologique se donne d'analyser en définitive (*ibid.*, p. 32-41). Elle peut se comprendre comme la résultante de l'analyse des « régularités » déterminées par les « pratiques discursives » (*ibid.*, p. 39-40). Sa mise à jour peut couvrir un vaste domaine d'études. Par exemple, Foucault décrit celle relative à la clinique (FOUCAULT, *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*, 1963, *Œuvres*, t. I, *op. cit.*) ainsi : « Elle est bien plus large que le discours médical au sens strict du terme [...] ; elle englobe toute une série de réflexions politiques, de programmes de réforme, de mesures législatives, de règlements administratifs, de considération morale [...] » (FOUCAULT, *Sur l'archéologie des sciences. Réponses au Cercle d'épistémologie*, n° 59, 1968, *Dits et écrits*, I, *op. cit.* p. 750. Il la limite ensuite). De plus, elle apparaît comme « [...] un ensemble énonciatif à la fois théorique et pratique, descriptif et institutionnel, analytique et réglementaire, composé aussi bien d'inférences que de décisions, d'affirmations que de décrets. » (*ibid.*).

3. 1. *Tournant épistémologique : l'exposition (1900-1916)*

Un événement significatif peut servir de marqueur pour décrire comment s'institue le « savoir historique » au sein de connaissances relatives à l'urbanisme durant cette période éclipsée de début du XX^e siècle en France. Il s'agit d'une « exposition » itinérante qui a lieu au début du siècle dans différentes villes et dont les modalités se sont trouvées modifiées au gré de ses nouveaux emplacements dans l'espace et le temps. Émile Langlade parle de cet événement dans un texte sur Alfred Agache : « La guerre étant survenue, les projets d'urbanisme furent remis à plus tard. Comme tous ses contemporains, Agache dut interrompre ses travaux. Cependant, il ne partit qu'en 1915. Il avait été nommé Architecte en chef de l'*Exposition de la cité reconstituée qui eut lieu à Paris* en vue de la remise en état ultérieure des villes bombardées et dont le comité était présidé par Georges Risler, Président du Musée Social, qui, depuis, fut élu Membre de l'Institut.¹ »

Alfred Agache rend compte de cette « Cité reconstituée » :

À vrai dire, si, faisant un retour sur moi-même — je commence à être assez vieux pour me citer en exemple ! — je cherche quelles influences m'ont engagé de l'étude des villes, à côté et en dehors de l'école Tournvillienne, je me remémore un premier voyage en Écosse. C'était vers 1900 ; j'étais aller assister à un « Summer Meeting » se tenant en Écosse sous la présidence d'un anthropo-socio-géographe qui avait nom Patrick Geddes. Je fus frappé, à l'époque, par une collection que celui-ci avait réunie à Édimbourg au siège même où se tenait la Summer-Meeting. Le siège de cette exposition était une ancienne Tour de Ville : l'Outlook-Tower, qui, en ses six étages superposés, recevait, admirablement classés, les éléments abrégés d'une histoire de la Ville à travers le monde et à travers les âges. Cette exposition était disposée par étages : au premier, une vue géographique des différents pays, puis, d'étage en étage, on passait de pays en pays, pour arriver aux provinces de l'Angleterre, aux villes anglaises et aboutir, à l'étage supérieur, à une étude monographique d'Édimbourg. Ce dernier étage présentait, de par une disposition extrême-

¹ LANGLADE, Émile, *Artistes de mon temps*, t. 4, Arras : Édition « I.N.S.A.P. », [s.d.], p. 108.

ment intelligente, tous les éléments d'une histoire monographique qui permettait de se rendre compte d'une évolution urbaine à travers les âges et donna l'idée à Patrick Geddes de compléter sa collection par la suite en réunissant les éléments d'une véritable exposition de town-planning, qu'il promena de par le monde. Cette collection, dont j'ai conservé quelques reproductions, vint à Paris pendant la première année de la guerre et on peut l'admirer aux Tuileries, présentée qu'elle fut dans l'enceinte de l'exposition de la « Cité reconstituée ». Tous les jours Patrick Geddes en faisait les honneurs dans une conférence-promenade qui était un véritable cours d'Urbanisme.¹

La majeure partie de l'action se déroule dans une ancienne tour de guet, l'« *Outlook-Tower* » (littéralement la tour du point de vue extérieur). C'est un ouvrage architectural militaire initialement construit pour surveiller le territoire environnement depuis un point élevé. La connaissance que l'on se fait de ce dernier passe par un édifice dispensant d'une vue spatialement délimitée et temporellement limitée à l'observateur dans un lieu donné à un moment donné. Or, un savoir historiographique va l'investir. Il se matérialise dans une « collection » qui prendra la forme d'une « exposition » à l'intérieur de la tour. Dès lors, celle-ci ne servira plus à représenter un territoire, mais plutôt à abriter une profondeur temporelle, c'est-à-dire un « savoir historique » organisé sur plusieurs niveaux, qui rassemblent et « abrèg[e] » toute « une [...] histoire de la Ville à travers le monde et à travers le temps », pour arriver, au dernier niveau, à « une histoire monographique » d'Édimbourg décrivant « une évolution urbaine à travers les âges ».

Cette forme de savoir se libère de la matérialité de la tour de guet, qui permettait d'observer une connaissance toujours actuelle, mais limitée à un lieu spécifique. Il ne s'agit plus, alors, de voir de ses propres yeux les éléments constitutifs d'un territoire, mais de parcourir du regard la temporalité d'une territorialité qu'elle renferme en l'exposant. Ce qu'offre ce type de connaissance au spectateur, c'est la potentialité indéfinie de représenter l'espace dans l'épaisseur du temps. Le récit de la tour de guet est significatif d'une configuration épistémique importante : la connaissance

¹ AGACHE, Alfred, « Un exemple de sociologie appliqué : l'urbanisme. [“Conférence donnée le 26 janvier 1935”] », *Les Études sociales*, 1935, p. 111. Je supprime deux sauts de ligne.

historique d'un territoire matériellement représenté prend le pas sur la réalité tangible de ce dernier, de sorte qu'on représente le territoire par une représentation qui est ici constitutive d'un « savoir historique ». On passe donc d'un savoir momentané et synchronique d'un « paysage¹ » qui se présente à notre regard (épistémologiquement constitué)², à un savoir diachronique, et plus spécifiquement historique, d'un territoire représenté sous la forme d'une « exposition ». Si la tour de guet — celle qui s'expose à un territoire pour l'exposer — était en quelque sorte la figure archaïque et la fonction archétypale de la tour (un point haut intentionnellement construit permettant de suppléer l'absence d'une éminence naturelle par une sorte de version anthropique sur laquelle on s'élève pour observer et ainsi connaître), cette tour-ci — celle qui expose l'« exposition » de territoires — se rapproche de la figure du panorama au sens architectural et premier du terme (une structure renfermée sur elle-même, aveugle au territoire du dehors, où l'observateur est délocalisé dans le temps et l'espace par l'artifice interne d'une représentation picturale³).

À ces savoirs, l'un perceptif, l'autre rétrospectif, va s'ajouter un savoir prospectif. Il se constitue non pas d'une vue propre à la synchronicité du vécu du sujet regardant ni par un discours qui comprend le passé dans la diachronicité du devenu, mais par un savoir qui est dorénavant braqué intentionnellement en direction du devenir (il se concrétise dans le texte par l'« exposition » du « *Town-Planing* »). La tour de l'« exposition » devient dès lors en phare qui projette sa lumière vers l'avenir possible et souhaitable d'une ville après avoir éclairé son passé.

On voit que, pour les discours de l'urbanisme, l'histoire n'a pas vocation à enrichir seulement la connaissance du passé. Elle remplit le volume tridimensionnel de notre temporalité (passé, présent, futur) et s'approprie l'espace. Le « savoir histo-

¹ Pour ne citer qu'un ouvrage renvoyant à cette notion : JAKOB, Michael, *Le paysage*, Gollion : Infolio éditions, 2013 [2009/2008], 192 p.

² *Ibid.*, p. 40, 52, 60, 91, 138 (surtout). Pour une réflexion archéologique sur le regard, cf. : FOUCAULT, *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*, 1963, *Œuvres*, t. I, *op. cit.*

³ Dans son chapitre sur « le panoptisme » (p. 474-511), Foucault note : « [...] Bentham connaissait-il les Panoramas que Barker construisait exactement à la même époque (le premier semble dater de 1787) et dans lesquels les visiteurs, venant occuper la place centrale, voyaient tout autour d'eux se dérouler un paysage, une ville, une bataille [?] » (FOUCAULT, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, 1975, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 489. J'élide une note du commentateur).

rique » devient ainsi une « condition » nécessaire à la pratique de l'urbanisme. Mais qui exerce ce savoir ?

3. 2. *Tournant expertisant : la ronde des experts (1916)*

Cette « exposition » est initiée sur sol français, et dans la ville de Paris par « [l']Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux de France et pays de langue française [...] »¹. Plus précisément, cette dernière « [...] avait convoqué au Musée social les présidents et les délégués des grandes sociétés d'architectes, d'ingénieurs, d'artistes, pour leur exposer un projet d'exposition de “la Cité reconstituée” et s'assurer de leur concours.² » L'organisation de cet événement par des « techniciens » et « hygiénistes » au « Musée social » peut se comprendre si, premièrement, on considère ce dernier comme un « [...] *thing-thank* hygiéniste et philanthropique [...] »³, deuxièmement, si on le situe au sein d'un ensemble bien plus vaste qu'est cette « “nébuleuse réformatrice”⁴ » guidée par des principes éthiques et moraux de vertu relatifs à la société et si, troisièmement, on considère que c'est elle qui a rendu en

¹ Hébrard, Émile-Adrien (dir.), « Autour de la bataille. La reconstitution des cités détruites », *Le Temps*, 22.11.1915, p. 3.

² *Ibid.*

³ DEMOUVEAUX, LEBRETON, *La naissance de droit de l'urbanisme 1919-1935, op. cit.*, p. 17. Texte de Jean-Pierre Demouveau. J'élide deux notes de référencement (des ouvrages de Janet Horne et Paul Rabinow). Il « [...] fut créé en 1894, à la suite de l'Exposition universelle de 1889, et qui, s'intéressant à l'épargne, à la mutualité populaire, à la participation aux bénéfices, aux associations ouvrières, se donnera pour objectif de mettre en mouvement, selon l'expression de son premier directeur, Émile Cheysson, la “machinerie pour la paix sociale”. » (*ibid.*, p. 17-18. J'élide une note.)

⁴ *Ibid.*, p. 17. J'élide une note de référencement (d'un ouvrage de Christian Topalov). Voici son ampleur : « Il s'agissait de personnes morales, associations notamment, plutôt que des personnes physiques, et qui regroupaient souvent les mêmes individus : la *Société de protection des paysages de France*, le *Touring Club*, la *Société française des HBM*, la *Société des amis des monuments parisiens*, le *Comité de défense du bois de Boulogne*, la *Ligue anti-alcoolique*, la *Ligue du coin de terre et du foyer*, l'*Association des amis des arbres*, l'*Alliance d'hygiène sociale*, la *Société de médecine publique*, l'*Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux*, l'*Association française des cités-jardins*, la *Société d'art populaire*, la *Société d'économie sociale*, la *Société pour la protection de l'esthétique de la France*, la *Société française des urbanistes*, la *Société des espaces libres*... et surtout le *Musée social*. » (*ibid.* Je souligne).

partie possible la naissance de l'urbanisme en France : « C'est que l'urbanisme français est né au sein d'une "nébuleuse réformatrice" particulièrement active et dense [...]»¹.

L'invitation passée, les experts vont être effectivement présents. Leurs discours portent sur des solutions à des problèmes urbains liés aux ravages de la guerre. Or, certaines de celles-ci convoquent l'histoire, et plus précisément celle des villes. En effet, lors de cet événement se tient une « Exposition Civique et Urbaniste », où l'histoire occupe une place centrale : « L'étude de l'urbanisme, qui s'impose de tout temps, est devenue de toute urgence à la suite des désastres de la guerre. De même que le diagnostic précède le traitement, il faut comprendre la ville dans son ensemble pour savoir la reconstruire dans tous ses éléments.² » On voit poindre la nécessité d'un « savoir historique » pour pouvoir instituer des connaissances urbanistiques comprises comme opérations expertes relevant d'une thérapeutique propre à « soigner » les causes de la guerre³. Les « [c]onclusions basées sur l'étude des villes [...] » indiquent bien ce rapport entre présent et passé où ce dernier peut offrir ses soins au premier : « [...] Urgence et utilité pratique de l'étude de l'urbanisme et du civisme au moment actuel. La Sociologie municipale, l'histoire de l'Urbanisme, La Politographie et la Politologie. Les maux de la cité : leur origine, leurs remèdes. Nécessité de coordonner en une unité supérieure tous les efforts des spécialistes. »⁴

Le « [p]remier cycle » de « conférence » est dédié à l'« Urbanisme » ; il comporte un « [...] [c]oup d'œil sur l'évolution des villes (*Histoire de l'Urbanisme jusqu'au XX^e siècle*) [...] » et est donné par un certain « [...] M. L. Bonnier, architecte, inspec-

¹ *Ibid.*, p. 17. J'élide là aussi la note de référencement d'un ouvrage de Christian Topalov.

² INCONNUS, « Exposition Civique et Urbaniste (Annexe des Étrangers). Jardin des Tuileries : Portes Castiglione. Sous la direction de M. le Professeur GEDDÈS », *La technique sanitaire et municipale*, n° 6, 1916, p. 128. De là : « Urgence d'une étude semblable comme diagnostic avant le traitement. » (*ibid.*).

³ CLAUDE, Viviane, SAUNIER, Pierre-Yves, « L'urbanisme au début du siècle. De la réforme urbaine à la compétence technique », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n° 64, 1999, p. 25-40.

⁴ INCONNUS, « Exposition Civique et Urbaniste (Annexe des Étrangers) », *art. cit.*, p. 129. Elle comporte les intitulés suivants : « *Les éléments fondamentaux des villes.* — [...] *Les Cités dans l'antiquité.* — [...] *Les villes du moyen âge et de la Renaissance.* — [...] *Villes des Pays-Bas (Ypres, Dixmude, Louvain, Gand, etc.).* [...] *La Révolution industrielle.* — [...] *Les grandes capitales.* — [...] *Cités-jardins* [...] *Les villes et villages de l'Inde.* — [...] » (*ibid.*).

teur général des services techniques d'architecture et d'esthétique de la Préfecture de la Seine. »¹ Alfred Agache (« [...] architecte diplômé par le Gouvernement, professeur d'Urbanisme au collège libre des Science sociales [...] ») donne quant à lui une conférence sur « [...] [l]es grandes villes modernes et leur *avenir* [...] »². Patrick Geddes (« anthropo-socio-géographe »), initie lui une visite péripatéticienne de sa collection en faisant une « conférence-promenade » relevant pour Alfred Agache d'« [...] un *véritable cours d'Urbanisme* [...] »³. Bien que spécialisés, ces discours n'ont pas vocation à s'adresser qu'aux techniciens, car, si les propos relèvent d'experts, le sujet de l'urbanisme concerne en effet tout le monde : « Telle qu'elle se présente, l'Exposition sollicite l'*attention de tous* : des administrateurs des villes, des techniciens, des architectes, des artistes, des sociologues, des géographes, des historiens, des citoyens et citoyennes, des Français en particulier.⁴ »

On voit que l'urbanisme constitue dès le départ un domaine de discours aux savoirs spécialisés, dont l'expertise a vocation à être politique ; le mariage est consommé entre savant et politique⁵. Plus précisément, le « savoir historique » soutient une forme d'expertise politisée : l'histoire (de l'urbanisme, de la ville, de l'urbain) est considérée comme une clé de lecture du présent pour débloquer efficacement les situations urbaines « problématiques » (les villes détruites à reconstruire). On peut donc avancer qu'il s'agit, en termes de *doublet* « *pouvoir-savoir* » *foucauldien*⁶,

¹ INCONNUS, « Programme des conférences faites à l'Exposition de la cité reconstituée. » La technique sanitaire et municipale, n° 6, 1916, p. 125. Je souligne à nouveau.

² *Ibid.* Je souligne à nouveau.

³ AGACHE, « Un exemple de sociologie appliqué : l'urbanisme. », *art. cit.*, p. 111.

⁴ INCONNUS, « Exposition Civique et Urbaniste (Annexe des Étrangers) », *art. cit.*, p. 128.

⁵ Pour garder des mots d'époque et en faisant allusion à Max Weber : *Le savant et le politique. La profession et la vocation de savant. La profession et la vocation de politique*, COLLIOT-THÉLÈNE, Catherine (trad.), Paris : Éditions La découverte, 2003 [1917/1919], 207 p.

⁶ « Il faut plutôt admettre que le pouvoir produit du savoir (et pas simplement en le favorisant parce qu'il le sert ou en l'appliquant parce qu'il est utile) ; que pouvoir et savoir s'impliquent directement l'un l'autre ; qu'il n'y a pas de relation de pouvoir sans constitution corrélative d'un champ de savoir, ni de savoir qui ne suppose et ne constitue en même temps des relations de pouvoir. Ces rapports de "pouvoir-savoir" [...] » (FOUCAULT, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, 1975, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 288-289).

d'une production épistémique servant une efficacité politique. En cela, ces discours historiographiques de l'urbanisme sont une pragmatique¹.

3. 3. *Tournant réglementaire : la Loi Cornudet (1919)*

Trois ans plus tard, l'urbanisme consolide son institution au moyen d'un appareil réglementaire et légal nouveau, propre à « [*La naissance du droit de l'urbanisme*² » avec la « *LOI concernant les plans d'extension et d'aménagement des villes*³ » du 14 mars 1919, dite « Loi Cornudet ». Jean-Pierre Lebreton mentionne à ce sujet que « [l]a loi du 14 mars 1919 et celle du 19 juillet 1924 qui la corrige et la complète sont justement célébrées pour avoir apporté les éléments d'un premier statut de l'urbanisme, longtemps attendu.⁴ » Plus précisément, il ajoute que « [l]es articles 1 et 2 de la loi du 14 mars 1919 et de celle du 19 juillet 1924 définissent le champ d'application des premiers instruments de planification urbaine dont se dote la France.⁵ »

Pourtant, ce n'est pas qu'au moment de sa publication en 1919 que l'idée d'un urbanisme réglementaire va naître. Jean-Pierre Demouveau mentionne, en parlant particulièrement de la « section d'hygiène urbaine et rurale » du Musée social, que « [d]e 1908 à 1919, l'urbanisme existe donc déjà dans les têtes avant d'exister dans les textes. »⁶ Mais les temps de la loi, du projet et de la planification ne sont pas ceux de

¹ Soit une « action », une « chose », spécialement « politique », « [...] qui concerne les affaires [...] » et « [...] au sens laudatif (déjà fréquent en grec) : réel, efficace, susceptible d'application utile [...] » (LALANDE, André (dir.), « Pragmatique », in *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris : Presses Universitaires de France, 1972 [1926]).

² DEMOUVEAUX, LEBRETON, *La naissance de droit de l'urbanisme 1919-1935*, *op. cit.*

³ *Ibid.*, p. 146-147.

⁴ *Ibid.*, p. 59.

⁵ *Ibid.*, p. 60. Pour la première loi : « Art. 1er. — Toute ville de 10,000 habitants et au-dessus, sans préjudice du plan général d'alignement et de nivellement imposé à toutes les communes [...] est tenu d'avoir un projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension. » ; « Art. 2. — Lorsqu'une agglomération [...] a été totalement ou partiellement détruite, par suite de faits de guerre [...] ou de tout autre cataclysme, la municipalité est tenue de faire établir [...], le plan général d'alignement et de nivellement des parties à reconstruire, [...] accompagné d'une étude sommaire du projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension [...] » (*ibid.*, p. 146).

⁶ *Ibid.*, p. 18-19.

la réalité et peuvent ne plus coïncider du fait de leur durée d'élaboration respective. Celle de la Loi Cornudet est un exemple significatif de cet état disjonctif. Elle va connaître une longue maturation réglementaire et administrative d'une décennie (1909-1919)¹, produisant à terme une législation ayant déjà un temps de retard : « Au cours de cette longue gestation, un profond décalage a fini par se creuser insensiblement, décalage que les destructions et les changements de la guerre ont encore accentué, entre les objectifs qui étaient ceux des promoteurs de la loi — Beauquier, Siegfried, Cornudet — et qui correspondaient aux attentes de la société française en 1908-1911, et les effets produits par un texte qui trouverait à s'appliquer plus de quinze ans plus tard, soit dans les années 1920-1930, dans un contexte historique et urbain profondément renouvelé.² »

Viviane Claude et Pierre-Yves Saunier expliquent comment cette législation affecte les métiers de l'urbanisme, tout en étant considérée comme inopérante par ceux qui ont été les initiateurs. Ils estiment que le « [“texte”] parachève deux décennies de débats développés principalement dans le milieu réformateur mais [il est] aussi un événement dont la réception et les effets vont modifier la signification, et ordonner la compétition sur le marché professionnel de l'urbain.³ » Pourtant, ils relativisent son importance pour l'urbanisme par rapport à ce que le mouvement des « réformateurs » attendait d'elle : « Dans cette épreuve de la réalité, la loi est finale-

¹ Jean-Pierre Demouveau mentionne deux facteurs. Le premier est celui lié à sa création : « L'élaboration de la loi du 14 mars 1919 a été qualifiée de “particulièrement lente”. C'est qu'en effet l'adoption de cette loi, qui tire son appellation traditionnelle de “loi Cornudet” du nom du député qui présenta à la Chambre, le 5 juin 1913, le rapport d'où elle est issue, ne constitue que le dernier épisode d'un processus de synthèse et de compilation de trois propositions antérieures, déposées mais non discutées. » (*ibid.*, p. 71. Citant : « D. 1925, Lois, p. 2081. »). Les trois « propositions date de respectivement de 1909 (« Proposition de loi “Beauquier” du 22 janvier 1909 »), de 1912 « Proposition de loi “Siegfried” du 28 novembre 1912 ») et de 1913 (« Proposition de loi “Chenal” du 14 janvier 1913 » (*ibid.* p. 78-86). Le second est relatif à sa publication : « Finalement, avec ses amendements, le texte est transmis au Sénat le 17 juin 1915. Et alors, contrastant avec le rythme fiévreux que Cornudet avait réussi à imprimer au travail effectué par la Chambre des députés, s'installe une longue torpeur. C'est le silence et l'inaction... Un silence qui dure quatre ans [...] » (*ibid.*, p. 72, citant : « JO Sénat, Doc. Parl., 11 juillet, p. 106. »).

² *Ibid.*, p. 73. Texte de Jean-Pierre Demouveau.

³ CLAUDE, SAUNIER, « L'urbanisme au début du siècle », *art. cit.*, p. 35.

ment apparue peu capable de répondre aux attentes des réformateurs du début du siècle, ceux-là mêmes qui dénonçaient avec le plus de véhémence tous les maux urbains.¹ »

Cette loi, et plus généralement le droit de l'urbanisme, s'inscrit dans une série de contingences historiques relatives à l'urbanisation et à la transformation du territoire français². La guerre va encore une fois être un des événements centraux de cette histoire de l'urbanisme du début du XX^e siècle : « Dans ce processus de rattrapage de la modernité et d'adaptation à des contraintes nouvelles, les opérations de reconstruction, entreprises à la suite des ravages de la Grande Guerre, jouent un rôle important mais qu'il convient de ne pas surestimer.³ » Pour le cas particulier du droit de l'urbanisme, cette dernière est en effet peu prégnante⁴. Et en ce qui concerne l'urbanisme plus généralement, cette guerre est loin d'être seulement considérée comme un désastre humanitaire et matériel. Elle est vue aussi comme une opportunité à saisir pour certains : « Et ce ne sont pas seulement les architectes qui présentent les destructions de la guerre comme une chance offerte à l'audace urbanistique et à la purification hygiénique. De paisibles parlementaires exprimeront également cette idée : “Je crois que l'heure ne pouvait être mieux choisie pour dresser le plan de nos cités futures, que celle où un ennemi barbare vient de détruire à

¹ *Ibid.*, p. 38. Ils ajoutent : « Les urbanistes de la chaire, depuis Paris, ne manqueront pas de souligner les lacunes, le caractère peu contraignant de cette première législation, l'absence de moyens pour élaborer les plans et le peu de préparation du milieu local à ce nouvel esprit planificateur. Ils ont en réalité rencontré un obstacle majeur et dont le sens leur a échappé : le politique. » (*ibid.*).

² Comme le mentionne Jean-Pierre Demouveau : « La législation de l'urbanisme fait donc en France une apparition tardive et elle y connaît un développement heurté, puisque chaque fois ce sont des circonstances historiques précises : le déclassement des fortifications de Paris et de Lille, les destructions de la Grande Guerre, la vague des lotissements du début des années 1920, enfin les problèmes spécifiques de la région parisienne, qui suscitent projets et propositions de réforme. » (DEMOUVEAUX, LEBRETON, *La naissance de droit de l'urbanisme 1919-1935, op. cit.*, p. 10).

³ *Ibid.*, p. 16. Texte de Jean-Pierre Demouveau.

⁴ « La guerre n'accélérera pas son calendrier ni ne le ralentira. Elle ne modifiera pas non plus son contenu. » (*ibid.* p. 17. Texte de Jean-Pierre Demouveau). Il précise avant que « [...] la loi Cornudet résulte directement des projets conçus avant la guerre par Beauquier, Chenal et Siegfried. » (*ibid.*).

plaisir toutes ces vieilles pierres et ces vieux pans de murs sur lesquelles notre histoire était sans doute écrite [...]»¹ ».

On pourrait légitimement considérer une telle pensée, contemporaine de la Première Guerre mondiale, comme cynique en ce qu'elle fait d'un conflit de dimension planétaire, le moyen d'une *tabula rasa*, l'instrument d'un dépoussiérage historique propre à favoriser le développement d'un urbanisme encore jeune, alors qu'il souhaite développer des villes nouvelles². En tout cas, selon un contemporain de cette loi (Léon Jausseley), ce « texte » va permettre d'« [...] ouvrir une ère nouvelle dans l'histoire de l'urbanisme français »³.

Ainsi, on voit que cette période du début du XX^e siècle connaît une activité législative et réglementaire issue d'une réflexion continue. Cela montre que le domaine de l'urbanisme, loin de rentrer en dormance, est au contraire l'objet d'une intense activité. Et ceci en pleine Première Guerre mondiale.

3. 4. *Tournant institutionnel : l'Institut d'urbanisme (1921-1924)*

Si la loi Cornudet est née trop tard par rapport à la volonté de ces initiateurs du Musée social, elle est loin d'avoir été totalement inefficace si on considère l'urbanisme comme une institution en voie de formation. En effet, selon Gérard Chevalier, cette loi est une « [...] [é]tape charnière dans l'institutionnalisation de l'urbanisme [...]»⁴ : elle « [...] consacrait l'urbanisme comme mode d'intervention publique⁵ » en favorisant les études urbanistiques et donc les expertises. En effet, le terme d'« urbaniste » est explicite à l'article 5 de la Loi Cornudet qui mentionne la mise en place d'une « [...] commission supérieure d'aménagement, d'embellissement

¹ *Ibid.* Texte de Jean-Pierre Demouveau citant : « André Paisant, séance du 1^{er} juin 1915, *JOCD*, 1915, Débats, p. 805. ».

² « Les régions envahies et occupées [de France] ont été dévastées : près d'un million de maisons sont détruites ou endommagées et 116 000 hectares de terre ravagés [...] » (*ibid.*).

³ JAUSSELEY, Léon, « Chronique de l'«Urbanisme» », *La vie urbaine*, n° 1-2, 1919, p. 195.

⁴ CHEVALIER, Gérard, « L'entrée de l'urbanisme à l'Université. La création de l'Institut d'urbanisme (1921-1924) », *Genèse*, n° 39, 2000, p. 106.

⁵ *Ibid.* J'élide une note et supprime la ponctuation finale.

et d'extension des villes [...] » où, parmi de nombreux « membres » d'organes politiques et administratifs, sont aussi sélectionnés des professionnels¹.

Loin d'être abstraite, cette « institutionnalisation », va au début des années 1920, se concrétiser avec la création de l'Institut d'urbanisme. C'est au sein de ce dernier que le métier d'urbaniste va s'enseigner et s'apprendre après avoir été pensé par le Musée social, puis réglementé et légiféré par le plan : « [...] la consécration légale de la planification [...] incita les élus de la Seine à en fixer la démarche par une formation professionnelle.² » Or, cet Institut est très lié aux disciplines historiques, et plus singulièrement à la figure centrale de Marcel Poète, comme le mentionne Gérard Chevalier : « L'enseignement de l'urbanisme n'a pas commencé avec la création de l'IUUP [Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris] en 1924. Il est né de l'engagement quasi-missionnaire de Marcel-Poète [...] »³. On peut donc admettre que cet Institut prend place au sein d'un mouvement plus large relevant, pour garder les mots d'époques, d'une didactique des « études urbaines⁴ » (Pierre Lavedan) ou d'une pédagogie de l'« étude de l'évolution des villes⁵ » (Marcel Poète). Gaston Bardet retrace la chronologie de cette « institutionnalisation » pédagogique de

¹ « Quatre membres choisis parmi les urbanistes, architectes et autres personnes particulièrement qualifiées [...] » (DEMOUVEAUX, LEBRETON, *La naissance de droit de l'urbanisme 1919-1935*, *op. cit.*, p. 146).

² CHEVALIER, « L'entrée de l'urbanisme à l'Université », *art. cit.*, p. 100.

³ *Ibid.* p. 99. Il précise : « [...] chartiste et ancien conservateur de la bibliothèque de Besançon, en faveur de l'histoire urbaine. Nommé bibliothécaire, puis conservateur de la Bibliothèque des travaux historiques de la ville de Paris en 1903, il y organisa un cycle de conférence sur l'histoire de la capitale qui fit de cette institution le creuset originel de l'enseignement urbanistique. » (*ibid.*, p. 99-100).

⁴ LAVEDAN, *Qu'est-ce que l'Urbanisme ?*, *op. cit.*, p. 86.

⁵ POÈTE, *Introduction à l'Urbanisme*, 1929, *op. cit.*, p. 283.

l'urbanisme¹. L'auteur organise les différents enseignements dans une suite causale spécifique, en les rangeant sous l'appellation « Évolution de l'enseignement de l'urbanisme ». Il est en outre significatif qu'il insiste pour montrer que le terme d'« urbanisme » associé à la création de l'Institut en 1924 fait référence à une manière d'approcher, théoriquement et pratiquement, la ville qui est plus ancienne, le rapprochant aux cours liés à l'histoire de la ville ainsi qu'à l'histoire urbaine portée, le plus souvent, par Marcel Poëte (qui, rappelons-le, publie son étude historique sur l'urbanisme en 1929²).

Mais, tout comme sa réglementation, l'« institutionnalisation » de l'urbanisme connaît son lot de difficultés. Au sujet de cette École française d'urbanisme cité précédemment, Paul Claval mentionne la particularité de ses membres dont l'autonomie rend difficile son institution : « Une école qui naît d'un groupe de *self mad men* a de la peine à s'institutionnaliser.³ » Les raisons de cette difficulté sont aussi liées encore une fois au contexte belliqueux et plus particulièrement à la conjoncture de la politique planificatrice de l'époque : « L'expérience de cette première école française d'urbanisme est fascinante. Son œuvre apparaît cependant fragile. Cela tient aux circonstances, qui se prêtent mal aux grandes réalisations dans un pays sorti exsangue

¹ La voici : — 1903 : « “Cours d'introduction à l'Histoire de Paris” de Marcel Poëte ; — 1907, 1914 : « Séminaire d'Histoire de Paris » de Marcel Poëte ; — 1916 : « *Institut d'Histoire, de Géographie et d'Économie urbaine* » de Marcel Poëte ; — 1919 : « “L'École Pratique d'Étude Urbaines et d'Administration municipale” » d'Henri Sellier et Marcel Poëte (et « [...] succédant [...] à l'éphémère “École supérieure d'Art Public” » de Georges Risler) ; — 1924 : « *Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris* » (et ancienne « École pratique [...] ») ; — 1922 à 1932 : « [...] cycle de conférence sur l'urbanisme au “Collège libre de Sciences Sociales” [...] » d'Alfred Agache ; — 1929 : Un « [...] “Cours d'Urbanisme” fut fondé à l'École des Travaux Publics. » ; — 1933 : « [...] “Groupe d'Étude du centre Urbain Souterrain” [...] » ; — 1936 : « [...] “Centre de Géographie Physique et de Géologie Dynamique” à la Sorbonne [...] » ; — 1938 : « [...] “l'Atelier Supérieur d'Urbanisme Appliqué” [...] » ; — 1947 : « [...] “Institut International d'Urbanisme Appliqué” [...] » à Bruxelles (BARDET, Gaston, *L'urbanisme*, Paris : Presses Universitaires de France, 1945, p. 22-23).

² POËTE, *Introduction à l'Urbanisme*, 1929, *op. cit.*

³ BERDOULAY, CLAVAL, *Aux débuts de l'urbanisme français*, *op. cit.*, p. 247.

de la guerre, et qui n'arrive pas à se doter d'une politique urbaine cohérente. Cela tient à l'institutionnalisation insuffisante de la nouvelle réflexion sur la ville.¹ »

L'urbanisme a connu une « institutionnalisation » difficile, à travers le Musée social, l'École française d'urbanisme et l'Institut d'urbanisme, mais à chaque fois, le recours au « savoir historique », ou plus précisément l'écriture de son histoire à un temps *t*, a été un élément central de la définition de ce dont l'urbanisme devrait être le nom.

3. 5. *Des conditions de possibilité d'un commencement historique*

Cette « formation discursive » de l'urbanisme a été délimitée temporellement (le début du XX^e siècle, de 1916 à 1924), circonscrite géographiquement (la France, et une bonne part Paris), située au sein d'un espace socio-culturel spécifique (la Troisième République), ramené de fait à un contexte linguistique précis (la langue française de la France continentale) et décrite selon quatre tournants régulateurs majeurs (épistémologique, expertisant, réglementaire, institutionnel).

S'il est clair que l'urbanisme a connu à ce moment deux grands tournants (réglementaire et institutionnel) qui peuvent s'apparenter à un « échec » de l'École française d'urbanisme, il faut néanmoins relativiser ce dernier en refusant de détourner notre regard historique vers d'autres périodes peut-être plus clémentes, comme le fait l'hypothèse elliptique. Historiquement et épistémologiquement parlant, le rôle de cette école est d'ampleur dans la formation et la propagation de ces discours dans la société française de la première moitié du XX^e siècle. Viviane Claude et Pierre-Yves Saunier relèvent d'ailleurs que l'apparition de l'urbanisme est due à une concentration dense d'événements dans un laps de temps relativement court, et dans un contexte géographique précis : « L'activité propagandiste de ce cénacle [en parlant du

¹ *Ibid.* Plus haut, il précise l'effet de cette conjoncture : « La France n'offre pas un champ suffisant pour l'ambition et l'énergie des membres de cette jeune école. C'est au lendemain de la Première Guerre mondiale qu'ils sont réellement prêts à se lancer dans des réalisations ambitieuses. L'économie est ruinée par la guerre, la construction paralysée par le moratoire des loyers, décidé durant les hostilités et sur lequel on ne revient pas la paix revenue. L'ouverture de grands chantiers se fait rare en France. » (*ibid.*, p. 246).

« Musée social »] puis les débats sur la reconstruction des zones dévastées par la première guerre mondiale [*tournant épistémologique*] feront surgir en pleine lumière “l’Urbanisme” devenu alors cause militante et fer de lance d’un segment du projet réformateur, espoir scientifique et prétention disciplinaire [*tournant institutionnel*], mais aussi pratique professionnelle [*tournant expertisant*] et modalité du “plan” [*tournant réglementaire*].¹ » Dès lors va rayonner sur la ville la lumière zénithale d’une nouvelle « formation discursive », faite de connaissances, de savoirs et de savoir-faire disciplinaires, à la fois professionnalisée et institutionnalisée, normée et règlementée. C’est en raison de ces « conditions de possibilité » que quelque chose de nouveau va naître, puis s’organiser et se déployer dans ce siècle². Bref, ce que l’hypothèse elliptique éludait n’est rien de moins que le commencement discursif de l’histoire de l’urbanisme.

¹ CLAUDE, SAUNIER, « L’urbanisme au début du siècle », *art. cit.*, p. 30. J’élide une note.

² Précisions que la description d’une « pratique discursive » ne recherche pas le discours primitif : « L’archéologie n’est pas à la quête des inventions ; et elle reste insensible à ce moment (émouvant, je le veux bien) où pour la première fois, quelqu’un a été sûr d’une certaine vérité ; elle n’essaie pas de restituer la lumière de ces matins de fête. Mais ce n’est pas pour s’adresser aux phénomènes moyens de l’opinion et à la grisaille de ce que tout le monde, à une certaine époque, pouvait répéter. Ce qu’elle cherche dans les textes [...], ce n’est pas à établir la liste des saints fondateurs ; c’est à mettre au jour la régularité d’une pratique discursive. » (FOUCAULT, *L’Archéologie du savoir*, 1969, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 152). (On comprend que la description des textes de « vulgarisations » est donc complémentaire à cette approche.) Par exemple et significativement, la « quête » de la première occurrence du terme ou de la notion d’« urbanisme » n’a pas ici une importance fondamentale. En cela, l’article fameux de Pierre Clerget (CLERGET, Pierre, « L’urbanisme. Étude historique, géographique et économique », *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, t. XX 1900-1910, 1910, p. 213-231), ne doit pas, en terme de « régularité », être surestimé. Laurent Coudroy de Lille mentionne, de manière critique, une telle quête : « La recherche des premières “occurrences” doit être menée avec une certaine distance. En France, elle peut s’intéresser à l’émergence du mot *urbanisme*, dont l’“invention” (vers 1910) a donné lieu à une certaine littérature théorique, plus ou moins érudite. [...] Le néologisme de 1910 — même si cette date doit être révisée — est ainsi l’objet de nombreuses gloses : accepter son avènement revient à adhérer à une façon nouvelle de concevoir les rapports entre l’homme et ses villes. » (COUDROY DE LILLE, Laurent, « L’urbanisme, entre langue spécialisée et langue courante », *Urbanisme*, n° 304, 1999, p. 57). Cf. aussi : FREY, « Généalogie du mot “urbanisme” », *art. cit.*, p. 64-67 [var., p. 3-5] ; CLAUDE, SAUNIER, « L’urbanisme au début du siècle », *art. cit.*, p. 25-26 ; RONCAYOLO, PAQUOT, *Villes et civilisation urbaine*, *op. cit.*, p. 232-239.

4. LES CONDITIONS D'UNE ÉCLIPSE

Cette éclipse discutée, il convient à présent de revenir sur les trois doutes qui ouvraient ce chapitre en se demandant pourquoi ce moment de l'histoire d'une discipline a été si souvent « oublié » car passé sous silence.

4. 1. *Retour sur le premier doute (question méthodologique)*

Foucault, en parlant de la modernité et de sa nouvelle gestion technique de la vie dans la société (« bio-pouvoir », « bio-politique », « anatomo-politique »), mentionne son indissociable rapport à la mort et plus précisément à la guerre : « Les massacres sont devenus vitaux. »¹ Si on fait la guerre pour donner la mort, c'est pour organiser les conditions de vie². Or, la naissance de l'urbanisme — ce mode d'organisation du milieu urbain — coïncide précisément avec l'un des plus grands désastres qu'ait connus, sinon l'humanité, du moins notre modernité. Il se pourrait, en cela, que le récit de son « émergence³ » soit moins celui d'un progrès scientifique et

¹ FOUCAULT, *Histoire de la sexualité 1, La Volonté de savoir*, 1976, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 715-736 (soit le chapitre « Droit de mort et pouvoir sur la vie »), p. 717 pour la citation.

² « C'est comme gestionnaire de la vie et de la survie, des corps et de la race que tant de régimes ont pu mener tant de guerres, en faisant tuer tant d'hommes. Et par un retournement qui permet de boucler le cercle, plus la technologie des guerres les a fait virer à la destruction exhaustive, plus en effet la décision qui les ouvre et celle qui vient les clure s'ordonnent à la question nue de la survie. » (*ibid.*). Cette circularité paradoxale de la vie mue par la guerre a une histoire généalogique : « L'humanité ne progresse pas lentement de combat en combat jusqu'à une réciprocité universelle, où les règles se substitueront, pour toujours, à la guerre ; elle installe chacune de ces violences dans un système de règles, et va ainsi de domination en domination. » (FOUCAULT, *Nietzsche, la généalogie, l'histoire*, 1971, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 1291).

³ À noter que l'« émergence » est aussi une notion biologique dont l'isomorphisme avec le concept généalogique vu précédemment (« *Entstehung* ») est frappant : « La notion d'émergence est d'abord utilisée en biologie pour désigner l'apparition de propriété nouvelle, pas nécessairement prévisible, qui survient du fait de l'agrégation d'éléments au sein d'un ensemble. » (DORTIER, Jean-François, « Emergence », in *Le dictionnaire des sciences humaines*, Auxerre : Éditions Sciences Humaines, 2008).

politique, que le produit d'un contexte guerrier, prenant naissance sur le sol poussiéreux de villes dévastées qu'il s'agit de reconstruire.

Ce lien nous paraît aujourd'hui évident. Jean-Pierre Demouveau mentionne ainsi que « [c]'est dans le cadre d'un rapport du Musée social à la Commission parlementaire pour la reconstruction qu'est ainsi rédigée cette charte de l'urbanisme naissant que sera l'ouvrage *Comment reconstruire nos cités détruites*, signé par Agache, Auburtin et Redont, aidés par Jaussely et Forestier.¹ » À l'époque, on lance déjà (en 1915) : « *Autour de la bataille. La reconstitution des cités détruites*² ».

La destruction des villes, la *tabula rasa*, le saccage des territoires, la mort d'humains par millions — la *guerre* : « condition de possibilité » de l'urbanisme³.

4. 2. Retour sur le second doute (question empirique)

L'historiographie de l'urbanisme ne peut pas raisonnablement éluder cette période du début du XX^e siècle pour la bonne raison que ce que l'on appelait à cette époque « urbanisme » est une singularité historique, épistémologique et discursive propre à ce contexte historique français de la Troisième République lié plus particulièrement au mouvement de l'École française d'urbanisme. Pierre-Yves Saunier mentionne ainsi cette singularité historique : « L'urbanisme est en effet une configuration particulière et datée du débat [sur] l'aménagement de la ville, et non ce débat lui-même. Le mouvement urbaniste, tel qu'il apparut au sein de la nébuleuse réformatrice en France au début du siècle, fut un mouvement d'idées et de personnes fondé sur la conviction que changer la ville pouvait changer la société et refonder le lien social.⁴ » C'est-à-dire que cette « configuration » de l'urbanisme, qui a été décrite sous la forme spécifique d'une « formation discursive », place de façon nouvelle le milieu de vie de l'être humain issu de la modernité (la ville industrielle) au centre de

¹ DEMOUVEAUX, LEBRETON, *La naissance de droit de l'urbanisme 1919-1935*, *op. cit.*, p. 16.

² HÉBRARD, « Autour de la bataille », *art. cit.*, p. 3.

³ Outre que généalogique, l'urbanisme peut ainsi faire l'objet d'une orientation polémologique ; soit la « [p]artie de la sociologie ayant pour objet tout ce qui touche à la guerre [...] » (MORFAUX, LEFRANC, « Polémologie », in *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, *op. cit.*).

⁴ SAUNIER, « Où l'auteur propose un plan de travail pour une histoire dite sociale de l'aménagement urbain », *art. cit.*, p. 35.

ses préoccupations sociétales. (En ces années, il faut donc moins comprendre le discours de Le Corbusier comme contradictoire par rapport à ceux de l'École française d'urbanisme et plutôt considérer son discours comme appartenant à la même « formation discursive » où les problèmes sont identiques, mais abordés différemment¹.)

Pour autant, l'urbanisme reste un discours parmi d'autres sur la société urbaine. Le concept foucauldien de « constellation discursive² » est là pour nous rappeler que ce discours spécifique appartient à un réseau qui, dans le cas de l'urbanisme de début du XX^e siècle, peut être décrit en trois ensembles distincts, mais inséparables — l'École française d'urbanisme ; le Musée social ; la « nébuleuse réformatrice »³ — qui convergent dans leur critique de la société urbaine.

¹ *Trois axes thématiques et problématiques* peuvent même être définis (selon Jean-Pierre Demouveau, en citant « J.-P. Gaudin, *Desseins de villes*, L'Harmattan, 1991, p. 77. ») : « Quand il s'agissait, au début du XX^e siècle, d'énumérer les objectifs de cet "art" nouveau [l'urbanisme], les formules, toujours les mêmes, "semblent se résumer à la trilogie : hygiène, circulation, esthétique : c'est là presque une litanie [...]" » (DEMOUVEAUX, LEBRETON, *La naissance de droit de l'urbanisme 1919-1935*, *op. cit.*, p. 9. Je souligne).

² Toute « formation discursive » est prise dans une « constellation discursive » plus vaste qui comprend d'autres discours ou d'autres « formations » : « [...] il faut décrire des instances spécifiques de décision. Au premier rang d'entre elles, le rôle que joue le discours étudié par rapport à ceux qui lui sont contemporains et qui l'avoisinent. Il faut donc étudier l'économie de la constellation discursive à laquelle il appartient. » (FOUCAULT, *L'Archéologie du savoir*, 1969, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 70-71). Martin Rueff, note l'objectivité relative que contient ce concept : « Chez Mallarmé comme chez Foucault, la constellation n'affecte pas les étoiles : elle est un groupement lié à l'observateur. » (*ibid.*, p. 1439).

³ Le système n'étant jamais clos, on pourrait très bien considérer d'autres ensembles. Viviane Claude mentionne par exemple le rôle des « [...] professionnels qui s'occupent de faire respecter mais aussi d'adapter des règles de la voirie, de la construction, de la salubrité. Ce sont ceux que l'on appelle les voyers. L'historiographie ne leur reconnaît pas toujours ce rôle d'ancêtre de l'urbanisme, tant il est vrai que leur origine est floue. Elle s'est plutôt intéressée à l'histoire des élites, à ces cercles éclairés qui, à distances des cultures municipales locales et du travail quotidien, ont conçu et se sont fait les promoteurs de la réforme urbaine. Les pratiques professionnelles de l'urbanisme ont par conséquent deux racines, celle des praticiens anonymes et des microdécisions qu'ils prennent au quotidien et celle de cette élite de réformateur qui avancent des idées nouvelles de prévision et de planification. » (CLAUDE, *Faire la ville*, *op. cit.*, p. 8).

4. 3. *Retour sur le troisième doute (question théorique)*

Ce chapitre s'attachait à montrer comment écrire l'histoire de l'urbanisme permettait, en mobilisant l'épaisseur d'un « savoir historique », de fonder l'urbanisme lui-même comme discipline. Les discours historiographiques ne sont pas en dehors des savoirs et pratiques qu'ils décrivent, mais font partie de son noyau épistémologique. Plus encore — en raison du poids du « savoir historique » dans sa pratique et pour sa réflexion —, ils servent de principe d'agrégation. Ils lient entre eux des domaines d'activités, des champs professionnels et disciplinaires autonomes, des savoirs parfois hétérogènes, des énoncés que l'on va regrouper sous la figure unitaire d'« urbanisme ».

On rejoint ici certains propos de Rémi Baudouï, « [s]'il est communément admis que la discipline historique a joué un rôle fondamental dans la constitution d'un premier savoir sur la ville, nous devons toutefois observer qu'on lui a dénié jusqu'à maintenant toute portée au-delà de cette première influence.¹ » Plus précisément, notre interrogation concernait les raisons pour lesquelles le recours à l'histoire varie dans l'institution de l'urbanisme et pourquoi certaines initiatives en lien avec le monde urbain à l'état naissant ont été parfois passées sous silence lors de son historiographie. Il a ainsi fallu attendre la fin de XX^e siècle pour que quelques historiographes se demandent si l'origine de l'urbanisme en France ne résidait pas dans le proche contexte de la Troisième République plutôt que dans des périodes historiques plus lointaines.

4. 4. *Le paradoxe historique d'un silence historiographique*

Les historiographies de l'urbanisme qui suivent l'hypothèse elliptique sont donc au moins par trois fois paradoxales. Elles ont la capacité par leur discours : d'édifier ce qui pourtant tombe en ruine ; de faire taire ce qui pourtant parle ; d'écrire l'histoire de leur objet loin de sa propre historicité. Mais d'autres conceptions de l'histoire de l'urbanisme existent. Elles sont peut-être moins optimistes et grandioses, mais sûrement plus réalistes et concrètes. Celle de Viviane Claude et

¹ BAUDOUI, « Marcel Poëte et Le Corbusier », *art. cit.*, p. 46.

Pierre-Yves Saunier par exemple, résume son début loin d'une idéalité originaire et proche des discours que l'on a décrits : « L'Urbanisme fut, à sa naissance, une ambition de savoir global sur la ville, un espace d'intelligence ouverte, une "science sans terminus", un souci de Bonheur. Avec la loi Cornudet de 1919, qui a rendu obligation de planifier la montée de sève urbaine, voici qui arrive la globalité, la méthode, le savoir éclairé. Les "spécialistes" de la ville, bien tenus par les politiques et courbant l'échine devant l'État, vont se charger de penser à la place des citoyens, en leur disant quel espace de vie leur est paternellement dévolu. L'Urbanisme est dès lors une cause perdue : le 20^e siècle urbain commence.¹ »

Il faut rassurer les promoteurs de l'urbanisme qui peuvent voir là comme le début de la fin de leur objet. Si on le comprend en terme politique (c'est un pouvoir qui s'exerce au sein même de la ville, pour la cité, par sa gouvernance²), on peut discerner quelque chose d'important. Ce qui se met en place en ce début de siècle, c'est

¹ CLAUDE, SAUNIER, « L'urbanisme au début du siècle », *art. cit.*, p. 25. La citation de « science sans terminus » vient de « Léon Jaussely » (*ibid.*, p. 32).

² L'histoire étymologique des termes « politique » et « cité » rappelle à quel point pouvoir et politique sont consubstantiels et s'affirment dans la cité et se concrétise au sein de la ville : « Politique [...] est emprunté [...] au latin *politicus* "relatif au gouvernement des hommes", lui même pris au grec *politikos* "qui concerne les citoyens, l'État" [...]. *Politikos* vient de *politês* "de la cité, de l'État", substantivé pour désigner le citoyen [...] » ; « Cité [...] est issu du latin *civitas*. [...] par métonymie, il s'est appliqué à l'ensemble des citoyens et, par suite, au siège d'un gouvernement. Il a ainsi désigné la ville en tant que corps politique, l'État, traduisant le grec *polis* [...]. Il est ensuite devenu le nom donné concrètement à la ville en général [...] » (REY, « politique » et « cité », in *Dictionnaire historique de la langue française* [...], *op. cit.* Je modifie la typographie).

un « dispositif¹ », qui connaîtra un développement planétaire durable. La présence discursive de l'urbanisme est aujourd'hui telle, qu'elle parle presque d'elle-même.

Cette étude empirique a commencé avec ce chapitre en « “fouillant les bas-fonds”² » silencieux de l'histoire de l'urbanisme et les eaux dormantes de son historiographie. Elle va maintenant remonter à la surface et décrire quelques chroniques qui écrivent ses « hauts faits » historiques.

¹ Le terme est foucauldien : « [...] par dispositif, j'entends une sorte — disons — de formation, qui, à un moment historique donné, a eu pour fonction majeure de répondre à une urgence. Le dispositif a donc une fonction stratégique dominante. » (FOUCAULT, *Le jeu de Michel Foucault*, n° 206, 1977, *Dits et écrits*, II, *op. cit.*, p. 299). Il précise : « [...] Ce que j'essaie de repérer sous ce nom, c'est, premièrement, un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments. » (*ibid.*). Pour un rapport avec la « formation discursive » ainsi qu'entre les notions de « savoir » et de « pouvoir », *cf.* : *ibid.*, p. 300.

² FOUCAULT, *Nietzsche, la généalogie, l'histoire*, 1971, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 1285. J'élide une note du commentateur.

CHAPITRE III

CHAPITRE III CHRONOLOGIES ET ANACHRONISMES

Si la naissance de l'urbanisme peut se situer au début du XX^e siècle, il apparaît que beaucoup d'historiographies font remonter son origine bien avant ce dernier. Ce chapitre s'intéresse aux différents discours relatifs au temps de l'urbanisme — leurs « chronologies » — à travers plus particulièrement la question de l'anachronisme. Cette lecture se déploie à partir de ce que l'on appelle l'hypothèse chronologique qui se compose de trois sous-hypothèses ayant chacune leur temporalité et historicité propre : génétique ; disruptive ; universelle.¹

1. L'HYPOTHÈSE CHRONOLOGIQUE

Commençons par un fragment de discours datant de près d'un siècle, tiré d'un texte d'un des premiers historiens de l'urbanisme (Marcel Poëte) : « Devant Sparte,

¹ On rejoint le problème archéologique « [...] des ensembles d'énoncés qui étaient, à l'époque de leur formulation, distribués, répartis et caractérisés d'une tout autre manière : après tout la "littérature" et la "politique" sont des catégories récentes qu'on ne peut appliquer à la culture médiévale ou même encore à la culture classique que par une hypothèse rétrospective, et par un jeu d'analogies formelles ou de ressemblances sémantiques [...] » (FOUCAULT, *L'Archéologie du savoir*, 1969, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 22-23). L'« anachronisme » n'est pas seulement une sorte de faute historique formelle couplée d'une erreur historique de méthode sur l'appréciation du temps de l'histoire ; en effet, s'il fait problème pour les disciplines de l'histoire, il sert aussi utilement à la recherche dans son « usage heuristique », par exemple (DUMOULIN, Olivier, « Anachronisme », in BURGUIÈRE, *Dictionnaire des sciences historiques*, *op. cit.*). Il faut plutôt le comprendre comme l'importante face sombre du raisonnement historique ; l'envers de celle visible et admise qui correspond au discours historiographique « rétrospecti[f] » du regard historien plongeant dans un passé factuel et événementiel reconstruit pour le soin du récit et armé d'un « savoir historique » contemporain. Sa présence est même prépondérante en cela que « [...] l'historiographie est une lutte incessante contre notre tendance au contresens anachronique. » (VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, *op. cit.*, p. 169). Peut donc se mettre en place une histoire critique qui décrit ce qu'un « sens historique » contient de contresens historiographique : « L'histoire de l'historiographie n'est-elle pas, pour une bonne part, l'histoire des anachronismes causés par des idées toutes faites ? » (*ibid.*, p. 158). Pour l'usage de la notion de « sens historique », cf. : FOUCAULT, *Nietzsche, la généalogie, l'histoire*, 1971, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*

on se prend à songer au modelage moral de Genève par Calvin, ce modelage qui a transformé l'âme, et par conséquent, modifié les traits de la physionomie d'une ville, ou encore aux théoriciens dont les systèmes jalonnent l'histoire sociale depuis le XVIII^e siècle jusqu'à nos jours. La république d'Hippodamos de Milet. Cet "inventeur de la division des villes en rues", comme dit Aristote dans le sens d'une régularité de tracé, la république de Platon sont des concepts précurseurs, quand on considère la pensée de Saint-Simon ou de Fourier, même la réalisation de la cité-jardin de Ebenezer Howard. La conciliation entre l'esprit théorique et les réalités de la vie reste la difficulté capitale en matière d'urbanisme.¹ »

Cette manière d'écrire l'histoire peut paraître aujourd'hui datée. Ceci pour au moins trois raisons. La première est liée à l'usage de la comparaison historique qui enjambe depuis l'antiquité les siècles, les géographies et les cultures (« Devant Sparte, on se prend à songer au modelage moral de Genève par Calvin »). La seconde est relative à cette traversée continue des âges où « l'histoire sociale depuis le XVIII^e siècle jusqu'à nos jours » est étirée jusqu'aux origines de l'Histoire par le trait d'union des « concepts précurseurs » (Hippodamos de Milet, Aristote, Platon amenant à la pensée de Saint-Simon, de Fourier ou d'Ebenezer Howard). La troisième concerne l'usage d'un mot relativement récent pour exprimer, comme dans une vocation à l'universalité, autant de choses si anciennes et différentes : « urbanisme ». Ce texte est néanmoins représentatif d'une certaine manière d'écrire l'histoire, plus précisément d'un certain usage des « chronologies² ».

1. 1. *Trois sous-hypothèses chronologiques*

Jean-Louis Harouel, dans son *Histoire de l'urbanisme*³ publié en 1989, remarque que le sens accordé au mot « urbanisme » renvoie à « deux grandes acceptions⁴ »

¹ POËTE, *Introduction à l'Urbanisme*, 1929, *op. cit.*, p. 248.

² C'est-à-dire, un discours sur le temps (une « chrono-logie ») ayant une certaine évidence dans sa succession temporelle (« chrono-logique »). J'emprunte le terme à : DUMOULIN, « Anachronisme », in BURGUIÈRE, *Dictionnaire des sciences historiques*, *op. cit.*

³ HAROUEL, *Histoire de l'urbanisme*, *op. cit.*

⁴ « En schématisant à l'extrême, on peut dire qu'il possède deux grandes acceptions. » (*ibid.*, p. 3).

ayant différentes conséquences sur la chronologie de l'histoire de l'urbanisme. Elles peuvent se distribuer en trois hypothèses :

a. La sous-hypothèse génétique.

Elle postule que la notion d'« urbanisme » est un synonyme de l'« art urbain » dont la forme singulière laisse supposer une invariance continue à travers le temps et remontant à de lointaines origines : « La première [de ses “acceptions”], qui est à la fois la plus large et celle du langage courant, recouvre toute action consciente visant à concevoir, organiser, aménager ou transformer la ville et l'espace urbain. Et pris dans ce sens, le mot urbanisme désigne en effet une réalité très ancienne, que l'on appelle aussi art urbain [...]»¹ ».

b. La sous-hypothèse disruptive.

Elle est marquée par une succession de ruptures où l'urbanisme est considéré dans son originalité par rapport à d'autres « arts urbains » : « Cette seconde acception désigne une réalité spécifique : l'apparition, vers la fin du XIX^e siècle, d'une discipline nouvelle qui se veut une science et une théorie de la ville. [...] Tel est le sens originel de mot urbanisme, qui n'a été créé que pour servir de nom à cette réalité nouvelle, mais qui est très souvent utilisé dans un sens beaucoup plus large et imprécis.² » La référence évoquée est celle des travaux historiographiques des années 1960 de Françoise Choay qui conçoit l'urbanisme en fonction de trois critères singularisant : « [...] une discipline qui se distingue des arts urbains antérieurs par son caractère réflexif et critique, et par sa prétention scientifique.³ »

c. La sous-hypothèse universelle.

Elle peut se comprendre comme un renforcement de la dynamique de la première hypothèse : « Par extension, le terme urbanisme en est venu à englober une grande partie de ce qui touche à la ville, qu'il s'agisse des travaux publics, de la morphologie urbaine et du plan des villes, des pratiques sociales et des mentalités ur-

¹ *Ibid.*

² *Ibid.* J'élide une phrase citant Françoise Choay que je mentionne ensuite.

³ CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités, op. cit.*, p. 8. Jean-Louis Harouel en fait en partie mention.

baines, de la législation et du droit relatifs à la ville.¹ » En terme historiographique, cette conception universalise, dans le temps historique et l'espace géographique, tout ce qui renvoie à l'« urbain » : « Le mot urbanisme, dans cette acceptation large, est souvent appliqué aux sociétés urbaines du passé. On parle couramment d'un urbanisme chinois, babylonien, grec, romain ou précolombien pour désigner les formes urbaines caractéristiques de ces diverses civilisations.² »

Beaucoup d'historiographies de l'urbanisme vont osciller entre ces trois modalités d'écriture — qui ont l'avantage de pouvoir à la fois s'invalider, se critiquer et se combiner entre elles³ — pour élaborer des récits historiques, qui expriment différemment une même chronologie : celle d'un continuum temporel linéaire. Il s'agit maintenant de les considérer dans leur historicité propre.

2. LA SOUS-HYPOTHÈSE GÉNÉTIQUE

Pierre Bourdeix relevait, en 1927 déjà, que « [l]'histoire de l'urbanisme apparaît ainsi dans son développement comme une chaîne de grands souvenirs illustrant les

¹ HAROUEL, *Histoire de l'urbanisme, op. cit.*, p. 3.

² *Ibid.*

³ Celle de Jean-Louis Harouel est significative. Une fois posées ces deux grandes « acceptions » qui, selon lui, orientent *grosso modo* l'histoire de l'urbanisme, il va faire le choix de la combinaison : « Dès lors, il semblerait logique qu'une histoire de l'urbanisme commençât avec la première ville connue et s'attachât à l'étude de l'art urbain à travers les diverses civilisations [*hypothèse universelle*]. » (*ibid.*, p. 3-4). Puis vient une mention restrictive : « Pourtant, nous nous limiterons ici à l'histoire de l'urbanisme occidental, de l'Antiquité à nos jours [*hypothèse génétique*]. » (*ibid.*, p. 4). Celle-ci s'appuie sur une justification critique déterminée par l'*hypothèse disruptive* : « S'il répond à des contraintes, ce choix correspond aussi et surtout à une réalité fondamentale : la pensée urbanistique moderne, idéologie parée du nom de science, qui règne au XX^e siècle sur le monde entier, est une création spécifique de l'esprit occidental. Il est donc essentiel de retracer l'évolution de l'urbanisme occidental, au terme de laquelle va naître l'urbanisme moderne. » (*ibid.*).

âges mémorables de l'humanité [...]»¹ ». Chaque maillon renvoie à autant de villes qui de mémoire d'hommes s'enchaînent aux cortèges des générations pour former comme un grand entrelace généalogiques, reliant le passé le plus lointain au présent presque immédiat. L'homme et la ville semblent liés au même sol originaire, remontant aux temporalités anciennes où celui-ci décida d'habiter pour la première fois son territoire et ainsi sortir de sa préhistoire : « Pour assister à la naissance de la ville, il nous faut remonter à l'origine des établissements humains². » Depuis ce moment, l'histoire des hommes vivants en société rime avec l'histoire des cités ; comme si les deux avaient, dès l'origine, une destinée commune dont la progression les mènera, bien des millénaires plus tard, à la ville contemporaine : « L'histoire est un mouvement. Née à l'origine, sous les tentes éparses des peuples pasteurs, elle s'est transportée à mesure que se formait l'état social, dans les bourgs, les villes et puis les capitales. Les capitales sont devenues son siège. Les capitales siègent au cœur des grandes villes.³ » C'est la ville qui dicte à l'histoire, le *tempo* des évolutions et des révolutions, tout comme le labeur quotidien des hommes⁴. Si hier l'humanité a rendu possible la ville en faisant de cette dernière son milieu de vie, dorénavant c'est bien celle-ci qui est le cœur de l'urbanité et la « condition de possibilité » du citoyen mo-

¹ BOURDEIX, Pierre, « De l'urbanisme. Buts – Définitions et terminologie », *Revue juridique et fiscale de l'entreprise*, n° 1, 1927, p. 281. En lien avec ce thème on peut citer Pascal (*Fragment d'un traité du vide*) : « “Non seulement chacun des hommes s'avance de jour en jour dans les sciences, mais [...] tous les hommes ensemble y font un continuel progrès à mesure que l'univers vieillit, parce que la même chose arrive dans la succession des hommes que dans les âges différents d'un particulier. [...]” [...] » (In MORFAUX, LEFRANC, « Progrès », in *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, *op. cit.* Les premières parenthèses droites sont d'eux.). Mais aussi René Char (*L'Âge cassant*) : « L'histoire des hommes est la longue succession des synonymes d'un même vocable. Y contredire est un devoir. » Selon le commentateur Frédéric Gros, cet aphorisme ironique est utilisé en couverture du deuxième tome de l'édition originale de *l'Histoire de la sexualité* de Foucault (FOUCAULT, *Histoire de la sexualité 2, L'Usage des plaisirs*, 1984, *Œuvres*, t. II, *op. cit.* p. 1544 ; avec la référence suivante : « René Char, “L'Âge cassant” (1963-1965), *Recherche de la base et du sommet* ; *Œuvres complètes*, Bibl. De la Pléiade, p. 766. »).

² POËTE, *Introduction à l'Urbanisme*, 1929, *op. cit.*, p. 4.

³ CORBUSIER LE, *Urbanisme*, *op. cit.*, p. 79.

⁴ « La grande ville commande tout, la paix, la guerre, le travail. Les grandes villes sont les ateliers spirituels où se produit l'œuvre du monde. » (*ibid.*, p. 78).

derne : « *Urbi et Orbi, dedans et dehors de la ville*, voilà la parole (et elle est vieille !) qui marque la présence omnipotente de la ville : rien sans la ville. En fait l'urbanisme est l'expressif produit du pacte d'association qui a toujours conditionné l'existence possible des hommes.¹ »

Avec l'urbanisation grandissante, on comprend l'importance, au début du XX^e siècle, d'étudier historiquement la nature et la culture des villes, puisque certaines des plus exemplaires conservant peut-être en puissance les solutions urbaines d'hier propres à régler les problèmes d'urbanisme d'aujourd'hui : « Parmi les grandes questions qu'une conception de plus en plus compréhensive de l'histoire a offertes à l'attention et, on peut dire, aux préférences des historiens de notre temps, il convient de placer au premier rang l'étude des origines, du développement et de l'organisation des villes. Il a paru même que, pour mieux ordonner désormais l'extension, l'aménagement et l'embellissement des villes actuelles, une connaissance plus approfondie et plus précise du passé était nécessaire : ce passé, c'est la préface logique de ce qu'on appelle aujourd'hui l'urbanisme.² » Par l'histoire, la ville devient savoir — la source inépuisable d'un savoir en tout cas, dans la mesure où elle prend un statut d'objet historique. C'est ce « savoir historique » que l'urbanisme mobilise et transforme en un pouvoir d'action sur le réel, car l'étude minutieuse du passé des villes permet une connaissance fine du présent, tout comme elle offre un moyen prévisionnel sur leur devenir³.

Principe actif de cette transformation, l'« urbaniste » apparaît comme le gardien de la grande chaîne qui unit les hommes aux villes du passé, du présent et peut-être même de l'avenir : « Ainsi l'urbaniste sera préparé pour résoudre les divers problèmes que pose l'urbanisme contemporain. [...] Il sera logique, sincère, profondé-

¹ *Ibid.*, p. 120.

² COVILLE, A.[?], « Les villes du moyen âge », *Le journal des savants*, 1928, p. 15-16.

³ « Quel profit n'aura-t-on pas à rapprocher, dans leur évolution, des villes de divers temps et de diverses civilisations, à constater la concordance du tracé des courbes de plusieurs d'entre elles, à observer les effets toujours pareils de phénomènes déterminés ! On en pourra déduire certaines données générales d'évolution urbaine, susceptibles d'éclairer singulièrement le destin de villes actuelles. » (POËTE, *Introduction à l'Urbanisme*, 1929, *op. cit.*, p. 354).

ment humain. Il aura profité de l'expérience accumulée par les hommes au long des âges écoulés.¹ »

Il faut décrire cette grande continuité originare qui trame l'histoire de l'urbanisme, et se demander quelles sont les raisons d'un tel sens de l'histoire.

2. 1. *Savoirs antiquisants et virtualités de l'Antiquité*

En 1926, soit trois ans avant *L'introduction à l'urbanisme. L'évolution des villes. La leçon de l'Antiquité* de Marcel Poëte, Pierre Lavedan notait l'actualité des recherches bidisciplinaire (historiens et géographes) et trinational (France, Belgique, Allemagne) sur « l'histoire des origines urbaines »². Il relevait la profusion de ces études au sujet de « l'origine de la ville³ ». Le discours historiographique de l'urbanisme de ce début de siècle se donne dès sa naissance comme programme de recherche historique fondamentale la quête de l'origine des villes au travers des âges.

Dans ce contexte, l'Antiquité va apparaître comme le point de départ de l'histoire de l'urbanisme. Elle va même avoir une importance cruciale pour certains des premiers historiographes de l'urbanisme, comme le mentionne Rémi Baudouï : « Marcel Poëte et Le Corbusier apparaissent définir dans le même moule historique de la culture indo-européenne les sources de leur approche singulière de l'urbanisme. Commencer une histoire de l'architecture et de l'urbanisme requiert au préalable de porter son regard sur les fondements de la civilisation antique [...]»⁴. Or, si, pour ces deux auteurs, l'Antiquité relève d'une période clé pour la compréhension de l'histoire de l'urbanisme, leur historiographie respective est motivée par des objectifs et des modalités d'analyse différentes⁵.

¹ *Ibid.*, p. 354-355. Je supprime un saut de ligne.

² « Une des questions les plus intéressantes et les plus étudiées aujourd'hui est celle des origines urbaines. » (LAVEDAN, *Qu'est-ce que l'Urbanisme ?*, *op. cit.*, p. 12).

³ *Ibid.* « La bibliographie de la question formerait un volume. » (*ibid.*).

⁴ BAUDOUI, « Marcel Poëte et Le Corbusier », *art. cit.*, p. 48.

⁵ « Cette passion commune qu'ils partagent pour l'antiquité recouvre néanmoins de grandes différences d'analyse. » (*ibid.*).

a. Marcel Poëte : le fleuve du temps.

« L'étude des sociétés antique permet rétroactivement à Marcel Poëte d'affirmer la permanence des structures de la ville passée dans la ville d'aujourd'hui. Toute l'ambiguïté du statut de l'Antiquité repose dans cette interprétation linéaire des enchainements historiques du phénomène urbain à partir de ce point d'origine nécessairement identifiable¹. » Comme le note Rémi Baudouï, Marcel Poëte assume son postulat historiographique d'une permanence des formes originales de la cité à travers les âges : « Elles conduisent [sa "méthode" et sa "doctrine"] [...] le lecteur, parti des lointains de l'Égypte pharaonique, jusqu'aux temps hellénistico-romains, où se discernent les premiers traits de la cité moderne.² » La ville contemporaine est déjà contenue en puissance dans les cités antiques, d'où ce programme historique qui va tenter de retrouver des éléments caractéristiques ayant persisté à travers l'histoire³. Le temps historique est ainsi être compris comme un flux continu, à la fois moteur de changement et porteur de persistances. Il est imagé à travers la métaphore de l'écoulement du fleuve-temps (déjà présent depuis l'Antiquité avec Héraclite⁴) ; c'est-à-dire comme un long fleuve dont l'amont serait la cité antique, tandis que l'aval serait la ville moderne et où le courant du temps nous apporterait les bienfaits⁵. L'autre métaphore est relative au flux lumineux : comme un vieux soleil mort, l'Antiquité

¹ *Ibid.*

² POËTE, *Introduction à l'Urbanisme*, 1929, *op. cit.*, p. 0.

³ « Sur le fonds de ces vieux âges, s'esquissent quelques-uns des traits de la grande ville moderne. » (*ibid.*, p. 266).

⁴ « [...] "on ne se baigne pas deux fois dans le même fleuve" [...] » (MORFAUX, LEFRANC, « Temps », in *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, *op. cit.*) ; « [...] l'univers entier s'écoule à la façon d'un fleuve. » (LAËRCE, Diogène, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, GOULET-CAZÉ, Marie-Odile (trad., dir.), Paris : Éditions Librairie Générale Française, 1999, p. 1053. J'élide une note).

⁵ Thème temporel du fleuve (aquatique) : « C'est la ville revêtue de la patine tenace des âges écoulés. » (POËTE, *Introduction à l'Urbanisme*, 1929, *op. cit.*, p. 98) ; « [...] qui marque l'éternel écoulement des choses. » (*ibid.*, p. 197) ; « [...] la brume flottante du passé. » (*ibid.*, p. 285) ; « Le fleuve des temps s'écoule ; nous sommes arrivés à la Renaissance, entraîné de nouveau vers les rives d'or d'un monde lointain. » (*ibid.*, p. 352).

continue d'irradier le présent de ses lumières, qu'il revient à l'histoire de l'urbanisme de réfléchir¹.

b. Le Corbusier : l'ordre antique.

« Pour Le Corbusier, la nécessité de l'Antiquité ne se trouve pas exprimée dans la pérennité de ses composantes urbaines [à l'instar de Marcel Poète]. Elle réside en effet dans le souvenir que nous lèguent les éléments présents d'une culture disparue². » Comme le mentionne, encore une fois, Rémi Baudouï, la quête de l'origine chez Le Corbusier sert à retrouver une « élément[arité] » dans la réminiscence de traces mémorielles qui remonte depuis l'origine de l'histoire de l'homme et dont l'oubli est la cause des problèmes de la ville contemporaine. Le monde urbain tel que le connaît le début du XX^e siècle n'est que désordre, comme si l'homme avait rompu ce « pacte d'association³ » qu'est l'urbanisme, qui faisait de lui quelqu'un d'urbanisé dont la finalité est sa « liberté » : « Dans le fait urbain présent tout est confusion, tout se contrecarre, rien n'est classé. Si l'on classe, si l'on met de l'ordre, on goûtera les joies sereines de la liberté.⁴ » Contre ce « fait urbain » de désordre, Le Corbusier va tenter de retrouver, par l'étude historique qui ouvre son ouvrage, un principe cardinal propre à garantir une organisation spatiale première, « [...] un fait humain primordial : l'ordre.⁵ »

¹ Thème temporel de la lumière : « Le mystère de l'être et celui de la nature enveloppèrent l'homme de ténèbres que les progrès du savoir humain, au cours de longs âges, peu à peu finiront par percer. La ville est liée, dans son évolution, à ces lents progrès. » (*ibid.*, p. 117) ; « [...] Héliopolis marque peut-être, dans la nuit des temps, la première lueur urbaine qui ait éclairé le sol égyptien. » (*ibid.*, p. 121) ; « [...] perçant la nuit des temps [...] » (*ibid.*, p. 145) ; « Ce sont, pour nous, hommes modernes, les premiers feux de l'aurore, annonçant le soleil qui éclairera la cité moderne. » (*ibid.*, p. 185) ; « Soir qui tombe ou matin qui s'éveille, c'est le changement fatal que suscite l'éternel écoulement des choses. » (*ibid.*, p. 246) ; « [...] où le frottement des esprits sème d'étincelles la nuit de l'avenir [...] » (*ibid.*, p. 287).

² BAUDOUI, « Marcel Poète et Le Corbusier », *art. cit.*, p. 48.

³ CORBUSIER LE, *Urbanisme, op. cit.*, p. 120.

⁴ *Ibid.*, p. 212.

⁵ « Pour s'assurer contre tous risques, un fait humain primordial : l'ordre. » (*ibid.*, p. 95. Je modifie la typographie). « L'ordre » est le titre de son second chapitre (*ibid.*, p. 15).

Ce thème central, lié avec celui de la « circulation », devient un des objets de son histoire qui aboutit à les poser tout deux comme « [...] facteurs modernes de l'urbanisme : la circulation et l'assiette éternelle de l'esprit, l'ordre [...] »¹. C'est ce principe d'ordre que les traces mémorielles de l'Antiquité, ce qu'il en reste en termes de hauts lieux et de monuments d'architecture, permettent de retrouver : « La découverte de l'Acropole athénienne constitue sans aucun doute un des grands moments de cette excursion [avec "Auguste Klipstein sur les traces des grandes civilisations antiques méditerranéennes"], lui rappelant que l'ordre est une des composantes majeures de l'architecture.² » Mais aussi de l'urbanisme, car si *Vers une architecture* parle de cet ordre fondamental, deux ans plus tard, ce thème va se retrouver présent dans son *Urbanisme* en faisant l'objet d'un chapitre entier (« L'ordre »)³.

Si leur rapport biographique et professionnel respectif avec l'Antiquité peut expliquer leur intérêt pour cette période⁴, cela peut aussi se comprendre, plus généralement, à travers la question de la périodisation historique⁵. L'Antiquité est considérée comme période originaire puisqu'elle exprime la genèse de l'Homme histo-

¹ *Ibid.*, p. 249. Je modifie la typographie.

² BAUDOÛI, « Marcel Poëte et Le Corbusier », *art. cit.*, p. 49.

³ CORBUSIER LE, *Urbanisme*, *op. cit.*, p. 15-28. Cf. p. 15-16 pour sa référence à *Vers une architecture*.

⁴ Marcel Poëte est un chartiste (BAUDOÛI, « Marcel Poëte et Le Corbusier », *art. cit.*, p. 48.) formé à une certaine historiographie savante (GLÉNISSON, Jean, « Chartes », in BURGUIÈRE, *Dictionnaire des sciences historiques*, *op. cit.*) « [...] consacrant sa première année d'enseignement [à l'"École des Hautes Études Urbaines"] à l'évolution des villes de l'antiquité au moyen âge [...] » (BAUDOÛI, « Marcel Poëte et Le Corbusier », *art. cit.*, p. 48.) ; Le Corbusier a initié un grand voyage d'études, autour de la Méditerranée au début de sa carrière, qui lui a laissé une forte et durable impression : son « Voyage d'Orient » (GRESLERI, Giuliano, « Antiquité : Vers une architecture classique » ; « Voyage 1911 : Le Voyage d'Orient », in LUCAN, *Le Corbusier*, *op. cit.*).

⁵ Soit cette singulière idée de découper le temps en tronçon intelligible en fonction d'une certaine conception de l'histoire de l'humanité qui nous vient du XV^e siècle (Leonardo Bruni) : « Antiquité », « Temps barbares », « Temps modernes » (FRÉCHET, Hélène, *Chronologie universelle du Big Bang à nos jours*, Paris : Ellipses Édition Marketing S. A., 2005, p. 4, 203). Il y a aussi celle de notre « [...] ère chrétienne » proposé par le moine Denys le Petit et adopté au « Moyen Age » (BROSSE DE LA, Olivier, *Chronologie universelle Église et culture occidentale*, [s.l.] : Le Livre de Paris, 1987, p. 7 ; SÉNÉCAL, Didier, *Chronologie de l'histoire du monde*, Paris : Le Grand Livre du Mois, 2001, p. 101).

rique (c'est-à-dire le début de l'Histoire, *versus* la « préhistoire » et la « protohistoire », avec, entre autres l'invention de l'écriture marquant la « condition de possibilité » historique de toute historiographie) autant que la naissance de l'Urbanisme (le début de l'essor civilisationnel qui établit durablement des ensembles urbains pérennes après les premières grandes anthropisations des milieux naturels)¹. En renvoyant à l'existence d'un urbanisme antique, ces historiographies postulent explicitement une origine millénaire et une forme de continuité implicite avec l'urbanisme du XX^e siècle². Au sein du tableau périodique des événements, l'Antiquité se place stratégiquement comme le démarrage originel de la longue relation conjointe de l'homme et de la ville à travers le temps. Là où commence l'Histoire se situe l'origine de l'Urbanisme.

2. 2. *Mythographie et démythification historiographique*

L'histoire de l'urbanisme peut s'écrire à la manière d'un récit fabuleux, extrémisant une orientation « mythographique » de la sous-hypothèse génétique :

Pour en venir à notre essai d'historique de l'Urbanisme, nous voyons apparaître, au dire des Chaldéens, sous le règne d'Amménon, dans la Mer Rouge, une sorte de Génie divin, moitié homme, moitié poisson, nommé Oannès. Béroze [« Prêtre chaldéen du III^e s. av. J.-C. »] dit, à son sujet, qu'il « enseignait aux hommes la pratique des lettres, des sciences et des arts de toute sorte, les règles de la fondation des villes et de la construction des temples... », et il ajoute : « Depuis ce temps, rien d'excellent n'a été inventé ». Béroze écrivait au III^e siècle avant J.-C. ; ce dont il parle se passait à une époque très lointaine, puisque l'époque « historique » commence avec Manishtoushou, vers l'an 4.000 avant J.-C. et que nous devons ajouter une série de Rois légendaires, dont le même auteur fixe la somme des règnes à 34.080 ans (ni un de plus, ni un de moins), plus une période indéterminée occupée par

¹ Cf. : FRÉCHET, *Chronologie universelle du Big Bang à nos jours*, *op. cit.*

² Selon Foucault, avec « l'«histoire antique» » de Nietzsche, « [i]l s'agissait, là, de reconnaître les continuités dans lesquelles s'enracine notre présent : continuité du sol, de la langue, de la cité [...] » (FOUCAULT, *Nietzsche, la généalogie, l'histoire*, 1971, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 1301).

Nemrod ou Galgamès. Enfin, nous devons additionner le règne de Xisouthros, qui sauva la race humaine de Déluge, à ceux d'Obartès, d'Amempsinos, d'Evèdoranchos, de Davos et d'Amélagaros, qui succédèrent à Amménon et qui régnèrent ensemble 232.400 ans : nous arrivons à ce total coquet de $232.400 + 34.080 + x + 4.000 = 270.480 + x + 1.935$ depuis J.-C., soit $272.415 + x$; encore nous ne savons pas à quelle époque de règne d'Amménon, qui dura 12 sares, soit 43.200 ans, Oannès apprit aux humains l'art de construire les villes. Sans nous montrer trop osés, nous pouvons apprécier à 300.000 ans en chiffres ronds la naissance de l'Urbanisme.¹

Ce mythe chaldéen, que relate Daniel Erdes, est parfois activé par une manière d'écrire l'histoire de l'urbanisme, dans ce que l'on pourrait caractériser comme une pratique mythographique de l'historiographie de l'urbanisme². Celle-ci inscrit l'urbanisme dans une longue filiation, activant de grands représentants, des personnages qui touchent au mythe (repensons au poids d'Hausmann ou de Le Corbusier dans l'imaginaire collectif), comme le mentionnent Viviane Claude et Pierre-Yves Saunier : « À travers ce projet de constituer une discipline ayant ses figures dominantes et ses pères fondateurs, ceux qui se disent urbanistes ont construit une histoire de la "profession" et ce sont assurément durablement la légitimité qui accompagne ordinairement ce genre d'entreprise.³ » Pierre-Yves Saunier mentionne quant à lui que « [l]es histoires de l'urbanisme sont bien souvent des histoires généalogiques quasi-mythiques où la préoccupation est plus de légitimer l'état et le statut actuel de la discipline, des acteurs et de son champ d'intervention que de comprendre

¹ ERDES, « Urbanisme. Recherches historiques », *art. cit.*, p. 106-107. Je supprime une note et les sauts de ligne.

² Elle renvoie à un *discours historiographique légitimiste* comme on l'a vu au chapitre premier en faisant référence à Viviane Claude (CLAUDE, *Faire la ville, op. cit.*, p. 9).

³ CLAUDE, SAUNIER, « L'urbanisme au début du siècle », *art. cit.*, p. 27. On se souvient que Viviane Claude mentionne que « [l]es premiers urbanistes et leurs successeurs directs ont écrit une histoire qui mêle à la leur, celle des villes et celle de l'urbanisme. Cette histoire n'a pas peu contribué à la construction de mythes sur l'origine et le développement des idées, des institutions et des figures de l'urbanisme, ayant permis de donner une unité à un groupe. » (CLAUDE, *Faire la ville, op. cit.*, p. 9).

comment ce champ et ces différentes positions se sont formées.¹ » Par exemple, Le Corbusier, dans son *Urbanisme* de 1925, renvoie l'urbaniste à la figure du roi-dieu Louis XIV et à celle du génie romain². Une année plus tard, Pierre Lavedan discute de savoir si Hippodamos de Milet est un urbaniste, en renvoyant l'activité urbanistique à un passé lointain (du moins pour sa part théorique)³. Et bien des années plus tard, Michel Ragon, dans son *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes*, attribue à ce dernier le qualificatif d'« urbaniste » au statut relativement contemporain⁴.

Cette manière de renvoyer à un passé mythique dans une opération de légitimation disciplinaire se faisant sous l'égide de l'argument d'autorité historique est d'autant plus compréhensible que l'urbanisme demeure pour les contemporains de sa naissance comme un « domaine » à constituer en pleine époque de reconstruction et avec comme mode de gestion l'« héritage » difficile de la ville industrielle⁵.

¹ SAUNIER, « Où l'auteur propose un plan de travail pour une histoire dite sociale de l'aménagement urbain », *art. cit.*, p. 36.

² « Ils furent [les “Romains”], avec Louis XIV, les grands urbanistes de l'Occident. » (CORBUSIER LE, *Urbanisme*, *op. cit.*, p. 9) ; « Nous regardons avec enthousiasme l'ordonnance claire de Babylone et nous saluons l'esprit lucide de Louis XIV ; nous marquons cette date d'un jalon et estimons que le Grand Roy fut, depuis les Romains, le premier urbaniste d'Occident. » (*ibid.*, p. 37) ; « Voici un roi, dernier grand urbaniste dans l'histoire, Louis XIV. » (*ibid.*, p. 149). En parlant de ce dernier : « Hommage à un grand urbaniste » (*ibid.*, p. 285).

³ « La race des théoriciens [de l'urbanisme] est très ancienne : on cite généralement, comme le premier d'entre eux, Hippodamos de Milet et on lui en fait gloire. Loin de souscrire à ce jugement, nous pensons, au contraire, que l'esprit hippodamien est la négation de l'urbanisme. » (LAVEDAN, *Qu'est-ce que l'Urbanisme ?*, *op. cit.*, p. 63).

⁴ « Il est significatif que le premier auteur décrivant une cité utopique est aussi celui qui [sic] considéré comme le premier urbaniste : Hippodamos de Milet. Il est significatif que cet urbaniste qui fit le plan de Pirée (vers 475 avant J.-C.) soit aussi considéré comme le premier architecte fonctionnaliste théoricien de l'habitat urbain [...] » (RAGON, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes. 2.*, *op. cit.*, p. 56).

⁵ Plus largement, Jean-Pierre Frey montre que, durant une bonne partie du XX^e siècle, l'urbanisme relève d'une « [s]ituation sémantique instable [...], dépendant d'une urbanisation dont la maîtrise échappe globalement à tous les acteurs en présence et où l'écart ne cesse de se creuser entre les savoir-faire, les savoirs disciplinaires et une toujours espérée conceptualisation globale. » (FREY, « Généalogie du mot “urbanisme” », *art. cit.*, p. 68 [var., p. 6]).

Le siècle dernier, considéré comme une époque de crise « globale » en urbanisme, est-il comparable à un âge sombre, nécessitant une histoire qui se tourne vers son passé lointain plutôt que vers sa présente réalité ? « Coup de tonnerre dans un ciel serein ? Non, le mot (à défaut du concept) “urbanisme” perce à l’aube du XX^e siècle les nuages amoncelés de la détérioration des villes. Faut-il pour autant remonter au déluge pour justifier sa présence ?¹ » Jean-Pierre Frey nous invite plutôt à l’humilité historiographique, en rappelant la relative nouveauté de cet « urbanisme », en prise avec les contingences respectives du siècle qui l’a vu naître². De fait, cette orientation mythographique apparaît de plus en plus problématique durant la seconde moitié du XX^e siècle (en tout cas) au point qu’une historiographie va précisément se consacrer à une tâche jugée fondamentale : la démystification.

L’un des grands objectifs des historiographies de Françoise Choay est de déconstruire les discours de l’urbanisme. Elle montre que les textes sur lesquelles ils se fondent cachent en vérité un fond de mythe que même la critique existante ne peut venir déloger : « À quoi tient cet affrontement de vérités partielles et antagoniques ? Quels sont les paralogismes, les jugements de valeur, les passions et les mythes que révèlent ou dissimulent les théories des urbanistes et les contre-propositions de leurs critiques ?³ » Révélant la dimension mythologique des théories urbanistiques, elle nuance l’aspiration à la scientificité de cette jeune discipline en quête de légitimité : « Malgré les prétentions des théoriciens, l’aménagement des villes n’est pas l’objet d’une science rigoureuse. Bien plus : l’idée même d’un urbanisme scientifique est un

¹ FREY, « Pour en finir avec le mot “Urbanisme” », *art. cit.*, p. 6.

² « Le mot, somme toute, ne fait jamais qu’accompagner, soutenir, voir orienter des procès tels celui de l’urbanisation et celui de la mise en œuvre de techniques appropriées pour résoudre des problèmes qui se posent souvent avant que l’on veuille bien les reconnaître et y faire face. » (*ibid.*). Comme vu au chapitre précédent, il est historiquement plus probable que le professionnel de l’urbanisme soit fils de l’urbanisation avant d’être le descendant légitime d’un « [u]rbaniste et architecte de Milet » de la « [...] [deuxième] moitié du V^e siècle av. J.-C. [...] » (VALLAUD, Dominique, « Hipodamos de Milet », in *Dictionnaire historique*, [s.l.] : Librairie Arthème Fayard, 1995. Je supprime une marque typographique).

³ CHOAY, *L’urbanisme, utopies et réalités.*, *op. cit.*, p. 9.

mythe de la société industrielle.¹ » Pour elle, l'opposition qualitative entre science et mythe est claire. Une théorie scientifique doit se débarrasser de tout contenu mythique positif pour légitimer sa scientificité, mais tout en les considérant objectivement dans leurs aspects sémiologiques². Loin de s'arrêter à cette seule tâche négative d'« élimin[ation]³ » ou positive d'analyse sémiologique⁴, son travail de démystification sert à invalider la « théorie d'urbanisme » comme unique discours de l'« édification » : « Les chemins qu'aura ainsi indiqués le déchiffrement des textes instaurateurs ne sont ni rectilignes, ni simples, ni détachés du passé. S'y engager pourrait avoir pour résultat une édification encore jamais avenue, démystifiée et échappant désormais à l'hégémonie de la règle comme au totalitarisme du modèle. Ainsi serait assurée la relève légitime des anciens mythes de fondation.⁵ » D'où l'urgence d'une critique historiographique démystifiante pour déjouer les charmes d'une mise en histoire de l'urbanisme, qui ont, en dépit de leur dimension fictionnelle, des effets certains sur le réel : « [...] chaque jour nous entraîne plus avant dans la mythologie de l'urbanisme.⁶ »

¹ *Ibid.*, p. 74. Quinze ans plus tard, elle continuera cet axe de recherche : « [...] la rationalité de surface dissimule, ici comme là, des formes textuelles apparentées au mythe et avec lesquelles, en dépit de sa prétention scientifique, la théorie d'urbanisme n'a jamais rompu. » (CHOAY, *La règle et le modèle*, *op. cit.*, p. de couv.).

² « [...] dans une perspective critique, des traits mythisants ne sont pas compatibles avec une théorie rationnelle de la conception de l'espace bâti. Sitôt détectés, il convient donc de les éliminer, mais sans pour autant céder à un positiviste ou même à un rationalisme éclairé qui, limité à un simple refus et n'acceptant pas de reconnaître leur fonction et leur signification, s'exposeraient à en ignorer les enseignements et se priveraient ainsi d'une information capitale. » (*ibid.*, p. 344-345).

³ Elle parle « [...] de la nature mythisante de la "théorie" d'urbanisme. » (*ibid.*, p. 335).

⁴ « L'écoute de la parole mythisante des textes instaurateurs pourrait donc inciter à redonner à l'édification le sérieux et le poids de ses origines. » (*ibid.*, p. 345).

⁵ *Ibid.*, p. 347.

⁶ CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités.*, *op. cit.*, p. 82.

2. 3. *La quête de l'origine*

Trois « postulat[s] » liés à la quête de l'origine peuvent éclaircir cette contestation d'une historiographie génétique que nous venons de présenter¹ :

a. *Postulat de l'ontologie originnaire.*

La recherche de l'origine de l'urbanisme (parmi d'autres) est une quête de pureté, à travers l'hétérogénéité de pratiques historiquement contingentes et géographiquement localisées, afin de trouver une stabilité « anhypothétique² ».³

b. *Postulat de l'importance méliorative de l'origine.*

La recherche de l'origine en histoire de l'urbanisme est souvent liée à un lexique laudatif portant sur un projet humaniste qui postule implicitement que l'An-

¹ Au commencement d'une histoire, il n'y a pas le début impérieux d'une nécessité unique qui surgirait d'un espace-temps neutre pour imposer les marques factuelles de son historicité : « [...] on aime à croire qu'à leur début les choses étaient en leur perfection ; qu'elles sortirent éclatantes des mains du créateur, ou dans la lumière sans ombre du premier matin. L'origine est toujours avant la chute, avant le corps, avant le monde et le temps ; elle est du côté des dieux, et à la rencontrer on chante toujours une théogonie. Mais le commencement historique est bas. » (FOUCAULT, *Nietzsche, la généalogie, l'histoire*, 1971, *Ceuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 1284). D'un mot : « *Pudenda origo* » (*ibid.*, p. 1282). L'expression d'« honteuse origine » vient de *L'Aurore* de Nietzsche, selon la note de Philippe Chevalier en p. 1616). « La généalogie ne s'oppose pas à l'histoire comme la vue altière et profonde du philosophe au regard de taupe du savant ; elle s'oppose au contraire au déploiement métahistorique des significations idéales et des indéfinies téléologies. Elle s'oppose à la recherche de l'« origine ». » (*ibid.*, p. 1282. J'élide une note du commentateur). D'où une question : « Pourquoi Nietzsche généalogiste refuse-t-il, au moins en certaines occasions, la recherche de l'origine (*Ursprung*) ? » (*ibid.*, p. 1283).

² Soit le « [p]rincipe ontologiquement le plus élevé, nécessairement présupposé au fondement de toutes choses, et ce à quoi les êtres aspirent [...] » (MORFAUX, LEFRANC, « Anhypothétique », in *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, *op. cit.*).

³ « Parce que d'abord on s'efforce d'y recueillir l'essence exacte des choses, sa possibilité la plus pure, son identité soigneusement repliée sur elle-même, sa forme immobile et antérieure à tout ce qui est externe, accidentel et successif. Rechercher une telle origine, c'est essayer de retrouver "ce qui était déjà là", le "cela même" d'une image exactement adéquate à soi [...] » (FOUCAULT, *Nietzsche, la généalogie, l'histoire*, 1971, *Ceuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 1283. J'élide une note du commentateur).

tiquité recèle, plus qu'à d'autres époques, des trésors de compréhension ou d'explication du présent. Étant donné que cette période est historiquement et culturellement survalorisée en Occident, l'urbanisme gagne de fait de l'importance.¹

c. Postulat de l'origine comme lieu de véridiction.

Trouver l'origine de l'urbanisme, c'est s'assurer de porter un discours véridictoire contre tous les discours aux savoirs « datés » et « passés » qui ont recouvert de leurs fables la vérité au cours du temps. Car pour les historiographies en question, la vérité est toujours au fond des choses et du temps ainsi que loin du mythe.²

Tous ces discours qui permettent d'écrire des continuités originaires et « [...] de décrire des genèses linéaires [...] »³ montrent à quel point la sous-hypothèse génétique relève d'un procédé d'écriture déterminant en historiographie de l'urbanisme. L'optimisme assuré du ton positiviste et du style propre à la première moitié du XX^e siècle — où l'érudition la plus savante se mêlait au lyrisme le plus imagé — la traduirait ainsi : ce que nous appelons « urbanisme » est le mot récent d'un vieux langage primordial partagé par tous les hommes depuis les origines de l'humanité.

¹ « L'histoire apprend aussi à rire des solennités de l'origine. La haute origine, c'est la "surpousse métaphysique qui se refait jour dans la conception qu'au commencement de toutes choses se trouve ce qu'il y a de plus précieux et de plus essentiel" [...] » (*ibid.*, p. 1284. J'élide une note de référence du commentateur et une de Foucault mentionnant : « *Ibid.*, § 3. [« *Le Voyageur et son ombre*, § 9.] »).

² « Enfin dernier postulat de l'origine, lié aux deux premiers : elle serait le lieu de la vérité. Point absolument reculé, et antérieur à toute connaissance positive, c'est elle qui rendrait possible un savoir qui pourtant la recouvre, et ne cesse, dans son bavardage, de la méconnaître [...] » (*ibid.*).

³ *Ibid.*, p. 1281. Arlette Farge, dans son essai *Avec Michel Foucault, se moquer des origines ?* parle en ces termes de ce même « texte iconoclaste » qu'est Nietzsche, *la généalogie, l'histoire* : « Ce texte désinstalle parce qu'il brise une partie des présupposés de toute recherche et défait nombre de socles établis depuis si longtemps. Ce texte est un tumulte de la raison, où la raison doit se défaire de l'idée d'obligatoire origine pour emprunter les chemins originels de la dispersion et de l'éclatement. » (FARGE, Arlette, *Des lieux pour l'histoire*, [Paris] : Éditions du Seuil, 1997, p. 95). Elle ajoute : « [...] s'il semble exister ainsi une chaîne de mots [repensons à la citation de Char], celle-ci n'a rien de linéaire ni de lisse, mais elle est bien plutôt de l'ordre de l'écartèlement, de l'individualisation, tissant une structure tragique, dispersée d'événements et de paroles dont on peut retrouver les conditions d'émergence. » (*ibid.*, p. 95-96.).

3. LA SOUS-HYPOTHÈSE DISRUPTIVE

Si les années 1920 sont celles du temps-fleuve de l'histoire qui fait remonter continuellement celle de l'urbanisme à la source d'une origine antique, les années 1960 marquent comme une césure dans cette historiographie. Trois textes de Françoise Choay constituent autant de jalons empiriques, théoriques et méthodologiques marquant une rupture frontale avec les historiographies précédentes¹. Ils renvoient à ce que nous appelons la sous-hypothèse disruptive.

Plus précisément, les ouvrages de 1965 et de 1980 comportent deux thèses principales et complémentaires, liées à la question de l'anachronisme : les discours de l'urbanisme du XX^e siècle ne peuvent prétendre, malgré ce qu'ils disent, à l'originalité de leur propos sur la ville² ; ceux des « théories d'urbanisme » se sont imposés au fil du temps comme une évidence alors que leur fondement idéologique remonte à cinq siècles³. Avec ces thèses, Françoise Choay considère implicitement les discours de l'urbanisme du XX^e siècle comme d'un autre âge : ils sont littéralement et effectivement « datés ». Dès lors elle s'attache à en critiquer autant leur pertinence face à la conjoncture urbaine actuelle que leur capacité à élaborer des propositions projectuelles pour la société contemporaine. Comment s'y prend-elle pour établir sa démonstration ?

¹ CHOAY : *L'urbanisme, utopies et réalités*, *op. cit.* (1965) ; « L'histoire et la méthode en urbanisme », *art. cit.* (1970) ; *La règle et le modèle*, *op. cit.*, (1996 [1980]).

² « Cet ouvrage soutient une thèse paradoxale : l'urbanisme du XX^e siècle n'est pas ce qu'il croit être — une réponse nouvelle à des problèmes nouveaux — mais, pour l'essentiel, la reprise, la répétition, de configurations discursives inconscientes nées au siècle précédent, que Françoise Choay nomme modèle. » (CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités*, *op. cit.*, p. de couv.).

³ « [...] c'est un Occident qu'est apparu, pour la première fois, au XV^e siècle, un discours théorique qui prétend fonder sur sa seule autorité les procédures d'engendrement du monde bâti. Ce discours "instaureur" a, depuis, envahi la planète. Nous avons oublié qu'il fut insolite, voire scandaleux. Sous la forme des "théories d'urbanisme", il nous semble désormais aller de soi. Banalité fallacieuse. » (CHOAY, *La règle et le modèle*, *op. cit.*, p. de couv. Je supprime un saut de ligne).

3. 1. *L'histoire en devenir*

Une notion centrale traverse les écrits en question de Françoise Choay. Elle propose en effet un néologisme, créé par préfixation issu du terme « urbanisme », pour réécrire son histoire, en rendant explicite son « sens historique » : le « pré-urbanisme ». Ce terme traduit un objectif historiographique principal qui entend remonter avant l'urbanisme du XX^e siècle pour dévoiler historiquement la continuité idéologique qui se trame en sourdine sous la profusion des discours de l'urbanisme moderne. Ceux-là mêmes qui clament leurs solutions et se réclament de l'actualité de ce siècle¹. Pour ce faire, elle va analyser un ensemble de textes précédant l'urbanisme du XX^e siècle : « Nous avons donc interrogé d'abord des penseurs qui, pendant tout le cours du XIX^e siècle [...] se sont penchés sur le problème de la ville [...]. Nous grouperons l'ensemble de leurs réflexions et propositions sous le concept de “pré-urbanismes”² ».

Si, entre « pré-urbanisme » et « urbanisme », il y a rupture apparente, il y a aussi continuité profonde. Elle se trouve chez les penseurs plutôt dans le domaine des idées et de l'inconscient³. Ce « concept » est donc à lire explicitement comme une « préfigur[ation] » historique et idéologique de ce qui sera appelé plus tard du nom d'urbanisme : « [...] pré-urbanisme : avec leurs valeurs et leurs modèles, ils *préfigu-*

¹ « L'étude des premières réponses apportées à cette question [celles du XIX^e siècle face à “l'aménagement de la cité machiniste” de la “société industrielle”] doit éclairer les propositions qui suivirent [celles des urbanistes du XX^e siècle] et révéler, dans leur pureté, certaines motivations fondamentales que les sédiments du langage, les rationalisations de l'inconscient et les ruses de l'histoire ont par la suite dissimulées. » (CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités, op. cit.*, p. 9).

² *Ibid.*

³ « [...] en dépit des différences signalées plus haut, et bien qu'on ne puisse parler d'une continuité idéologique consciemment assumée entre pré-urbanisme et urbanisme [...]. Nous y retrouverons, sous une forme modernisée, les deux modèles de pré-urbanisme. » (*ibid.*, p. 31). Voici ces différences : « L'urbanisme diffère de pré-urbanisme sur deux points importants. Au lieu d'être l'œuvre de généralistes (historiens, économistes ou politiques), il est sous ses formes, théoriques et pratiques, l'apanage de *spécialistes*, et plus généralement d'architectes. » (*ibid.*, p. 30) ; « En outre, ces idées vont être mises en application. Au lieu d'être cantonné dans l'utopie, l'urbanisme va assigner à ses techniciens une tâche *pratique*. » (*ibid.*).

raient les deux groupes homologues [les modèles “culturalistes” et “progressistes”] découverts dans les écrits de l’urbanisme.¹ » S’il n’est pas besoin d’étudier pour l’instant des problèmes importants que pose la modélisation de Françoise Choay, on peut néanmoins retenir ses termes de « précurseurs » et de « filiation » évoquée par Jean-Pierre Frey² que permet le concept de « pré-urbanisme » et questionner non pas l’« opposition » synchronique entre les modèles « culturaliste » et « progressiste », mais le partage diachronique entre ce concept de « pré-urbanisme » et celui d’« urbanisme ».

Cette opération de préfixation est en effet lourde de « sens historique ». Il est proche en cela de la question du « dérivé préfixé » du « préromantisme » où « [...] le concept de préromantisme a pour fonction de ménager la continuité entre le XVIII^e et le XIX^e s. et de souligner l’ancrage national du mouvement romantique en France. Certains critiques usèrent de la notion moins comme un principe de périodisation que comme une tendance transhistorique de la littérature ; d’autres insistèrent sur les influences anglaises et allemandes. La catégorie, mise en cause par son finalisme, est quelques fois remplacée par celle de *premier romantisme*.³ » Ainsi, un « préromantique » devient « [...] un artiste qui a précédé le romantisme et dont on considère qu’il l’a préparé.⁴ » Que l’on parle du « préromantisme » au XVIII^e siècle ou de « pré-urbanisme » au XIX^e siècle, ces trois lettres marquent l’inscription de Françoise Choay dans une certaine conception de l’histoire de l’art, à la recherche du geste inaugural et des influences singulières incitatrices de « mouvement[s] » artistiques et des cou-

¹ CHOAY, *La règle et le modèle*, *op. cit.*, p. 21.

² « [...] Françoise Choay (philosophe) ménage une place importante aux précurseurs selon la filiation déjà esquissée dans *Urbanisme, utopie et réalité*, une anthologie entre progressisme et culturalisme. Cette opposition proprement doctrinale mériterait, nonobstant la pertinence de l’intuition de l’auteur sur une réelle tension dans le champ, d’être instruite en fonction de réalisations effectives et d’autres acteurs de l’urbanisation que ceux les plus généralement invoqués. » (FREY, « Généalogie du mot “urbanisme” », *art. cit.*, p. 71 [var., p. 9]. J’élide une note. Il parle d’un article encyclopédique).

³ REY, « romantisme », in *Dictionnaire historique de la langue française* [...], *op. cit.* En termes de périodisation — dont l’usage peut paraître de convention —, le mot est aussi lourd de sens : « Période littéraire antérieure au romantisme, et qui en a préparé les voies. » (REY, « préromantisme », in *Dictionnaire culturel en langue française*, *op. cit.*).

⁴ *Ibid.*, « préromantique ».

rants d'idées¹. Recherche du poids historique de quelques penseurs, auteurs, artistes dont leurs « œuvres » influencent les courants continus et profonds des idées, puisqu'elles contiennent déjà en puissance le futur dans leur présent.

Dans ses ouvrages *Comment on écrit l'histoire* et *Foucault révolutionne l'histoire*, Paul Veyne note d'ailleurs le vieux problème de « [...] l'enrichissement du passé et de ses œuvres en fonction de l'interprétation que l'avenir en donnera à travers les siècles [...] »². C'est celle de la « croissance posthume » chez Nietzsche ou du « paradoxe de la découpe » et du « découpage » chez Bergson³. Ce dernier décrit, selon Paul Veyne, l'« [...] apparente action de l'avenir sur le passé [...] » en prenant l'exemple du « préromantisme » (et d'où vient notre référence à ce terme) : « S'il n'y avait pas eu un Rousseau, un Chateaubriand, un Vigny, un Hugo, non seulement on n'aurait jamais aperçus, mais encore il n'y aurait réellement pas eu de romantisme chez les classiques d'autrefois, car ce romantisme des classiques [donc ce préromantisme] ne se réalise que par le découpage dans leurs œuvres d'un certain aspect, et la découpeure, avec sa forme particulière, n'existait pas plus dans la littérature classique avant l'apparition du romantisme que n'existe dans le nuage qui passe le dessin amusant que l'artiste y apercevra en organisant la masse amorphe au gré de sa fantaisie [c'est Bergson qui parle]. »⁴

Pour Paul Veyne, « [c]e n'est pas le romantisme qui, en son temps, crée rétroactivement le préromantisme ; c'est seulement l'historien de la littérature, à quelque époque qu'il vive. Le temps ne joue donc aucun rôle dans le paradoxe bergsonien [...] »⁵, celui qui en tient un central, c'est l'historiographe spécialisé. Ainsi, « [...] le

¹ « La critique sur laquelle repose ce modèle [“culturaliste”] est donc au départ *nostalgique*. Par une démarche dont le préraphaélisme a donné, dans le cas particulier des arts plastiques, la première formulation et la première illustration [...] » (CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités, op. cit.*, p. 22). Et note : « Ruskin et Morris sont liés au mouvement préraphaélite. Le premier a d'abord influencé les futurs préraphaélites par ses *Peintres modernes* (1843) [...]. [...] Le *préraphaélisme* est lui-même lié au réveil religieux d'Oxford et à la renaissance gothique anglaise. » (*ibid.*).

² VEYNE, *Foucault révolutionne l'histoire, op. cit.*, p. 423-424. Il cite comme référence *La pensée et le Mouvement* de Bergson. Cf. aussi VEYNE, *Comment on écrit l'histoire, op. cit.*, p. 59-60.

³ VEYNE, *Foucault révolutionne l'histoire, op. cit.*, p. 423-424.

⁴ *Ibid.* J'élide une note.

⁵ VEYNE, *Comment on écrit l'histoire, op. cit.*, p. 59.

véritable problème que pose le paradoxe est celui du découpage historique, de la constitution de l'événement tel qu'on le fera être.¹ »

Traduit en termes d'histoire de l'urbanisme, c'est le « découpage » dans les œuvres du XIX^e siècle et le recollement anthologique de l'historiographe (Françoise Choay) qui fonde le « pré-urbanisme » en fonction du canevas (ou de la « découpe ») de l'urbanisme du XX^e siècle. Ce qui signifie conséquemment que ce n'est pas le « pré-urbanisme » qui a amené historiquement à la naissance de l'« urbanisme », mais l'« urbanisme » qui a offert les « conditions de possibilité » historiographiques du « pré-urbanisme »².

En quittant l'histoire de l'art et de la littérature pour gagner l'histoire de la philosophie, il est possible de donner un exemple que l'on peut dire inverse à l'opération décrite par Paul Veyne. Il ne s'agit pas d'un « enrichissement du passé », mais de son appauvrissement : il a fallu Nietzsche pour que ceux que l'on appelait les « présocratiques » — ou, pour marquer la lacune documentaire du corpus socratique, les « préplatoniciens » (ces « [...] “primitifs” de la philosophie, de simples précurseurs de Platon et d'Aristote [...] ») — soient enfin déchainés des filiations qui les liaient « au “père” de la philosophie » et étudiés dans leur intégrité propre (particulièrement Parménide, Héraclite pour Nietzsche, mais aussi Thalès, Anaximandre, Anaximène, Pythagore, Zénon, Anaxagore, Empédocle, Démocrite, Protagoras)³.

Cette préfixation d'apparence si anodine est ainsi d'importance pour l'épistémologie de l'histoire et pour l'histoire de l'urbanisme. D'abord, elle tient le rôle d'une évaluation critique qui renvoie à deux périodisations complémentaires, dont la première (préfixée) est toujours dévaluée par rapport à l'autre, étant donné qu'il y a toujours une lacune que la période suivante comblera dans l'aboutissement de son terme historique que révèle son terme lexical enfin « dépréfixé » : l'historiographie

¹ *Ibid.* Cf. aussi p. 60.

² La notion n'est pas la seule qui peut orienter l'arbitraire du « sens historique » ; elle prend place au sein d'un cortège des préfixations : autant de « prénotions » ; de « prémonitions » ; de « presciences », des raisonnements « prélogiques », de pensées « préreflexives » ; de postulats « préscientifiques » ; et, bien sûr, de « préhistoire » (cf. : MORFAUX, LEFRANC, in *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines, op. cit.*).

³ *Ibid.*, « Présocratiques ».

crée ainsi ses propres périodes de manques et de dépendances. Ensuite, la préfixation est un moyen de court-circuiter l'assignation temporelle du regard historique rétrospectif et du discours historique retrodictif¹ (qui vont nécessairement du présent au passé) pour le substituer à une vision presciente et à une parole prédictive d'un avenir encore non advenu, mais que le passé prépare pourtant déjà : l'historiographie devient l'histoire des prophéties effectives².

3. 2. *L'histoire fondamentale*

Là où les premiers historiographes de l'urbanisme recherchaient le point originare de son objet dans une période et une géographie délimitée (l'Antiquité), l'historiographie de Françoise Choay recherche sa fondation dans le discours original et originaire de textes « instaurateurs » (en tout cas en tant que théorie et discipline)³. Or, si les textes théoriques amenant à la nouvelle discipline de l'urbanisme datent selon elle de la seconde moitié du XIX^e siècle, ils ne restent qu'un « type » parmi d'autres ou une « figure » dont l'originalité est à chercher plus profondément dans le temps historique : « [...] j'ai émis l'hypothèse selon laquelle un nouveau type de texte instaurateur serait apparu dans la dernière moitié du XIX^e siècle, établissant les fondements d'une discipline nouvelle, l'urbanisme. [...] Mais cette figure n'a pas surgi *ex nihilo*. Son émergence, en apparence brutale, a, en réalité, été préparée au cours d'une période de transition et de gestation.⁴ » Les apparences d'une constitution de l'urbanisme durant le XIX^e siècle sont pour elle trompeuses. La matrice générative de ces

¹ J'emprunte le terme de « rétrodiction » à Paul Veyne (*Comment on écrit l'histoire*, *op. cit.*, p. 176-189).

² « Les historiens ne sont guère que des prophètes à rebours et ils étoffent et raniment à coups d'imagination leurs prédictions *post eventum* ; cela s'appelle la rétrodiction historique ou "synthèse" [...] » (VEYNE, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?*, *op. cit.*, p. 113).

³ « Je me propose d'appeler instaurateurs ces écrits qui se donnent pour objectifs explicites la constitution d'un appareil conceptuel autonome permettant de concevoir et de réaliser des espaces neufs et non venus. » (CHOAY, *La règle et le modèle*, *op. cit.*, p. 20).

⁴ *Ibid.*, p. 266. Je supprime un saut de ligne.

discours apparaît en effet durant la « Renaissance italienne »¹. Ce que l'on a nommé « urbanisme » au XIX^e siècle n'est que l'aboutissement temporel de textes fondant durant cette période la « discipline » : « De même que les écrits de ceux-ci [“les premiers traités d'architecture italiens”] [...] le livre d'Alberti [*De re aedificatoria*] ouvre le champ de la discipline que les théoriciens de XIX^e siècle ont nommé urbanisme et dont ils ont voulu et cru faire science.² » En s'appuyant sur une analyse poussée et comparative entre le *De architectura* de Vitruve et le *De re aedificatoria* d'Alberti³, Françoise Choay considère de ce moment italien comme une remise en cause des thèses des historiens de l'urbanisme du début du XX^e siècle qui font remonter l'origine de l'urbanisme à l'Antiquité : « Que l'entreprise d'Alberti ait été inaugurale parait à première vue invraisemblable. Les contre-exemples s'offrent immédiatement à l'esprit [...]. Les historiens du XX^e siècle eux-mêmes n'hésitent pas à parler d'“urbanisme” grec et romain pour désigner des aménagements dont la rationalité témoigne à l'évidence d'une réflexion spécifique.⁴ »

Pour revenir à la question de la sous-hypothèse génétique, on voit que la quête de l'origine de l'urbanisme laisse place à celle de la recherche des « instaurat[i]ons » et « fondat[i]ons ». Ce faisant, Françoise Choay marque bien une rupture historique avec l'antiquité et une rupture historiographique avec ces histoires de l'urbanisme de

¹ « Mais il ne s'agit cependant pas là d'un vrai commencement [celui de “la deuxième moitié du XIX^e siècle”]. Pour saisir la force de transgression et de rupture qui anime les écrits théoriques de l'urbanisme, il faut aller appréhender leur projet fondateur avant les dates convenues, en son surgissement véritable et ignoré, au matin de la première Renaissance italienne. » (*ibid.*, p. 17).

² *Ibid.*, p. 19-20. Pour elle, le XIX^e siècle est celui de l'autonomisation de la discipline de l'urbanisme plus que son émergence historique. Une petite note est en cela significative : « Karl Baedeker meurt au moment (1859) où l'urbanisme naît comme discipline autonome. » (*ibid.*, p. 78).

³ « [...] le *De architectura de Vitruve* est le seul livre qui semble participer de la même *vocation-fonction* instauratrice que le *De re aedificatoria* et qui puisse donc prétendre à une antériorité sur celui-ci. [...] pour éviter les répétitions. Nous renvoyons le lecteur au chapitre 2 dans lequel nous montrerons que le *De architectura* ne peut passer pour un traité instaurateur que si l'on se fie aux affirmations réitérées de l'auteur quant à la nature de son entreprise. » (*ibid.*, p. 33. J'élide la note de renvoi).

⁴ *Ibid.*, p. 30. J'élide deux notes.

la première moitié du XX^e siècle¹. Mais si la période change, elle reste significative sur le même registre historique et dans le même tableau périodique appréciatif des événements. L'urbanisme ne se trouve plus au début de l'Histoire (l'Antiquité) mais à son second démarrage « [...] au matin de la première Renaissance italienne.² » Si, dans ce récit, l'histoire de l'urbanisme s'est donc allégée quelques siècles, elle n'a pas perdu en prestige : Alberti en est le génial inséminateur ; la Renaissance italienne devient la matrice artistique d'une pensée originale qui aboutira à la naissance de l'urbanisme au XIX^e siècle.

3. 3. *Une histoire des idées en continu*

On peut se demander à la suite de ces deux exemples sur quels registres de discours reposent généralement ces deux opérations historiographiques. Françoise Choay mobilise un vaste ensemble de travaux extrêmement variés et souvent à la pointe de l'actualité intellectuelle de son époque : « Elle est à l'origine d'une vision particulière de l'urbanisme, ouverte aux analyses historiques, anthropologiques et linguistiques [on peut ajouter à cela, et sans être exhaustif, la psychologie, la psychanalyse, la sémiologie, l'architecture, l'ethnologie, l'éthologie], qui aboutit à une combinaison très imaginative des disciplines [...]³ ». Néanmoins, au sein de cette importante « multidisciplinarité », la discipline historique va jouer un rôle fédérateur et directeur dans son travail. Plus précisément, ses analyses relèvent selon elle, en grande

¹ Au sujet de l'Antiquité et du *De architectura* de Vitruve elle mentionne que « [c]'est une tentative prémonitoire, mais prématurée, non aboutie et qui ne pouvait aboutir, à une époque non motivée pour aborder l'espace perceptif et l'espace construit avec le systématisme et le détachement qui, quinze siècles plus tard, permirent l'émergence du traité albertien. » (*ibid.*, p. 34).

² *Ibid.*, p. 17.

³ RONCAYOLO, PAQUOT, *Villes et civilisation urbaine, op. cit.*, p. 270.

partie de l'« histoire des idées », et ceci autant en 1965¹ qu'en 1980² (soit dans ses deux ouvrages les plus importants pour l'historiographie de l'urbanisme). Cette attention aux œuvres singulières et originales dont les idées théoriques s'incarnent dans des personnages historiques d'exception est en cela significative : sa tâche critique est de dévoiler le contenu idéologique d'« idées » plus ou moins conscientes qui traversent le temps en influençant l'histoire des hommes³.

Ainsi, sous les apparences superficielles d'une rupture avec l'historiographie de la première moitié du XX^e siècle, ces deux modalités relèvent plus profondément d'une forme d'histoire des idées vouée à la continuité chronologique⁴.

¹ « Notre analyse et notre critique portent donc sur les idées qui fournissent ses bases à l'urbanisme. » (CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités, op. cit.*, p. 8) ; « [...] au lieu de partir directement des controverses les plus récentes, nous avons fait appel à l'histoire des idées. » (*ibid.*, p. 9).

² Elle mentionne : « [...] je n'ai pas hésité à faire appel à l'histoire des idées et des mentalités [...] » (CHOAY, *La règle et le modèle, op. cit.*, p. 26) ; « Il m'est aussi arrivé de confirmer leur interprétation [son corpus de texte] par l'histoire des idées [...] » (*ibid.*, p. 27).

³ La présentation de son ouvrage de 1965 est explicite sur cette orientation idéologique : « Voici un livre qui a transformé les idées reçues sur l'urbanisme. Au lecteur le plus pressé, il présente d'une part une synthèse claire et ordonnée des courants d'idées apparemment disparates et hétéroclites qui, depuis les débuts de la révolution industrielle, ont l'urbain pour objet [...] » (CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités, op. cit.*, p. de couv.).

⁴ Durant la même période (1969), Foucault consacrera une section entière de son *archéologie du savoir* à la question des rapports entre la « description archéologique » et l'« histoire des idées » (FOUCAULT, *L'Archéologie du savoir*, 1969, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 142-147). Si elles peuvent à première vue paraître très proche, elles sont en fait extrêmement différentes au point que l'archéologie apparaissent s'opposer comme en négatif et point par point à l'histoire des idées : « Sous sa forme la plus générale, on peut dire qu'elle [l'histoire des idées] décrit sans cesse — et dans toutes les directions où il s'effectue — le *passage* de la non-philosophie à la philosophie, de la non-scientificité à la science, de la non-littérature à l'œuvre elle-même. Elle est l'analyse des naissances sourdes, des correspondances lointaines, des permanences qui s'obstinent au-dessous des changements apparents, des lentes formations qui profitent des mille complicités aveugles, de ces figures globales qui se nouent peu à peu et soudain se condensent dans la fine pointe de l'œuvre. » (*ibid.*, p. 145.)

4. LA SOUS-HYPOTHÈSE UNIVERSELLE

Jusqu'à maintenant, on n'a décrit qu'un très petit nombre d'historiographies. Quand est-il de la trame générale des discours de l'histoire de l'urbanisme ? Là encore, l'*Histoire de l'urbanisme* de Jean-Louis Harouel peut donner le ton : « Le terme urbanisme est un néologisme forgé voici un peu plus d'un siècle. Et pourtant, la notion qu'il recouvre semble *a priori* aussi vieille que la civilisation urbaine.¹ »

C'est ici qu'intervient dans sa pleine mesure la troisième et dernière sous-hypothèse historiographique : celle d'un urbanisme universel, car essentiel.

4. 1. *Chronologie d'une invariance discursive*

Viviane Claude et Pierre Yves Saunier mentionnent que les discours historiographiques de l'urbanisme du début du XX^e siècle se composent de deux « thém[atiques] » : celle d'un urbanisme ancré dans le présent et le réel qui se doit d'être actuel pour répondre aux problèmes contemporains ; celui d'un urbanisme plus primordial, aux problématiques plus fondamentales, qui n'a jamais cessé d'être tourné vers le passé². Loin d'être cantonnée au début du XX^e siècle, cette modulation du thème de l'existence de l'urbanisme peut être clairement étendue sur son entier. La chronologie de la sous-hypothèse universelle est effectivement tenue. Son fil continu se trame le long d'une grande partie de ce siècle à travers des discours qui sont explicites et semblent de connivence sur l'existence de quelque chose qui apparaît avant son baptême nominal, discursif et épistémologique : chacun postule à sa manière qu'en d'autres temps ou en d'autres lieux ou en d'autres termes, on faisait « belle et bien » de l'urbanisme, sinon « avant le mot », sinon « avant la lettre », du moins « sans le savoir ». Ensemble, ils narrent la présence incessante de l'urbanisme au sein de périodes historiques antérieures au XX^e siècle :

¹ HAROUEL, *Histoire de l'urbanisme, op. cit.*, p. 3. J'élide une note.

² « C'est une histoire à la fois érudite et militante, où l'on reconnaît une oscillation entre les variations sur le thème de l'urbanisme qui avait "toujours existé" et les considérations sur la modernité de ce souci et cette activité. » (CLAUDE, SAUNIER, « L'urbanisme au début du siècle », *art. cit.*, p. 27).

1920 : « L'Urbanisme remonte aux temps préhistoriques.¹ » ; « Les intendants et les artistes qui ont, au XVIII^e siècle, réalisé l'embellissement de nos grandes cités : Reims, Nancy, Bordeaux, Rennes, Paris, étaient assurément des urbanistes sans le savoir.² »

1923 : « Si le mot est nouveau, l'art est ancien, car, depuis que des villes existent, les problèmes soulevés par leur fondation et leur évolution ont été posés et ont reçu des solutions plus ou moins raisonnées.³ »

1937 : « Ne faut-il pas aussi parler de la transformation du Bois de Boulogne dont certaines parties, telles que les alentours du Lac Supérieur, étaient encore, en 1855, un véritable cloaque et qui, en 1869, avaient été complètement transfiguré ? Tout cela n'était-il pas de l'urbanisme avant le mot ?⁴ »

1941 : « [...] Si le terme “urbanisme” est un néologisme, de tout temps, même dans le la plus haute antiquité, les chefs d'État, les grands ministres, les architectes, ingénieurs et artistes ont eu le souci d'aménager les villes “au mieux de la commodité de leurs habitants” [...]⁵ ».

1960 : « Si le mot [urbanisme] était nouveau, les problèmes étaient anciens ; ils avaient préoccupé les Grecs, les Romains, les hommes du Moyen Âge, qui avaient tracé des villes neuves sur des plans réguliers.⁶ »

1968 : « Cet art urbanistique s'affirme et s'épanouit en notre vingtième siècle, mais, rien ne naissant de rien, il importe, pour bien appréhender le

¹ In FREY, « Généalogie du mot “urbanisme” », *art. cit.*, p. 68 [var., p. 6]. Citant : « Géo. B. Ford. *L'Urbanisme en pratique. Précis de l'urbanisme dans toute son extension. Pratique comparée en Amérique et en Europe*, Paris, éd. Ernest Leroux, coll. Urbanisme, Série C : Pratique, 1920, in-8°, 196 p., p. 5 et 12. ».

² *Ibid.*, p. 69 [var., p. 8]. Citant : « Paul Léon, préface à Léon Auscher, Georges Rozet, *Urbanisme et tourisme*, Paris, Ernest Leroux, 1920, coll. Urbanisme, série C : Pratique, in-8°, VII-223 p., p. III-IV. ».

³ *Ibid.* p. 68 [var., p. 7]. Citant : « Edmond Joyant, *Traité d'urbanisme*, Encyclopédie industrielle et commerciale, Paris, lib. Eyrolles, 1923, 2 vol., 215 et 100 p., tome 1, p. 5. ».

⁴ LANGLADE, *Artistes de mon temps, op. cit.*, p. 8.

⁵ RÉDACTEURS DU JOURNAL DES NOTAIRES ET DES AVOCATS (dir.), « urbanisme et lotissement [2. Notions historiques] », in *Dictionnaire du notariat. Répertoire général de droit civil et fiscal avec formules*, Paris : administration du Journal des notaires et des avocats, 1941.

⁶ In FREY, « Généalogie du mot “urbanisme” », *art. cit.*, p. 68 [var., p. 6]. Les parenthèses droites sont de lui. Citant : « Louis Hauteœur, “Henri Prost à la Villa Médici (1902-1907)” in : *L'Œuvre de Henri Prost, Architecture et urbanisme*, Paris, Académie d'Architecture, 1960, p. 13-29. ».

problème, de rappeler les conditions économiques, sociales, politiques et idéologiques qui ont pu préparer sa naissance.¹ » Puis viens en titre de partie : « *L'urbanisme avant le mot* ».

1986 : Michel Ragon, dans son *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme moderne* (« [...] couronnée par l'Académie Française et l'Académie d'architecture³ »), relève également que « [l']urbanisme n'est pas en soi une notion nouvelle. C'est le mot qui est nouveau. On n'emploie, en effet, le terme d'urbanisme que depuis 1910. Lorsque la cité de Milet fut reconstruite, au V^e siècle avant J.-C. ; lorsque Vauban (1633-1707) édifia un vingt ans 53 villes nouvelles et en aménagea 300 ; lorsque Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806) conçut en Franche-Comté son “complexe” industrie-habitat pour les salines d'Arc-et-Sénons, on faisait de l'urbanisme sans le savoir. Cela s'appelait l'art d'aménager les villes.⁴ » Il ajoute en outre que « [l']architecte romain Vitruve a écrit sans le savoir un traité d'urbanisme [...]⁵ ».

1991 : Pierre Merlin (considérer comme un des grands spécialistes universitaires de l'urbanisme) va de manière insistante relever ce postulat au sein de son ouvrage de vulgarisation et de synthèse (*L'urbanisme*) : « L'urbanisme avant la lettre : de l'Antiquité au XIX^e siècle⁶ » ; « Le Moyen Âge a même eu son visionnaire, théoricien de l'urbanisme avant la lettre : Thomas More [...]⁷ » ; « [...] les projets de cité industrielle de Tony Garnier (1904) ou ceux de *Garden City* d'Ebenezer Howard (1899) ressortissent-ils à l'urbanisme bien qu'antérieur à l'apparition du terme “urbanisme”.⁸ » ; « Certes aussi, on a vu

¹ MOULIN, Charles, « Des urbanistes. Pourquoi ? », *Informations sociales [réflexions sur l'urbanisme ; uncaf]*, 3, 1968, p. 17.

² *Ibid.* Je souligne.

³ RAGON, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes. 1., op. cit.*, p. de couv. Je supprime la ponctuation finale.

⁴ *Ibid.*, p. 10.

⁵ *Ibid.*

⁶ MERLIN, Pierre, *L'urbanisme*, Paris : Presses Universitaires de France, 2015 [1991], p. 5.

⁷ *Ibid.*, p. 12.

⁸ *Ibid.*, p. 23.

que, bien avant cette date, des réalisations planifiées rassortissaient à l'urbanisme.¹ » ; « L'urbanisme existait avant le mot, a-t-on dit.² »

1995 : « Si le mot est récent, la chose est vieille comme le monde.³ »

4. 2. *L'omniprésence de l'urbanisme*

Ces fragments de discours si différents, qui s'échelonnent sur tant de décennies, participent d'un même récit ; celui d'une invariance historique : l'Urbanisme apparaît avant l'« urbanisme » ; la chose avant le mot ; l'unité avant la pluralité ; l'essence avant l'accident ; l'universel avant la dénomination. L'« Urbanisme » était en quelque sorte déjà là dans les expériences empiriques un peu tâtonnantes de nos ancêtres « urbanistes⁴ », en deçà d'une parole qui le nomme maintenant si assurément, en dessous du seuil de perception d'une prise de conscience historique — et pourtant bien présent, presque en tout temps, à travers l'histoire. Sous les apparences les plus diverses, les conceptions les plus hétérogènes, on faisait « bel et bien » de l'urbanisme, mais de manière profane et inconsciente, dans une sorte de « prénotation⁵ ». Bref, quoi que l'on dise aujourd'hui ou ce que l'on disait hier, pour ces locuteurs, l'urbanisme existait déjà.

Du point de vue de l'histoire de l'urbanisme, Le grand « progrès » de ce siècle, c'est d'avoir pu enfin rendre compte de son histoire. C'est précisément cette manière d'écrire l'histoire qui sera chargée, au cours du XXe siècle, de résumer cet aspect

¹ *Ibid.*, p. 51.

² *Ibid.*, p. 57.

³ In FREY, « Généalogie du mot “urbanisme” », *art. cit.*, p. 64 [var., p. 2]. Citant : « Léandre Vaillat, *L'Urbanisme dans la région parisienne*, Paris, musée des Arts décoratifs, pavillon du Marsan-Palais du Louvre, février-mars 1935, p. 3. ».

⁴ « On fera ainsi après coup de certains acteurs de l'histoire urbaine des urbanistes malgré eux, compétents mais inconscients. » (*ibid.*, p. 69 [var., p. 8]).

⁵ Selon deux sens : « Chez les épicuriens et les stoïciens, connaissances générales issues de l'expérience, mais qui se sont formées spontanément avant la réflexion. » ; « Durkheim reprend le terme pour désigner des conceptions préscientifiques qui s'imposent d'abord mais doivent être soumises à une critique méthodique. » (MORFAUX, LEFRANC, « Prénotation », in *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, *op. cit.* Je modifie la typographie).

fondamental et universel. Il semble qu'on a simplement eu la faculté, durant cette période, de percevoir, de nommer, de conceptualiser et de formuler en termes discursifs cette idée novatrice qu'est l'urbanisme ; c'est à partir de ce moment-là que nous avons pu, enfin, commencer à écrire son histoire. L'expression est même toute trouvée : « [...] il faut bien dire qu'ils ont fait [“certains grands architectes français”], à la façon dont le M. Jourdain de Molière faisait de la prose, de l'urbanisme avant l'heure.¹ » Si l'« Urbanisme » est en avance sur son temps, elle l'est par un paradoxe chronologique : l'histoire de l'urbanisme devance son historiographie de quelques siècles ou millénaires.

Mais cette écriture à rebours de l'histoire n'est pas la plus importante ni la plus problématique. Ce ressassement exprime une essentialité. On le repère dans un fragment des années 1930 déjà, qui fait écho au « M. Jourdain » précédent : « On dit parfois que l'urbanisme est un phénomène aussi ancien que le monde, et que le mot seul date de notre époque. De tout temps, on aurait fait de l'urbanisme, parfois seulement sans s'en douter, comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir. Dans sa sagesse apparente, cette observation risque de dissimuler une vérité profonde : c'est que l'urbanisme est moins dans les choses que dans l'esprit, moins dans les faits que dans la volonté. Avant d'être un art ou une science, l'urbanisme est une philosophie.² »

Le périmètre de l'histoire de l'urbanisme tend à englober des temps de plus en plus lointains, ce en dépit de trois grands anachronismes, à savoir : celui de sa naissance lexicale et sémantique (puisqu'il y aurait de l'urbanisme « avant le mot »), dis-

¹ GIRARD, André, « 2^o Rapport présenté au nom du Conseil économique et social par M. André Girard », *Journal officiel de la République française. Avis et rapports du Conseil économique et social*, volume, numéro, 17.12.1983, p. 20-21.

² CAPITANT, René, « Les procédés juridiques de l'urbanisme en France », *L'Écho des communes d'Alsace et de Lorraine*, n° 12, 1936, p. 191. Il faut sans grand doute comprendre ce terme de « philosophie » dans son sens commun et actuel : soit, l'« [e]nsemble des études, des recherches visant à saisir les causes premières, la réalité absolue ainsi que les fondements des valeurs humaines, et envisageant les problèmes à leur plus haut degré de généralité. » (REY, REY-DEBOVE, « philosophie », in *Le Petit Robert de la langue française, op. cit.*). C'est-à-dire une forme de discours véridictoire : hautement valorisé dans notre société, non en proie à l'historicité (pouvant se passer de tout contenu historique) et qui a vocation à transcender les époques pour atteindre des vérités éternelles et universelles.

cursive (puisqu'il aurait de l'urbanisme « avant la lettre »), et épistémologique (puisqu'on aurait fait de l'urbanisme « sans le savoir »). L'urbanisme rejoint ici la classe des universaux ; son histoire se distancie de l'historicité de son objet à mesure qu'elle s'approche des discours à vocation universelle.

4. 3. *Un discours partagé lourd de sens historique*

Quelques traductions, en termes de postulats, de cette troisième hypothèse peuvent être énoncées.

a. Postulat de l'essence naturelle.

Selon Pierre-Yves Saunier, une particularité de certaines histoires de l'urbanisme est qu'elles tendent à transformer cette discipline en une seconde nature humaine : « Un exemple avec celui des “histoires de l'urbanisme” qui sont des objets les plus puissants pour naturaliser la notion d'urbanisme et faire comme si de tout temps l'homme avait fait de l'urbanisme.¹ » À travers cette troisième hypothèse, l'« Urbanisme » a donc le privilège de pouvoir être acclimaté à n'importe quelle époque (et par là dans n'importe quel lieu). Nous nous trouvons donc ici aux antipodes des travaux critiques ultérieurs qui s'attacheront à « [c]hasser le naturel² » des pratiques et connaissances. La manière dont on écrit l'histoire peut, à son tour, devenir le lieu d'explicitation d'effet de « naturalis[ation] » ; ou dit autrement, d'une cy-négétique de la naturalité.

¹ SAUNIER, « Où l'auteur propose un plan de travail pour une histoire dite sociale de l'aménagement urbain », *art. cit.*, p. 36.

² MATTHEY, Laurent, *Le quotidien des systèmes territoriaux. Lecture d'une pratique habitante. Généalogie et description herméneutique des modalités de l'habiter en environnement urbain*, Berne : Peter Lang SA, Éditions scientifiques internationales, 2008, p. 3 et plus largement p. 3-9. « La réalité est un construit, tout comme le sont nos pensées, nos identités, nos personnalités. » (*ibid.*, p. 4. J'élide une note qui mentionne : « Pour reprendre des expressions fréquentes des sciences sociales et humaines construites à partir du syntagme : *La construction de x.* »).

b. Postulats de la conjugaison des temps historiques.

Positionner l'urbanisme dans un contexte historique différent de celui de son récit historique entraîne inévitablement un déplacement dans le temps. Cette non-contemporanéité entre les discours qui historisent et les événements historiés peut amener à une compréhension historique problématique, comme le note Jean-Pierre Frey (« *Le futur antérieur ou les rétrodictions du concept*¹ ») : « L'élaboration d'un concept propre à une théorie offre toujours la possibilité de reconsidérer des phénomènes antérieurs à cette élaboration (et qui, par conséquent, lui sont étrangers) et de reformuler leurs descriptions et formulations dans le cadre de ce qui devient une explication a posteriori.² » Si la « rétrodiction³ » est effectivement une nécessité méthodologique qu'impose le travail de l'historiographe, il ne doit pas être réduit à la seule opération qui vise à subsumer une réalité historique sous des concepts qui ne lui sont pas contemporains. De plus, si cette subsomption peut être heuristiquement pertinente et empiriquement féconde, elle conserve néanmoins un fort indice de déformation de la réalité étudiée, étant donné que tout concept porte en lui les conditions historiques de son élaboration épistémologique.⁴

c. Postulat de la réduction conceptuelle des différences.

Le concept d'« urbanisme » permet autant un accroissement de son histoire dans sa portée générale (toute ville, région ou civilisation à toute période historique peut virtuellement en faire partie) que dans sa portée singulière (il y aurait en puissance autant d'urbanisme que de villes, de régions ou de civilisations à toutes les périodes historiques). Mais ce choix conceptuel disqualifie potentiellement d'autres concepts pouvant être heuristiquement et historiquement plus pertinents. Il devient en cela une évidence plus qu'il ne permet de venir étoffer un « inventaire des différences⁵ ». Le risque étant qu'il reste une et une seule historiographie hégémonique

¹ FREY, « Pour en finir avec le mot "Urbanisme" », *art. cit.*, p. 6.

² *Ibid.*, p. 11.

³ Pour ce concept, cf. particulièrement : VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, *op. cit.*, p. 76-189.

⁴ Jean-Pierre Frey mentionne une autre manière de « subsumer » relative à un usage « notion[el] » (FREY, « Généalogie du mot "urbanisme" », *art. cit.*, p. 67 [var., p. 5-6].

⁵ Pour parler comme Paul Veyne : *L'inventaire des différences* [Leçon inaugurale au Collège de France], Paris : Éditions du Seuil, 1976, 62 p.

— celle de l'histoire de l'urbanisme — qui tend à gommer la complexité historique et la singularité événementielle plus qu'à en rendre compte.¹

d. Postulat du trop-plein documentaire et de la vacance conceptuelle.

Si l'historicité de l'historiographie de l'urbanisme peut être circonscrite au début du XX^e siècle, avec cette troisième hypothèse, la temporalité de l'urbanisme est quant à elle virtuellement indélimitée. Plus précisément, avec ses postulats universels et totalisants, le moindre espace du globe peut relever d'une histoire de l'urbanisme. On peut donc comprendre par là l'immensité apparente du corpus de l'histoire de l'urbanisme qui traverse les siècles, voire les millénaires, et ne concerne rien de moins que la terre entière. Or, cette impressionnante masse documentaire repose moins sur une richesse testimoniale réelle que sur un mirage épistémique : cette illusion d'un corpus sans limites n'est qu'un des effets de cette manière d'écrire l'his-

¹ La question du maintien d'autres notions ou concepts — surtout peut-être quand il s'agit d'acceptions quasi synonymiques de terme « urbanisme » — doit donc se poser et être discutée : « Une piste de travail peut consister à mettre en relation les mots, ou plutôt les systèmes lexicaux, des différentes langues et nations. Par exemple, l'apparition simultanée, dans différents pays d'Europe du début du XX^e siècle en pleine révolution urbaine, de *Städtebau*, *town planning* et *urbanisme*, renvoie à la fois à un mouvement d'ensemble, mais aussi à la spécificité des conjonctures nationales. Des pratiques distinctes en matière d'aménagement urbain se mettent en place, et l'on mentionnera pour chaque pays les différentes contributions culturelles, disciplinaires ou corporatistes dans cette genèse. » (COUDROY DE LILLE, « L'urbanisme, entre langue spécialisée et langue courante », *Urbanisme, art. cit.*, p. 61). On peut lire le chapitre I, ici présent, comme une telle tentative d'élucidation. Il ajoute qu'« [e]n allemand, anglais ou français, l'affirmation des mots n'est, de plus, pas étrangère à la publication d'ouvrages théoriques (*Der Städtebau*, de Camillo Sitte, 1889 ; *Town planning in practice*, de Raymond Unwin, 1909 ; *Urbanisme*, de Le Corbusier, 1925 ou *Qu'est-ce que l'urbanisme ?*, de Pierre Lavedan, 1926, etc.). » (*ibid.*). De manière plus générale, quelques ouvrages semblent être en cela utiles : CASSIN, Barbara (dir.), *Vocabulaire européen des philosophies*, Paris : Éditions du Seuil, 2019 ; CHRISTIN, Olivier (dir.), *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines*, t. 1, Paris : Éditions Métailié, 2010 ; CHRISTIN, Olivier (dir.), *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines*, t. 2, Paris : Éditions Métailié, 2016 ; TOPALOV, Christian, COUDROY DE LILLE, Laurent, DEPAULE, Jean-Charles, MARIN, Brigitte (dir.), *L'aventure des mots de la ville*, Paris : Éditions Robert Laffont, S.A., 2010. Pour une discussion sur les deux premiers (mais parlant aussi du dernier), cf. : LEZOWSKI, Marie, « Nuage de mots ou concepts : quel lexique pour les dictionnaires critiques en sciences humaines ? », « "Lost in translation" : traduire/interpréter », 26.05.2014.

toire de l'urbanisme qui renvoie également à la pauvreté épistémologique du concept d'« urbanisme » et à son insuffisante historicisation¹.

Avec les postulats de la sous-hypothèse universelle, l'urbanisme semble exister en puissance en tout temps, comme s'il était capable de subsister en dehors d'une histoire qui ne viendrait que le dater après coup — et avant un discours qui lui donnerait une substance essentielle au sein d'un vaste corpus. Si c'est là faire de l'« urbanisme » une « essence » naturelle et non pas un objet historique, paradoxalement, c'est bien une historiographie qui permet grandement cette conception essentialiste². Avec elle, l'« Urbanisme » rejoint sinon la grande ronde des idées universelles — la « folie », la « maladie », l'« homme », le « savoir », le « pouvoir », la « sexualité », par exemple — du moins, sa suite formant le vaste cercle polarisant et totalisant des « [...] grands géodésistes de l'histoire : capitalisme, bourgeoisie, impérialisme, socia-

¹ Pour rappel, Jean-Pierre Frey mentionne à quel point le terme d'« urbanisme » « [...] semble avoir sinon visé des acceptations abstraites et déterritorialisées, du moins témoigné d'un sens ballotté à la mesure de l'instabilité économique, sociale et institutionnelle de ses propagandistes. » (FREY, « Généalogie du mot “urbanisme” », *art. cit.*, p. 63 [var., p. 1]). Il mentionne aussi l'importance d'une historicisation (à partir d'une histoire sociale) de l'effective de cette notion afin de mieux la comprendre : « Bref, nous ne saurons vraiment ce que veut dire le mot “urbanisme” que lorsque nous serons en mesure de refaire l'histoire de ce qui s'est fait au nom de ce vocable dans des cadres institutionnels et académiques ou professionnels, qui restent encore divisé sur le sujet [...] » (*ibid.*, p. 71 [var., p. 10]).

² L'« essence » est « [c]e qui fait qu'une chose est ce qu'elle est, sa nature propre [...] » ; « [e]lle s'oppose à l'*accident* qui n'appartient à un être que de façon contingente [...] » (MORFAUX, LEFRANC, « Essence », in *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, *op. cit.*. Je modifie la typographie). Paul Veyne relève que « [...] le danger le plus sournois est celui des mots qui suscitent dans notre esprit de fausses essences et qui peuplent l'histoire d'universaux qui n'existent pas. » (VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, *op. cit.*, p. 164). Antoine Prost semble de même avis : « La discipline nommée histoire n'est pas une essence éternelle, une idée platonicienne. C'est une réalité elle-même historique, c'est-à-dire située dans le temps et dans l'espace [...] » (PROST, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris : Éditions du Seuil, 1996, 2010, p. 13). Étant donné qu'« [i]l n'existe pas une Histoire *sub specie aeternitatis*, dont les caractères traverseraient immuables les vicissitudes du temps, mais des productions diverses que les contemporains d'une époque donnée s'accordent à considérer comme de l'histoire. » (*ibid.*).

lisme, prolétariat.¹ » Tout laisse à penser en effet que cette sous-hypothèse universelle a créé une entité essentielle aux contenus plus idéels que matériels et qu'elle l'a fait croître plus que nécessaire. On comprendra par là qu'une application du « rasoir d'Occam² » semble devoir s'imposer au minimum. C'est-à-dire qu'il faut couper court épistémologiquement à ces postulats et réfuter historiquement cette hypothèse en raison du « principe de parcimonie³ » et « d'économie ontologique⁴ » de ce précieux outil nominaliste dont la portée peut se résumer selon l'assertion suivante : les entités ne doivent pas être multipliées au-delà de la nécessité⁵.

¹ FOUCAULT, *Pour une morale de l'inconfort*, n° 266, *Dits et écrits*, II, *op. cit.*, p. 785. Selon Paul Veyne, Foucault est contre ces conceptions essentialistes en histoire : « Positivistes, nominalistes, pluralistes et ennemis des mots en *isme*, nous le sommes tous : lui est le premier à l'être complètement. Il est le premier historien complètement positiviste. » (VEYNE, *Foucault révolutionne l'histoire*, *op. cit.*, p. 386). Plus loin, il caractérise ce radicalisme historique : « Foucault est l'historien à l'état pur : tout est historique, l'histoire est entièrement explicable et *il faut évacuer tous les mots en isme.* » (*ibid.*, p. 417).

² « Principe attribué à Guillaume d'Occam selon lequel il ne faut pas multiplier les entités sans nécessité. Dit aussi *principe de parcimonie*, il est à la fois *méthodologique* (ne pas créer d'abstraction inutile) et *métaphysique* (ne reconnaître que des réalités concrètes) » (MORFAUX, LEFRANC, « Occam (Rasoir d') », in *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, *op. cit.*).

³ *Ibid.*

⁴ NADEAU, « rasoir d'Occam », in *Vocabulaire technique et analytique de l'épistémologie*, *op. cit.* Je modifie la typographie.

⁵ « *entia non sunt multiplicanda præter necessitatem* » (*ibid.*). Il précise que l'« [...] on ne retrouve pas telle quelle la formulation latine du principe dans l'œuvre de Guillaume d'Occam [...] ». Concernant *L'archéologie du savoir*, Martin Rueff mentionne (outre des références à Paul Veyne) un aspect occamien : « Attentif à la singularité, Foucault se méfie des généralités. Sa définition de l'événement discursif, de la formation discursive, son refus de réifier des événements de discours dans des catégories relèvent d'un rasoir d'Ockham si bien affilé qu'il sert à raser au plus près de la peau énonciative. » (FOUCAULT, *L'Archéologie du savoir*, 1969, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 1422-1423). Daniel Defert mentionne qu'en 1979 Foucault « [...] note : "Non pas passer les universaux à la râpe de l'histoire, mais faire passer l'histoire au fil d'une pensée qui refuse les universaux. Quelle histoire alors ?" » (FOUCAULT, *Dits et écrits*, I, *op. cit.*, p. 77. Repéré in VEYNE, *Foucault*, *op. cit.*, p. 20). Réponse possible avec le « nominalisme » et le « nominalisme historique » chez Paul Veyne (*Comment on écrit l'histoire*, *op. cit.*, p. 57-59, 62) et Foucault (*Histoire de la sexualité 1, La Volonté de savoir*, 1976, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 683, 693 et *Dits et écrits*, II, *op. cit.* : *Table ronde du 20 mai 1978*, n° 278, 1980, p. 853 ; *Naissance de la biopolitique*, n° 274, 1979, p. 819 ; *Des caresses d'hommes considérées comme un art*, n° 314, 1982, p. 1135 ; *Préface à l'« Histoire de la sexualité »*, n° 340, 1984, p. 1398).

5. UNE HISTOIRE ANCIENNE, UNE HISTORIOGRAPHIE RÉCENTE

Après avoir présenté ces opérations historiographies importantes, nous pouvons maintenant revenir à notre question principale, soit celle de la chronologie, en particulier de l'anachronisme.

5. 1. *Des conséquences chroniques*

Dans *Les Mots et les Choses*, Foucault met en garde contre « [c]e que disent les historiens » quand ils parlent de l'historiographie « moyen[ne] » des « [...] histoires des idées et des sciences [...] » relatives aux « sciences de la vie » ; il montre en effet de manière lapidaire les « conséquences » des « [...] présupposés d'une telle méthode [...] » dont une des plus problématiques est « [...] l'application de catégories rigoureusement anachroniques par rapport à ce savoir »¹. On comprend, en décrivant l'hypothèse chronologique présentée dans cette thèse, que c'est aussi le cas pour l'urbanisme et son histoire. L'« Urbanisme » n'était pas comme déjà-là depuis l'origine de notre histoire et coextensif à notre propre progression (sous-hypothèse génétique) ; il n'était pas non plus demeuré sous le seuil de perception de la conscience historique dans une sorte de fomentation prénotionnelle pour qu'on lui fasse au XX^e siècle sa véritable histoire lui permettant de se déployer à rebours dans son plein volume historique (sous-hypothèse disruptive) ; il n'y a pas eu non plus une essence métaphysique existant en tout temps logée dans les plis du temps pendant des millénaires, dont le siècle dernier permit son baptême nominal et l'avènement

¹ FOUCAULT, *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*, 1966, *Œuvres*, t. I, *op. cit.*, p. 1177. Il ajoute en précisant : « On veut faire des histoires de la biologie au XVIII^e siècle ; mais on ne se rend pas compte que la biologie n'existait pas et que la découpe du savoir, qui nous est familière depuis plus de cent cinquante ans, ne peut pas valoir pour une période antérieure. Et que si la biologie était inconnue, il y avait à cela une raison bien simple : c'est que la vie elle-même n'existait pas. Il existait seulement des êtres vivants, et qui apparaissaient à travers une grille du savoir constitué par l'*histoire naturelle*. » (*ibid.* J'élide une note du commentateur).

téléologique de son règne (sous-hypothèse universelle). Ce qu'a dévoilé la description de ces hypothèses, c'est à ces époques « [...] l'impossibilité nue de penser *cela*.¹ »

Considérer que la naissance de l'urbanisme est concomitante avec sa « mise en discours » au début du XX^e siècle pourrait être considéré comme un « parachronisme² ». Elle est pourtant partagée par beaucoup. Pierre-Yves Saunier l'exprime sans équivoque : « Notre usage actuel, et notamment celui de l'historien, entend par là tout ce qui a trait à la gestion des formes physique de l'urbain et en premier lieu aux activités de projet et de construction. Pour ma part, j'éprouve toujours un chatouillement désagréable lorsque j'entends parler de l'urbanisme au XII^e siècle, ou de l'histoire de l'urbanisme de l'origine à nos jours [...] »³ Il est explicite sur ce contre-sens historique : « [...] parler d'urbanisme avant ces années-clés du début du siècle [le XX^e] relève de l'anachronisme. L'urbanisme est en effet une configuration particulière et datée du débat [sur] l'aménagement de la ville, et non ce débat lui-même.⁴ »

¹ *Ibid.*, p. 1035. En cela, Françoise Choay a raison de mentionner que le « concept de ville » est historiquement délimité en un sens précis et à une période particulière : « Pour paraphraser ce que Michel Foucault écrivait des concepts de vie ou de travail avant le XVIII^e, on peut dire que le concept de ville en tant qu'objet bâti n'existe pas avant le XV^e siècle. Encore faut-il attendre le XVIII^e siècle pour qu'il soit utilisé et diffusé hors des cercles savants. » (CHOAY, *La règle et le modèle*, *op. cit.*, p. 70. J'élide une note de référence). Mais, tout comme l'usage du mot et du concept de « vie » ou de « ville », celui d'« urbanisme » peut aussi être sujet à un questionnement relatif à son historicité.

² « Erreur de chronologie [...] qui consiste à placer un événement plus tard qu'il ne faudrait. » (REY, REY-DEBOVE, « parachronisme », in *Le Petit Robert de la langue française*, *op. cit.*).

³ SAUNIER, « Où l'auteur propose un plan de travail pour une histoire dite sociale de l'aménagement urbain », *art. cit.*, p. 35. Je modifie l'abréviation du siècle. En mentionnant : « [...] sans doute à cause de la lecture des travaux de Jean-Claude Gaudin, Christian Topalov et Viviane Claude. » (*ibid.*).

⁴ *Ibid.* Olivier Zunz parle d'une réticence à l'emploi de certains travaux d'« histoire urbaine » pour des raisons chronologiques : « Ces ouvrages [ceux "souvent écrits par les urbanistes, sur l'évolution des formes urbaines"] ont été malheureusement peu utilisés par les historiens toujours méfiants des anachronismes [...] » (ZUNZ, « Urbaine (Histoire) », in BURGUIÈRE, *Dictionnaire des sciences historiques*, *op. cit.*). Plus largement encore, il faut écouter avec quel effroi parle la profession historique de l'« anachronisme ». L'effort de fonder cet ensemble de disciplines sinon en « sciences historiques » du moins en une pratique disciplinaire rigoureuse passe par sa critique virulente où elle le comprend, selon Olivier Dumoulin (en parlant de propos de Lucien Febvre), comme d'une « [...] intrusion d'une époque dans une autre [...] », comme « [...] une définition *a contrario* de l'histoire. » (DUMOULIN, « Anachronisme », in BURGUIÈRE, *Dictionnaire des sciences historiques*, *op. cit.*).

Une question demeure alors : pourquoi emprunte-t-on la voie du contresens historique ? Les raisons sont multiples et se situent à deux extrémités opposées : le refus de reconnaître son anachronisme ou son utilisation involontaire. Néanmoins, si on se limite à quelques réponses relatives à l'épistémologie de l'histoire, on peut comprendre d'abord la valeur positive du contresens historique¹. On peut considérer que l'opération anachronique est une histoire de mots. Elle utilise des *mots de passe* dont la terminologie permet le passage facilité d'une période à une autre : soit le problème des raccourcis temporels. Elle emploie des *mots-clés* qui permettent de déverrouiller le passé grâce à une lecture rationnelle du temps prenant la forme narrative d'un récit continu entre des objets distants historiquement : soit le problème des limites de la lecture rétrospective. Elle use enfin de *mots magiques* dont la puissance de la formule réside non dans le secret de leur fabrication, mais dans leur énonciation ; les prononcer suffit à en faire bon usage : soit le problème de l'absence de contrôles épistémologiques. La tentation peut donc être grande d'user d'anachronisme, même si ses conséquences peuvent être problématiques².

¹ Je renvoie à l'article d'Olivier Dumoulin sur l'anachronisme considéré d'un point de vue positif (*ibid.*) et à : PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, *op. cit.*, p. 280-282.

² Lucien Febvre est en cela on ne peut moins explicite : « “Éviter le péché des péchés — le péché entre tous irrémédiable : l'anachronisme” » (In DUMOULIN, « Anachronisme », in BURGUIÈRE, *Dictionnaire des sciences historiques*, *op. cit.* La référence est le « Rabelais » de Febvre : « *Le problème de l'incroyance chez Rabelais*, Paris, 1942 »). Il en donne ailleurs un exemple avec le mot « Gentry » utilisé pour parler de « [...] l'ensemble des élites occidentales au XVIII^e siècle : “L'étiquette me fait crier. C'est un peu, toutes proportions gardées, comme si l'on s'avisait, au cinéma, de me montrer César tué d'un coup de *browning*. C'est même beaucoup plus grave : car l'anachronisme d'outillage matériel n'est rien au prix de l'anachronisme d'outillage mental” » (*ibid.* La référence donnée est la suivante : « *Annales d'Hist. Éc. et soc.*, 1937, p. 374 »). Dans l'introduction de son *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme moderne*, Michel Ragon parle d'une continuité idéologique historiquement très particulière : « Ce n'est pas un hasard si les saint-simoniens, dont l'influence devait être considérable pendant tout le XIX^e siècle, si Étienne Cabet avait pris pour modèle Napoléon I^{er}. Cet idéal fasciste, qui devait être aussi celui du socialisant Napoléon III, a suivi l'histoire de la société industrielle en filigrane. » (RAGON, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes. 1.*, *op. cit.*, p. 17). Sur le même registre, il ajoute plus loin que « [t]out ce courant saint-simonien exercera une grande influence sur le futur Napoléon III, comme beaucoup plus tard, et pour les mêmes raisons, le futurisme de Marinetti sera à la base de la pensée “esthétique” de Mussolini. » (*ibid.*, p. 59).

En dernière analyse, on peut penser que l'hypothèse chronologique a sa raison d'être et fait sens pour l'histoire de l'urbanisme. Les historiographies génétiques, disruptives et universelles, écrites tout au long du XX^e siècle, ont offert — et contiennent sans grand doute d'offrir — un certain réconfort autant à ses promoteurs qu'à ses détracteurs : elles permettent de faire exister son objet et peut-être par là la légitimité de son importance pratique, théorique, empirique ou encore critique, en lui donnant un certain âge historique respectable en sa relative jeunesse historiographique.¹

Il faut maintenant se demander quelles motivations épistémologiques se donnent l'historiographie de l'urbanisme.

¹ Au sujet de la seconde archéologie de Foucault (FOUCAULT, *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*, 1963, *Œuvres*, t. I, *op. cit.*), François Delaporte résume l'effort fait par ce dernier pour dégager l'histoire de la médecine et plus particulièrement celle de la clinique, de toute une série de modalités historiographiques qui résonnent avec les sous-hypothèses génétique, disruptive, universelle : « La pensée de Foucault peut se comprendre comme l'antithèse de celle de la profession médicale. Le refus de s'appuyer "sur la répétition de ce qu'autrefois ils [les cliniciens] ont pu dire" annonce le rejet des thèmes de l'origine, de la continuité et du fondement ontologique de l'objet clinique. » (*ibid.*, p. 1520. J'élide une note ; les parenthèses droites sont de lui). Il ajoute : « Pour appréhender une nouveauté dans le champ de la rationalité, il faut rompre avec l'idée selon laquelle la clinique renvoie à une expérience originnaire. Car nul énoncé ne peut se donner comme appartenant à des continuités millénaires, et le mot de médecine désigne des réalités différentes selon les époques. » (*ibid.*). Cette question peut même être généralisée au sein des disciplines de l'histoire : « Genèse, continuité, totalisation : ce sont là les grands thèmes de l'histoire des idées, et ce par quoi elle se rattache à une certaine forme maintenant traditionnelle, d'analyse historique. » (FOUCAULT, *L'Archéologie du savoir*, 1969, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 145).

CHAPITRE IV

CHAPITRE IV LA RECHERCHE DE SCIENTIFICITÉ

Durant la majorité du XX^e siècle, des « façons d'écrire l'histoire » participent à faire de l'urbanisme une discipline scientifique. Cette quête se décompose en deux moments clés : celle d'une « mise en discours » qui sur valorise la dimension scientifique de l'urbanisme dans une historiographie savante et théorique (1926-1929) ; celle d'une « mise en discours » qui revient historiquement sur cette scientificité par une critique (1965-1980). Ce sont ces deux opérations épistémologiques qu'il s'agit de décrire à travers ce qui est appelé l'hypothèse scientifico-disciplinaire.¹

1. L'HYPOTHÈSE SCIENTIFICO-DISCIPLINAIRE

Dans son article « épistémologie » du *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* (1988, pour sa première édition, 2015, pour sa dernière), Jean-Toussaint Desanti

¹ Ce qui nous intéresse, ce n'est pas tant le fonctionnement épistémique interne d'un discours scientifique (ou à prétention scientifique) que de décrire cette volonté de scientificité : « [...] avant même de savoir dans quelle mesure quelque chose [...] est analogue à une pratique scientifique dans son déroulement quotidien, dans ses règles de construction, dans les concepts utilisés, avant même de se poser cette question de l'analogie formelle et structurale d'un discours [...] avec un discours scientifique, est-ce qu'il ne faut pas se poser d'abord la question ou s'interroger sur l'ambition de pouvoir qu'emporte avec soi la prétention à être une science ? » (FOUCAULT, *Cours du 7 janvier 1976*, n° 193, 1977, *Dits et écrits, II, op. cit.*, p. 166. En parlant du « marxisme » et de la « psychanalyse »). À qui cherche à majorer de scientificité son discours, on peut poser trois « questions » (*ibid.*). *Question de disqualification épistémique* : vers quel genre de discours scientifique voulez tendre en recherchant cette scientificité et par là « [...] quel type de savoir voulez-vous disqualifier du moment que vous vous dites être une science ? » (*ibid.*). *Question de minoration subjective* : en tant qu'énonciateur, quelle est votre vocation à appartenir à une communauté épistémologique reconnue (scientifique, académique, érudite, savante, experte, technique, etc.), mais aussi « [q]uel sujet parlant, quel sujet discourant, quel sujet d'expérience et de savoir voulez-vous donc minorer du moment que vous dites : moi qui tiens ce discours, je tiens un discours scientifique et je suis un savant ? » (*ibid.*). *Question d'intronisation sociale* : quelles sont les qualités et les légitimités que vous avez obtenues pour rendre scientifique un tel savoir, et ce faisant, « [q]uelle avant-garde théorico-politique voulez-vous introniser, pour la détacher de toutes les formes massives, circulantes et discontinues de savoir ? » (*ibid.*).

mentionne un rapport étroit entre science et urbanisme¹. Il utilise pour ce faire des métaphores géographiques et cartographiques en partant de considérations générales sur les « sciences » : « Convenons d’abord (et c’est le moins que nous puissions faire) de traiter ces “régions culturelles” [les “sciences”] comme des données observables [...]»². À la suite d’un large propos sur l’épistémologie, il en vient à poser une question relative à l’urbanisme : « On se demandera [...] si l’expression “épistémologie de l’urbanisme” comporte un sens raisonnable. Peut-être convient-il ici de reprendre notre métaphore de l’atlas. Si l’urbanisme peut s’apprendre et s’enseigner, il constitue proprement, sinon une “science” dans le sens rigoureux du terme, du moins une “discipline”.³ » On voit que la portée pédagogique de l’urbanisme à son importance en tant que critère de scientificité et qu’avec cette acception, on peut se demander, en couplant le critère englobant (une « science ») et le critère limitatif (une « discipline »), s’il s’agit d’une « discipline scientifique⁴ ».

Après avoir statué sur la légitimité scientifique de l’urbanisme en raison de son didactisme, il replace cette « discipline » dans un contexte discursif et épistémique relatif aux « sciences » : « Comme toute discipline, il occupe une région de notre atlas, au sein duquel il constitue un corps de formations discursives spécifiques, plongées dans un champ de rationalité où vivent et se déploient d’autres formes de discours scientifiques, avec leurs problèmes, leurs concepts et leurs procédures.⁵ »

¹ DESANTI, Jean-Toussaint, « épistémologie », in MERLIN, CHOAY, *Dictionnaire de l’urbanisme et de l’aménagement*, 2015, *op. cit.* L’article semble identique pour la première et la dernière édition.

² *Ibid.*

³ *Ibid.* « Nous pourrions tenter de dresser plusieurs cartes régionales pour commencer et, plus tard, une sorte d’atlas, dans l’espoir d’obtenir une représentation de ces régions, de déterminer les frontières qui les séparent et les chemins capables de conduire de l’une à l’autre. » (*ibid.*).

⁴ Soit dans une approche épistémologique de type « socioconstructiviste », « [...] une branche du savoir qui étudie une série de situations en ayant pris une perspective particulière, soutenue par des théories, des présuppositions, des réseaux de scientifiques, des institutions, des contrôles sociaux, des appareils de mesures, des technologies, des publications, des diplômes universitaires, etc. » (FOUREZ, Gérard, ENGLEBERT-LECOMTE, Véronique, MATHY, Philippe, *Nos savoirs sur nos savoirs. Un lexique d’épistémologie pour l’enseignement*, Paris, Bruxelles : De Boeck & Larcier s. a., 1997, p. 8, 35).

⁵ DESANTI, « épistémologie », in MERLIN, CHOAY, *Dictionnaire de l’urbanisme et de l’aménagement*, 2015, *op. cit.*

Pour Jean-Toussaint Desanti, le caractère scientifique de l'urbanisme ne semble plus être un point de discussion en cette fin du XX^e siècle. Compte tenu de l'importance du savoir scientifique dans nos sociétés, il semble légitime de questionner ce postulat épistémologique d'un urbanisme considéré comme une science ou une discipline. Plus précisément, il faut se demander quelle place tient l'historiographie de l'urbanisme durant le XX^e siècle en France au sein de la « mise en discours » scientifique de son objet.

Cette interrogation — que l'on appellera dorénavant l'hypothèse scientifico-disciplinaire — cherche-t-elle à mettre en évidence une conception de la science qui serait supérieure à une autre ? Ou s'agit-il plutôt d'une remise en cause systématique de la validité des énoncés scientifique ? On peut répondre deux fois non à ces questions¹ : pour décrire la « mise en discours » scientifique de l'urbanisme, il est nécessaire de rester à l'écart des débats qui tentent d'évaluer les critères de scientificité en vue de décider si l'urbanisme peut être considéré comme une science². Ces apprécia-

¹ « Il n'y a rien de "scientiste" dans tout cela (c'est-à-dire aucune croyance dogmatique en la valeur du savoir scientifique), mais il n'y a pas non plus de refus sceptique ou relativiste de toute vérité attestée. Ce qui est mis en question, c'est la manière dont le savoir circule et fonctionne, ses rapports de pouvoir. Bref, le régime du savoir. » (FOUCAULT, *Le sujet et le pouvoir*, DURAND-BOGAERT (trad.), n° 306, 1982, *Dits et écrits, II, op. cit.*, p. 1046). « L'analyse historique est un moyen d'éviter la sacralisation théorique : elle permet d'effacer le seuil de l'intouchabilité scientifique. Il faut la faire fonctionner tout au rebours de l'ancienne et récente épistémologie, qui se demandait : dans une science, quel est l'irréductible noyau de scientificité ? Elle a à dire quelle est la non-scientificité de la science ou plutôt, car le problème scientificité/non-scientificité n'est pas l'important, elle a à se demander quelle est la force d'une science, comment, dans notre société, les effets de vérité d'une science sont en même temps des effets de pouvoir. » (FOUCAULT, *L'extension social de la norme*, n° 173, 1976, *Dits et écrits, II, op. cit.*, p. 77-78).

² À la question du partage épistémologique qui semble depuis au moins un bon siècle guider toute entreprise de scientificité, soit, « [...] est-ce ou n'est-ce pas une science ?, les généalogistes répondraient : précisément, ce qu'on vous reproche, c'est de faire [...] de telle ou telle autre chose une science [...] » (FOUCAULT, *Cours du 7 janvier 1976*, n° 193, 1977, *Dits et écrits, II, op. cit.*, p. 166. En parlant du « marxisme » et de la « psychanalyse »).

tions critiques appartiennent en propre aux discours qui vont être analysés¹. Dis autrement, il ne s'agit pas de mesurer le « progrès scientifique » de l'urbanisme à travers le temps, mais de décrire historiquement les raisons de son « [...] procès de "scientification" [...] » en fonction des deux moments historiques.

2. UNE HISTORIOGRAPHIE SAVANTE ET THÉORIQUE (1926-1929)

« Une science nouvelle est même en train de naître : l'histoire de l'urbanisme, depuis les Hittites jusqu'à nos jours. Elle nous enseigne le génie constructeur des Égyptiens, des Assyriens ou des Romains, ou, plus près de nous, elle ramène notre attention sur les magnifiques créations architecturales de nos rois de France ou de Napoléon. L'urbanisme moderne a donc beaucoup à apprendre de l'étude du passé.³ » Au mitant des années 1930, l'histoire de l'urbanisme apparaît à René Capitant comme une manière d'amplifier les savoirs de l'« urbanisme moderne ». C'est par elle que le passé peut nourrir la pratique contemporaine. La proposition interpelle, bien qu'elle puisse paraître anodine et banale. La « mise en discours » historiographique de l'urbanisme se constitue comme genre dans la seconde moitié des années 1910. Elle mobilise en « savoir historique », qui, par « retrodiction », remonte loin dans le passé. C'est néanmoins au milieu des années 1920 et au début des an-

¹ Cette orientation se rapproche d'une proposition de Laurent Devisme : « Il ne nous appartient pas ici de dire si l'urbanisme est une science (de l'organisation spatiale et de la fabrique des villes) ou un art (de dessiner les villes), ni de trancher dans le débat pour savoir si l'urbanisme scientifique ne naît qu'avec Ildefonso Cerda en 1867, mais bien plutôt de situer les pratiques et discours inscrits dans la catégorie "urbanisme". » (DEVISME, « urbanisme », in LÉVY, LUSSAULT, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, *op. cit.*). Il faut aussi se garder du biais épistémologique d'un regard rétrospectif aux critères de scientificité anachroniques que Gérard Chevalier mentionne en ces termes : « Afin de réduire le risque de lire les travaux d'époque à travers le prisme des critères scientifique d'aujourd'hui, l'analyse qui suit s'est efforcée de jouer le jeu de l'urbanisme des années 1920 à partir de ses propres règles. » (CHEVALIER, « L'entrée de l'urbanisme à l'Université », *art. cit.*, p. 106).

² FOUCAULT, *Introduction par Michel Foucault*, n° 219, 1982, *Dits et écrits, II*, *op. cit.*, p. 438. En parlant d'un livre de Canghulem.

³ CAPITANT, « Les procédés juridiques de l'urbanisme en France », *art. cit.*, p. 191.

nées 1930 qu'elle devient un enjeu épistémologique majeur, lors de la publication des premières historiographies savantes et théoriques.

Un observateur contemporain est là pour le signaler. Cela se passe en 1930, lors de la deuxième année de parution des *Annales d'histoire économique et sociale*. Lucien Febvre, l'un des fondateurs¹, rend compte avec enthousiasme de deux nouveaux ouvrages relatifs à l'urbanisme et à son histoire : « Si nous n'entrons pas à pleines voiles dans le port serein de l'urbanisme, ce ne sera pas faute d'y être invité. Hier, M^r Lavedan rédigeait, sous forme de thèse de doctorat, une *Introduction à l'histoire de l'urbanisme* en même temps qu'une *Histoire de l'architecture urbaine* dont une bonne moitié était consacrée à l'antiquité. Et voici que M^r Marcel Poëte nous donne à son tour une *Introduction à l'urbanisme* avec deux sous-titres : *L'évolution des villes : La leçon de l'antiquité*. Voilà qui va bien et la discipline nouvelle met les bouchées doubles.² » Toutefois, le ton confiant ouvre bientôt au rappel de la nécessité prochaine d'un retour critique : « [...] il faudra, quelque jour, que nous en examinions d'ensembles les prétentions et les réalisations, les buts et les moyens : elle en vaut la peine.³ »

Une année plus tard, lors d'un second compte rendu, Lucien Febvre mentionne à nouveau l'importance de la « discipline nouvelle » pour l'histoire économique et sociale : « L'urbanisme, en tant que tel, n'est évidemment pas du ressort des *Annales*. Mais la grande ville n'est pas un de ces faits négligeables dont puisse se désintéresser une revue d'histoire économique et sociale. Ni dans le passé, ni dans le présent — ni même, à l'occasion, dans le futur. Car on ne saisit souvent bien l'allure d'un phénomène qu'en prolongeant en imagination sa courbe hors des limites du temps révolu.⁴ » D'un point de vue épistémologique et historique, ce discours est

¹ C'est « [...] [u]ne revue fondé en 1929 par deux historiens, Marc Bloch et Lucien Febvre — professeur à l'Université de Strasbourg — pour promouvoir l'histoire économique et sociale et favoriser les contacts et interdisciplinaires au sein des sciences sociales. » (BURGUIÈRE, « Annales (Ecole des) », in BURGUIÈRE, *Dictionnaire des sciences historiques, op. cit.*).

² FEBVRE, Lucien, « M^r Lavedan, Introduction à l'histoire de l'urbanisme – Histoire de l'architecture urbaine. M^r Marcel Poëte, Introduction à l'urbanisme », *Annales d'histoire économique et sociale*, n° 7, 1930, p. 438-439. J'élide deux notes de référence.

³ *Ibid.*

⁴ FEBVRE, Lucien, « Mr W. Kharachnik, quelques problèmes d'urbanisme », *Annales d'histoire économique et sociale*, n° 10, 1931, p. 294-295.

emblématique d'un événement discursif majeur, sinon de l'histoire de l'urbanisme, du moins de celle de son historiographie : une école historique d'envergure — qui tente de renouveler les disciplines historiennes et le « savoir historique » par les sciences sociales et humaines¹ — porte un regard attentif sur l'émergence d'un nouveau domaine de pratique et savoirs relatif à un objet d'intérêt pour elle, la ville et la société urbaine².

Comment se traduit la question générale de la recherche de la scientificité au sein de ces deux historiographies dont rend compte Lucien Febvre ? Comment fonde-t-elle la discipline de l'urbanisme au moyen du recours à l'histoire savante ? Quel rapport ces deux historiographies entretiennent-elles entre elles et avec une historiographie considérée comme moins savante et théorique, mais tout autant motivée à fonder par l'histoire, l'urbanisme en science ?

2. 1. *Pierre Lavedan ou l'histoire-théorie (1926)*

Avec son ouvrage *Qu'est-ce que l'Urbanisme ? Introduction à l'Histoire de l'urbanisme*³, Pierre Lavedan s'inscrit (de son point de vue) dans un champ d'études existant, qui est celui de « l'histoire de l'architecture », mais dont les apports permettent de la reconsidérer à l'aune d'une scientificité plus grande. Celle-ci doit permettre d'analyser

¹ Elle représente « [...] []]a conception de la science historique, de ses exigences méthodologiques, de son objet, de ses rapports avec les autres sciences de l'homme [...] » (BURGUIÈRE, « Annales (École des) », in BURGUIÈRE, *Dictionnaire des sciences historiques*, *op. cit.*).

² Pierre Merlin est tout à fait clair à au sujet de la temporalité de l'urbanisme près d'un siècle plus tard : « Pour éviter, ou limiter, de telles erreurs [“erreurs de prévision”, “erreurs de raisonnement”, “erreur de jugement”], l'urbanisme doit être ancré à la fois dans le passé, dans le présent et dans l'avenir. » (MERLIN, CHOAY, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, 2015, *op. cit.*, p. XX-XXI). Il conclut son introduction en mentionnant que « []]urbanisme et l'aménagement sont avant tout des disciplines de l'espace. On pense avoir montré qu'elles sont tout autant des disciplines de la durée, du temps. Les articles qu'on trouvera dans les *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* feront donc une large place à l'espace mais aussi au temps, au temps historique comme au temps prospectif. » (*ibid.*, p. XXII). Ce texte est le même que dans la première édition de ce dictionnaire (MERLIN, CHOAY, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, 1988, *op. cit.*).

³ LAVEDAN, *Qu'est-ce que l'Urbanisme ?*, *op. cit.*

non pas qu'« [...] un ensemble d'édifices publics ou privés [...] », mais « [l]a répartition et l'aménagement de ces espaces libres, tel est l'objet de ce que j'appelle l'*art urbain*. »¹ Plus précisément, elle traite un « problème urbain » particulier « [...] qui a été jusqu'ici complètement négligé, au moins en France : le tracé du plan.² »

Loin d'être une étude d'histoire de l'architecture parmi d'autres, cette dernière permet d'ouvrir sur des considérations historiques beaucoup plus larges en ajoutant « [...] un nouveau chapitre de l'histoire générale de l'art : l'*histoire de l'architecture urbaine*.³ » Pour l'effectuer, il précise avoir surmonté ce que l'on peut appeler deux « obstacles épistémologiques » (pour parler comme Bachelard⁴) à son sujet : « Si l'histoire de l'architecture urbaine ne s'est pas plus tôt constituée comme science, c'est, croyons-nous, faute d'avoir assez rigoureusement défini son objet et limité ses prétentions.⁵ » Circonscrite à la question du « plan », mais, tout en faisant de cette dernière une entrée adéquate pour traiter du vaste champ de l'histoire de l'urbanisme, son historiographie permet d'atteindre un nouveau niveau de scientificité, la plaçant comme une science à part entière.

L'« urbanisme » doit être pour cet historien une « science », plus précisément une « science des villes » qui traite — dans la vision organiciste de l'urbain que Lavedan rattache à la pensée de Marcel Poëte — de « “l'étude générale des conditions et des modifications d'existence de développement des villes” »⁶. On saluera ainsi, de manière révélatrice, la parution de l'ouvrage de Pierre Lavedan comme un ouvrage qui surpassant le propos d'un livre d'histoire de l'art, élabore une théorie par l'intermédiaire du « savoir historique » : « L'urbanisme, — un mot nouveau, et qui a fait

¹ *Ibid.*, p. 3.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Soit, une « [...] expression introduite par G. Bachelard pour désigner un ensemble de représentations, d'habitudes intellectuelles, qui doivent être surmontées pour qu'une science progresse et renouvelle ses concepts. [...] [Elle] traduit la résistance d'une conception *préscientifique* ou scientifique antérieure. » (MORFAUX, LEFRANC, « Obstacle », in *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, *op. cit.* Je modifie la typographie).

⁵ LAVEDAN, *Qu'est-ce que l'Urbanisme ?*, *op. cit.*, p. 4.

⁶ *Ibid.*, p. 1. Il note la provenance de la définition : « [...] Programme de la Vie Urbaine, organe de l'Union internationale des Villes. » (*ibid.*)

fortune, — a trouvé en M. Lavedan son historien et son théoricien [...] » au sens où il « [...] n'est pas seulement le plus averti des érudits : il entend dégager une doctrine. »¹ Le travail de l'historien produit, au moyen d'une « mise en intrigue », les conditions d'une vision totalisante d'un domaine émergent.

L'époque semble propice à une théorie de l'urbanisme du point de vue de son histoire, étant donné que les recherches historiques sont déjà nombreuses à ce sujet². Mais loin de n'appartenir qu'au domaine des disciplines historiques au sens strict, son historiographie doit en mobiliser d'autres pour traiter son objet d'étude³. L'étude historique de Pierre Lavedan se trouve en effet au centre d'un vaste programme théorique, empirique et méthodologique d'une dimension relativement totalisante, mais néanmoins nécessaire pour fonder cette scientificité tant recherchée à travers une histoire que l'on peut dire « planigraphique ». Un autre compte rendu de l'époque décrit la relative grande ambition de cette historiographie : « Dans un volume hors cadre, et qui constitue une magistrale introduction à son analyse, M. Lavedan définit l'urbanisme [...], indique les caractères généraux des plans de ville, décrit les principaux types [...], recherche les sources de l'histoire de l'urbanisme [...]. L'urbanisme ainsi conçu embrasse toutes les disciplines : histoire, géographie, géologie, sociologie, droit, art. L'auteur ne se contente pas de décrire les plans anciens, les reconstitutions topographiques ; il recherche les causes qui ont présidés à leur établissement, qui ont dirigé leur développement [...] et il juge des résultats suivant une doctrine qui exclut tout système a priori ; par-là, son livre, d'une lecture agréable et vivante, me paraît d'un profit certain pour ceux auxquels échoit la redoutable charge d'établir des plans nouveaux, de corriger ou de modifier des plans anciens.⁴ » Définition ; typologie ; recherche documentaire ; étude pluridisciplinaire ; analyses descriptives ; anamnèse ; théorie pouvant servir à la planification : le champ d'intervention

¹ DÜRBACH, Felix, « Pierre Lavedan. Introduction à l'histoire de l'architecture urbaine », *Revue des Études Anciennes*, n° 2, 1926, p. 170-171.

² « Les études d'urbanisme ont été, dans ces dernières années, l'objet d'une grande ferveur. On a vu accourir d'un peu partout, vers cette forêt touffue qu'est l'histoire des groupements humains, des chercheurs animés d'ambitions bien différentes. » (LAVEDAN, *Qu'est-ce que l'Urbanisme ?*, *op. cit.*, p. 1).

³ « Il se rapporte à un ensemble de disciplines variées, quoique solidaires entre elles : historique, géographique, sociologique, économique, juridique, artistique. » (*ibid.*).

⁴ AUBERT, Marcel, « Histoire de l'urbanisme », *Journal des savants*, 1942, p. 11-12.

que se donne à parcourir cette histoire de l'urbanisme est, comme on peut le voir très vaste et ambitieux.

2. 2. *Marcel Poëte ou la pragmatique historique (1929)*

Comme l'historiographie de Pierre Lavedan de 1926, celle de Marcel Poëte de 1929, *Introduction à l'Urbanisme. L'évolution des villes. La leçon de l'Antiquité*¹ doit servir à construire scientifiquement l'urbanisme à grand renfort de « savoir historique » et également selon une « doctrine ». Mais la sienne vient d'une didactique issue du tournant institutionnel décrit tout à l'heure : « Le présent volume se rapporte à une partie de l'enseignement que je fais à l'Institut d'Urbanisme depuis 1919 et qui, de l'antiquité à nos jours, embrasser l'évolution des villes. Dans cet enseignement, consacré à une science qui se crée, mes efforts ont porté sur l'établissement d'une méthode et d'une doctrine. Les pages qui suivent contiennent l'indication de cette méthode et l'exposé de cette doctrine.² » Il indique plus loin le contenu de ce programme dont la description idiosyncrasique est motivée sinon par une vocation nomothétique, du moins par une généralisation phénoménale aux caractères anthropologiques : « Je traiterais de la science des villes. Celle-ci porte sur les conditions et les manifestations d'existence et de développement des cités. Elle est une science de l'observation. Elle repose sur des faits bien constatés, que l'on compare les uns aux autres, afin de les classer, puis d'en dégager, sinon des lois — le mot est trop fort, appliqué à des phénomènes humains — au moins des données générales.³ »

Comme chez Pierre Lavedan, la « science » pour lui a atteint un niveau de progression qui permet en ce début du XX^e siècle une nouvelle manière de concevoir l'urbanité par l'intermédiaire de l'urbanisme : « En faisant abstraction des progrès de la science, aurions-nous beaucoup plus de pensée à échanger avec les Alexandrins qu'au temps où ils devisaient entre eux, sous les colonnades de la voie Canonique ou dans les lieux où se plaisait la société cultivée ? [...] C'est la science qui nous a faits

¹ POËTE, *Introduction à l'Urbanisme*, 1929, *op. cit.*

² *Ibid.*, « Avant-propos ».

³ *Ibid.*, p. 1-2.

autres, nous et nos villes, et c'est là quelque chose de relativement récent.¹ » Ces préoccupations rejoignent aussi celles de Pierre Lavedan en ce qui concerne, premièrement, le contenu disciplinaire de l'urbanisme, deuxièmement, sa portée autant artistique que scientifique et, troisièmement, sa vocation par l'histoire à orienter le devenir des villes². Au sujet spécifiquement de la discipline historique (et selon Rémi Baudouï), « [...] il s'agit de procéder dans la grande tradition de la science historique du XIX^e par classifications, étapes et recoupements, car s'il est vain de comprendre la cité contemporaine sans se référer à la cité moderne, il demeure tout à fait illusoire de comprendre la première sans discerner, dans l'antiquité, le trait original de la seconde [...] »³. Néanmoins, Marcel Poëte, à l'inverse de Pierre Lavedan, ne limite pas son champ d'études au « tracé de plans », mais propose une « doctrine » apte à orienter le devenir des villes dans toute leur étendue⁴. L'analyse historique va de la ville singulière à la société tout entière, où « l'étude de l'évolution urbaine comprend donc un double élément : l'un général, portant sur l'état de la civilisation ; l'autre particulier, visant le destin propre de chaque ville. C'est ce double élément qui permet de tracer la courbe d'une ville donnée, à travers les âges.⁵ »

Rémi Baudouï souligne cet intérêt du raisonnement historique tel que l'élabore Marcel Poëte, pour les savoirs de l'urbanisme : « [...] l'histoire peut être à la fois définie comme savoir constitutif d'une *science de l'évolution des villes* et comme instrument technique permettant d'établir un diagnostic urbain. Ces deux postulats étroitement imbriqués dans sa propre théorie organiciste de l'évolution urbaine fondent l'originalité première de son analyse : celle de ne pas virtuellement dissocier une analyse à caractère scientifique d'un enseignement historique à portée directement opération-

¹ *Ibid.*, p. 344-345.

² « [...] l'*Urbanisme* à la fois science et art, car si la technique de l'architecte ou de l'ingénieur doit intervenir, c'est seulement sur la base de données proprement scientifique, relevant de disciplines diverses : économique, géographique, historique et autres. » (*ibid.*, p. 1).

³ BAUDOUÏ, « Marcel Poëte et Le Corbusier », *art. cit.*, p. 49. Il cite ensuite un passage.

⁴ « Limiter l'urbanisme à l'art du traceur de plans serait livrer le destin des villes à de purs concepts linéaires [...] » (POËTE, *Introduction à l'Urbanisme*, 1929, *op. cit.*, p. 1).

⁵ *Ibid.*, p. 13.

nelle.¹ » Si Marcel Poëte considère « l'histoire comme pédagogie de projet² » (où, pour reprendre les mots de ce dernier, il faut étudier « [l]a composition de ville[s] à l'école du passé³ »), le « savoir historique » extrait de l'étude des villes prend la forme d'une « histoire-repère » dont la portée pragmatique doit servir « au programme d'urbanisme » contemporain⁴. Ce savoir devient pour Marcel Poëte une clé de lecture de l'actualité urbaine par l'intermédiaire de la compréhension de son passé et sert au devenir de la ville⁵.

En historien pédagogue et théoricien, Marcel Poëte est donc en mesure de mettre en garde les urbanistes qui ne prennent pas assez en compte les données du passé pour esquisser leurs plans d'avenir en faisant reposer leur théorie sur des bases où les considérations historiques et topographiques sont absentes : « Nous touchons ici à un point particulièrement important en urbanisme [en parlant du “zoning naturel” et urbaniste], où l'on érige couramment en principe l'application de théorie, sans tenir compte des conditions de l'existence d'une cité.⁶ » L'urbaniste doit ainsi nécessairement composer avec le passé pour orienter, en bonne science, l'avenir des villes : « L'urbaniste ne doit pas oublier, pas plus qu'il ne doit négliger l'enseignement des choses mortes, non pour copier, mais pour créer à son tour.⁷ » Pour lui, par

¹ BAUDOÛI, « Marcel Poëte et Le Corbusier », *art. cit.*, p. 54.

² *Ibid.*, p. 51.

³ POËTE, *Introduction à l'Urbanisme*, 1929, *op. cit.*, p. 93. Je supprime la ponctuation finale.

⁴ « [...] Cette histoire-repère, qui détermine dans la découverte du stade d'évolution de la cité étudié la constitution du programme d'urbanisme à mettre en œuvre [...] » (BAUDOÛI, « Marcel Poëte et Le Corbusier », *art. cit.*, p. 54).

⁵ « Et qu'on ne dise pas que la connaissance du passé n'a point d'utilité pratique. La simple étude des conditions et manifestations actuelles d'existences de la cité est insuffisante, car, faute de point comparatif de repère dans le passé, on ne peut s'orienter vers l'avenir. » (POËTE, *Introduction à l'Urbanisme*, 1929, *op. cit.*, p. 3). Dans sa préface, Hubert Tonka note en 1967 : « Marcel Poëte [...] situe son problème dans l'histoire générale de l'époque, pour fonder une nouvelle science, dont le propos unique est de traiter l'à-venir, elle s'appelle Urbanisme, comme il le signale à la fin d'*Introduction à l'Urbanisme*, la leçon de l'histoire n'est nullement une demande de retour, mais un point de départ, et ce regard doit aider le changement. » (POËTE, *Introduction à l'Urbanisme*, 2000, p. 51). Cf. aussi : BAUDOÛI, « Marcel Poëte et Le Corbusier », *art. cit.*, p. 54.

⁶ POËTE, *Introduction à l'Urbanisme*, 1929, *op. cit.*, p. 99.

⁷ *Ibid.*, p. 553.

exemple, le « technicien urbaniste » ne doit pas se faire conseiller du prince et architecte du roi en élaborant des « quartiers somptueux », mais planificateur du peuple en s'intéressant aux « localisations populaires » qui « [...] selon les leçons que nous tirerons de l'étude du passé, est l'avenir de la cité. »¹ Il ne doit pas non plus se reposer sur un éventail de solutions préexistantes et un catalogue applicable en tout lieu². Si l'urbanisme est un « art » disciplinaire (une technique) qui s'apprend, c'est aussi beaucoup plus que cela : « [...] ce n'est pas seulement un art, que l'on peut acquérir dans les écoles d'architectes, de géomètres ou d'ingénieurs ; c'est avant tout une science, qui en est malheureusement encore à ses débuts.³ »

Marcel Poète place le « savoir historique » au centre d'enjeux contemporains cruciaux. Il est à la fois une nécessité pour la pratique urbaniste qui s'occupe de concevoir l'avenir des villes, et la « condition de possibilité » pour que l'urbanisme devienne plus qu'une technique (un « art ») : une « science ».

2. 3. *Le Corbusier ou l'eudémonisme scientifique (1925)*

Cette mise en garde de Marcel Poète à destination des urbanistes témoigne de l'importance que ceux-ci ont dans le projet historico-scientifique évoqué précédemment. Le Corbusier est en cela significatif. Concomitamment aux travaux historiographiques de Pierre Lavedan (1926) et de Marcel Poète (1929), il publie en 1925 son ouvrage *Urbanisme*⁴. Dans celui-ci, l'histoire occupe une place importante pour fonder la discipline « science » : « Ayant été appelé dans la suite à écrire cette étude destinée à présenter des principes neufs d'urbanisme, je me suis mis résolument à répondre *tout d'abord* à ces questions essentielles. J'ai usé de deux ordres d'arguments : d'abord de ceux essentiellement humains, standard de l'esprit, standard du cœur,

¹ *Ibid.*, p. 1.

² « Il n'y a pas de pire danger, en urbanisme, que de vouloir mettre en pratique le Manuel du parfait urbaniste. » (*ibid.* p. 99). Il ajoute : « Imaginer qu'il suffit, pour dresser un plan d'aménagement ou d'extension de villes, de tirer des lignes en conformité avec les données d'un Traité d'urbanisme, c'est se tromper grossièrement. » (*ibid.*).

³ *Ibid.*

⁴ CORBUSIER LE, *Urbanisme, op. cit.*

physiologie des sensations, puis de ceux de l'histoire et de la statistique. Ainsi, je touchais aux bases humaines et je possédais le milieu où se déroulaient nos actes.¹ »

Plus précisément, le « savoir historique » fait partie pour Le Corbusier d'un trésor où puiser des « arguments » pour son projet urbanistique, comme le note Rémi Baudouï : « Si ce dernier fait également de l'histoire, elle est d'abord le mode de légitimation de son propre programme. En retrait sur ce point par rapport aux thèses de Marcel Poëte, Le Corbusier ne retire pas de l'analyse de l'évolution des villes un ensemble de lois spécifique déterminant les caractères de sa propre pratique professionnelle. L'histoire est simple prétexte à une réflexion discursive portant sur ses propres théories architecturales et urbanistiques.² » Elle est explicitement un outil rhétorique servant à la démonstration du propos et à assoir la légitimité du discours. Or, cette sorte de rhétorique historiographique peut se comprendre chez lui comme l'exacerbation d'un « rationalisme³ » ou plus précisément d'une « rationalité » dont l'urbanisme est la manifestation au début du XX^e siècle⁴.

¹ *Ibid.*, p. 157-158. Elle concerne sa proposition d'un projet de « ville contemporaine ».

² BAUDOUÏ, « Marcel Poëte et Le Corbusier », *art. cit.*, p. 54. Comme il l'indique, il ne faudrait pas cliver artificiellement et de manière rétrospective une historiographie savante plus scientifique, car plus méthodique et une historiographie praticienne plus empirique, car plus intuitive : « La science de l'évolution des villes, dont se réclame Marcel Poëte, repose sur une démarche de projet toute aussi partielle que celle de Le Corbusier, en n'opposant à ce dernier que la scientificité d'une méthode tout aussi subjective. » (*ibid.*).

³ Entendu comme « [...] foi dans la raison, dans l'évidence et la démonstration ; croyance à l'efficacité de la lumière naturelle. S'oppose en ce sens, à *irrationalisme*, sous toutes ses formes (mysticisme, occultisme, philosophie du sentiment, traditionalisme). » (LALANDE, « rationalisme », in *Vocabulaire technique et critique de la philosophie, op. cit.*). Nous sommes conscients de la portée extrêmement générale du terme et que celui-ci « [...] peut s'appliquer à toute doctrine qui fait confiance à la raison comme principe de connaissance et d'action. » (MORFAUX, LEFRANC, « Rationalisme », in *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines, op. cit.*).

⁴ « Ce progrès — récent — s'enfle chaque jour ; l'heure de la science a sonné (elle n'avait pas sonné jusqu'ici, avant le machinisme). » (CORBUSIER LE, *Urbanisme, op. cit.*, p. 138).

Si l'urbanisme doit être considéré comme une science, c'est par sa vocation à être une sorte de nouvel « eudémonisme¹ » au bénéfice de la société urbaine. L'urbanisme approche scientifiquement le milieu urbain pour le bien-être de tous : « L'Urbanisme s'inquiète du bonheur ou du malheur, s'attachant à créer le bonheur et à chasser le malheur, voici une science digne en cette période de désarroi ; une telle préoccupation qui suscite une telle science, décèle une évolution importante du système social [...]»². La pratique de l'histoire chez Le Corbusier ne sert pas à retrouver le Passé dans toute son amplitude historique³, mais à extraire d'un passé « la solution » éclairée sous l'angle particulier d'une lumière raisonnable : « [...] nos lourdes cultures passées nous apporteront précisément la solution pure, décantées à tous les cribles de la raison et d'une sensibilité d'élite.⁴ » Pour ce faire, toute une série de thèmes propres à l'idéal rationnel va être mobilisée en fil des pages : « ordre », « progrès », « géométrie », « exactitude », « théorie », « calcule », « vérités statistiques », « lumière », par exemple.

Les propos souvent très assurés de Le Corbusier, à l'opposé des critères de scientificité actuelle, tels l'incertitude et le doute, ne doivent pas pousser à une lecture rétrospective anachronique⁵. Quand « [...] Le Corbusier et Marcel Poète développent l'un à côté de l'autre leurs propres réflexions sur le thème de la culture historique et de sa légitimité dans la procédure instauratrice d'«une science de l'urbain» où d'un «Esprit Nouveau»⁶ » (pour reprendre Rémi Baudouï), ils essaient chacun à leur manière de rechercher cette scientificité avec les outils heuristiques dont ils disposent et avec les fins qu'ils se donnent (on peut aussi comprendre Pierre Lavedan).

¹ « Doctrine qui, identifiant la vertu et le souverain bien avec le *bonheur*, considère que la fin de l'action morale consiste dans la recherche du bonheur [...] » (MORFAUX, LEFRANC, « Eudémonisme », in *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*. Je modifie la typographie).

² CORBUSIER LE, *Urbanisme*, *op. cit.*, p. 55.

³ Cf. par exemple, p. III-IV, 86 (*ibid.*)

⁴ *Ibid.*, p. IV.

⁵ D'autant plus que si certains discours sont aujourd'hui peut-être plus policés, ils restent à certains égards chargés d'une rhétorique de la démonstration scientifique implacable (LATOUR, Bruno, FABRI, Paolo, « La rhétorique de la science. Pouvoir et devoir dans un article de science exacte », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 13, n° 1, 1977, p. 81-95).

⁶ BAUDOÛI, « Marcel Poète et Le Corbusier », *art. cit.*, p. 46. Je supprime la ponctuation finale.

Ce que découvre le travail historiographique de Le Corbusier en ce début du XX^e siècle est une rationalité se matérialisant dans un « Urbanisme » fonctionnel salvateur apte à transformer heureusement la ville moderne dysfonctionnelle

2. 4. *Une science en devenir*

En ce début du siècle, si Lucien Febvre annonce l'« urbanisme » comme une « discipline nouvelle », il reste pour ses principaux historiographes bel et bien une science balbutiante que l'histoire à charge de fonder et légitimer en grande partie au sein des discours urbanistiques. Un texte de la *Vie urbaine* de 1919 résume en quelques traits saillants cette ambition épistémologique. Il parle de divers « compétences » disciplinaires et « esp[ère] » que l'on « [...] pourra un jour sortir une synthèse, non plus de chacune des sciences urbaines, isolément considérées — et toutes le sont, science urbaine, par quelque lien — mais d'une *Science Urbaine unique et totale*, coordonnant et rapprochant en des lois générales toutes les observations de chacune d'elles ? La science de l'Urbanisme, aujourd'hui encore dans les divagations de l'enfance, serait enfin définitivement fondée. »¹ L'historiographie de l'urbanisme rejoint ainsi, sinon ce rêve scientifique, du moins cet idéal scientifique².

¹ JAUSSELY, « Chronique de l'urbanisme », *art. cit.*, p. 186-187. Je souligne à nouveau.

² Le « scientisme » peut être considéré comme une « [i]déologie par laquelle il n'y a de vérité que dans les résultats de la science ou dans l'extrapolation d'une vérité scientifique. » (MORFAUX, LEFRANC, « Scientisme », in *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, *op. cit.* Je modifie la typographie). Il peut aussi être entendu en termes politiques : « “Organiser scientifiquement l'humanité” pour la conduire rationnellement vers la perfection [...] » (BOITTUZAT, François, « scientisme », in LECOURT, *Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences*, *op. cit.* Citant : « *L'Avenir de la science* » de Renan datant de 1890). L'urbanisme et le scientisme ont une historicité propre au même contexte culturel : « [...] le scientisme, bien qu'il ait essaimé au-delà de l'hexagone, constitue un trait caractéristique de la pensée française du début de ce siècle dans la mesure où il naît sur les décombres de la philosophie de Comte qui apparaît comme son horizon indépassable. » (*ibid.*). Paul Claval mentionne que « [l']école française d'urbanisme du début du XX^e siècle était moderne par le souci qu'elle exprimait d'appréhender la ville comme un tout complexe. Ceux qui l'avaient conçue avaient une fois totale dans la science à la manière positiviste qui dominait alors. » (BERDOULAY, CLAVAL, *Aux débuts de l'urbanisme français*, *op. cit.*, p. 249).

3. UNE RÉÉVALUATION PAR LE « SAVOIR HISTORIQUE » (1965-1980)

En 1970, répondant peut-être au retour critique de Lucien Febvre lancé quarante ans plus tôt, la même revue, devenue *Annales. Économies, sociétés, civilisations*¹, fait paraître un « numéro spécial » titré « *Histoire et urbanisation*² ». L'introduction se veut plus apaisée, moins enthousiaste, signalant la « conscie[nce] » d'un nouveau moment épistémologique : « Une fois de plus, c'est à un problème très actuel que nous avons voulu convier la réflexion historique. Le développement urbain mobilise depuis plusieurs années toutes les sciences humaines non seulement pour imaginer des projets d'aménagement, des remèdes à l'extraordinaire pathologie qu'il a engendré, mais plus profondément pour prendre en main consciemment et scientifiquement ce qui semble être l'enjeu essentiel de nos sociétés.³ » Ce qui s'esquissait dans les années 1920 requiert, en 1970, un bilan rigoureux⁴. Dans le même temps que se déploient « développement urbain », « urbanisation » et « projets d'aménagement », la ville devient un enjeu majeur de la société moderne. Pour ce faire, le lien entre la pratique urbanistique empirique et la recherche est étroit et pleinement assumé pour explorer de nouvelles approches⁵. C'est précisément au sein de ce cadre réflexif et d'action que les discours historiographiques peuvent apporter leur propre contribution⁶. À travers ces enjeux se profile un programme scientifique et historique à double entrée composé de deux tâches épistémologiques : une d'analyse critique ; une de réélaboration de ces « savoirs ».

Dans le champ de l'urbanisme, ce programme historiographique ambitieux est initié quelques années plus tôt par Françoise Choay à propos spécifiquement de l'ur-

¹ Les années 1960 et 1970 marquent sa « période institutionnelle » après une première phase « pionnière » dans les années 1930 (BURGUIÈRE, « Annales (École des) » et « Febvre Lucien 1878-1956 », in BURGUIÈRE), *Dictionnaire des sciences historiques, op. cit.*

² ANNALES [LES], « Histoire et urbanisation », *art. cit.*

³ *Ibid.*

⁴ « Le numéro spécial n'est pas en quête d'une première vision d'ensemble sur des recherches pionnières, mais d'une révision du savoir acquis. » (*ibid.*).

⁵ « [...] les chercheurs ou même les planificateurs, qui s'efforcent aujourd'hui de penser et de rationaliser la croissance urbaine découvrent d'autres types de développement. » (*ibid.*, p. 829).

⁶ « Dans ce concert prométhéen, l'historien a, bien sûr, son mot à dire. » (*ibid.*, p. 830).

banisme (dès le milieu des années 1960). Dans son article « urbanisme » du *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*¹, elle contextualise la « crise » auquel celui-ci semble être confronté, alors que les effets négatifs de l'urbanisation donnent lieu à une vive critique de la discipline qui s'était donné la mission de produire scientifiquement la ville, pour assurer un ordre rationnel et heureux : « Il a précisément fallu attendre les années 60, qui permettaient la mise en perspective des applications et réalisations de l'urbanisme à une échelle conséquente, pour que soient mis en question le statut scientifique de l'urbanisme et sa qualité de discipline autonome et utilitaire.² » Selon elle, cette critique se fera à l'extérieur du strict champ de l'urbanisme par certaines sciences humaines et sociales³. Se référant à ses propres travaux, elle expose alors sa compréhension historique de l'urbanisme⁴.

Ces axes apparaissent déjà dans l'article *L'histoire et la méthode en urbanisme* du numéro des *Annales* déjà évoqué⁵. Il y était en effet question de la nécessaire déconstruction critique de la prétention scientifique de l'urbanisme et de la proposition d'une refondation d'un corpus de connaissance et pratique relatif à l'urbain, inscrit dans un « savoir historique » et plus largement, ancré dans les sciences humaines et sociales. Ces deux tâches reposant elles-mêmes sur une modélisation théorique⁶.

¹ CHOAY, « urbanisme », in MERLIN, CHOAY, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, 1988, *op. cit.*

² *Ibid.*

³ « Ce questionnement a été entrepris à partir des années 1965, seulement hors du milieu professionnel, par des philosophes et des sociologues. L'urbanisme est alors abordé selon deux optiques, souvent appelées à interférer : d'une part du point de vue de sa valeur en tant que savoir et de sa position dans le champ des disciplines constitué ; d'autre part du point de vue de ses déterminations socio-historiques. » (*ibid.*).

⁴ « La première direction peut être illustrée par les travaux de F. Choay. » (*ibid.*).

⁵ CHOAY, « L'histoire et la méthode en urbanisme », *art. cit.*, p. 1143-1154.

⁶ Une citation datant de 1972 mentionne cette vocation : « Nous avons été conduits à formuler un double projet. D'une part, celui d'une critique *épistémologique* motivée par la prétention scientifique du discours urbanistique. D'autre part, celui d'une analyse *structurale* [...] qu'on pourrait considérer comme différents modes de l'*idéologie*. » (CHOAY, « Sémiologie et urbanisme » in CHOAY, BANHAM, BAIRD, EYCK, FRAMPTON, RYKWERT, SILVER, *Le sens de la ville*, *op. cit.*, p. 29. Je supprime les sauts de ligne).

3. 1. *Une scientificité problématique*

La critique de la scientificité de l'urbanisme chez Françoise Choay est un programme important s'étalant sur au moins quinze ans (1965-1980) et se répartissant en différentes publications : on retrouve par exemple un ouvrage inaugural prenant la forme d'une anthologie et d'une théorie (1965)¹ ; un chapitre d'ouvrage (1966)² ; un article d'une revue d'histoire (1970)³ ; une contribution tirée à très faible exemplaire (1971)⁴ ; un travail issu de sa thèse (1980)⁵.

Dans son ouvrage de 1965, *L'urbanisme, utopies et réalités*, elle se penche sur l'urbanisme en tant que nouvelle manière, à « prétention scientifique », de concevoir la société urbaine : « Le néologisme correspond à l'émergence d'une réalité nouvelle : vers la fin du XIX^e siècle, l'expression de la société industrielle donne naissance à une discipline qui se distingue des arts urbains antérieurs par son caractère réflexif et critique, et par sa prétention scientifique.⁶ » Cette aspiration, considérée comme scientifique, est vigoureusement critiquée parce qu'elle lui paraît illégitime au regard d'un défaut de réflexion critique et d'un manque de justification circonstancié : « L'urbanisme ne met pas en question la nécessité des solutions qu'il préconise. Il prétend à une universalité scientifique [...]»⁷. Elle renvoie, en définitive, la recherche d'une telle scientificité à une chimère : une mythographie (comme vu précédemment)⁸. En 1971, elle va revenir sur ce manquement en précisant que le problème vient d'un défaut de « réflé[xivité] » en le comparant à d'autres discours à vocation scientifique : « [...] contrairement aux autres discours qui tentent de constituer en objet de sciences les productions de l'homme, le discours sur la ville qu'est l'urba-

¹ CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités*, *op. cit.*

² CHOAY, « Sémiologie et urbanisme » in CHOAY, BANHAM, BAIRD, EYCK, FRAMPTON, RYKWERT, SILVER, *Le sens de la ville*, *op. cit.*, 192 p.

³ CHOAY, « L'histoire et la méthode en urbanisme », *art. cit.* p. 1143-1154.

⁴ CHOAY, *Connexions*, *op. cit.*

⁵ CHOAY, *La règle et le modèle*, *op. cit.*

⁶ CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités*, *op. cit.*, p. 8-9.

⁷ *Ibid.*, p. 9.

⁸ « [...] l'idée même d'un urbanisme scientifique est un des mythes de la société industrielle. » (*ibid.*, p. 74).

nisme néglige de réfléchir sur sa condition.¹ » On voit que le problème se situe non pas au niveau d'une possibilité de scientificité, mais des manières d'y parvenir qui, selon elle, ne peuvent pas être considéré comme une voie scientifique légitime. Quelques années plus tard, dans son ouvrage *La règle et le modèle. Sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme* (1980), elle revient sur son travail critique en considérant comme acquise la non-scientificité de l'urbanisme : « Dans un travail antérieur, il y a quinze ans, je m'étais déjà attaché à signaler une anomalie des textes produite par l'urbanisme. Je montrais qu'ils s'attribuent un statut scientifique auquel ils n'ont pas le droit, que leurs propositions sont, en fait, sous-tendues par des idéologies non dites et non assumées.² »

À la fin des années 1960 et au début des années 1970, l'urbanisme doit rendre compte de sa prétention à la scientificité, alors qu'on montre ce qui différencie la rationalité des sciences et l'irrationalité de l'idéologie. Dans ce contexte, Françoise Choay s'attachera, pendant une quinzaine d'années à pallier ce manque de réflexion épistémologique au moyen d'un intense travail critique reposant sur le postulat que l'urbanisme n'est pas une science en raison d'un irréductible fond idéologique qui le rend peut compatible avec une véritable science³.

3. 2. *La modélisation théorique*

Comment Françoise Choay justifie-t-elle cette évaluation ? Elle la déploie selon une critique de la modélisation théorique de l'urbanisme : « Le discours de l'urbain prétendit d'emblée se constituer en science et construisit à cette fin des *modèles* sur

¹ CHOAY, *Connexions, op. cit.*, p. 24.

² CHOAY, *La règle et le modèle, op. cit.*, p. 15-16. J'élide des notes.

³ Foucault, en parlant de « marxisme », décrit cette vocation légiférante qui se fait selon un tel partage binaire entre « science » et « idéologie » et auquel on ne peut s'empêcher de renvoyer certains discours qui ont vocation à se faire les justiciers d'une société où la science domine : c'est « [...] une théorie générale du caractère scientifique des sciences ; comme une sorte de tribunal de la raison qui permettrait de distinguer ce qui était la science de ce qui était l'idéologie. En somme, un critère général de rationalité de toute forme de savoir. » (FOUCAULT, *Entretien avec Michel Foucault*, n° 281, 1982, *Dits et écrits, II, op. cit.*, p. 872).

lesquels fonder l'urbanisme qui est l'application pratique.¹ » Ce sont ces « modèles » qu'elle décrit dans le cadre de son ouvrage de 1965, *L'urbanisme, utopies et réalités*² (en inaugurant, comme on l'a vu et, selon elle, une critique externe de la scientificité de l'urbanisme). Pour ce faire, elle regroupe un ensemble de penseurs du XIX^e siècle sous la notion de « pré-urbanisme » (rappelons-le, chronologiquement discutable) qu'elle situe à la fois dans le temps et l'espace. L'espace est celui unifié et délocalisé de l'« utopie » : « [...] des propositions d'ordonnements urbains librement construites par une réflexion qui se déploie dans l'imaginaire.³ » Tandis que le temps renvoie à une conception conventionnelle et traditionnelle occidentale où viennent s'attacher deux perceptions idéologiques : « [...] elle [“la réflexion” urbanistique] s'y oriente selon les deux directions fondamentales du temps, le passé et le futur, pour prendre les figures de la *nostalgie* ou du *progressisme*.⁴ » C'est ce rapport différent au temps qui permet de distribuer les différents penseurs de la ville en deux groupes distincts : « [...] on voit ainsi se dégager, avec un plus ou moins grand luxe de détails, deux types de projections spatiales, d'images de la ville future que nous appellerons désormais des “modèles”.⁵ »

C'est sur cette modélisation théorique de 1965 que Françoise Choay va faire reposer une grande partie de son épistémologie relative à l'urbanisme. À partir de cette conceptualisation, son historiographie de l'urbanisme s'écrit principalement au regard de deux types de « modèles » : l'un « culturaliste⁶ », l'autre « progressiste⁷ »

¹ CHOAY, « L'histoire et la méthode en urbanisme », *art. cit.* p. 1143

² CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités*, *op. cit.*

³ *Ibid.*, p. 15.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 16. Ils sont compris selon deux acceptions : « Par ce terme, nous entendons souligner à la fois la valeur exemplaire des constructions proposées et leur caractère reproductible. » (*ibid.*). En 1988, elle le précise ainsi : « Ce terme peut servir à désigner l'instrument d'une méthode de conception de production de l'espace bâti, qui dérive de la démarche utopiste. Le modèle consiste alors dans un plan standard élaboré *a priori* pour promouvoir un ensemble de conditions sociales et matérielles tenues pour universellement valables : c'est un objet définitif et, par définition reproductible, quel que soit le contexte physique et social de son application. » (CHOAY, Françoise, « modèle », in MERLIN, CHOAY, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, 1988, *op. cit.*).

⁶ CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités*, *op. cit.*, p. 16-20.

⁷ *Ibid.*, p. 21-24.

(bien qu'elle les nuance par moment¹, qu'elle ajoute celui de « naturaliste² » et quelques penseurs « sans modèles³ »). Il s'agit largement pour elle d'une « [...] dichotomie (progressisme-culturalisme) [...] mise en évidence dès l'époque du pré-urbanisme.⁴ » Or, loin d'être des modes de pensées désuets, ils mènent à l'« urbanisme » à proprement parler : « [...] les modèles du pré-urbanisme présentent aujourd'hui un intérêt épistémologique considérable. En effet, par leur origine critique et leur foi naïve en l'imaginaire, ils annoncent la méthode même de l'urbanisme, dont les propositions suivront au XX^e siècle une démarche analogue. Ils sont modèles de modèles.⁵ »

Cette conception de l'histoire de l'urbanisme est accueillie de manière généralement positive au point d'être considérée à la fin du XX^e siècle, comme un discours épistémologique encore d'actualité, selon Marcel Roncayolo et Thierry Paquot : « Françoise Choay, en écrivant *l'Urbanisme, utopies et réalités*, publié en 1965, n'a pas seulement présenté une anthologie savante et stimulante pour l'esprit, des textes fondateurs de l'urbanisme, en particulier au XIX^e siècle ; elle a “inventé” une théorie — l'un des cadres constants à l'heure actuelle de notre pensée sur l'urbanisme : la division entre deux courants, fondés dans le préurbanisme du XIX^e siècle : culturalisme et progressisme.⁶ » En raison de l'importance de ce discours, qui repose sur un questionnement relatif à la scientificité de l'urbanisme, cette opération de modélisation théorique nécessite d'être discuté.

¹ « Bien entendus, les deux modèles progressiste et culturaliste ne se présentent pas, chez tous les auteurs et dans tous les textes, sous une forme aussi rigoureuse et contrastée. » (*ibid.*, p. 25) ; « Comme pour le pré-urbanisme, la classification des propositions de l'urbanisme en trois modèles appelle nuances et réserve, l'urbanisme progressiste comporte bien des variantes. » (*ibid.*, p. 49) ; « Au total, et avec les nuances qu'on vient de voir, l'urbanisme emporte à l'imaginaire une démarche méthodologique semblable à celle du pré-urbanisme. À son tour, il crée des modèles [...] » (*ibid.*, p. 51).

² *Ibid.*, p. 46-49.

³ *Ibid.*, p. 26-28.

⁴ *Ibid.*, p. 54.

⁵ *Ibid.*, p. 25-26. J'élide une note. « Nous y retrouverons, sous une forme modernisée, les deux modèles du pré-urbanisme. » (*ibid.*, p. 31).

⁶ RONCAYOLO, PAQUOT, *Villes et civilisation urbaine*, *op. cit.*, p. 270. Deux exemples sont significatifs : MERLIN, *L'urbanisme*, *op. cit.* ; HAROUËL, *Histoire de l'urbanisme*, *op. cit.*

Hourya Sinaceur remarque que le concept de « modèle » est bifacial, à la fois mise en forme du réel et mode d'organisation du rapport entre théorie et empirie : « En résumé, sous quelque aspect qu'on le prenne, un modèle fait toujours fonction de médiateur entre un champ théorique dont il est une interprétation et un champ empirique dont il est une formalisation. Sa double face abstraite-concrète le rend apte à remplir le double rôle d'illustration et de support de preuve d'une part, de paradigme et de support d'analogie d'autre part.¹ » Cette bifacialité se manifeste dans l'usage que fait Françoise Choay du concept de modèle. Celui-ci sert à la fois théoriquement (elle se base sur une modélisation) et empiriquement (cette modélisation renvoie à des ensembles réels historiques qui eux-mêmes sont modélisant)². Hourya Sinaceur ajoute à sa définition une contextualisation qui montre que ces modélisations sont toutes déterminées par un objectif qui dépasse le strict cadre épistémologique³. C'est en ce sens que l'on peut questionner la modélisation de Françoise Choay. On pourrait être tenté en effet de penser que sa critique dévalue l'emploi des modèles par l'urbanisme, en raison de critères de scientificité manquants : « [...] on verra surgir, renouvelées et sous une dénomination scientifique, une série de notions lourdement connotées par la quotidienneté et, souvent aussi, dévalorisées par les manipulations préscientifiques de l'urbanisme : ordre, ensemble, système, modèle

¹ SINACEUR, Hourya, « modèle », in LECOURT, *Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences, op. cit.*

² « Ils [en parlant des “modèles du pré-urbanisme”] sont les archétypes ou les modèles des modèles de l'urbanisme. » (CHOAY, Françoise, « pré-urbanisme », in MERLIN, CHOAY, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, 1988, *op. cit.*). Ils sont compris selon une acception épistémologiquement plus restreinte qui les dissocie tout en les dévaluant de la pensée structuraliste hégémonique à cette époque : « Toute résonance structuraliste devra être écartée de l'emploi du mot : ces modèles du “pré-urbanisme” ne sont pas des structures abstraites, mais au contraire des images monolithiques, indissociables de la somme de leurs détails. » (CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités, op. cit.*, p. 16).

³ « L'efficacité cognitive, heuristique, prédictive et décisionnelle, ou comme on dit d'un terme générique la “pertinence” d'un modèle, ne peut être évaluée indépendamment des objectifs qui lui sont assignés, des stratégies de recherches, de décision et de planification dont il est l'instrument et qui dépendent elles-mêmes des lignes de force du champ socio-politique où elles sont définies. » (SINACEUR, « modèle », in LECOURT, *Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences, op. cit.*).

dont la première et la dernière ont, depuis un siècle et demi, tout particulièrement contribué à brouiller la question de l'aménagement urbain.¹ »

Elle semble renvoyer sa modélisation, non pas à sa propre historiographie théorisante, mais à la réalité historique même. En cela, elle écrit moins une histoire des modèles empiriques, qu'elle n'accomplit une modélisation théorique propre à étayer son historiographie critique. Comme le mentionne Jean-Pierre Frey, ce type d'historiographie opère une lecture rétrospective très englobante : « Nous ne nions ni l'intérêt ni la portée de la réécriture du passé qu'offre les concepts mais c'est somme toute la porte ouverte à toutes les récupérations, celle notamment d'un idéalisme progressiste, parce que moderniste, qui met l'utopie aux commandes de l'Histoire et relègue la prise en compte de certains faits sociaux dans une approche culturaliste suspectée d'être réactionnaire, ce qui n'est pas toujours faux mais a trop permis de jeter l'enfant avec l'eau du bain.² »

En proposant cette modélisation, Françoise Choay offre un cadre de lecture historiographique alors novateur de la pensée théorique de l'urbanisme. Elle le fait cependant en résumant de manière binaire et dialectique l'histoire de la discipline en deux grands modèles antagonistes se répartissant en deux catégories historiques. Deux temps et deux mouvements, en sommes.

3. 3. *Vers une nouvelle scientificité*

Ce sont ces deux « modèles » et ce qu'ils impliquent effectivement que Françoise Choay propose de dépasser dans la conclusion de son article des *Annales*, pour

¹ CHOAY, *Connexions, op. cit.*, p. 30. En parlant en 1965 de « la méthode des sociological surveys » de Geedes : « Une telle démarche méthodologique supprime le recours au modèle. » (CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités, op. cit.*, p. 60). Plus loin : « Elle constitue une sorte d'assurance élémentaire contre les dangers des modèles. » (*ibid.*, p. 63). En 1965, sa dévaluation des modèles est même explicite en ce qui concerne leur portée empirique : « Seulement, construit dans l'imaginaire, le modèle ouvre forcément sur l'arbitraire. Arbitraire qui amuse, au niveau de la description, chez les pré-urbanistes, mais qui tourne au scandale au niveau de la réalisation, chez les urbanistes. » (*ibid.*, p. 75).

² FREY, « Pour en finir avec le mot "Urbanisme" », *art. cit.*, p. 4.

fonder une nouvelle scientificité par le « savoir historique »¹. Plus précisément, elle analyse d'abord les apories d'un tel savoir chez des théoriciens de l'urbanisme, puis montre que ces discours doivent connaître un nouvel âge scientifique dans leur confrontation aux sciences humaines : « [...] l'histoire ne pouvait être intégrée dans le discours sur l'urbain que si celui-ci opérait une révolution épistémologique qui le situât de plain-pied avec les sciences humaines contemporaines.² » Cette proposition est aisément compréhensible si on se souvient de l'hypothèse elliptique précédemment évoquée, qui procède, dans l'historiographie française, par élision de la période du début du XX^e siècle en France ; elle l'est moins quand on considère l'importance de la production discursive historiographique de la période en question et celle théorique de 1926 à 1929. Ce qui peut interpeller surtout, c'est l'apparente proximité de la théorisation de Françoise Choay avec les lectures proposées par Pierre Lavedan et Marcel Poète. Ces penseurs élaborent une « mise en intrigue » des savoirs et pratiques de l'urbanisme, qui souligne l'importance du « savoir historique » : « Au stade actuel de ces recherches, il nous semble que l'histoire soit appelée à jouer un rôle fondamental dans la recherche urbanistique, où théorie et pratique ne sont pas dissociables.³ »

Comment décrire au juste cette nouvelle scientificité ; quelles en sont les caractéristiques par rapport à celle décrite tout à l'heure par ses initiateurs durant la première moitié du XX^e siècle ? En répondant à une stricte contemporanéité avec les sciences humaines, elle peut se résumer en une analytique historique des structures inconscientes de l'homme qui renvoie à la définition, sinon d'une « anthropologie

¹ « Ainsi l'histoire doit aujourd'hui contribuer à permettre de dépasser l'ancienne antinomie des urbanismes progressiste et culturaliste. Elle ouvre des horizons nouveaux aux « urbanistes » dans une nouvelle saisie épistémologique [...] » (CHOAY, « L'histoire et la méthode en urbanisme », *art. cit.*, p. 1154).

² *Ibid.*, p. 1144.

³ *Ibid.*, p. 1151.

générale¹ », du moins d'une anthropologie structurale (d'ascendance levi-straussienne), qui permet « [...] de penser l'établissement en général [...] »². Dans cette optique, elle conçoit que les dernières avancées structuralistes peuvent contribuer à une telle majoration de scientificité : « [...] les travaux de l'anthropologie et de la linguistique structurales ont rendu cette révolution possible. La planification urbaine pouvant aujourd'hui être structurée selon des cadres conceptuels radicalement neufs, l'histoire nous semble dès lors appelée à jouer dans la recherche urbanistique un rôle fondamental [...] »³. S'ensuit une démonstration où Françoise Choay s'attache à « [...] montrer tout ce que les sciences humaines et l'histoire, passées par l'épreuve du structuralisme, de la sémiologie et de la théorie de la communication, peuvent apporter à la compréhension de la ville mais surtout à la pensée sur la ville.⁴ »

Une année plus tard (en 1971), cette réflexion ouvre à des considérations sur le futur de la ville, ou plutôt de l'après-ville (« post-urbain⁵ »), amenant l'historienne

¹ « En creusant sous les strates des mots et des temps, j'ai voulu dégager les grandes formes discursives qui défient les uns et les autres et qui, nous confrontant à une nouvelle importance et une autre présence du monde édifié, apportant matière à une réflexion sur l'identité culturelle de l'Occident et peuvent contribuer à la constitution d'une anthropologie générale. » (CHOAY, *La règle et le modèle*, *op. cit.*, p. 27-28).

² CHOAY, « L'histoire et la méthode en urbanisme », *art. cit.*, p. 1149-1150. « Tel est l'enseignement que nous avons tiré notamment des travaux de Lévi-Strauss sur le village Bororo, cas particulier à partir duquel il devient possible de penser l'établissement humain en général [...] ». J'élide une note de référence. Cette théorie néanmoins reste sous « condition » (*ibid.*). Pour un exemple appliqué, cf. CHOAY, « Sémiologie et urbanisme » in CHOAY, BANHAM, BAIRD, EYCK, FRAMPTON, RYKWERT, SILVER, *Le sens de la ville*, *op. cit.*, p. 12-14.

³ CHOAY, « L'histoire et la méthode en urbanisme », *art. cit.*, p. 1144.

⁴ RONCAYOLO, PAQUOT, *Villes et civilisation urbaine*, *op. cit.*, p. 270. Elle écrit significativement en 1980 qu'« [u]ne connaissance scientifique de l'objet urbain et de l'espace bâti se constitue. Après la science de l'art dont Hegel pose les prolégomènes, avec la géographie et la sociologie urbaine, la "nouvelle histoire urbaine" s'intéresse enfin aux espaces du passé et déploie pour leur étude l'arsenal des méthodes quantitatives. L'ordinateur et les ressources de la statistique sont mis en service de l'analyse des données, tandis que la théorie de l'information, les modèles économiques et même la thermodynamique contribuent à l'élaboration d'une théorie du développement des agglomérations humaines. » (CHOAY, *La règle et le modèle*, *op. cit.*, p. 69-70. J'élide deux notes).

⁵ CHOAY, Françoise, « post-urbain », in MERLIN, CHOAY, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, 1988, *op. cit.*

l'urbanisme à proposer un autre néologisme par préfixation : au « post-urbain » répond un « post-urbanisme¹ » appelé à dépasser les fondements scientistes de l'actuel urbanisme (qui tend lui à une « urbanologie² »). L'histoire, aidée des quatre autres savoirs évoqués précédemment, traçant le chemin épistémologique à suivre³. Françoise Choay précise dans le prolongement de cette réflexion, associant la tâche positive et la tâche critique de son programme, où doit se situer le curseur d'un tel apport scientifique chez les praticiens⁴.

En 1980, se consolide ainsi la recherche d'une scientificité dont le principe n'est plus celui d'une science urbanistique telle que le proposaient des penseurs comme Pierre Lavedan, Marcel Poëte ou Le Corbusier : « La science apparaît alors susceptible d'éclairer et de guider la conception de l'établissement humain mais — c'est la pleine portée du mot minimum inscrit en cette fin de parcours — en aucun cas elle ne peut le fonder.⁵ » Il s'agit, pour ce faire, d'opérer une nouvelle synthèse disciplinaire qui parait, à l'époque déjà, urgente et cruciale : « [...] Les contributions d'importance demeurent fragmentaires. Elles sont indépendantes. Pourtant elles ont été produites simultanément et pourraient bien indiquer l'émergence possible d'une nouvelle approche globale de l'établissement humain, le surgissement d'une nouvelle discipline — après l'urbanisme.⁶ » Ce n'est qu'une fois cette synthèse opérée que

¹ CHOAY, *Connexions*, *op. cit.*, p. 46. J'élide une notes.

² Le mot est défini dans un très court article écrit par elle dans la première édition du *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* (et qui ne sera pas repris dans la dernière de 2015) : « Etymologiquement, “science des villes”, ce mot a été créé pour remplacer urbanisme, mais son usage ne s'est pas répandu. Il présente le double inconvénient d'être aussi imprécis qu'urbanisme et de postuler une contre-vérité, puisqu'une science de la ville n'existe pas et que l'aménagement de cette dernière mobiliser de nombreux savoirs et savoir-faire. » (*ibid.*, « urbanologie »).

³ « [...] Si, donc le post-urbanisme veut devenir synchrone de notre savoir, s'insérer dans le champ épistémologique actuel, il doit intégrer à la fois certains éléments de deux domaines : logique et mathématique d'une part, biologie et anthropologie de l'autre. N'est-ce point ainsi que procèdent aujourd'hui les études historiques ? » (CHOAY, *Connexions*, *op. cit.*, p. 46. J'élide des notes).

⁴ « C'est à ce prix seulement qu'on introduit dans la conception de l'établissement humain ce minimum de scientificité qui devra tenir lieu du maximum postulé par les urbanistes. » (*ibid.*, p. 47).

⁵ *Ibid.*, p. 49.

⁶ *Ibid.*, p. 26.

pourra s'élaborer une nouvelle « discipline » scientifique¹, émancipée du carcan scientifique de l'urbanisme : « C'est cette approche rusée, cette discipline encore non nommée et dont la constitution demandera peut-être le travail d'une génération, qui nous avons ici voulu mettre en scène.² »

Françoise Choay cherche à s'inscrire au sein des « sciences humaines³ » contemporaines pour appuyer scientifiquement certaines de ses propositions théoriques. Plus précisément, elle relègue négativement hors du domaine scientifique une large portion des discours relatifs à l'urbanisme admis à l'époque pour installer les siens en revendiquant une scientificité plus forte, au regard des disciplines phares de cette période⁴. Si les ambitions scientifiques totalisantes de la première moitié du XX^e siècle semblent s'atténuer, la recherche de la scientificité reste néanmoins un

¹ « [...] la logique d'un discours scientifique — successeur de l'urbanisme — se heurte à d'autres logiques [...] » (*ibid.*, p. 47).

² *Ibid.*, p. 26.

³ Dont la « scientificité » est archéologiquement discutable : « “Depuis le XIX^e siècle, la prétention toujours déçue de la scientificité a été le mode de fonctionnement de toute une série de savoirs qu'on appelle les sciences humaines. L'échec de cette présomption n'a pas empêché qu'ils ne soient inscrits, et fortement, dans l'histoire de notre culture et jusque dans la trame même de notre existence. La prétention vaine à la scientificité renvoie peut-être moins à l'impuissance de ces savoirs qu'aux effets de pouvoir singuliers que notre civilisation prête au discours scientifique.” » (ERIBON, *Michel Foucault et ses contemporains*, Paris : Éditions Fayard, 1994, p. 225-226 et plus largement p. 218-228). Cf. aussi : FOUCAULT, *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*, 1966, *Œuvres*, t. I, *op. cit.*, p. 1409-1457.

⁴ Foucault décrit des « procédures d'exclusion » disciplinaires : l'une « interne » aux discours qui les énoncent prend la forme de critères véridictaires et l'autre « externe » à ceux-ci opère un partage de scientificité (FOUCAULT, *L'Ordre du discours*, 1971 [1970], *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 229) : « À l'intérieur de ses limites, chaque discipline reconnaît des propositions vraies et fausses ; mais elle repousse, de l'autre côté de ses marges, toute une tératologie du savoir. L'extérieur d'une science est plus et moins peuplé qu'on ne croit [...] des monstres rôdes dont la forme change avec l'histoire du savoir. » (*ibid.*, p. 239). D'où l'importance d'une véridiction épistémologique : « [...] l'épistémè, je la définirais, en faisant retour, comme le dispositif stratégique qui permet de trier parmi tous les énoncés possibles ceux qui vont pouvoir être acceptables à l'intérieur, je ne dis pas d'une théorie scientifique, mais d'un champ de scientificité, et dont on pourra dire : celui-ci est vrai ou faux. C'est le dispositif qui permet de séparer, non pas le vrai du faux, mais l'inqualifiable scientifiquement du qualifiable. » (FOUCAULT, *Le jeu de Michel Foucault*, n° 206, 1977, *Dits et écrits*, II, *op. cit.*, p. 301).

objectif à poursuivre à travers le « savoir historique » et la science demeure un domaine épistémologiquement enviable pour l'urbanisme (quitte à ce qu'elle mène possiblement à son dépassement).

4. SCIENCE ET URBANISME : L'HISTOIRE D'UN LONG VOISINAGE

Ce projet de « scientificisation » de l'urbanisme par le recours spécifiquement au « savoir historique » et, plus largement aux sciences humaines, peut donc se résumer en deux moments historiques clés. Le moment inaugural des années 1920 tente, par le discours historiographique, d'élever l'urbanisme au rang de science. Le second, initié durant les années 1960-1970, est de type évaluateur. Il s'attache d'une part à évaluer la scientificité des savoirs et pratiques de l'urbanisme à l'aune de pratique de recherche réputée d'une plus grande rigueur. Il propose, d'autre part, d'autres discours, d'autres savoirs, propres à se substituer à ce qui apparaît alors comme scientifique, dans la recherche d'une plus grande scientificité.

Avec ce projet épistémologique, le « savoir historique » se voit doté d'une importance stratégique pour l'urbanisme. Il est garent des conditions de validité scientifique. En cela, les discours scientifico-historiographiques de Le Corbusier, Pierre Lavedan, Marcel Poëte et Françoise Choay peuvent être considérés comme épistémologiquement commun ; ils partagent en quelque sorte un même « "a priori" historique¹ » : c'est par l'histoire, et plus précisément le « savoir historique », que l'urbanisme peut gagner un surplus de scientificité.

¹ FOUCAULT, *L'Archéologie du savoir*, 1969, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 135-138. « Les œuvres différentes, les livres dispersés, toute cette masse de textes qui appartiennent à une même formation discursive, — et tant d'auteurs qui se connaissent et s'ignorent, se critiquent, s'invalident les uns les autres, se pillent, se retrouvent, sans le savoir et entrecroisent obstinément leurs discours singuliers en une trame dont ils ne sont points maîtres, dont ils n'aperçoivent pas le tout et dont ils mesurent mal la largeur — toutes ces figures et ces individualités diverses [...] communiquent par la forme de positivité de leur discours. Ou plus exactement cette forme de positivité (et les conditions d'exercice de la fonction énonciative) définit un champ où peuvent éventuellement se déployer des identités formelles, des continuités thématiques, des translations de concepts, des jeux polémiques. Ainsi la positivité joue-t-elle le rôle de ce qu'on pourrait appeler un *a priori historique*. » (*ibid.*, p. 135-136). Cf. aussi les commentaires de Martin Rueff (*ibid.*, p. 1413-1416).

Une question demeure en rapport à cet objectif téléologique d'une si grande importance : une fois acquise cette légitimité scientifique, par quels moyens ces discours déploient-ils, effectivement et stratégiquement, leur pouvoir d'action sur le réel et sur les autres discours historiographiques de l'urbanisme ?

CHAPITRE V

CHAPITRE V CRITIQUES ET POLÉMIQUES

Ce chapitre s'intéresse à une opération d'appréciation majeure, celle de la critique polémique. Celle-ci renvoie au travail d'organisation (classement et déclassement) des savoirs et pratiques de l'urbanisme accompli par certaines historiographies du début de la seconde moitié du XX^e siècle (1960-1970). C'est ce que nous avons appelé, dans le cadre de ce travail, l'hypothèse polémico-critique¹.

1. L'HYPOTHÈSE POLÉMICO-CRITIQUE

L'activité de critique requiert souvent, sinon toujours, un travail de mise en ordre. « Critiquer, c'est toujours d'abord séparer ce qui est vrai de ce qui est faux, ce qui est légitime de ce qui ne l'est pas, ce qui est certain de ce qui n'est que vraisemblable, etc.² » C'est, comme on le dit significativement, « séparer le bon grain de

¹ Dans un fragment de discours élué lors d'une conférence devant la *Société française de Philosophie* en 1978 portant sur la critique et son rapport à l'*Aufklärung* chez Kant, Foucault se questionne : « Critique aimée et mal aimée, moquerie moquée ; ses agressions sont sans cesse attaquées, par cela qu'elle attaque, par le fait qu'elle ne fait qu'attaquer, et parce que la loi de son existence, c'est qu'elle est attaquée elle-même. Impatience impatiemment supportée. Qu'est-ce dont qu'en Occident cette impatience dans la manière d'être et de penser ? Essentielle et précaire, fugitive et permanente. Cette obligation toujours déconsidérée ? » (FOUCAULT, *Qu'est-ce que la critique ? suivi de La culture de soi*, Paris : Vrin, 2019, p. 35. Il s'agit d'un texte provenant de son « manuscrit » selon la note des commentateurs Daniele Lorenzini et Arnold I. Davidson. Je supprime les sauts de ligne). Questionnement circulaire sans cesse différemment réactualisé ; langage éristique ressassant un discours agonistique se reprenant indéfiniment à défaut faute de critères définitifs d'appréciation ; pensée se réfléchissant en continu sans jamais fléchir ; critique critiquable critiquée. D'où l'importance d'une interrogation : « [...] la question dont je voulais vous parler et dont je veux toujours vous parler, est "qu'est-ce que la critique ?" ». » (*ibid.* p. 34). À noter que l'intitulé éponyme de cette conférence ne vient pas explicitement de lui et est ultérieur à son propos, comme le notent les commentateurs : le « [...] titre qui a été choisi en 1990, à l'occasion de la publication de ce texte dans le *Bulletin de la Société française de Philosophie* [...] » (*ibid.*, p. 14).

² BARTHOLY, Marie-Claude, ACOT, Pascal, *Philosophie. Épistémologie. Précis de vocabulaire*, Paris : Éditions Magnard, p. 14.

l'ivraie » ; dont la métaphore renvoie à la signification première et étymologique du terme : « [...] Du verbe grec *krino* qui veut dire *séparer, trier, passer au crible* (du grain, par exemple, pour le séparer des impuretés).¹ » C'est en somme une façon comme une autre d'appliquer une série de « critères² » aux choses dans un « jugement d'appréciation³ » qui permet d'ordonner le monde, qu'il s'agisse de la matérialité concrète du grain aux idées les plus spéculatives.

La polémique est l'une de ces formes de partage. Plus spécifiquement, le « [d]iscours polémique [est un] type de discours, lié à une rhétorique, où le modèle de communication dominant est l'opposition à des discours existants (souvent opposé à discours didactique, scientifique).⁴ » (Traditionnellement, une distinction se fait entre le « jugement de fait » appartenant au raisonnement scientifique et le « jugement de valeur » appartenant au domaine de l'opinion⁵.) Une manière d'analyser les opérations de classement opérées par la polémique consiste à se demander comme celle-ci « légitime » ou délégitime des savoirs et pratiques, comment elle reconnaît ou répudie des faits constitutifs du champ événementiel, comment elle légifère en

¹ *Ibid.*, p. 72. « “Critique”, ce terme [...], est, en effet, construit à partir de *krinein*, examiner et séparer, distinguer et passer au crible, évaluer et décider. » (RUBY, Christian, « Criticisme », in LECOURT, *Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences*, *op. cit.*).

² « Caractère, signe qui permet de distinguer une chose, une notion, de porter sur un objet un jugement d'appréciation. » (REY, REY-DEBOVE, « critère », in *Le Petit Robert de la langue française*, *op. cit.*).

³ Soit une « [o]pération de l'esprit concernant, non l'existence d'une idée ou d'une chose, mais leur valeur, c'est-à-dire leur degré de perfection relativement à une fin donnée [...]. » (LALANDE, « Appréciations », in *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, *op. cit.*).

⁴ REY, « Polémique », in *Dictionnaire culturel en langue française*, *op. cit.* Je supprime le soulignement. En terme plus particulièrement d'*analyse de discours*, « [l]e polémique peut servir à caractériser la discursivité. Une certaine interprétation de la pragmatique place ainsi l'affrontement au cœur de l'activité langagière. » (MAINGUENEAU, Dominique, « Polémique », in CHARAUDEAU, MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, *op. cit.*).

⁵ « Le philosophe allemand néokantien Wilhelm Windelband (1848-1915) avait introduit une distinction entre jugement de fait et de valeur. Alors que la science peut dire ce qui est (“A est la cause de B, A mesure 10 mm, etc.”), elle ne peut émettre des jugements de valeur (“A est bien, A est juste”). » (DORTIER, « Axiologie », in *Le dictionnaire des sciences humaines*, *op. cit.*).

somme¹. Ce questionnement est d'autant plus important que la « méthode polémique » recourt souvent à la condamnation par réfutation : soit des actions qui reposent sur une posture assurée d'un arbitrage partial de qualité pour établir une sentence (moyens « légitimes » *versus* « incorrect », « fallacieux »)². C'est en cela une forme de discours critique qui relève d'une agonistique légiférante³.

Cela veut-il dire que critiquer le discours polémique reviendrait nécessairement à le disqualifier d'entrée de jeu et arbitrairement par rapport à une autre forme de critique plus légitime et ainsi rejouer le jeu polémique selon ses propres règles de délimitation ? Non, car on peut décrire ces modalités critiques non seulement selon la dualité de leurs appréciations, mais aussi par la systématisme de leurs opérations.

¹ Soit de « [...] savoir restituer l'ensemble de la scène d'énonciation qui sous-tend le discours polémique : comment l'énonciateur légitime la place d'où il parle, celle à laquelle il affecte son adversaire, comment il légitime la relation polémique elle-même... » (MAINGUENEAU, « Polémique », in CHARAUDEAU, MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, *op. cit.* J'élide une marque typographique).

² « Méthode polémique, ensemble des procédés de discussion (orale ou écrite) en tant qu'on peut y distinguer les arguments ou les attitudes légitimes de ceux qui présentent un caractère incorrect ou fallacieux. » (LALANDE, « 1. Polémique », in *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, *op. cit.* Je modifie la typographie).

³ « [...] les polémiques, je veux dire ce type de discussions qui miment la guerre et parodient la justice [...] » (FOUCAULT, *Lettre de Foucault à "L'Unità"*, GHIZZARDI, Annie (trad.), n° 254, 1978, *Dits et écrits, II*, *op. cit.*, p. 718). Pour Foucault, cette forme de critique qui se nourrit du dialogue à ses dépens et s'oppose à toute démarche véridictoire : « Il faudra peut-être faire un jour la longue histoire de la polémique comme figure parasitaire de la discussion et obstacle à la recherche de la vérité. » (FOUCAULT, *Polémique, politique et problématisations*, n° 342, 1984, *Dits et écrits, II*, *op. cit.*, p. 1411). Il mentionne à ce sujet l'existence de différentes modalités du discours polémique : « Très schématiquement, il me semble qu'on pourrait y reconnaître aujourd'hui la présence de trois modèles : modèle religieux, modèle judiciaire, modèle politique. » (*ibid.*). Ils doivent se comprendre comme des modes de représentations qu'use le discours polémique sur le mode de la « théâtr[alisation] » de l'autorité suprême qu'on rattache traditionnellement à ces trois instances de pouvoir suprême dans nos sociétés (*ibid.*) : « [...] dans cette comédie, on mime la guerre, la bataille, les anéantissements ou les redditions sans condition ; on fait passer tout ce qu'on peut de son instinct de mort. Or il est bien dangereux de faire croire que l'accès à la vérité puisse passer par de pareils chemins [...] » (*ibid.*).

C'est-à-dire qu'il s'agit de décrire la critique comme un « système d'appréciations différentielles ["hiérarchisant"]¹ ».

Pour comprendre le fonctionnement de cette critique polémique, il n'est pas inintéressant de se demander comment le tournant critique qui anime les sciences humaines et sociales des années 1960-1970 se traduit dans le champ de l'urbanisme, singulièrement du point de vue du discours historiographique².

2. UN MOMENT DU TOURNANT CRITIQUE EN URBANISME (1960-1970)

Les classements opérés par le travail critique s'inscrivent dans un réseau de questions propre à un temps. Quelques-uns de ces questionnements sont aisément identifiables et traduisent des temps spécifiques de « problématisation³ ». Proche de

¹ FOUCAULT, *Subjectivité et vérité*, n° 304, 1981, *Dits et écrits, II, op. cit.*, p. 1036. « Toute critique apparaît comme une somme de transformations — de transformations proches ou lointaines, mais qui ont toutes leurs principes et leurs lois. » (FOUCAULT, *Les monstruosités de la critique*, DURAND-BOGAERT (trad.), n° 97, 1971, *Dits et écrits, I, op. cit.*, p. 1083). Car toutes ces opérations « [...] ne sont peut-être rien d'autre qu'une certaine grille critique, une certaine manière de coder et de transcrire un livre, une transformation étonnamment systématique. » (*ibid.*). « La part critique de l'analyse s'attache aux systèmes d'enveloppement du discours ; elle essaie de repérer, de cerner ces principes d'ordonnement, d'exclusions, de rareté du discours. » (FOUCAULT, *L'Ordre du discours*, 1971 [1970], *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 255). C'est cet « [...] ensemble "critique", qui met en œuvre le principe de renversement : essayer de cerner les formes de l'exclusion, de la limitation, de l'appropriation [...] ; montrer comment ils se sont formés, pour répondre à quels besoins, comment ils se sont modifiés et déplacés, quelle contrainte ils ont effectivement exercée, dans quelle mesure ils ont été tournés. » (*ibid.*, p. 251). Cf. aussi : FOUCAULT, *Histoire de la sexualité 2, L'Usage des plaisirs*, 1984, *Œuvres*, t. II, *op. cit.* p. 752 ; FOUCAULT, *Michel Foucault. Les réponses du philosophe*, n° 163, 1975, *Dits et écrits, I, op. cit.*, p. 1684 ; FOUCAULT, *Qu'est-ce que la critique ?*, *op. cit.*, p. 34 ; FOUCAULT, Michel, *Folie, langage, littérature [Les nouvelles méthodes d'analyse littéraire]*, Paris : Vrin, 2019, p. 153-156.

² Le Foucault de la fin des années 1970 décrit ce grand mouvement critique initié à peu près une décennie plus tôt : « [...] depuis dix ou quinze ans [soit en 1962-1967], l'immense et proliférante criticabilité des choses, des institutions, des pratiques, des discours, cette sorte de friabilité générale des sols, même et peut-être surtout les plus familiers, les plus solides et les plus prochains de nous, de notre corps, de nos gestes de tous les jours, c'est cela qui apparaît. » (FOUCAULT, *Cours du 7 janvier 1976*, n° 193, 1977, *Dits et écrits, II, op. cit.*, p. 163).

³ Pour reprendre le concept de Foucault.

la naissance de l'historiographie de l'urbanisme, dans les années 1920, c'est la question d'un savoir « positif » (au sens du positivisme) qui est problématisé dans *l'Urbanisme*¹ de Le Corbusier. On retrouve une référence à ce « problème » dans *l'Introduction à l'Histoire de l'Urbanisme* de Pierre Lavedan (1926), qui répond à la question de savoir « *Qu'est-ce que l'Urbanisme ?* »² En introduction de son cours sur l'urbanisme pendant les années 1950 (« 1953-1960 »), André Gutton pose encore cette même question (« *Qu'est-ce que l'urbanisme ?* »), mais en la doublant significativement d'une autre : « *Qu'est-ce que l'urbaniste ?* »³ Il laisse entendre peut-être par là que le champ de la réflexivité s'accroît, à la discussion sur l'objet, s'ajoute celle de la profession, dans le même temps que l'on aspire toujours à une vision totalisante unifiée, prérequis d'une scientificité toujours recherchée (son ouvrage est un « cours de théorie de l'architecture professé à l'école nationale supérieure des Beaux-Art »)⁴. La parution, dans ce contexte, de l'ouvrage de Françoise Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*⁵, reconfigure le champ historiographique. Il apparaît comme une rupture profonde au sein de cette positivité discursive de l'urbanisme où son introduction « L'urbanisme en question » ne demande plus ce qu'il est, mais négativement ce qu'il a fait et continue effectivement de faire au sein de la société urbaine⁶.

Il s'agit d'un moment historiquement significatif pour l'histoire de l'urbanisme : la vocation première et politique de son discours historiographique est d'apporter une critique qui met en cause la légitimité même de son objet d'étude (soit une phase d'« objectivation⁷ » négative)⁸.

¹ CORBUSIER LE, *Urbanisme, op. cit.*

² LAVEDAN, *Qu'est-ce que l'Urbanisme ?*, *op. cit.*

³ GUTTON, André, *Conversation sur l'architecture. Tome VI. L'urbanisme au service de l'homme*, Paris : Éditions Vincent, Fréal et C^{ie}, 1962, p. 11.

⁴ *Ibid.*, p. 3.

⁵ CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités, op. cit.*

⁶ *Ibid.*, p. 7. Un sous-titre est encore plus explicite, c'est « une critique au second degré : l'urbanisme mis en question » (*ibid.*, p. 82. Je supprime la numérotation d'intitulé).

⁷ Pour reprendre un autre concept de Foucault.

⁸ Il ne s'agit pas d'établir un tableau chronologique des phases critiques de l'urbanisme comme le fait de manière très intéressante — on va le voir — Françoise Choay, mais bien de décrire une étape critique historique qui semble cruciale au sein de l'historiographie de l'urbanisme.

2. 1. *Le libelle anthologique*

Cet ouvrage a tellement marqué, par sa critique, l'historiographie de l'urbanisme, qu'il a contribué à déterminer ce que doit être l'histoire de l'urbanisme — du moins celle qui relève de ses idéologies et théories. Plusieurs caractéristiques en font en effet encore une référence, notamment du point de vue des opérations de classement qu'il accomplit dans le champ de la discipline.

a. *Un florilège critique.*

À première vue, cet ouvrage est vulgarisateur. Comme le mentionne Jean-Pierre Frey, « [c]'est sans doute Françoise Choay qui, la première, a familiarisé un large public avec le terme “urbanisme” grâce à la première anthologie dont nous avons disposé sur le sujet.¹ » L'éditeur le présente d'ailleurs comme « [...] une anthologie de trois cents pages groupant des textes — pour la plupart introuvables ou non publiées en France — de trente-sept auteurs.² » Doit-on comprendre par là que l'objectif principal du livre est d'offrir un « florilège » de textes rarissimes, glosés de manière érudite et désintéressée ? Plusieurs indices tendent à faire de cette compilation, le moyen d'une redéfinition, à la fois, théorique, pratique et politique de l'urbanisme, par sa critique. Si on lit la compilatrice même, « [c]'est pour faciliter les prises de conscience nécessaires que l'on a choisi et réuni dans les pages qui suivent une série de textes particulièrement significatifs.³ » L'anthologie exhume, repère des sources dignes de figurer dans un « recueil de textes choisis⁴ » ; elle classe, pointe le légitime et ce qui ne correspond pas à un canon ; ou pour le dire autrement, la pratique anthologique collectionne (récolte ciblée de matériaux issue de coupes et de tris temporellement et spatialement délimités) et collationne (mise en série de l'échantillonnage offrant une dimension comparative) selon un ordre issu de l'arbitraire d'un choix éditorial. L'anthologie s'ouvre sur un paratexte, un seuil de quatre-vingt-trois

¹ FREY, « Généalogie du mot “urbanisme” », *art. cit.*, p. 65 [var., p. 4].

² CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités*, *op. cit.*, p. de couv.

³ *Ibid.*, p. 82.

⁴ REY, « Anth(o)- », in *Dictionnaire historique de la langue française* [...], *op. cit.*

pages, qui permet la « prise de conscience » souhaitée par l'auteur : « Au lecteur le plus pressé, il présente d'une part une synthèse claire et ordonnée des courants d'idées apparemment disparates et hétéroclites qui, depuis les débuts de la révolution industrielle, ont l'urbain pour objet [...] »¹. Outre cette critique ordinale, ce texte propose aussi une critique cardinale, puisque c'est sur ce pivot central (situé en début de propos) que s'ordonnent les textes d'auteurs composant l'anthologie, servant en quelque sorte de support argumentatif à celle-ci².

b. Une critique cyclique hiérarchisante.

Le discours historiographique de Françoise Choay s'inscrit dans le champ de l'urbanisme, classifiant et hiérarchisant les différentes critiques existantes. La première de celle-ci est celle des penseurs et praticiens « urbanistes » qui ont proposé, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, une critique de la ville industrielle ; la deuxième pousse cette critique à un second stade, se faisant critique de la critique : « Ces modèles (nés d'une critique) et ces réalisations ont à leur tour provoqué une nouvelle critique, une critique au second degré. Le mouvement s'est amorcé au cours des années 1910, mais c'est depuis la deuxième guerre mondiale qu'il a connu un véritable essor, lié à l'activité pratique croissante de l'urbanisme.³ » Le troisième ordre critique n'est qu'autre que celui né de l'analyse proposé par Françoise Choay, qui critique autant la première que la seconde selon une réactualisation qui se positionne en une « métacritique », ou plutôt en une « critique au [troisième] degré » qui signe l'inscription de l'historiographie ainsi produite dans le tournant critique de l'histoire de la discipline et plus largement des sciences humaines et sociales de l'époque⁴.

¹ CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités, op. cit.*, p. de couv.

² « Présentés sans soucis d'exhaustivité, dans une simple volonté de démonstration, et selon un découpage qui sacrifie délibérément l'ordre chronologique à la continuité idéologique, ils suivent et illustrent les thèmes développés au cours de cette introduction. » (*ibid.*, p. 82).

³ *Ibid.*, p. 53. Elle note : « [...] En fait, la critique au second degré s'est développée parallèlement et proportionnellement à l'importance des réalisations de l'urbanisme. Aussi a-t-elle été beaucoup plus précoce aux États-Unis et en Angleterre qu'en France. » (*ibid.*, p. 53-54).

⁴ Précisons que le discours de Françoise Choay n'est ici considéré en rien supérieur dans l'ordre de la critique à celui d'un autre ; il se singularise en fonction de son historicité.

c. Une critique historique stratégiquement non-historienne.

Le paradoxe tient sans doute à ce que la critique ainsi proposée est une critique de l'urbanisme basée sur une méthode herméneutique qui nie être une histoire de l'urbanisme. Françoise Choay revendique en effet, dans une forme d'humilité théorique, proposer une « interprétation » plutôt qu'une histoire de la discipline ou des idées relatives à son objet : « Le recours à l'histoire devrait permettre de construire un cadre de référence à partir duquel saisir le sens réel de l'urbanisme proprement dit, sous ses diverses formulations et formules, et situer les problèmes actuels de l'aménagement urbain. Toutefois, cette méthode de doit pas prêter à confusion. Dans les pages qui suivent, on ne trouvera pas une histoire de l'urbanisme ou des idées relatives à l'aménagement urbain mais une tentative d'interprétation.¹ » La sienne relève en cela d'une sémiotique : une « interprétation » qui permet de décrypter le véritable (« réel ») « sens » de l'« urbanisme » selon des « problèmes actuels ». On peut trouver là une stratégie opérationnelle relative à la critique : en déniait faire une histoire de l'urbanisme, elle neutralise, du moins se protège à l'avance de toute charge critique à l'égard de son discours historiographique quant à sa légitimité à en être une (selon les critères théoriques, méthodologiques et empiriques des disciplines historiennes)².

¹ CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités*, *op. cit.*, p. 9-10. J'élide une note relative à l'histoire de l'urbanisme de Pierre Lavedan ; je vais y revenir par la suite. Cette orientation est réemployée en 1980 au sein d'un de ces autres ouvrages d'ampleurs : « Ces considérations de méthode devraient avoir suffisamment éclairé mon propos. Il en résulte d'abord que ce livre engagé dans l'histoire n'est cependant pas un livre d'histoire. » (CHOAY, *La règle et le modèle*, *op. cit.*, p. 27.).

² Un propos semblable est employé par Foucault en *incipit* dans son « anthologie d'existence » qu'est *La vie des hommes infâmes*. Or, ce dernier sert moins de couverture implicite à sa critique qu'à exposer explicitement le caractère tout à fait ludique et subjectif, et donc hautement critiquable selon les critères conventionnels d'objectivités de sa démarche historique : « Ce n'est point un livre d'histoire. Le choix qu'on y trouvera n'a pas eu de règle plus importante que mon goût, mon plaisir, une émotion, le rire, la surprise, un certain effroi ou quelque autre sentiment, dont j'aurais du mal peut-être à justifier l'intensité maintenant qu'est passé le premier moment de la découverte. » (FOUCAULT, *La Vie des hommes infâmes*, 1977, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 1305 et plus largement p. 1306-1307).

d. Un discours critique de révélation.

La critique de Françoise Choay s'inscrit dans la conjoncture urbanistique de son époque, mais elle est avant tout une sémiologie de type idéologique : « Ce livre ne se propose pas d'apporter une contribution supplémentaire à la critique des faits ; il ne s'agit pas de dénoncer une fois de plus la monotonie architecturale des villes neuves ou la ségrégation sociale qui y règne. Nous avons voulu chercher la signification même des faits, mettre en évidence les raisons des erreurs commises, la racine des incertitudes et des doutes que soulève aujourd'hui toute nouvelle proposition d'aménagement urbain. Notre analyse et notre critique portent donc sur les idées qui fournissent ses bases à l'urbanisme.¹ » Sa critique passe donc — et on en verra plus tard les conséquences — sous l'activité matérielle et effective de la pratique urbanistique. Elle analyse le sens même des gestes et discours qui recèlent comme une vérité enfouie et qu'il s'agit de dévoiler au grand jour, pour en révéler le contenu politique. Cette sémiologie prend donc la forme d'une herméneutique exégétique ; elle transforme un sens incertain en un discours clair, lisible et compréhensible par le plus grand nombre.

e. Une théorie critique.

C'est enfin une critique qui propose une théorie de l'urbanisme visant à distinguer la science de l'idéologie (comme nous l'avons vu en détail tout à l'heure). Cette réflexion théorique repose sur une opération critique de délimitation qui permet d'installer deux partages binaires : l'un est chronologique (« pré-urbanisme » *versus* « urbanisme ») ; l'autre est thématique (« modèle culturaliste » *versus* « modèle progressiste »).

¹ CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités, op. cit.*, p. 8. Le programme de son ouvrage de 1980 semble s'apparenter sur ce point à celui des années 1960 malgré des visées différentes : « Je me propose aujourd'hui d'autres objectifs. Il ne s'agit plus de chercher ce que les écrits de l'urbanisme ne sont pas, en repérant leurs écarts et leurs dérives par rapport à un type discursif connu, le discours scientifique. Il s'agit de découvrir ce qu'ils sont, les intuitions secrètes qui masquent identiquement leurs prétentions explicites et les idéologies tacites, et de définir leur statut véritable. » (CHOAY, *La règle et le modèle, op. cit.*, p. 16).

Résumons cette opération critique : l'ouvrage est une anthologie orientée (a.) ; se plaçant en surplomb et en dernière ligne de controverses urbanistiques (b.) ; qui ne relever d'une histoire de l'urbanisme (c.) ; tout en revendiquant révéler le véritable sens de la pratique urbanistique (d.) ; en proposant une modélisation totalisante d'ordre herméneutique (e.).

2. 2. *L'autorité critique*

Portée par le tournant critique des années 1960 et 1970, l'anthologie de Françoise Choay prend une place de choix, quasi hégémonique, dans l'historiographie de l'urbanisme ; son interprétation conduisant à une relecture des réflexions de Pierre Lavedan, Marcel Poëte et Le Corbusier¹. Son « histoire » conduit à réinscrire leurs historiographies dans des courants, participant d'une idéologie comme une autre, plus que d'une science.

a. L'historiographie de Pierre Lavedan ou l'autorité déçue.

En 1965, Françoise Choay mentionne dans une brève note que « [l]es histoires de l'urbanisme sont d'ailleurs peu nombreuses. Nous renvoyons à celle de Pierre Lavedan qui fait autorité en la matière (*Histoire de l'urbanisme*, H. Laurens, 1926-1952).² » Curieusement, elle considère cinq ans plus tard, dans un article de 1970, en note infrapaginale toujours, que cette dernière est « [...] fermée, linéaire et factuelle.³ » Si, en 1965, l'historiographie de Pierre Lavedan rayonnait d'autorité, elle est dès lors déçue par trois adjectifs qui valent anathème. On peut se demander quelles sont les raisons d'un tel retournement critique. Celui-ci répond peut-être à un souci de cohé-

¹ Il faut aussi prendre en considération le fait que cette dernière est présente stratégiquement dans de multiples univers ayant relation au domaine de l'urbanisme francophone. Elle est en effet une critique, une théoricienne, une praticienne, une anthologiste, une historiographe, une lexicographe, une traductrice et une directrice de collection. Je renvoie à ma bibliographie et surtout aux différentes présentations biographiques en pages de couverture de ses ouvrages.

² CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités*, *op. cit.*, p. 9-10.

³ CHOAY, « L'histoire et la méthode en urbanisme », *art. cit.*, p. 1151. Il faut noter que la dévalorisation de ses travaux de concerne pas que Françoise Choay : cf. GRUDET, « L'historien Pierre Lavedan et les transformations de l'urbanisme en France (1919-1955) », *art. cit.*, p. 41-42.

rence avec l'économie interne de la thèse de l'article en question : cette thèse postule en effet, en parlant des « [u]rbaniste culturalistes et urbanistes progressistes », qu'« [...] une même approche épistémologique de l'objet urbain, qui leur fait également méconnaître (par excès ou défaut) le sens d'une contribution de l'histoire aux études urbanistiques. »¹ Pour soutenir cette thèse, Françoise Choay décline en quelque sorte l'historiographie proposée par Pierre Lavedan. En 1988, elle suggère même que cette histoire de l'urbanisme n'en est pas une : « *L'Histoire de l'urbanisme* (Paris, 1927-1952) de H. Lavedan est, en réalité, une histoire de l'espace des villes, de leurs plans (préétablis ou non) et de leur forme, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.² » Rien n'est dit de sa théorie ; or, la réflexion savante et théorique de Pierre Lavedan participe, avec d'autres, pleinement à l'« émergence », puis à l'essor culturel de l'urbanisme et à son impact sociétal effectif.

b. L'historiographie de Marcel Poëte ou l'historien inutile.

L'historiographie de Marcel Poëte semble recevoir un traitement aussi sévère : « [...] le grand historien de Paris n'a exercé aucune influence réelle sur l'urbanisme. Il est demeuré hors de l'actualité pratique³. » Françoise Choay minorise ici la portée d'« [...] un enseignement historique à portée opérationnelle [...]»⁴ de Marcel Poëte, tel que Rémi Baudouï l'identifie dans le rôle que le « diagnostic urbain⁵ » est appelé à jouer, par exemple. De plus, son « [...] but demeure la création d'une science de l'évolution des villes. À dessein, il propose une méthode qui, facilitant l'émergence d'une doctrine, doit faire participer directement cette nouvelle discipline à la préparation des plans d'aménagement et d'extension.⁶ » Le même écho se fait entendre

¹ CHOAY, « L'histoire et la méthode en urbanisme », *art. cit.*, p. 1144.

² CHOAY, « urbanisme », in MERLIN, CHOAY, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, 1988, *op. cit.* Cf. aussi son article « histoire » (*ibid.*).

³ CHOAY, *La règle et le modèle*, *op. cit.*, p. 63. Rémi Baudouï note pour cette référence : « Pour Françoise Choay, notamment, Marcel Poëte était un marginal dont l'enseignement n'a exercé aucune influence réelle sur l'urbanisme. Étant demeuré hors de l'actualité pratique » (BAUDOUÏ, « Marcel Poëte et Le Corbusier », *art. cit.*, p. 46. J'élide une note de référence).

⁴ *Ibid.*, p. 54.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, p. 51.

par un contemporain de Marcel Poëte quant à l'importance de ses discours pour l'urbanisme. En 1934, Gaston Bardet souligne le rôle crucial de son œuvre : « [...] Marcel Poëte, admirablement placé pour centraliser et synthétiser toutes les recherches sporadiques sur la question, posait dès 1908 les premières bases de ses méthodes et doctrines pour l'évolution des villes, qu'il devait affirmer sans arrêt depuis.¹ » Ainsi, les interprétations divergentes et cette divergence incitent à se demander ce qui est en jeu, dans le déclassement de Marcel Poëte, ce qui est « éclipsé » du champ de l'histoire de l'urbanisme, au moment où la grande théoricienne en propose une autre écriture.

c. L'œuvre de Le Corbusier ou la cible polémique.

Le Corbusier est lui aussi une cible de choix de la critique portée par Françoise Choay. En 1965, elle note qu'« [...] un exceptionnel talent de journaliste (entretenu par la nécessité de polémiquer sans cesse contre le passéisme du public français) a, quarante-cinq ans durant, inspiré à ce dernier les images et les formules les plus frappantes.² » Pour la théoricienne, la profusion de ces images et formules ne s'est pas accompagnée de renouvellements majeurs de la pensée corbuséenne : « [...] [e]n quarante-cinq ans, on ne relève guère d'évolution ou de transformation dans la pensée urbanistique de Le Corbusier.³ » Il faut en outre relever que cette critique d'un état stationnaire de la pensée ne relève pas que de Le Corbusier ; elle concerne aussi toute une tranche de la population française (d'où la nécessité peut-être de cette fameuse « prise de conscience » vue précédemment) : « Aujourd'hui ses idées paraissent dépassées dans certains pays, mais non en France où, effectivement, la situation de la construction et la mentalité du public n'ont guère changé de 1918 aux années 1950.⁴ » Une année plus tard, elle présente le travail architectural et urbanistique

¹ BARDET, Gaston, « Naissance de l'Urbanisme. », *Urbanisme : revue mensuelle de l'urbanisme français : organe de l'Union des villes et communes de France*, n° 22, 1934, p. 233.

² CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités*, *op. cit.*, p. 33. Elle note que « [...] Gaston Bardet [...] a aussi été quasiment le seul, depuis les années 1930, à prendre position contre les théories réifiantes de Le Corbusier [...]. Mais les idées de G. Bardet sont demeurées, elles aussi, sans retentissement pratique. » (*ibid.*, p. 63-64).

³ *Ibid.*, p. 33.

⁴ *Ibid.*

de Le Corbusier selon un propos se voulant explicitement hors de toute considération polémique¹ : « Il est présomptueux de penser porter aujourd'hui sur Le Corbusier le jugement de l'histoire. Cependant, nous voudrions tenter ici de dépouiller la passion polémique pour rechercher le sens de son œuvre.² » Pourtant, cette recherche du « sens » prend bien la forme d'une critique à charge contre lui. La citation suivante est représentative du ton polémique de sa présentation : « À ce jour, c'est paradoxalement dans le domaine de l'urbanisme, où il a si peu réalisé, que l'influence de Le Corbusier a été la plus considérable. Il a contribué à renforcer la conception de l'architecte urbaniste, omniscient — et ses déclarations ont été la bonne conscience des milliers d'incapables, prétentieux et ignares qui ont voulu assumer seul la conception des villes nouvelles.³ » Trente ans après (en 1995), elle revient sur ce texte en des termes tout aussi contrastés : « Mon analyse de la situation de Le Corbusier dans le mouvement moderne, comme ma critique de son urbanisme, me semble *grosso modo* toujours pertinentes.⁴ » Elle ajoute aussi quelques pointes concernant notamment la fragilité matérielle de ses œuvres, sa légitimité en tant qu'auteur et la pertinence de leurs sauvegardes patrimoniales⁵.

Cette critique de type polémique occupe une place importante dans l'historiographie de Françoise Choay. On peut se demander comment celle-ci la considère par rapport à une démarche scientifique. Un propos au détour d'une phrase révèle qu'elle instaure un partage sans équivoque : « À [une] approche scientifique et détachée, qui est l'apanage de quelques savants, s'oppose l'attitude d'esprits que heurte la

¹ PAQUOT, Thierry (dir.), *Les faiseurs de villes*, Gollion : Infolio, 2010, 512 p.

² *Ibid.*, p. 271.

³ *Ibid.*, p. 286.

⁴ *Ibid.*, p. 267.

⁵ Sur la fragilité matérielle de ses œuvres : « [...] une carence technique sans équivalent chez les autres protagonistes du mouvement moderne, ainsi que des dysfonctionnements irrémédiables, démontrant s'il le fallait la dimension rhétorique du fonctionnalisme corbusien. » (*ibid.*, p. 267-268) Sur sa légitimité en tant qu'auteur : « [...] quelle est la part de Le Corbusier dans l'œuvre qui lui est attribuée ? » (*ibid.*, p. 268) Sur la pertinence de leurs sauvegardes patrimoniales : « Est-il raisonnable de dépenser pour restaurer cette œuvre, qui n'a pas su franchir intacte quelques décennies, les sommes susceptibles de sauver aujourd'hui les édifices dont la beauté a traversé les siècles ? » (*ibid.*, p. 269).

réalité des grandes villes industrielles. Pour ceux-ci, l'information est destinée à être intégrée dans le cadre d'une *polémique*, l'observation ne peut être que critique et normative [...]»¹ ». En 1980, elle écrit encore à ce sujet qu'« [o]n tiendra ici pour acquis qu'en dépit de ses prétentions le discours de l'urbanisme demeure normatif et ne peut ressortir que médiatement à une quelconque pratique scientifique : son recours licite et justifié aux sciences de la nature et de "l'homme" est subordonné à des choix éthiques et politiques, à des finalités qui n'appartiennent pas seulement à l'ordre du savoir.² » Pour elle le « discours de l'urbanisme » est donc de part en part « éthique », « politique », « critique » et « normatif », et, en cela, il ne semble pas avoir sa place, sinon dans l'« ordre du savoir », du moins dans celui de la « pratique scientifique ». Il se dégage ici un « jugement d'appréciation » sans appel et surtout fort paradoxal, puisque la dimension polémique des savoirs de l'urbanisme — que l'approche polémique de Françoise Choay permet de révéler — les rend inadmissibles à la qualité de science.

Mais alors, comment considérer son ouvrage de 1965, que l'on conçoit facilement comme une modélisation théorique d'importance s'il repose sur une polémique, comme elle le mentionne elle-même en 1980 : « L'enjeu de ma démonstration était alors polémique : dénoncer l'imposture d'une discipline qui, dans une période de construction fiévreuse, imposait son autorité sans conditions.³ » Ne sommes-nous pas en présence d'une contradiction importante ? Après le ton polémique de du premier ouvrage, l'approche historiographique et théorique de Françoise Choay semble prendre, à partir du début des années 1970, une autre orientation : « Ce nouveau travail n'est pas né, comme le précédent, d'une indignation, mais d'un étonnement réfléchi.⁴ »

¹ CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités*, *op. cit.*, p. 12. Elle parle de cette « approche » plus haut.

² CHOAY, *La règle et le modèle*, *op. cit.*, p. 16. J'élide une note.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.* Même s'il reste parfois encore d'un ton polémique si on se réfère particulièrement à sa conclusion relative à l'urbanisme lui étant contemporain : « D'où le double terrorisme de stéréotypes destinés à flatter le goût "populaire" et d'une pseudo-culture des architectes, associés pour une production de laideur fabuleuse et unique dans l'histoire. » (*ibid.*, p. 343).

2. 3. *L'hégémonie critique et sa suite*

La réception du travail critique de Françoise Choay instaure un nouveau moment historiographique. Celui-ci se manifeste dans des travaux qui ne visent pas à proposer de nouvelles approches théoriques et méthodologiques ni de nouvelles interprétations historiques, mais à vulgariser et à synthétiser celle qui ont déjà été acceptées par la majorité des spécialistes. C'est, en quelque sorte, le moment des histoires de l'urbanisme sous forme de manuels. Deux ouvrages de « vulgarisation » datant de l'après-tournant critique sont en cela significatifs.

Le premier, l'*Histoire de l'urbanisme* de Jean-Louis Harouel (1981)¹, fait, dès l'introduction, allégeance aux deux ouvrages phares de Françoise Choay². L'auteur reprend par la suite les concepts et vocables de la théorie choayenne de 1965, pour assumer ses propres charges critiques envers l'« urbanisme moderne » (« III. — La genèse de l'urbanisme moderne »), mais sans pour autant discuter les orientations théoriques et la compréhension historique de cette dernière³ : « 1. Le courant progressiste. » ; « A) Les théoriciens précurseurs. » ; « C) L'essor de l'urbanisme progressiste. » ; « 2. Le courant humaniste. » ; « A) Le mouvement culturaliste. » ; « B) L'urbanisme anthropologique. » ; « 3. Le courant naturaliste. » ; « 4. Le triomphe de l'urbanisme progressiste. » ; « IV. — Les difficultés de l'urbanisme progressiste : l'urbanisme contre la ville » ; « 1. La contestation de l'urbanisme progressiste. »⁴

Jean-Louis Harouel emprunte également le même registre polémique à l'égard de l'actualité urbanistique contemporaine. Si la partie consacrée à « l'urbanisme antique » relève plus d'un état factuel de la connaissance historique que d'une évaluation de cette même connaissance, son positionnement critique change presque du tout en tout quand il aborde la question actuelle de l'« urbanisme moderne ». Là, le jugement est sans appel : « Elle est bien morte la civilisation des tailleurs de pierre et

¹ HAROUEL, *Histoire de l'urbanisme*, *op. cit.*

² *Ibid.*, p. 3-4. Soit respectivement : *L'urbanisme, utopies et réalités*, *op. cit.* ; *La règle et le modèle*, *op. cit.*

³ Ce qui n'est bien entendu pas en reproche compte tenu de la vocation synthétique de l'ouvrage, mais le signe explicite de l'acceptation implicite de sa manière d'écrire l'histoire.

⁴ HAROUEL, *Histoire de l'urbanisme*, *op. cit.*, p. 95-108. Je souligne à nouveau et modifie la typographie.

des assembleurs de belles charpentes. Nous sommes une triste civilisation d'empileurs de briques creuses, de couleurs de béton et de monteurs de structures métalliques. Telle est la rançon du progrès technique, de notre vie matériellement facile et de notre logement décent. Tout cela est imbriqué de façon indissociable et personne n'y peut rien, pas plus les urbanistes et les architectes que le commun des mortels.¹ »

Cette reprise des thèses de Françoise Choay se manifeste également dans l'ouvrage de Pierre Merlin, *L'urbanisme*, sorti dix ans plus tard que celui de Jean-Louis Harouel (en 1991)². De nombreux passages citent la critique française de l'urbanisme. Dès les premières lignes, la référence à ses travaux est explicite : « On verra qu'il [l'urbanisme] a suscité de nombreuses "théories", dont aucune n'a fait l'unanimité autour d'elle, et que le terme même est récent (début du XX^e siècle). F. Choay estime que [...]»³. Un chapitre entier est même consacré à exposer la théorie des théories de l'urbanisme de celle-ci (« Chapitre II Les théories fondatrices de l'urbanisme ») : « I. — Les théories *préurbanistes* » ; « 1. Le *modèle progressiste*. » ; « 2. Le *modèle culturaliste*. » ; « 3. Les limites de la dualité *progressisme-culturalisme*. » ; « II. — Les théories de l'urbanisme » ; « 1. Le *modèle progressiste*. » ; « 2. Le *modèle culturaliste*. » ; « 3. Les limites de la dualité *progressisme-culturalisme*. »⁴ S'il faut noter que cette modélisation théorique et historique est relativisée par lui (et déjà présente en partie dans les tra-

¹ *Ibid.*, p. 108. Voici d'autres exemples de prise de position critique (*ibid.*) : « Surtout, la grande culpabilité de l'urbanisme progressiste [...] » (p. 108) ; « [...] Le grand péché de l'urbanisme progressiste [...] », (p. 108) ; en parlant de la « banlieue » : « Ce n'est point la ville de l'avenir que l'on crée ainsi, mais une véritable anti-cité. » (p. 87) ; en parlant du CIAM, de la Charte d'Athènes et de sa gestion patrimoniale : « Comment expliquer un tel aveuglement dans le vandalisme ? » (p. 99, cf. aussi p. 110) ; « La ville redevient à la mode, la vraie ville, avec des rues, des passants, des magasins, des ateliers. » (p. 108) ; en parlant de « l'urbanisme moderne » et ses « voies empruntées » : « Elles constituent en tout cas, à bien des égards, une négation, voire un meurtre de la ville. » (p. 126).

² MERLIN, *L'urbanisme*, *op. cit.*

³ *Ibid.*, p. 3. À noter qu'il va relativiser sa définition de l'urbanisme.

⁴ *Ibid.*, p. 23-50. Je souligne.

voux de Françoise Choay)¹, son propos ne remet pas en question ici non plus l'ensemble de cette armature théorique en raison peut-être de sa vocation synthétique².

L'hégémonie des l'historiographie choayenne se traduit par la publication du *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*³ (codirigé par Françoise Choay et Pierre Merlin), qui définit des « entrées » légitimes dans la discipline et prescrit une manière de l'approcher. Les auteurs ont ainsi largement avoir recours au « savoir historique » pour décliner les différentes entrées de ce dictionnaire, comme l'évoque Françoise Choay : « Le dictionnaire ne s'est pas explicitement voulu historique. Toutefois, il fait appel à l'histoire chaque fois que celle-ci est susceptible d'éclairer le sens actuel d'une notion, d'une démarche ou d'une institution.⁴ » Plus précisément, les auteurs mobilisent une histoire orientée puisque les articles (entre autres) « Histoire », « Théorie » et « Urbanisme » sont « supervisé[s] » par Françoise Choay.

Or, si cet instrument n'est pas directement « historique » selon la codirectrice du dictionnaire, celui-ci est intrinsèquement critique : « Le troisième objectif enfin est de nature critique. L'urbanisme, on l'a dit, est solidaire du projet social. En tant que tel, il est, par excellence, un véhicule d'idéologies et de mystifications. Il importe donc, dès qu'on s'y engage, d'être vigilant, tant en ce qui concerne le poids des savoirs invoqués qu'en ce qui concerne la nature des valeurs occultées.⁵ » Il est intéressant de noter que Françoise Choay ne considère toutefois pas qu'un tournant critique a eu lieu : « Nous ne prétendons pas qu'il [l'ouvrage] signale la fin d'une époque dogmatique de l'urbanisme et marque le seuil d'une phase critique [...]»⁶.

Ce *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* est relativement unique ; en raison de « [...] sa double visée pratique et réflexive [...] », mais aussi de son ambition intellectuelle ; du champ lexical couvert ; du nombre de contributeurs ; de ses mul-

¹ « Certes, tous les apports ne peuvent être systématiquement rangés dans l'un ou l'autre de ces modèles : il conviendra de nuancer cette très éclairante présentation dualiste. » (*ibid.*, p. 24).

² Un autre moyen de mesurer cette hégémonie discursive serait de comparer l'ouvrage éponyme de Gaston Bardet paru dans la même collection en 1945 avec celui-ci qui l'a substitué : BARDET, *L'urbanisme*, *op. cit.*

³ MERLIN, CHOAY, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, 1988, *op. cit.*

⁴ *Ibid.*, p. VIII. Il s'agit d'un « Avant-propos ».

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

tiplés éditions et modifications ; de sa « [...] vision globale [...] » ; de sa fonction prescriptive et normative ; de sa vocation à servir autant aux « spécialistes », « praticiens », « étudiants » qu'à un « public profane » ; et de sa position critique¹. C'est peut-être pour ces raisons qu'il va connaître, en vingt-sept ans, de nombreuses actualisations (réécritures, « révisions ») au gré de ses diverses rééditions².

Dans une « [n]ote importante » de l'édition de 2015, Françoise Choay explicite les procédés sous-jacents d'une telle réécriture³. Elle précise que si des « articles » peuvent être relativement « [...] mise à jour de façon apparemment objective [...] », « [i]l n'en va pas de même pour les articles qui font appel à l'histoire des idées et aux disciplines improprement dites “sciences humaines”⁴ » Et qu'en cela « [n]on revus depuis la première édition de *Dictionnaire*, ce n'est pas une simple mise à jour, mais une réécriture intégrale, qu'aurait exigée la majorité de mes articles et une partie de ceux de nos collaborateurs, dont j'assumais la responsabilité.⁵ » Par exemple, l'article « Histoire » que Françoise Choay avait rédigé est supprimé de l'édition de 2015, tandis que les articles « Urbanisme » et « Pré-urbanisme » également écrits par elle seront conservés tels quels, de l'édition de 1988 et de 2015, reproduisant les grilles interprétatives issues de son ouvrage de 1965⁶.

Sous l'apparente neutralité et objectivité de ses articles, ce dictionnaire est bien entendu le produit des choix éditoriaux, orientés par une lecture propre de l'histoire

¹ *Ibid.*, p. VII-VIII. Je modifie le soulignement.

² MERLIN, CHOAY, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, 2015, *op. cit.*, p. XI. Il s'agit d'un « Avant-propos de l'édition 2015 ». Ce texte n'est pas nominatif. Ce dernier « présente sa septième édition [...]. Il a été publié la première fois en 1988 [...] » (*ibid.*).

³ Qui sont : « mise à jour » ; « cosignature » ; « conservation des articles tels quels » ; « simple conservation de l'entrée et de ses renvois » ; « rédaction d'un article totalement nouveau » (*ibid.*, p. XV).

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Une chose reste curieuse. Elle mentionne qu'« [e]n vingt ans, la pensée évolue : non seulement l'étendue de mes connaissances s'est accrue, mais mon approche réflexive et théorique a changé. » (*ibid.*). On ne peut néanmoins s'empêcher de se demander où se trouve la nouveauté, sinon « réflexive », du moins « théorique » dans cette édition. Outre cet article « urbanisme » — somme toute centrale dans ce *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* — au propos resté inchangé, on n'a trouvé aucun texte mentionnant substantiellement une autocritique ou une refonte de sa modélisation théorique qui, semble-t-il, est restée la même durant à peu près un demi-siècle.

de l'urbanisme empreint de la nécessité d'élaborer une critique de cette discipline si politique. Cette lecture élude, sinon disqualifie les réflexions de certains des premiers historiographes de l'urbanisme ; celles-là mêmes qui ont pourtant marqué leur temps, notamment celles de Marcel Poëte, de Pierre Lavedan et de Le Corbusier.

Si la critique de l'urbanisme élaborée par Françoise Choay a été, sinon la première, du moins la plus forte du tournant critique des années 1960 et 1970, celui-ci est renforcé, dans les années 1980, par un autre polémiste : Michel Ragon et son *Histoire de l'urbanisme et de l'architecture modernes* publiée en trois volumes¹. Le paratexte (4^e de couverture) de ces trois volumes annonce et revendique le projet critique de son historiographie, légitimé par l'autorité du parcours de l'auteur : « Romancier, il perpétue une tradition française, celle de l'écrivain-critique d'art [...]. Docteur ès lettres, professeur à l'École nationale supérieure des arts décoratifs, son *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes* a été couronnée par l'Académie française et l'Académie d'architecture.² » Cette histoire conserve par moment un mode polémique, dont la conclusion de l'« [a]vant-propos » est révélatrice : « Peu d'« Histoire de l'architecture » auront, comme celle-ci, le constant souci de l'habitat ouvrier. Notre récit s'ouvre sur l'avènement du prolétariat, mais il ne voulait pas se clore sur le piège à rats des grands ensembles. Pour avoir tout sacrifié à l'utile, à l'urgent, à l'hygiénique, nos urbanistes et nos architectes en sont arrivés à créer des caricatures de villes. [...] L'urbanisme moderne a donné au peuple l'hygiène. Mais on ne vit pas seulement d'eau chaude. Le fonctionnalisme a eu le mérite de vouloir donner aux hommes le nécessaire. Mais il a oublié que les hommes ont aussi besoin du superflu.³ » Quant à son positionnement critique par rapport à d'autres historiographies, il est pratiquement

¹ RAGON, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes*. 1., *op. cit.* ; RAGON, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes*. 2., *op. cit.* ; RAGON, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes*. 3., *op. cit.*

² *Ibid.*

³ RAGON, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes*. 1., *op. cit.*, p. 17. Je supprime un saut de ligne.

absent : « Si les “Histoires de l’architecture moderne” demeurent rares, celles sur l’urbanisme moderne le sont encore plus.¹ »

2. 4. *L’autorité polémique*

Résumons ce coup de force dont procède ce tournant critique : en se substituant aux premières histoires de l’urbanisme (considérée sans importances sinon inanes), mais sans pour autant vouloir faire partie de ce genre historiographique, la manière d’écrire l’histoire dont Françoise Choay est représentative s’impose en obli-
térant les travaux de certains des premiers historiographes.

Cette façon est typique de ces moments de relecture polémique que Foucault mentionne en ces termes : « Il y a eu une période de la critique “idéologique” qui était celle de la “dénonciation”, du diagnostic et de la disqualification par le mal plus ou moins secret. Quand quelqu’un parlait, il s’agissait de repérer dans son vocabulaire, dans ce qu’il disait, bien pis, dans ce qu’il ne disait pas et qui était précisément le non-dit de son discours, de quoi le caractériser et le faire taire : la critique par la vérole théorique.² »

Si la pratique est commune, une question demeure toutefois au sujet de la posture critique élaborée par Françoise Choay : pourquoi cette lecture a-t-elle pris la dimension d’un modèle *quasi* indépassable alors que le travail d’historicisation dont il procède appartient depuis des décennies à l’histoire générale et à celle de l’urbanisme en particulier ? C’est paradoxalement pour une question d’actualité. En effet, la critique radicale des années 1960 a donné des résultats tout à fait remarquables. La lecture herméneutique et idéologique proposée est solidement ancrée dans la compréhension de l’histoire de l’urbanisme, puisqu’elle continue d’être considérée, sinon aujourd’hui, du moins à la fin du XX^e siècle, comme « [...] l’un des cadres constants

¹ *Ibid.*, p. 9. Il précise : « Il n’existait en français que deux ouvrages traitant ce sujet pourtant capital : le tome III de *l’Histoire de l’urbanisme* de Pierre Lavedan, paru en 1952, et les cours d’André Gutton donnés à l’École nationale des beaux-arts de Paris à partir de 1953 (avant cette date, on n’enseignait pas l’urbanisme à l’École des beaux-arts !) et réunis en 1962 en un gros volume intitulé : *L’Urbanisme au service de l’homme.* » (*ibid.*).

² FOUCAULT, *L’extension sociale de la norme*, n° 173, 1976, *Dits et écrits, II, op. cit.*, p. 78.

à l'heure actuelle de notre pensée sur l'urbanisme [...]»¹. Or, si cette historiographie critique est, un demi-siècle plus tard, peut-être encore une des « conditions de possibilité » de la pensée de l'urbanisme et de son histoire, il est significatif qu'elle se rattache à une forme critique apparue plus d'un siècle plus tôt. Elle met en jeu ce que l'on peut appelé la triangulation relationnelle œuvre-auteur-lecteur² : soit une instance de juridiction de l'œuvre³ ; une terreur insidieuse de l'auteur⁴ ; une égide discursive du lecteur⁵. C'est-à-dire une forme de critique que beaucoup qualifieraient aujourd'hui d'être opposée à la rigueur des démarches scientifiques et historiennes⁶.

¹ RONCAYOLO, PAQUOT, *Villes et civilisation urbaine, op. cit.*, p. 270.

² Au sujet de la critique littéraire, Foucault mentionne : « Mais peut-être, pour définir ce qu'est de nos jours la critique, faut-il s'interroger rapidement sur ce qu'elle était naguère encore — au début du XX^e siècle et sans doute jusque vers les années 1940. » (FOUCAULT, *Folie, langage, littérature, op. cit.*, p. 134). Judith Revel précise que c'est un « [...] texte sans date, vraisemblablement datable du milieu des années 1960 [...] » (*ibid.*, p. 20).

³ Elle faisait régner sa loi : « [...] elle était jugeante : elle portait un jugement de qualité, de valeur, d'importance sur les œuvres. [...] C'était le caractère despotique de la critique. » (*ibid.*, p. 134).

⁴ « [...] Elle était à la fois terroriste et discrète : — Terroriste, parce qu'elle admettait un lien immédiat, une ressemblance sans opacité entre l'œuvre et l'auteur. [...] — Discrète, car elle ne cherchait jamais un envers de l'œuvre, quelque chose qui s'y trouvait présent, mais caché. » (*ibid.*, p. 134-135. Je supprime les sauts de ligne).

⁵ Elle surplombait le lecteur et le protégeait de l'œuvre en lui apportant un troisième discours s'interposant entre lui et elle : « [...] C'était le règne de la consommation hiérarchisée. [...] Elle supposait [l'"avant-première lecture"] que les lecteurs au sens large pouvaient être dupés ; que leur lecture était naïve et désarmée ; et qu'il fallait, pour servir de relais et de défense entre eux et l'œuvre, une lecture privilégiée — celle de la critique. » (*ibid.*, p. 135. Je supprime un saut de ligne).

⁶ Foucault propose de dépasser le partage hégémonique d'une juridiction critique par une forme tout autre de critique en déca apparemment de critères de scientificité. C'est une sorte de poétique au sens aristotélicien d'une « [...] *poiésis* qui a sa fin dans une œuvre (production) [...] » (MORFAUX, LEFRANC, « Praxis », in *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines, op. cit.*) : « Je ne peux m'empêcher de penser à une critique qui ne chercherait pas à juger, mais à faire exister une œuvre, un livre, une phrase, une idée ; elle allumerait des feux, regarderait l'herbe pousser, écouterait le vent et saisirait l'écume au vol pour l'éparpiller. Elle multiplierait non les jugements, mais les signes d'existence ; elle les appellerait, les tirerait de leur sommeil. Elle les inventerait parfois ? Tant mieux, tant mieux. La critique par sentence m'endort ; j'aimerais une critique par scintillement imaginatif. Elle ne serait pas souveraine ni vêtue de rouge. Elle porterait l'éclair des orages possibles. » (FOUCAULT, *Le philosophe masqué*, n° 285, 1980, *Dits et écrits, II, op. cit.*, p. 925-926).

3. LE SPECTRE CRITIQUE ET L'HISTOIRE DE L'URBANISME

On peut avancer, avec ces exemples polémiques du tournant critique, que l'historiographie de l'urbanisme est pour une part une critique intéressée et se demander quelles sont ses finalités. Au regard de la relative jeunesse de ce régime de savoirs qu'est l'urbanisme, on peut plus particulièrement s'interroger si les manières d'écrire l'histoire de l'urbanisme évoquées jusqu'ici traduisent des stratégies de légitimation de la discipline en fonction de disciplines voisines, possiblement concurrentes, déjà considérées comme des sciences ou des ensembles épistémologiques autonomes dans leur fonctionnement.

3. 1. *Éthique de la conviction et rhétorique de la persuasion*

Jean-Pierre Frey décrit ce type de rapports de force à l'œuvre dans le « champ de l'urbanisme » en mobilisant toute la dimension agonistique du concept bourdieusien¹. Il montre comment la compréhension historique peut être orientée selon les intérêts des « acteurs » en présence : « On entrevoit ainsi que, au-delà de la lutte pour la paternité des mots, se profilent celles de la revendication de la légitimité de l'entrée de divers groupes d'acteurs dans le champ de l'urbanisme et de l'appropriation pratique (à partir des métiers) et symbolique (à partir des disciplines scientifiques) de celui-ci. Et la tentation est grande de tirer la couverture à soi en privilégiant certains aspects de l'histoire urbaine au détriment des autres. Toute hégémonie suppose alors soit de discréditer le discours des autres soit de le récupérer dans une approche plus englobante (pour ne pas dire totalitaire).² » L'opération polémique de la pratique his-

¹ C'est « [...] un espace de domination et de conflit. C'est un champ de force dans laquelle interagissent des individus pour conquérir des positions et des places. » (DORTIER, « Champ », in *Le dictionnaire des sciences humaines, op. cit.*). Bourdieu : « “Le champ est un microcosme autonome à l'intérieur du macrocosme social” (*Propos sur le champ politique*, 2000) » (*ibid.*, « Bourdieu, Pierre (1930-2002) ») ; « [...] “J'appelle champ un espace de jeu, un champ de relations objectives entre des individus ou des institutions en compétition pour un enjeu identique.” » (DELAS, Jean-Pierre, MILLY, Bruno, *Histoire des pensées sociologiques*, Paris : Armand Collin, 2015, p. 340).

² FREY, « Généalogie du mot “urbanisme” », *art. cit.*, p. 69 [var., p. 8].

toriographique est donc susceptible de servir de stratégie de positionnement pour les acteurs qui ont vocation à se placer sur l'échiquier de l'urbanisme — et plus largement au sein des différentes disciplines de l'urbain.

Il est en effet à noter que cet usage stratégique de la critique apparaît dès la naissance de l'historiographie de l'urbanisme. Elle emprunte alors deux voies (l'une relevant du domaine « législatif », tandis que l'autre participe d'un « modèle judiciaire », qui ouvrent sur deux figures « idéal-typique¹ », celle de l'historiographe-savant et celle de l'historiographe-politique². Le premier élabore une critique participante d'une éthique de la conviction, l'autre, une rhétorique de la persuasion, au sens où « [o]n distingue classiquement la persuasion, qui entraîne l'adhésion de l'esprit en faisant appel aux sentiments, aux habitudes, aux traditions, et la *conviction* qui s'adresse d'abord à la raison.³ » Ces postures critiques peuvent être exemplifiées autour de l'usage, en histoire de l'urbanisme, d'une même discipline : l'archéologie.

a. L'historiographe-savant et l'éthique de la conviction.

C'est la figure idéale-typique du savant strictement attaché au jugement de fait. Animé par une éthique de la conviction, il mobilise en priorité sciences ou disciplines érudites ayant fait ou faisant « preuves » ; c'est-à-dire permettant une explication considérée comme objective et factuelle. On peut par exemple noter l'importance méthodologique de l'archéologie chez les premiers historiographes érudits de

¹ Paul Veyne mentionne, en référence à Max Weber, que « [...] l'idéaltype n'était pas le résultat du travail de l'historien, mais seulement un instrument d'analyse qui ne devait pas sortir du cabinet de travail et dont l'usage était exclusivement heuristique [...] » (VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, *op. cit.*, p. 173). Pour Max Weber, c'est « “une utopie que l'on obtient en accentuant par la pensée des éléments déterminés de la réalité” (réalité sociale, historique). L'idéal-type n'a pas de valeur morale, exemplaire, il n'est même pas un modèle théorique, mais seulement une élucidation, une explicitation des notions générales déjà spontanément utilisées par les historiens et les sociologues. Il a donc surtout une valeur heuristique. » (MORFAUX, LEFRANC, « Idéal », in *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, *op. cit.* Je supprime le marquage typographique).

² Je pense aux deux conférences sur le savant et le politique de Max Weber datant du début du XIX^e siècle : *Le savant et le politique*, COLLIOT-THÉLÈNE (trad.), *op. cit.*

³ MORFAUX, LEFRANC, « Persuader, persuasion », in *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, *op. cit.* Je supprime le marquage typographique

l'urbanisme, comme Pierre Lavedan et Marcel Poète. Celle-ci sert de « témoignages directs¹ » : « L'observation devant être, en principe, aussi directe que possible, c'est à ce qui peut subsister matériellement de la ville d'autrefois, qu'il faut se rapporter d'abord » [...] ² ». Elle permet ainsi d'objectiver des connaissances sur la ville, étant considéré qu'avec la recherche archéologique, les « [...] sciences de l'homme se sont trouvées confrontées à la *matérialité* de la culture [...] ³ ». Dès lors, « [l]'histoire ne consistait plus en textes ou traditions soigneusement recueillies mais on la découvrait aussi à travers les systèmes d'objets, les aménagements biologiques, dans les traces diverses qui, sur ou sous le sol, témoignent des hommes qui nous ont précédés.⁴ » Les connaissances archéologiques, les traces laissées par des cités et des villes ayant réellement existé, ce « substratum matériel⁵ » servent doublement. Elles sont un objet de savoir vestigial pour l'urbanisme, puisqu'elles appartiennent de fait et de manière privilégiée à son histoire. Mais elles sont aussi un savoir objectif idéal, puisqu'elles permettent d'orienter des principes considérés comme factuels, voire irréfutables, pour la science urbanistique à l'état naissant (par exemple, la « Loi de persistance du plan » de Pierre Lavedan⁶ et les « leçons de l'antiquité » de Marcel Poète⁷).

¹ LAVEDAN, *Qu'est-ce que l'Urbanisme ?*, *op. cit.*, p. 83.

² Pierre Lavedan cite cette phrase de Marcel Poète (« [...] *Une vie de Cité*, Paris, I (1923), *Introduction* p. V. ») au début du premier chapitre sur les « fouilles » dans sa partie sur les « sources » (*ibid.*, p. 84).

³ SCHNAPP, Alain, « Archéologie », in BURGUIÈRE, *Dictionnaire des sciences historiques*, *op. cit.* Citant « A. Laming-Empeire, 1964 ».

⁴ *Ibid.*

⁵ LAVEDAN, *Qu'est-ce que l'Urbanisme ?*, *op. cit.*, p. 8.

⁶ *Ibid.*, p. 91. Mais pour ce dernier, les résultats archéologiques sont décevants pour une telle étude : « Les fouilles ne constituent, en somme, qu'un moyen exceptionnel d'atteindre les plans disparus. » (*ibid.*). Cela est dû selon lui aux méthodes archéologiques elles-mêmes : « L'archéologie scientifique, s'élevant au-dessus de la recherche des objets particuliers, est arrivée maintenant à la notion des ensembles. [...] [M]ais elle a généralement été conduite de telle façon que notre connaissance du plan n'y a rien gagné. » (*ibid.* p. 84-85). Isabelle Grudet mentionne que « [l]'intérêt de Lavedan pour la ville croise un autre et nouvel intérêt, celui des architectes pour l'archéologie urbaine. En fait foi le travail sur la ville antique de la part de cette génération d'architectes qui fréquente la villa Médicis durant la première décennie du siècle. » (GRUDET, « L'historien Pierre Lavedan et les transformations de l'urbanisme en France (1919-1955) », *art. cit.*, p. 45).

⁷ POÈTE, *Introduction à l'Urbanisme*, 1929, *op. cit.*, p. 153, 166-167, 211-212.

b. L'historiographe-politique et la rhétorique de la persuasion.

C'est la figure idéale-typique du politique qui mobilise l'opinion afin de démontrer que les jugements de valeur qu'il porte sont les plus pertinents ou vrais. Attaché à une rhétorique de la persuasion, cette figure est liée à l'exercice du débat public. Le régime de connaissance élaboré par l'historiographe-politique mobilise non seulement des savoirs attestés, mais tout ce qui peut servir à emporter l'adhésion. En histoire de l'urbanisme, la posture de Le Corbusier est peut-être l'une des plus représentatives. Le recours à l'archéologie lui semble passéiste ou conservateur, car elle ne peut dégager des savoirs d'actualité ou du moins proportionnés aux enjeux contemporains : « Cet élargissement des horizons [liée à “[u]ne nouvelle société machiniste”] eut pour effet d'aviver singulièrement la soif des connaissances, des analyses, des observations. La première réaction contre cette démarche fut l'inquiétude et la crainte du nouveau. On y répondit par des enquêtes sur le passé pour se donner quelques attitudes. L'archéologie fut maîtresse, régnavant sur les enseignements ; elle invita au refus de créer, à la perte du *goût de créer* — goût et joie du *risque* de créer.¹ » À l'inverse de la pensée de Pierre Lavedan et de Marcel Poëte, où l'archéologie est constitutive de la science urbanistique, celle de Le Corbusier se déploie à partir des dernières avancées scientifiques et techniques de son époque (la statistique significativement), dans le cadre d'une finalité persuasive.

On voit à travers ces deux figures qu'il n'est, encore une fois, pas aisé de séparer une histoire scientifique de l'urbanisme — qui résulte d'une observation érudite détachée du débat public grâce à la vue altière d'une tour d'ivoire qui maintient le savant à une distance objective de cette ville qu'il étudie — d'une histoire politique

¹ CORBUSIER LE, *Manière de penser l'urbanisme*, Genève : Éditions Gonthier, 1963 [1946], p. 22, 24.

de l'urbanisme — écrite par des historiographes engagés dans une activité militante en prise avec l'actualité de la cité qu'ils historisent de manière intéressée¹.

3. 2. *Une historiographie critique effective*

On peut, aujourd'hui, se demander à quel point l'historiographe-politique et sa rhétorique de la persuasion ont pris le dessus sur celle de l'historiographe-savant et de son éthique de la conviction, lors du tournant critique des années 1960 et 1970 évoqué précédemment ; d'autant que celle-ci s'est perpétuée dans les années 1980, comme le remarque Foucault : « [...] c'est le modèle politique qui est aujourd'hui le plus puissant. La polémique définit des alliances, recrute des partisans, coalise des intérêts ou des opinions, représente un parti ; elle constitue l'autre en un ennemi porteur d'intérêts opposés contre lequel il faut lutter jusqu'au moment où, vaincu, il n'aura plus qu'à se soumettre ou disparaître.² »

Ces considérations conduisent en tout cas à mieux comprendre les analyses de Jean-Pierre Frey mentionnées précédemment : loin d'apporter qu'une critique servant largement à la « cité », certains discours avaient principalement vocation à servir des stratégies disciplinaires ou académiques au sein du « champ » épistémologique de l'urbanisme. Il constate notamment que « [t]oute compréhension des mots “urbanisme” et “urbaniste” renvoie donc, selon nous, à une épistémologie [...] mais surtout à une analyse sociologique des rivalités idéologiques, pratiques et institutionnelles de ce qu'on peut considérer comme des groupes de locuteurs cherchant à faire

¹ Si on demande au Foucault nietzschéen généalogiste d'où provient « [l']attachement à la vérité et la rigueur des méthodes scientifiques ? », il répond d'une provenance éristique : « De la passion des savants, de leur haine réciproque, de leurs discussions fanatiques et toujours reprises, du besoin de l'emporter, — armes lentement forgées au long des luttes personnelles. » (FOUCAULT, *Nietzsche, la généalogie, l'histoire*, 1971, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 1284. J'élide une note de commentaire).

² FOUCAULT, *Polémique, politique et problématisations*, n° 342, 1984, *Dits et écrits*, II, *op. cit.*, p. 1411. Cf. aussi cette page pour leur description.

valoir la légitimité de leur présence dans le champ et des prérogatives d'un métier ou d'activités professionnelles concurrentes ou complémentaires.¹ »

Ainsi, si l'histoire de l'urbanisme peut être comprise comme le récit éristique de la constitution, de l'autonomisation et de la légitimation d'un champ disciplinaire aux multiples acteurs depuis plus d'un siècle, elle doit aussi être considérée à la fois comme le terrain stratégique où ont lieu des affrontements (le domaine historiographique), la technique de bataille, à laquelle on a recourt de manière privilégiée (la pratique historiographique) et le résultat tactique de cet affrontement (la production historiographique). Ce que l'on veut dire par là, c'est qu'il n'a pas existé une chose que l'on a appelée sur le tard « urbanisme », puis une manière d'écrire son histoire qui est devenue de plus en plus consciente d'elle-même et de son objet à mesure qu'elle gagnait une réflexivité critique et une rigueur scientifique. Pendant que les discours de l'urbanisme se disciplinaient et s'institutionnalisèrent, se fabriquaient un langage propre, s'inventaient une morale vertueuse et accédaient grâce au soutien politique et à la mise en place de savoirs empirico-pragmatiques au monopole légitime de l'aménagement de la ville et de la gestion technique de ses habitants, son historiographie agissait effectivement. Il faut donc se garder de croire que ces discours relèvent essentiellement d'un contre-pouvoir. Tout comme les entreprises critiques de réforme appartiennent au pouvoir en place qui les rend politiquement et

¹ FREY, « Généalogie du mot “urbanisme” », *art. cit.*, p. 69 [var., p. 8]. J'élide une note. Il ajoute plus loin : « [...] pour nous, ce que recouvre le mot “urbanisme” doit une bonne partie de son sens à l'espace des positions qu'occupent ceux qui usent de ce vocable pour parler d'un certain nombre d'objets dont personne ne saurait avoir l'exclusive. Faire autorité en la matière relève donc fortement de la reconnaissance de la pertinence des discours par les personnes déjà autorisée en vertu des crédits qu'apporte l'expérience opérationnelle, l'attribution des titres ou une légitimité gagnée par une ascension dans les institutions. » (*ibid.*, p. 71 [var., p. 10]).

historiquement possibles et utiles¹, tout comme « [...] le discours critique qui s'adresse à la répression [...] »² appartient historiquement et positivement à son objet, histoire et contre-histoire participent non seulement d'un même mouvement, mais aspirent à la même fin. Celui d'une pratique plus assurée d'elle-même qui la rapprocherait du régime des savoirs scientifiques.

Ainsi, loin de poursuivre l'objectif d'une radicale relativisation des savoirs et pouvoirs de l'urbanisme, son historiographie critique s'inscrit paradoxalement dans la reconduite méliorative et la transformation qualitative de celui-ci. Si l'on pense avec Laurent Matthey, par l'intermédiaire de Pasolini, que « [...] faire de la critique en urbanisme, c'est faire la critique de la façon dont les sociétés se "tiennent" dans le monde³ », alors, on peut proposer d'être attentif à ce que les discours qui s'appliquent à redresser les différents travers de l'urbanisme, ne contribuent pas à faire de lui une forme de plus en plus maîtrisée, technologique et normative d'« orthopé-

¹ « [...] le réformisme a pour rôle de stabiliser un système de pouvoir au bout d'un certain nombre de changements [...] » (FOUCAULT, *La philosophie analytique de la politique*, n° 232, 1978, *Dits et écrits*, II, *op. cit.*, p. 547). Sur un exemple circonstancié lié au réformisme carcéral : FOUCAULT, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, 1975, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 516. Sur une critique quant au réformisme : « Il ne faut surtout pas que la nécessité de la réforme serve de chantage pour limiter, réduire et stopper l'exercice de la critique. Il ne faut en aucun cas écouter ceux qui vous disent : "Ne critiquez pas, vous qui n'êtes pas capables de faire une réforme." Ce sont là des propos de cabinets ministériels. » (FOUCAULT, *Table ronde du 20 mai 1978*, n° 278, 1980, *Dits et écrits*, II, *op. cit.*, p. 851).

² « [...] le discours critique qui s'adresse à la répression vient-il croiser pour lui barrer la route un mécanisme de pouvoir qui avait fonctionné jusqu'à là sans contestation ou bien ne fait-il pas partie du même réseau historique que ce qu'il dénonce (et sans doute travestit) et l'appelant "répression" ? » (FOUCAULT, *Histoire de la sexualité 1, La Volonté de savoir*, 1976, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 623). Pour un exemple qui tend à la seconde option, *cf.* p. 714.

³ Voici le contexte référentiel original : « Or cette dimension politique est d'autant plus forte que, comme le note Bergela ["2005, p. 772"] [...], chez Pasolini, "l'urbanisme est une question de morale" [...]. La forme d'une ville relève en sorte d'une manière de se comporter (comme en attestent les digressions sur le "langage pédagogique des choses") et, faire de la critique en urbanisme, c'est faire la critique de la façon dont les sociétés se "tiennent" dans le monde. » (MATTHEY, Laurent, *Paragéographie. Voir le monde en géographe, sans que le monde y prenne garde*, Genève : A•Type éditions, 2018, p. 55. Je supprime la ponctuation finale).

die sociale¹ ». Foucault nous invitait déjà, à travers l'une de ces histoires, à douter de la tournure émancipatrice des critiques internes ; on peut une nouvelle fois appliquer son diagnostic à l'urbanisme, puisqu'on semble bien s'être accommodé de son historiographie polémique².

4. RETOUR CRITIQUE

Le discours historiographique de l'urbanisme comprend une modalité discursive agonistique importante durant la seconde moitié du XX^e siècle (le tournant critique des années 1960-1970). Elle instaure un partage en fonction d'une opération puissante de délimitation appréciative et intéressée politiquement, mais dévalorisée selon ses propres critères de scientificité : la polémique.

Il s'est avéré plus généralement que ce type particulier de critique est historique et d'une utilité certaine. Couplé à la pratique historiographique, il sert autant de moyens de disqualification d'autres discours de l'urbanisme, que de positionnement académique au sein du « champ » disciplinaire mouvant de la discipline. Il apparaît en effet que ce « champ » est traversé par des relations hautement agonistiques, que la jeunesse de cette discipline couplée à sa mission sociale renforcent. Loin de se limiter au questionnement de la légitimité de l'urbanisme à faire ce qu'il fait, sa polémique historiographique contribue à rendre possibles ses configurations et reconfigurations épistémologiques.

¹ FOUCAULT, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, 1975, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 1476 (il s'agit du texte du « quatrième de couverture ») ; FOUCAULT, *Le monde est un grand asile*, PRADO JR., Plinio-Walder (trad.), n° 126, 1973, *Dits et écrits, I op. cit.*, p. 1301 ; FOUCAULT, *La vérité et les formes juridiques*, PRADO JR., Plinio-Walder (trad.), n° 139, 1974, *Dits et écrits, I, op. cit.*, p. 1461-1462.

² Je pense à ce passage de Laurent Matthey sur les discours narratifs de l'urbanisme contemporain : « Foucault achevait le tome I de son *Histoire de la sexualité* sur un constat célèbre, que j'étais à présent tenté de détourner alors que je réfléchissais au paradoxe ultime dont était porteur l'urbanisme spectaculaire [...] » (MATTHEY, Laurent, *Building up stories. Sur l'action urbanistique à l'heure de la société du spectacle intégré*, Genève : A•Type éditions, 2014, p. 135). Le voici : « Ironie de ce dispositif : il nous fait croire qu'il y va de notre "libération". » (FOUCAULT, *Histoire de la sexualité 1, La Volonté de savoir*, 1976, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 736).

Tout comme l'urbanisme et son historiographie partagent une origine commune, la réévaluation scientifique de l'urbanisme a toujours été intrinsèquement liée à son désir de devenir une discipline scientifique. Sa critique, et plus particulièrement sa critique polémique, ne peut être considérée comme un simple commentaire, distant et impartial : elle prend position. Cette approche permet à l'urbanisme de se réactualiser indéfiniment et de se réinventer sans cesse au fil de son histoire.¹

¹ Bien que critique, précisons que ce travail s'est efforcé de suivre une finalité autre que celle d'une polémique légiférante : « La critique n'a pas à être la prémisse d'un raisonnement qui se terminerait par : voici donc ce qui vous reste à faire. Elle doit être un instrument pour ceux qui luttent, résistent et ne veulent plus de ce qui est. Elle doit être utilisée dans des processus de conflits, d'affrontement, d'essais de refus. Elle n'a pas à faire la loi à la loi. Elle n'est pas une étape dans une programmation. Elle est un défi par rapport à ce qui est. » (FOUCAULT, *Table ronde du 20 mai 1978*, n° 278, 1980, *Dits et écrits*, II, *op. cit.*, p. 851). En termes de pouvoir : « [...] je dirai que la critique, c'est le mouvement par lequel le sujet se donne le droit d'interroger la vérité sur ses effets de pouvoir et le pouvoir sur ses discours de vérité ; la critique, ce sera l'art de l'inservitude volontaire, celui de l'indocilité réfléchie. La critique aurait essentiellement pour fonction le désajustissement dans le jeu de ce qu'on pourrait appeler, d'un mot, la politique de la vérité. » (FOUCAULT, *Qu'est-ce que la critique ?*, *op. cit.*, p. 39. J'élide deux notes des commentateurs). En termes de savoir : « [...] c'est une tentative de dévoiler le plus possible, c'est-à-dire le plus profondément et généralement, tous les effets de dogmatisme liés au savoir, et tous les effets de savoir liés au dogmatisme. » (FOUCAULT, *Michel Foucault. Les réponses du philosophe*, n° 163, 1975, *Dits et écrits*, I, *op. cit.*, p. 1683-1684. Cf. aussi : FOUCAULT, *Polémique, politique et problématisations*, n° 342, 1984, *Dits et écrits*, II, *op. cit.*, p. 1412).

CONCLUSION

CONCLUSION

ÉCRIRE L'HISTOIRE POUR RENDRE POSSIBLE L'URBANISME

Ce manuscrit s'ouvrait sur une interrogation relative aux « façons d'écrire l'histoire » de l'urbanisme. Elle s'inscrivait ainsi dans la suite de travaux qui se sont attachés, en histoire générale, mais aussi dans le champ plus spécifique des études urbaines ou de l'épistémologie de l'aménagement, à décrire, plus que la reproduction de schèmes littéraires, les formes discursives tant rhétoriques que narratives qui organisent les savoirs de l'urbain, propre à en assurer la plausibilité et la légitimité.

Dans ce champ de recherche, cette thèse s'intéressait à la manière dont des historiographies de l'urbanisme se sont attachées, dans le contexte français du XX^e siècle, à écrire des histoires de la discipline. Ces manières d'écrire ont été approchées au gré de quatre façons récurrentes et prégnantes de « mise en intrigue » : celle consistant à établir une historicité (hypothèse elliptique) ; celle se proposant de constituer une chronologie (hypothèse chronologique) ; celle visant à promouvoir une scientificité (hypothèse scientifico-disciplinaire) ; celle, enfin, s'attachant à asseoir une critique (hypothèse polémico-critique). Il en est résultant une série d'études de cas, étayées au moyen d'un corpus dont la justification, la légitimation et la description ont été données dans la partie méthodologique de ce travail. Quatre aspects, qui seront résumés sous forme de thèse, ressortent de ces études de cas.

Thèse elliptique : une naissance historique peu reconnue.

Les coordonnées spatio-temporelles de la naissance de l'urbanisme, en tant que pratique liée à une formation disciplinaire singulière, s'inscrivent de manière relativement précise dans un ensemble de contingences événementielles : la France de la fin de la Troisième République. C'est à ce même moment qu'est apparue la pratique historiographique de l'urbanisme. Or, si l'histoire de l'urbanisme est contemporaine de son historiographie, paradoxalement, cette singularité événementielle fait l'objet d'une moindre historisation par rapport à des époques antérieures ou à des figures marquantes de ce que l'on considère faisant partie de l'urbanisme. Il a été décrit, au contraire, dans quelle mesure la guerre, l'urbain et la pratique de l'histoire de cette période ont été des « conditions de possibilité » *historiques* de l'urbanisme.

Thèse chronologique : une historiographie chroniquement anachronique.

Il y a des histoires de l'urbanisme qui font remonter la naissance de leur objet à l'Antiquité. Il y en a d'autres qui se positionnent en rupture avec cette genèse antique en repérant, durant la Renaissance ou au XIX^e siècle, les prémices d'une pensée de l'urbanisme. D'autres encore, entendent écrire une histoire où l'urbanisme prend un caractère universel. Or, au regard de son commencement historique et discursif durant la première moitié du XX^e siècle, toutes ces chronologies peuvent apparaître comme anachroniques. Mais en donnant à leur objet un poids historique d'importance au point de, paradoxalement, lui donner jusqu'à une pesanteur d'essence, ces « façons d'écrire l'histoire » sont surtout une des « conditions de possibilité » *ontologique* de l'urbanisme.

Thèse scientifico-disciplinaire : du « savoir historique » pour un programme scientifique.

Le programme scientifique de l'urbanisme n'a pas été un « progrès » sur un discours scientifique d'un autre âge. Dès sa naissance, la recherche de scientificité n'a cessé d'être un objectif stratégique pour son historiographie. La raison étant que l'attribut de scientificité couplé au « savoir historique » est un moyen puissant d'obtenir un discours légitime au sein de nos sociétés. En réactualisant l'urbanisme incessamment au prisme de dernières avancées scientifiques contemporaines (les sciences humaines, par exemple, et significativement), ces « façons d'écrire l'histoire » sont l'une des « conditions de possibilité » *épistémologiques* de l'urbanisme : elles rendent son objet de connaissance admissible et légitime dans une société qui valorise la science en tant que discours de vérité.

Thèse polémique-critique : une histoire critique et polémique qui améliore son objet.

L'urbanisme, comme tout discours valorisé dans nos sociétés, a besoin d'être constamment critiqué pour garder de son efficacité et atteindre continuellement le seuil minimal d'acceptabilité sociétale. Avec leur ronde de critères de qualité, de jugements d'appréciations et de classements hiérarchiques, les « façons d'écrire l'histoire » de la polémique historiographique de l'urbanisme, durant la période critique clé des années 1960-1970, sont paradoxalement l'une des « conditions de

possibilité » d'*acceptation* de l'urbanisme : loin de faire l'objet d'un acte de réfutation émancipateur, l'urbanisme se renforce et s'améliore indéfiniment au contact de ces discours critiques et polémiques qui essaient pourtant, sinon de l'abolir en le dépassant, du moins de le maîtriser en le réformant.

L'histoire de l'urbanisme *peut* être comprise comme la somme de tous les événements urbanistiques survenus au fil d'une période donnée, tels que relatés de manière impartiale par les historiens : leur historiographie devient dès lors un enregistreur factuel transcrivant les soubresauts événementiels du passé. Mais il ne faut pas oublier que cette histoire est une pratique objectivante. C'est-à-dire un discours qui restitue des connaissances objectives en constituant des objets de savoir. En ce sens que les objets historiques ne sont pas des éléments inertes que le temps a déposés à la surface du monde et qu'il suffit de lire le plus objectivement et factuellement possible. Le discours historiographique est au contraire un « opérateur de synthèse » qui permet de construire, d'ordonner et de régler, par le « savoir historique », une multitude d'objets en un tout cohérent. Ainsi, paradoxalement, « [l'histoire de l'urbanisme] ne présuppose pas [l'urbanisme] ; elle le produit, au [XX]^e siècle, comme “clef de voûte de son propre discours”.¹ »

Ces « façons d'écrire l'histoire » participent à la « condition de possibilité » de ce que l'on appelle, hier comme aujourd'hui, « urbanisme ».

¹ Il s'agit d'un commentaire de Michel Senellart, citant Foucault au sujet d'un problème qu'il s'est posé sur la « sexualité » et le « sexe » : « Comment [...] penser à la fois l'hétérogénéité du dispositif et son “unité fictive” ? La solution adoptée par Foucault, dans la *Volonté de savoir*, fut de disjoindre les deux éléments, désignant par “sexualité” le dispositif politique mis en place depuis le XVIII^e siècle, et liant la “fiction” à l'idée de “sexe” : “point fictif”, “point imaginaire” ou “point idéal”, qui assure l'unité du champ disparate de la première. La “sexualité” ne présuppose pas le “sexe” ; elle le produit, au XIX^e siècle, comme “clef de voûte de son propre discours”. » (FOUCAULT, *Histoire de la sexualité 1, La Volonté de savoir*, 1976, *Œuvres*, t. II, *op. cit.*, p. 1502-1503. J'élide des notes). Une des notes de Michel Senellart renvoie au propos suivant de Foucault : « [...] le dispositif de sexualité [...] a produit, à un moment donné, comme clef de voûte de son propre discours et peut-être de son propre fonctionnement, l'idée de sexe. » (FOUCAULT, *Le jeu de Michel Foucault*, n° 206, 1977, *Dits et écrits*, II, *op. cit.*, p. 313).

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE¹

- AGACHE, Alfred, « Un exemple de sociologie appliqué : L'urbanisme. [“Conférence donnée le 26 janvier 1935”] », *Les Études sociales*, 1935, p. 107-125.
- ANNALES [LES], « Histoire et urbanisation », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n° 4, 1970, p. 829-1208/1-10.
- ANSAY, Pierre, SCHOONBRODT, René (dir.), *Penser la ville. Choix de textes philosophiques*, Bruxelles : Archives d'architecture moderne, 1990, 480 p.
- ANTONI, Jean-Philippe, *Lexique de la ville*, Paris : Ellipse, 2009.
- AUBERT, Marcel, « Histoire de l'urbanisme », *Journal des savants*, 1942, p. 11-18.
- AUZELLE, Robert (dir.), *323 citations sur l'urbanisme*, Paris : Vincent, Fréal et Cie, éditeurs, 1964, 866 p.
- BAUDOUI, Rémi, « Marcel Poète et Le Corbusier. L'histoire dans le projet d'urbanisme. », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 37, 1988, p. 46-54.
- BAUDOUI, Rémi, FAURE, Alain, FOURCAUT, Annie, MOREL, Martine, VOLDMAN, Danièle, « Écrire une histoire contemporaine de l'urbain », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n° 27, 1990, p. 97-106.
- BARDET, Gaston, « Naissance de l'urbanisme. », *Urbanisme*, n° 28, 07.1934, p. 232-233.
— *L'urbanisme*, Paris : Presses Universitaires de France, 1972 [1945], 128 p.
- BARTHOLY, Marie-Claude, ACOT, Pascal, *Philosophie. Épistémologie. Précis de vocabulaire*, Paris : Éditions Magnard, 160 p.
- BERDOULAY, Vincent, CLAVAL, Paul (dir.), *Aux débuts de l'urbanisme français*, Paris : L'Harmattan, France, 2001, 258 p.
- BOQUET, Damien, DUFAL, Blaise, LABEY Pauline (dir.), *Une histoire au présent. Les historiens et Michel Foucault*, Paris : CNRS Éditions, 2013, 376 p.
- BOURDEIX, Pierre, « De l'urbanisme. Buts – Définitions et terminologie », *Revue juridique et fiscale de l'entreprise*, n° 1, 1927, p. 277-281.

¹ Selon « Le style “Lausanne” » : GRANDJEAN, Martin, CHACHEREAU, Nicolas, « Guide bibliographique » *Université de Lausanne, Section d'histoire*, 2018, <https://www.unil.ch/hist/fr/home/menuinst/section/style-bibliographique-de-la-section.html>. Si nécessaire, un point et une majuscule sont ajoutés entre deux intitulés.

- BROSSE DE LA, Oliver, *Chronologie universelle. Église et culture occidentale*, [s.l.] : Le Livre de Paris, 1987, 504 p.
- BRUN, Alain (dir.), *L'auteur*, Paris : Éditions Flammarion, 2001, 241 p.
- BULARD, Marcel, « Lejeaux (Jeanne), La Place d'Armes de Metz, un ensemble architectural du XVIII^e siècle, œuvre de Jaques-François Blondel [...] », *Annales de l'Est de la faculté des lettres de l'université de Nancy*, t. 9, Nancy, Paris, Strasbourg : Berger-Levrault, 1930, p. 532-540.
- BURGUIÈRE, André (dir.), *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris : Presses Universitaires de France, 1986.
- CAPITANT, René, « Les procédés juridiques de l'urbanisme en France », *L'Écho des communes d'Alsace et de Lorraine*, n° 12, 06.1936, p. 191-196.
- CASSIN, Barbara (dir.), *Vocabulaire européen des philosophies*, Paris : Éditions du Seuil, 2019.
- CHARAUDEAU, Patrick, MAINGUENEAU, Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Éditions du Seuil, 2002.
- CHEVALIER, Gérard, « L'entrée de l'urbanisme à l'Université. La création de l'Institut d'urbanisme (1921-1924) », *Genèse*, n° 39, 2000, p. 98-120.
- CHOAY, Françoise, *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*, Paris : Éditions du Seuil, 1965, 462 p.
- *E spacements. L'évolution de l'espace urbain en France*, Milan : Skira editore, 2003 [1969], 128 p.
- « L'histoire et la méthode en urbanisme », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n° 4, 1970, p. 1143-1154.
- *Connexions*, Paris : L'Immobilier – Construction de Paris, 1971, 96 p.
- *La règle et le modèle. Sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris : Édition du Seuil, 1996 [1980], 386 p.
- CHOAY, Françoise, BANHAM, Reyner, BAIRD, George, EYCK van, Aldo, FRAMPTON, Kenneth, RYKWERT, Joseph, SILVER, Nathan, *Le sens de la ville*, Paris : Éditions du Seuil, 1972 [1966], 192 p.
- CHRISTIN, Olivier (dir.), *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines*, t. 1, Paris : Éditions Métailié, 2010.

- CHRISTIN, Olivier (dir.), *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines*, t. 2, Paris : Éditions Métailié, 2016.
- CLAUDE, Viviane, *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Marseille : Éditions Parenthèses, 2006, 254 p.
- CLAUDE, Viviane, SAUNIER, Pierre-Yves, « L'urbanisme au début du siècle. De la réforme urbaine à la compétence technique », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n° 64, 1999, p. 25-40.
- CLERGET, Pierre, « L'urbanisme. Étude historique, géographique et économique », *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, t. XX 1900-1910, 1910, p. 213-231.
- CORBUSIER LE, *Urbanisme*, Paris : Éditions Flammarion, 1994 [1925], 304 p.
 — *Manière de penser l'urbanisme*, Genève : Éditions Gonthier, 1963 [1946], 208 p.
 — *La Charte d'Athènes*, Paris : Éditions de Minuit, 1957 [1941], 192 p.
- COUDROY DE LILLE, Laurent, « L'urbanisme, entre langue spécialisée et langue courante », *Urbanisme*, n° 304, 1999, p. 57-63.
- COVILLE, A.[?], « Les villes du moyen age », *Le journal des savants*, 1928, p. 15-22.
- DELAS, Jean-Pierre, MILLY, Bruno, *Histoire des pensées sociologiques*, Paris : Armand Collin, 2015, 542 p.
- DEMOUVEAUX, Jean-Pierre, LEBRETON, Jean-Pierre, *La naissance de droit de l'urbanisme 1919-1935*, Paris : Les éditions des Journaux officiels, 2007, 480 p.
- DORTIER, Jean-François, *Le dictionnaire des sciences humaines*, Auxerre : Éditions Sciences Humaines, 2008.
- DUBY, Georges (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 1, *la ville antique des origines au IX^e siècle*, [Paris] : Éditions du Seuil, 1980, 608 p.
 — Le Goff, Jacques (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 2, *la ville médiévale des Carolingiens à la Renaissance*, [Paris] : Éditions du Seuil, 1980, 656 p.
 — LE ROY LADURIE, Emmanuel (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 3, *la ville classique de la Renaissance aux Révolutions*, [Paris] : Éditions du Seuil, 1981, 656 p.
 — AGULHON, Maurice (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 4, *la ville de l'âge industriel. Le cycle haussmannien*, [Paris] : Éditions du Seuil, 1983, 671 p.
 — RONCAYOLO, Marcel (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 5, *la ville aujourd'hui. Croissance urbaine et crise du citadin*, [Paris] : Éditions du Seuil, 1985, 672 p.

- DÜRBAACH, Felix, « Pierre Lavedan. Introduction à l'histoire de l'architecture urbaine », *Revue des Études Anciennes*, n° 2, 1926, p. 170-171.
- DURIEUX, Joseph, « Hautefort et ses Seigneurs, par Emile Gavelle, directeur de l'école de beaux-arts de Lille [...] », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. LXI, Périgueux : Ribes, 1934, p. 136.
- ERDES, Daniel, « Urbanisme. Recherches historiques », *ART national*, n° 56, 1936, p. 106-108.
- ERIBON, Didier, *Michel Foucault et ses contemporains*, Paris : Éditions Fayard, 1994, 384 p.
— (dir.), *L'infréquentable Michel Foucault. Renouveaux de la pensée critique*, Paris : EPEL, 2001, 200 p.
- FARGE, Arlette, *Des lieux pour l'histoire*, [Paris] : Éditions du Seuil, 1997, 160 p.
- FEBVRE, Lucien, « M^r Lavedan, Introduction à l'histoire de l'urbanisme – Histoire de l'architecture urbaine. M^r Marcel Poète, Introduction à l'urbanisme », *Annales d'histoire économique et sociale*, n° 7, 1930, p. 438-439.
— « Mr W. Kharachnik, quelques problèmes d'urbanisme », *Annales d'histoire économique et sociale*, n° 10, 1931, p. 294-295.
- FLAHAULT, François, HEINICH, Nathalie, SCHAEFFER, Jean-Marie, « Entretien avec Paul Veyne », *L'Homme*, n° 175-176, 2005, p. 233-249.
- FOUCAULT, Michel, *Œuvres*, t. I, Paris : Éditions Gallimard, 2015, 1722 p. [GROS, Frédéric (dir.).]
— *Œuvres*, t. II, Paris : Éditions Gallimard, 2015, 1792 p. [GROS, Frédéric (dir.).]
— *Dits et écrits, I. 1954-1975*, Paris : Éditions Gallimard, 2001, 1728 p. [DEFERT, Daniel, EWALD, François (dir.)]
— *Dits et écrits, II. 1976-1988*, Paris : Éditions Gallimard, 2001/2017, 1760 p. [DEFERT, Daniel, EWALD, François (dir.)]
— *Qu'est-ce que la critique ? suivi de La culture de soi*, Paris : Vrin, 2019, 192 p. [FRUCHAUD, Henri-Paul, LORENZINI, Daniele (dir.).]
— *Folie, langage, littérature*, Paris : Vrin, 2019, 309 p. [FRUCHAUD, Henri-Paul, LORENZINI, Daniele, REVEL, Judith (dir.).]

- FOUREZ, Gérard, ENGLEBERT-LECOMTE, Véronique, MATHY, Philippe, *Nos savoirs sur nos savoirs. Un lexique d'épistémologie pour l'enseignement*, Paris, Bruxelles : De Boeck/Larcier s. a., 1997, 172 p.
- FRÉCHET, Hélène, *Chronologie universelle du Big Bang à nos jours*, Paris : Ellipses Édition Marketing S. A., 2005, 622 p.
- FREY, Jean-Pierre, « Généalogie du mot “urbanisme” », *Urbanisme*, n° 304, 1999, p. 63-71. [*cf.* sa seconde référence]
- « Pour en finir avec le mot “Urbanisme” », « *Les Mots de la ville* » PIR-Villes-CNRS [*Colloque international Paris-UNESCO*], 1997, p. 1-11. [Variante de la référence précédente.]
- GALLETIER, E.[?], « Marcel Poète. – Introduction à l'urbanisme », *Annales de Bretagne*, 39, n° 3, 1930, p. 407.
- GAUDIN, Jean-Pierre, « Une approche historique de la profession d'urbaniste », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 13, 1981, p. 22-34.
- GIRARD, André, « 2° Rapport présenté au nom du Conseil économique et social par M. André Girard », *Journal officiel de la République française. Avis et rapports du Conseil économique et social*, volume, numéro, 17.12.1983, p. 20-21.
- GRUDET, Isabelle, « L'historien Pierre Lavedan et les transformations de l'urbanisme en France (1919-1955) », *ERES. Espaces et sociétés*, n° 130, 2007, p. 41-55.
- GUERROUDJ, Tewfik, *Petit vocabulaire de l'urbanisme*, [s.l.] : Éditions confluences, 2010.
- GUTTON, André, *Conversation sur l'architecture. Tome VI. L'urbanisme au service de l'homme*, Paris : Éditions Vincent, Fréal et Cie, 1962, 658 p.
- HAROUEL, Jean-Louis, *Histoire de l'urbanisme*, Paris : Presses Universitaires de France, 1981, 128 p.
- HÉBRARD, Émile-Adrien (dir.), « Autour de la bataille. La reconstitution des cités détruites », *Le Temps*, 22.11.1915, p. 3.
- HENRY, Patrick, *101 mots de l'urbanisme à l'usage de tous*, Paris : Archibooks/Sautereau, 2011.
- INCONNUS, « Exposition Civique et Urbaniste (Annexe des Étrangers). Jardin des Tuileries : Portes Castiglione. Sous la direction de M. le Professeur GEDDÈS », *La technique sanitaire et municipale*, n° 6, 1916, p. 128-129.

- INCONNUS, « Programme des conférences faites à l'Exposition de la cité reconstituée. » *La technique sanitaire et municipale*, n° 6, 1916, p. 125-128.
- INCONNUS, « Géographie des villes, par Pierre Lavedan. Librairie Gallimard, Paris. », *Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'Habitat*, 10[?], 2[?], 1937, p. 30.
- JAUSSÉLY, Léon, « Chronique de l'«Urbanisme» », *La vie urbaine*, n° 1-2, 1919, p. 181-202.
- JACCOTTET, Antoine, BROISE, de la, Brigitte, MEISSONNIER, Cécile, PANNÉ, Jean-Louis, DELORME-MONTINI, Bénédicte, GAZIER, Julie, SAUVAGE, Nicolas (dir.), *Journal de la France et des Français. Chronologie politique, culturelle et religieuse de Clovis à 2000*, Paris : Éditions Gallimard, 2001, 2408 p.
- JAKOB, Michael, *Le paysage*, Gollion : Infolio éditions, 2013 [2009/2008], 192 p.
- LAËRCE, Diogène, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, GOULET-CAZÉ, Marie-Odile (trad., dir.), Paris : Éditions Librairie Générale Française, 1999, 1400 p.
- LALANDE, André (dir.), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris : Presses Universitaires de France, 1972 [1926].
- LANGLADE, Émile, *Artistes de mon temps*, t. 4, Arras : Édition « I.N.S.A.P. », [s.d.], 209 p.
- LATOUR, Bruno, FABBRI, Paolo, « La rhétorique de la science. Pouvoir et devoir dans un article de science exacte », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 13, n° 1, 1977, p. 81-95.
- LAVEDAN, Pierre, *Qu'est-ce que l'Urbanisme ? Introduction à l'Histoire de l'Urbanisme*, Paris : Éditions Henri Laurens, 1926, 272 p.
- *Histoire de l'urbanisme. Antiquité – Moyen Age*, Paris : Éditions Henri Laurens, 1926, 520 p.
- *Géographie des villes*, Paris : Librairie Gallimard, 1936, 208 p.
- *Histoire de l'urbanisme. Renaissance et Temps modernes*, Paris : Éditions Henri Laurens, 1941, 504 p.
- *Histoire de l'urbanisme. Époque contemporaine*, Paris : Éditions Henri Laurens, 1952, 448 p.
- LECOURT, Dominique (dir.), *Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences*, Paris : Presses Universitaires de France, 2019 [1999].

- LENIAUD, Jean-Michel, « Donatella Calabi. Marcel Poëte et la Paris des années vingt : aux origines de “l’histoire des villes” », trad. de Pierre Savy. Paris : L’Harmattan, 1997. In-8°, 142 pages. (Villes, histoire, culture, société.) », *Bibliothèque de l’école des chartes*, t. 156, 2, 1998, p. 620-622.
- LEZOWSKI, Marie, « Nuage de mots ou concepts : quel lexique pour les dictionnaires critiques en sciences humaines ? », « “Lost in translation” : traduire/interpréter », 26.05.2014, <https://semefr.hypotheses.org/1417>, consulté le 16.05.2018.
- LÉVY, Jacques, LUSSAULT, Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l’espace des sociétés*, Paris : Éditions Belin, 2013.
- LUCAN, Jacques (dir.), *Le Corbusier. Une encyclopédie*, Paris : Éditions du Centre Pompidou/CCI, 1987.
- MAEDER, Thierry, MAGER, Christophe, MATTHEY, Laurent, MERLE, Noélie, *Être urbaniste en Suisse romande. Description d’un champ professionnel en mutation*, Genève : Institut de gouvernance de l’environnement et développement territorial (IGEDT), 2019, 76 p.
- MAILLET, Germaine, « À propos d’urbanisme et de quelques livres récents », *La Vie Intellectuelle*, 1932, t. 15, n° 2, p. 516-521.
- MATTHEY, Laurent, *Le quotidien des systèmes territoriaux. Lecture d’une pratique habitante. Généalogie et description herméneutique des modalités de l’habiter en environnement urbain*, Berne : Peter Lang SA, Éditions scientifiques internationales, 2008, 446 p.
- *Building up stories. Sur l’action urbanistique à l’heure de la société du spectacle intégré*, Genève : A•Type éditions, 2014, 160 p.
- *Paragéographie. Voir le monde en géographe, sans que le monde y prenne garde*, Genève : A•Type éditions, 2018, 120 p.
- MERLIN, Pierre, *L’urbanisme*, Paris : Presses Universitaires de France, 2015 [1991], 128 p.
- MERLIN, Pierre, CHOAY, Françoise (dir.), *Dictionnaire de l’urbanisme et de l’aménagement*, Paris : Presses Universitaires de France, 1988.
- *Dictionnaire de l’urbanisme et de l’aménagement*, Paris : Presses Universitaires de France, 2015.
- MONGIN, Olivier (dir.), « L’Architecture et l’esprit de l’urbanisme européen », *Esprit*, 318, 2005, 208 p.

- MORFAUX, Louis-Marie, LEFRANC, Jean, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Paris : Armand Colin, 2012.
- MOULIN, Charles, « Des urbanistes. Pourquoi ? », *Informations sociales [réflexions sur l'urbanisme ; uncaff]*, 3, 1968, p. 15-30.
- NADEAU, Robert, *Vocabulaire technique et analytique de l'épistémologie*, Paris : Presses Universitaires de France, 1999.
- NOVARINA, Gilles, *Histoire de l'urbanisme de la Renaissance à nos jours. L'art et la raison*, Antony : Éditions du Moniteur, 2023, 392 p.
- PAQUOT, Thierry (dir.), *Les faiseurs de villes*, Gollion : Infolio, 2010, 512 p.
- PINOL, Jean-Luc (dir.), *Histoire de l'Europe urbaine*, t. I, *De l'Antiquité au XVIII^e siècle. Genèse des villes européennes*, Paris : Éditions du Seuil, 2003, 992 p.
- PINOL, Jean-Luc (dir.), *Histoire de l'Europe urbaine*, t. II, *De l'Ancien Régime à nos jours. Expansion et limite d'un modèle*, Paris : Édition du Seuil, 2003, 910 p.
- POËTE, Marcel, *Introduction à l'Urbanisme. L'évolution des villes. La leçon de l'Antiquité*, Paris : Boivin et Cie éditeurs, 1929, 362 p.
- *Introduction à l'Urbanisme. L'évolution des villes. La leçon de l'Antiquité*, Paris : Sens & Tonka, 2000 [1929], 576 p.
- PROST, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris : Éditions du Seuil, 1996, 2010, 379 p.
- PUMAIN, Denise, PAQUOT, Thierry, KLEINSCHMAGER, Richard, *Dictionnaire. La ville et l'urbain*, Paris : Éditions Economica, 2006.
- RAGON, Michel, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes. 1. Idéologies et pionniers (1800-1910)*, t. 1, Paris : Éditions Casterman, 1986, 384 p.
- *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes. 2. Naissance de la cité moderne (1900-1940)*, t. 2, Paris : Éditions Casterman, 1986, 354 p.
- *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes. 3. De Brasilia au post-modernisme (1940-1991)*, t. 3, Paris : Éditions Casterman, 1986, 418 p.
- RÉDACTEURS DU JOURNAL DES NOTAIRES ET DES AVOCATS (dir.), *Dictionnaire du notariat. Répertoire général de droit civil et fiscal avec formules*, Paris : administration du Journal des notaires et des avocats, 1941.
- REVEL, Jacques, « Ressources narratives et connaissance historique », *Enquête*, n° 1, 1995, p. 43-70.

- REY, Alain (dir.), *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris : Dictionnaires Le Robert – Sejer, 2005.
- (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française [...]*, Paris : Dictionnaires Le Robert, 2016.
- REY, Alain, REY-DEBOVE, Josette (dir.), *Le Petit Robert de la langue française*, Paris : Dictionnaires Le Robert, 2018.
- RONCAYOLO, Marcel, PAQUOT, Thierry (dir.), *Villes et civilisation urbaine. XVIII^e-XX^e siècle*, Paris : Éditions Larousse, 1992, p. 688.
- SAUNIER, Pierre-Yves, « Où l'auteur propose un plan de travail pour une histoire dite sociale de l'aménagement urbain », *Recherches contemporaines*, n° 3, 1995, p. 33-46.
- SÉNÉCAL, Didier, *Chronologie de l'histoire du monde*, Paris : Le Grand Livre du Mois, 2001, 914 p.
- TOPALOV, Christian, COUDROY DE LILLE, Laurent, DEPAULE, Jean-Charles, MARIN, Brigitte (dir.), *L'aventure des mots de la ville*, Paris : Éditions Robert Laffont, S.A., 2010.
- VALLAUD, Dominique, *Dictionnaire historique*, [s.l.] : Librairie Arthème Fayard, 1995.
- VEYNE, Paul, *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, Paris : Éditions du Seuil, 1971, 352 p.
- *L'inventaire des différences [Leçon inaugurale au Collège de France]*, Paris : Éditions du Seuil, 1976, 62 p.
- *Foucault révolutionne l'histoire* in *Comment on écrit l'histoire*, Paris : Éditions du Seuil, 1978, 348 p.
- *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*, Paris : Éditions du Seuil, 1983, 210 p.
- *Le quotidien et l'intéressant*, Paris : Les Belles Lettres, 1989, 322 p.
- *Foucault. Sa pensée, sa personne*, Paris : Éditions Albin Michel, 2008, 256 p.
- *Et dans l'éternité je ne m'ennuierai pas*, Paris : Éditions Albin Michel, 2014, 272 p.
- WEBER, Max, *Le savant et le politique. La profession et la vocation de savant. La profession et la vocation de politique*, COLLIOT-THÉLÈNE, Catherine (trad.), Paris : Éditions La découverte, 2003 [1917/1919], 207 p.

Façons d'écrire l'histoire de l'urbanisme : historicité, chronologie, science et critique

Hugo Campi

Thèse 293 – septembre 2025

Cette thèse traite des « façons d'écrire l'histoire » de l'urbanisme. Elle s'inscrit en cela à la suite de nombreux travaux qui se sont attachés, en histoire générale, mais aussi dans le domaine plus spécifique des études urbaines ou de l'épistémologie de l'aménagement, à décrire, plus que la reproduction de schèmes littéraires, les formes discursives — tant rhétoriques que narratives — qui, organisant les savoirs, permettent d'en assurer la plausibilité et la légitimité. Elle s'intéresse, plus spécifiquement à des thèmes récurrents et motifs prégnants dans l'historiographie de l'urbanisme en France, entre le début et la fin du XX^e siècle. À partir d'un corpus différencié, l'un restreint dit de « problématisations », l'autre élargi, dit de « vulgarisations », la thèse identifie différentes manières de rendre compte de cette histoire. Il y a d'abord celles qui discutent de l'historicité de leur objet en privilégiant certains éléments du passé au détriment d'autres (comme des événements, des époques ou des contextes géographiques particuliers). Il y a ensuite celles qui proposent de porter un discours sur les différents temps de l'urbanisme en fonction d'une origine historique et d'une continuité temporelle déterminée (soit une chronologie). Il y a celles qui proposent de réfléchir, avec le plus de neutralité et d'objectivité possible, au caractère scientifique de la discipline. Il y a enfin celles, critiques, qui refusent de considérer l'urbanisme comme une science ou une discipline capable de régler les problèmes liés à l'urbanisation des sociétés. Ce sont ces différents modes historiographiques que ce travail s'attache à retracer, en portant un souci particulier à la question de savoir comment ils participent à un projet d'élaboration objective de l'urbanisme.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

**FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ**

Uni Mail

40 bd du Pont-d'Arve

CH-1211 Genève 4

SUISSE

www.unige.ch/sciences-societe/